

Paul Rassinier

**Les responsables
de la
deuxième guerre mondiale**

1967

TABLE DES MATIERES

<i>Table des matières</i>	2
<i>Déclaration d'intention</i>	7
<i>Première partie - Le traité de Versailles, l'Allemagne hitlérienne et le désarmement général</i>	11
<hr/>	
Chapitre premier - Le traité de Versailles et l'accession de Hitler au pouvoir en Allemagne	11
1 - Les élections du 14 septembre 1930	11
2 - Les élections présidentielles.	16
3 - Les élections des 31 juillet et 6 novembre 1932	20
4 - Hitler chancelier	27
Chapitre II - La politique étrangère de Hitler	33
1 - Du traité de Versailles au désarmement général	33
2 - La France contre le désarmement général	37
3 - Hitler propose le désarmement général	43
4 - Le relèvement économique de l'Allemagne	48
5 - La politique du président Roosevelt	50
6 - La note Barthou du 17 avril 1934	54
Chapitre III - Vers la guerre	58
1 - La course aux armements	58
2 - L'Angleterre se rapproche de l'Allemagne	63
3 - Le pacte franco-soviétique	68
Chapitre IV - La question juive	77
1 - Hitler et les juifs	77
2 - Les lois raciales de septembre 1935	80
3 - La conférence d'Évian	82
4 - La nuit de cristal	83
<i>Deuxième partie - Entre la guerre et la paix</i>	88
Introduction à la deuxième partie : l'année 1938	88
Chapitre V - L'Anschluss	92
1 - La mission de l'Autriche, pays allemand	92
2 - L'Autriche et le national-socialisme	95
3 - Des polémistes sans scrupules	100
Chapitre VI - Les Sudètes	103
1 - Un puzzle de minorités	103
2 - Hitler et le problème tchécoslovaque	107
3 - Le combat de Chamberlain pour la paix	113
4 - Les accords de Munich	120
Le mot de la fin	126
<i>Troisième partie - La guerre</i>	130
Chapitre VII - Le démembrement de la Tchécoslovaquie	130
1 - Au lendemain de Munich	130
2 - Les Tchèques violent les accords de Munich	134
3 - Le revirement polonais	139
4 - Intervention de Pie XII	147
5 - Le pacte germano-soviétique	152
Chapitre VIII - Le calendrier des derniers jours	162
23 août 1939	167

24 août	168
25 août	169
26 août	171
27 août	173
28 août	174
29 août	176
30 août	177
31 août	180
1er septembre	182
2 septembre	185
3 septembre	188

Du même auteur

Aux Éditions Bressanes :

Passage de la ligne, Éditions originales des deux ouvrages qui, 1948, épuisé. dans la suite, ont été rassemblés dans *Le Mensonge d'Ulysse*, plusieurs fois réédité 1950, épuisé depuis.

Aux Éditions de La Voix de La Paix :

Le discours de la dernière chance (Introduction à une doctrine de la paix), 1953.

À Contre-Courant :

Le parlement aux mains des banques, 1955.

À l'Amitié par le livre :

Candasse ou le huitième péché capital (Une histoire d'outre-temps), 1955.

À la Librairie française :

Ulysse trahi par les siens, 1961. *Le mensonge d'Ulysse*, 5e édition. 1961.

À Défense de l'Homme :

L'équivoque révolutionnaire, 1962.

Aux Sept Couleurs :

Le véritable procès Eichmann ou les vainqueurs incorrigibles, 1962.

Le drame des juifs européens, 1964.

À la Table Ronde :

L'opération « Vicaire »

Traduits à l'étranger :

En allemand, en espagnol, en italien et, en cours de traduction, en anglais :

Le mensonge d'Ulysse

Ulysse trahi par les siens

Le véritable procès Eichmann ou les vainqueurs incorrigibles

Le drame des juifs européens

L'opération « Vicaire »

En préparation :

Histoire de l'État d'Israël

Paul Rassinier

Les responsables de la seconde guerre mondiale

Le mensonge triomphant qui passe...
(Jean Jaurès)

NOUVELLES ÉDITIONS LATINES
1, rue Palatine - PARIS (VIe)
(© 1967 by Nouvelles Éditions Latines, Paris)
ISBN : 2-7233-0434-5

Ô toi historien, qui d'encre non
menteuse
Écris de notre temps l'histoire
monstrueuse,
Raconte à nos enfants tout ce
malheur fatal,
Afin qu'en te lisant ils pleurent notre
mal
Et qu'ils prennent exemple aux
péchés de leurs pères
De peur de tomber en de pareilles
misères.
Ronsard (*Discours sur les misères de
ce temps à la reine Catherine de Médicis*)

« Dans la détermination de la
responsabilité, il n'existe point de domaine
plus débattu que celui de la causalité ».

Guy Raïssac, Secrétaire général de la
Haute-Cour de Justice en 1944. (*Un combat
sans merci : l'Affaire Pétain-de Gaulle*, p.
352.)

DECLARATION D'INTENTION

« Je sauverais Juda, si j'étais Jésus-Christ »
Victor Hugo (Les châtiments)

L'auteur de cet ouvrage a été un résistant de la première heure. Avec Georges Bidault et deux autres grands honnêtes hommes, le regretté Henri Ribière qui fut Secrétaire de l'Office national des Anciens Combattants et l'humble, mais courageux et trop oublié commandant Lierre, il fut un des fondateurs du Mouvement *Libération-Nord*. À ce titre, il fut arrêté par la Gestapo en 1943, déporté dans les camps de concentration allemands où il passa dix-neuf mois. Il en est revenu invalide de guerre à 100 % plus cinq degrés, dans l'impossibilité de reprendre son poste dans l'enseignement. Titulaire de la médaille de vermeil de la Reconnaissance française et de la médaille de la Résistance.

Il est aussi un socialiste. Secrétaire général de la Fédération socialiste du Territoire de Belfort pendant une quinzaine d'années, il en a été le député à la seconde Constituante. Dans le Parti socialiste, il appartenait à la tendance pacifiste de Paul Faure, ce qui signifie qu'il était Munichois. Et ce qui explique que les thèses qu'il soutient ne sont ni celles de la Résistance, ni celles du Parti socialiste actuel.

Pour beaucoup de gens, c'est un paradoxe.

Il n'est, en effet, pas facilement accessible que les atroces souffrances qui lui ont été infligées dans les camps de concentration allemands ne retentissent pas sur les spéculations intellectuelles d'un ancien déporté et n'infléchissent pas tous ses raisonnements. En tout premier lieu, l'auteur doit donc dire qu'il est rentré de déportation sans ressentiment contre les hommes. La loi du Talion (« œil pour œil, [10] dent pour dent... ») est une réaction de primaire, sinon de primitif, et il faut la laisser aux adeptes attardés de l'Ancien Testament.

Combien plus séduisant est le pardon des offenses. L'extraordinaire fortune du *Nouveau Testament*, tout aussi mythique et d'aussi peu de valeur historique que l'Ancien, lui vient de ce qu'il a fait sa loi fondamentale de cette valeur morale rationnelle qui a ouvert les portes de la fraternité à l'humanité et l'a sortie des ornières de la vengeance et de la haine. Le jour où le pardon des offenses sera la loi fondamentale de notre civilisation, à lui seul il fera toute sa noblesse et il faudra rendre grâce au christianisme, si contestable sur tant d'autres points, de le lui avoir apporté.

Qui ne voit déjà que, si l'on en faisait une application conforme, dès à présent, on en déduirait que ce ne sont pas les hommes qu'il faut maudire, mais les événements que, pauvres d'eux ! ils n'arrivent pas à maîtriser ? En l'occurrence la guerre : c'était la guerre ! Plaignons ceux qui ne comprennent pas cette vérité élémentaire. Laissons-les à leurs réactions d'hommes des cavernes et continuons à aller de l'avant dans le sens de la fraternité humaine.

Il ne faudrait pas gratter très profondément l'écorce du socialisme pour s'apercevoir qu'il est une doctrine relevant d'une philosophie bâtie sur cette toile de fond. Et, si l'on sait que ce sont les Esséniens, à qui l'on doit l'esprit du Nouveau Testament, qui ont fait les premiers essais, connus au monde, d'application pratique de cette doctrine, on ne peut manquer de faire le rapprochement. Beaucoup de bons esprits, d'ailleurs, l'ont fait qui ont prétendu que le Christ avait été « le premier socialiste du monde ».

Le socialisme est, en effet, la doctrine par excellence de la fraternité humaine et c'est par là que, la tirant de principes rationnels, il rejoint le Christianisme qui la tire de ses mythes. Il ne reconnaît pas la division des hommes en classes sociales ou en nations concurrentes : il la subit et veut l'abolir. Par la violence ? L'Anglais Robert Owen (1771-1858), les Français Saint-Simon (1760-1835), Fourier (1772-1837), Louis Blanc (1811-1882) et tous ces socialistes de cette époque qu'on a, si sottement, dit « utopistes » étaient des pacifiques. C'est Karl Marx, avec sa théorie de [11] la lutte des classes, de la prise du pouvoir sur les barricades et de la dictature du prolétariat, qui a introduit la violence et la haine dans le Socialisme.

Sans doute, Karl Marx n'a-t-il bâti sa théorie qu'au niveau des classes sociales et dans le dessein de lancer les classes pauvres à l'assaut des classes riches : la guerre civile. Au nom du Socialisme, ses héritiers spirituels l'ont étendue aux nations riches et aux nations pauvres : la guerre tout court.

Le Socialisme, pourtant, est étranger à tout cela, aussi bien dans sa philosophie que dans sa doctrine et, en 1914, au prix de sa vie, nul n'a, mieux que Jean Jaurès, fait la preuve qu'il était une doctrine non de lutte mais d'entente entre tous les hommes et tous les peuples. Sur le moment, les socialistes ne l'ont pas suivi : ils sont entrés dans la guerre. Mais, en 1917 (Kienthal et Zimmerwald) beaucoup d'entre eux avaient pris conscience de leur indignité et, en 1919, en se prononçant contre le Traité de Versailles, tous s'inscrivaient de nouveau dans sa foulée.

Dans cette foulée, l'auteur de cet ouvrage est resté.

Il n'a jamais compris et, très vraisemblablement, il ne comprendra jamais qu'à vingt ans d'intervalle le Parti socialiste qui décrétait, en 1919, que le Traité de Versailles « qui viole ouvertement le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui multiplie les nouveaux risques de guerre, qui réduit en esclavage des nations entières, qui s'accompagne enfin de mesures de violence contre tous les mouvements de libération, non seulement en Russie et en Hongrie, mais dans tous les pays de l'ancien Empire habsbourgeois, dans tout l'Ouest et en Allemagne, ne peut à aucun titre recevoir un suffrage socialiste... qu'il doit subir, non pas seulement une révision

partielle... mais une transformation complète¹ » ait pu décider en 1938, à son Congrès de Royan, qu'il « saurait défendre l'indépendance nationale et l'indépendance de toutes les nations couvertes par la signature de la France », c'est-à-dire le Traité de Versailles dans les termes mêmes où il avait été conçu et qui ne pouvait, à l'époque, « recevoir à aucun titre, un suffrage socialiste ».

[12]

En 1938, alors que toutes les conditions étaient réunies pour la révision de ce Traité qu'il réclamait en 1919 !

Il serait, d'ailleurs, beaucoup plus juste de dire que l'auteur n'a que trop bien compris : en 1938, comme encore aujourd'hui, ainsi que le souligne Mme Brigitte Gros dans *L'Express*², les Francs-maçons (dont l'élément dynamique est constitué par les Juifs) étaient en majorité au Comité directeur du Parti socialiste parce qu'ils étaient en majorité dans le Parti. Et ce n'est qu'à la faveur de cette circonstance que Léon Blum a pu faire prendre, par un Congrès, — à une faible majorité, il est vrai — cette décision antisocialiste. Pour Léon Blum, il ne s'agissait plus de rechercher la justice entre les nations mais d'abattre Hitler, en raison de sa politique raciale, c'est-à-dire d'une idéologie au surplus totalement étrangère au débat.

Encore aurait-on compris Léon Blum, s'il avait été établi qu'il n'y avait plus aucune discussion possible avec Hitler. Mais, ce n'était pas le cas et, à ce sujet, il n'est pas indifférent de souligner que le Congrès de Royan du Parti socialiste, où il fit prendre cette décision, eut lieu en juin 1938 et qu'en septembre suivant la conférence de Munich fit la preuve qu'il pouvait sortir des compromis très acceptables des conversations qu'on voulait bien avoir avec lui.

Quelques jours après ce trop tristement célèbre Congrès de Royan du Parti socialiste, une conférence internationale qui eut lieu à Évian du 6 au 15 juillet 1938, avait fait la preuve qu'il était possible d'arriver à un compromis très acceptable avec Hitler... même sur les Juifs !

Un des buts de cet ouvrage est de montrer que des possibilités de règlement correct des problèmes européens en débat, par des négociations avec Hitler, ont existé jusqu'au 3 septembre 1939 et de désigner, documents à l'appui, ceux qui ont rendu ces négociations impossibles.

Mais il vise plus haut que les circonstances dans lesquelles ont été déclenchées les hostilités et qui ne sont jamais, comme dans toutes les guerres, qu'un assemblage mal ajusté de prétextes. Il faut prêter à son titre l'intention de mettre en cause toute une politique et de la présenter sous un jour tout autre que celui sous lequel on nous la présente depuis vingt ans. Il est, par exemple, impensable qu'on ne fasse plus figurer le Traité de Versailles et ceux qui l'ont conçu au premier rang des responsables de la seconde guerre mondiale : tout est venu de là, l'auteur le démontre et l'on conçoit aisément qu'il ait voulu réparer cette omission, d'ailleurs préméditée. L'affaire est bien orchestrée : on passe sous silence les faits gênants et il arrive qu'on

¹ Extrait de la résolution adoptée par le Conseil national du Parti socialiste français le 14 juillet 1919.

² N° 796 du 19-25 septembre 1966.

l'avoue ingénument. C'est ainsi que, dans le n° 188 d'octobre 1964 du *Bulletin de la Société des Professeurs d'histoire et de géographie de l'Enseignement public*, un M. René Rémond, professeur d'histoire contemporaine à la Sorbonne, présente, à l'intention des étudiants d'agrégation, une bibliographie de la guerre de 1939-1945 (p. 100 sq.) et a le front d'ajouter « qu'elle n'est que l'expression d'un choix personnel et d'une subjectivité ». Effectivement, on n'y trouve que ce qui est favorable aux thèses officielles du moment.

Alors, disons-le franchement, ce n'est plus de l'histoire, c'est de la politique et de la pire.

La règle d'or de l'histoire est l'objectivité, non la subjectivité, et il faut rompre avec ces méthodes déshonorantes.

C'est ce que l'auteur a fait. Les documents sur lesquels s'appuie la thèse qu'il soutient ne sont pas l'expression d'un choix : il a cité tous ceux qui se rattachent aux responsabilités de la guerre et qui ont été jusqu'ici rendus publics.

Quoi qu'ils disent et sans en écarter aucun.

Ainsi cet ouvrage reflète-t-il l'état de la question.

P.R.

PREMIERE PARTIE - LE TRAITE DE VERSAILLES, L'ALLEMAGNE HITLERIENNE ET LE DESARMEMENT GENERAL

CHAPITRE PREMIER - LE TRAITE DE VERSAILLES ET L'ACCESSION DE HITLER AU POUVOIR EN ALLEMAGNE

1 - Les élections du 14 septembre 1930

C'est le 14 septembre 1930 que, pour la première fois, les milieux politiques allemands traditionnels qui s'étaient, dans leur ensemble, beaucoup plus passivement que par conviction, laissé orienter vers la forme républicaine des institutions par les conditions dans lesquelles s'était terminée, pour eux, la guerre de 1914-1918¹, prirent conscience du danger que le parti national-socialiste [18] (N.S.D.A.P. ou *National-Sozialistische-Deutsche-ArbeiterPartei*) et son *Führer* Adolf Hitler, représentaient pour le régime.

Des élections avaient eu lieu, ce jour-là, pour régler un différend brusquement surgi entre le chancelier Brüning (Centre catholique) et sa majorité, alors qu'il venait à peine de succéder (29 mars) au social-démocrate Müller.

À la surprise générale, y compris de Hitler lui-même, le parti national-socialiste recueillait 6 407 000 suffrages (18,3 % du corps électoral) et se retrouvait au nouveau Reichstag avec un groupe parlementaire de 107 députés. Aux élections précédentes (20 mai 1928) il n'avait obtenu que 810 000 suffrages (2,6 % du corps électoral) et 12 députés : le bond en avant était spectaculaire et ne pouvait manquer d'alerter les bons esprits.

¹ L'Allemagne était, constitutionnellement, une république parlementaire. Le mot « République » ne figurait pourtant pas dans sa constitution votée à Weimar le 11 août 1919. C'est, sur la proposition du Dr. Preuss chargé de la rédiger, le mot « *Reich* » qui lui avait été préféré par l'Assemblée spécialement élue pour l'élaborer. Et le mot « *Reich* » qui signifie « empire » était le nom de l'ancien régime : le 1er *Reich*. La République dite de Weimar était le second. D'essence républicaine l'Allemagne avait donc tenu à rester un « empire » et ses institutions avaient donc gardé les noms qu'elles avaient dans l'Empire : *Reichstag* (Chambre d'empire), *Reichsrat* (Conseil d'empire), *Reichspräsident* (Président d'empire), *Reichskanzler* (Chancelier d'empire), etc. Ceci était lourd de signification politique en ce qu'ainsi se traduisait la nostalgie à peu près générale de l'ancien régime, — même chez les sociaux — démocrates. Quand ils fondèrent une ligue pour la défense des institutions contre le nazisme et le communisme à l'occasion des élections présidentielles, ils l'appelèrent « *Reichsbanner* » ou « Bannière d'Empire ». Le mot « République » n'apparut dans la Constitution allemande et dans les institutions qu'en 1945.

Il y avait peu de bons esprits dans le monde de cette fin d'année 1930 — du moins parmi ses dirigeants politiques. À sa décharge, il avait d'autres soucis.

Un an avant, le 24 octobre 1929, s'était produit à New York un événement provoqué par un développement démesuré des forces productrices des U.S.A., une spéculation effrénée et une inflation de crédit si considérable que la consommation intérieure en était arrivée à ne plus pouvoir l'éponger : le krach de Wall Street qui faisait éclater au grand jour une crise nationale latente depuis quelques années et d'une ampleur sans précédent. D'une ampleur telle qu'elle s'était étendue au monde entier, notamment en Europe, et depuis, bien que tous ses efforts fussent tendus dans ce sens, le monde entier n'arrivait pas à la surmonter.

Le mécanisme en était simple : le chômage et la mévente avaient provoqué le krach de Wall Street parce que la masse de ceux dont les revenus se trouvaient diminués ou réduits à zéro ne pouvait plus rembourser les dettes contractées par le moyen du crédit et des ventes à tempérament. En Europe, l'équilibre déjà précaire entre les possibilités de la production et celles de la consommation en avait été plus gravement atteint qu'aux U.S.A.. Ruinée par la guerre, l'Europe était forcément plus sensible à la crise que les États-Unis qu'elle avait enrichis et qui, non seulement n'avaient pas de dettes, mais disposaient encore [19] d'importantes réserves de crédits un peu partout. La mévente qui, dans le monde entier, entraînait le chômage, lequel, dans un cercle vicieux infernal, aggravait encore la mévente, ne pouvait manquer d'y avoir des conséquences plus redoutables. On ne possède pas de statistiques très précises sur ce point, mais on parlait d'une trentaine de millions de chômeurs dans le monde industrialisé de l'époque, et les marxistes qui avaient le vent en poupe annonçaient triomphalement son proche écroulement dans une crise générale du capitalisme...

Dans cette atmosphère de catastrophe qui s'aggravait en chaîne, sauver le régime par des mesures d'ordre économique était devenu la préoccupation dominante. Malgré la montée en flèche du national-socialisme qu'elles accusaient, les élections allemandes du 14 septembre 1930 apparurent, au monde entier, comme un événement tout à fait secondaire en ce que, sur le moment, le monde entier ne fit pas de relation entre elles et le krach de Wall Street, qu'il les considéra comme un fait exclusivement politique et rigoureusement local, donc aisé à endiguer. L'expérience, d'ailleurs, était là qui encourageait à ne pas les prendre au tragique : le 4 mai 1924, le parti national-socialiste avait recueilli 1 918 000 suffrages (6,6 % du corps électoral) ce qui lui avait donné trente-deux députés et, déjà, l'alerte avait été chaude. Le 7 décembre suivant, il n'en était pas moins tombé à 908 000 suffrages (3 %) et quatorze députés, à 810 000 (2,6 %) et douze députés le 20 mai 1928.

Les Allemands, seuls, ne partageaient pas cet optimisme : depuis dix ans, aux prises avec les difficultés économiques auxquelles le Traité de Versailles les avait affrontés, ils en connaissaient l'exacte nature et ils savaient qu'il n'y avait rien de comparable ou de commun, dans les situations, entre l'Allemagne de 1924 et celle de 1930. Pour bien comprendre leur appréciation des deux conjonctures, il faut remonter à 1914.

En 1914, l'Allemagne était un pays prospère et en pleine expansion. Son industrie qui était la première du monde, tant par l'importance que par la qualité de sa production, avait été choisie comme fournisseur à peu près exclusif par l'empire austro-hongrois et toute l'Europe centrale et balkanique, la Roumanie, la Bulgarie et l'Empire ottoman. Elle s'était imposée dans une importante partie de l'Afrique et jusqu'en Extrême-Orient. Elle mordait sur les deux Amériques et venait provoquer jusque chez elles la France et son empire colonial, l'Angleterre et son *commonwealth*. La Russie s'ouvrait à elle. Un marché de plusieurs centaines de millions de consommateurs et qui ne cessait de s'étendre. Le niveau de vie allemand était le plus élevé du monde, ses lois sociales à la pointe du progrès et cela n'allait pas sans susciter beaucoup de jalousies.

Cet immense marché, le Traité de Versailles l'avait démantelé et fait passer tout entier dans le clan des vainqueurs, notamment dans le clan anglais qui s'y était taillé la part du lion avec la complicité des États-Unis. Épuisée par un effort de guerre de plus de quatre années, l'Allemagne revenait à une économie de paix, ses possibilités de production diminuées, par le rapt de quelques-unes de ses zones riches en matières premières (Sarre), d'une importante partie de son équipement industriel (démontage d'usines que les Alliés s'étaient appropriées), et commercial (chemins de fer, flotte maritime et fluviale). Elle était, en outre, privée de tous ses clients et dans l'impossibilité d'exporter quoi que ce soit où que ce soit. Sa main-d'œuvre, à peu près intacte, était réduite au chômage par la fermeture de ses usines (sauf de celles qui travaillaient pour la réparation des dégâts de la guerre). Une dette de guerre astronomique¹ l'écrasait et la condamnait à emprunter à l'extérieur pour y faire face.

On ne prête qu'aux riches : dans les premières années, malgré le président Hoover qui avait vu le danger, elle ne trouva guère de prêteurs ou pas suffisamment pour éviter l'effondrement économique en 1923, quand ce qui lui restait de son stock d'or fut épuisé. La clientèle des Russes (comme elle réprouvés par le Traité de Versailles dont ils avaient été tenus à l'écart en raison de leur régime politique) que lui avait ramenée le Traité de Rapallo (16 avril 1922) n'avait pas non plus suffi à rétablir l'équilibre dans sa balance commerciale.

[21]

Alors, la peur du bolchevisme aidant, les Anglo-Américains comprirent ce que la France ne comprit jamais : ils volèrent au secours de l'Allemagne et investirent, dans son économie, les capitaux nécessaires à son relèvement. Surtout les Américains.

Les Américains étaient d'ailleurs les mieux placés pour le faire : ils étaient sortis les grands vainqueurs de la guerre. Leur réserve d'or était passée de 2 930 millions de dollars en 1913 à 4 283 en 1919 ; l'excédent de leurs exportations sur leurs importations de 691 millions à 4 milliards, et leur créance globale sur les autres pays qui était de 8 750 millions de dollars en 1919, n'avait cessé de s'améliorer ;

¹ Le 1er mai 1921, la Commission des réparations créée par le Traité de Versailles avait fixé le chiffre total de la dette allemande à 132 milliards de Marks-or.

l'Angleterre leur en devait 21 millions, la France 14,5, l'Italie 8 au titre de la guerre¹. Ils étaient riches, très riches. C'est tout cet argent qui leur permit de développer leur équipement industriel, de devenir la première puissance économique du monde, d'instituer à grande échelle, chez eux, le mécanisme du crédit qui leur fut si dommageable en 1929, etc.

En sus, ils pouvaient prêter à l'extérieur. Ils prêtèrent donc à l'Allemagne. D'abord prudemment (1924) puis massivement à partir de 1928. Hantés par la même peur du bolchevisme, les Anglais les suivirent dans cette voie, mais, moins à l'aise qu'eux, de loin seulement.

En 1929, toujours privée de ses marchés extérieurs de 1914, l'Allemagne vivait à peu près exclusivement de ces prêts qui, s'additionnant depuis 1924, avaient fini par atteindre, à cette date, la somme énorme de 7 milliards de dollars².

À la même date, les États-Unis avaient totalement utilisé en investissements intérieurs et en prêts extérieurs l'immense fortune amassée pendant la guerre. L'Angleterre, la France et l'Italie auprès desquelles l'Allemagne [22] ne pouvait plus s'acquitter d'une dette de guerre d'ailleurs réduite à zéro ou presque, de plan Law en plan Dawes et finalement en plan Young, ne pouvaient, à leur tour, plus les rembourser de la leur. Enfin, le krach de Wall Street les mettait non seulement dans l'impossibilité de continuer à investir à l'extérieur, mais, pour faire face aux difficultés qu'il leur créait chez eux, dans l'obligation de rapatrier leurs investissements extérieurs.

L'Angleterre, que cet effondrement financier des Américains devait acculer à l'abandon de l'étalon-or en 1931, suivit le mouvement. L'Allemagne souffrit cruellement de ces retraits : le 1er juillet 1930, sa statistique officielle accusait, de nouveau, 1 061 000 chômeurs. Il n'y avait, au surplus, pas d'apparence que la conjoncture se retournât et que la prospérité revint aux États-Unis et en Angleterre. La manne dont elle avait vécu jusqu'alors lui échappait pour longtemps sinon pour toujours, l'ombre d'une nouvelle faillite se profilait sur son avenir.

¹ Pierre Renouvin, *La politique intérieure et la vie économique après la guerre*, Paris, Quillet 1927.

² W.L. Shirer, *Le IIIe Reich des origines à la chute*, t. 1, p. 133 (Paris, Stock). Depuis 1945, on prétend, M. W.L. Shirer notamment, qu'avec ces sommes, l'Allemagne aurait pu faire face à l'apurement de sa dette de guerre et que, si elle ne l'a pas fait, c'est qu'elle ne l'a pas voulu. Au lieu de cela, avec cet argent, elle a « développé ses services sociaux qui étaient le modèle du monde. Les administrations départementales et municipales finançaient, non seulement les améliorations nécessaires, mais aussi la construction d'aéroports, de stades et de somptueuses piscines. L'industrie qui, grâce à l'inflation, avait épongé ses dettes, refaisait son équipement et rationalisait ses méthodes de production. Celle-ci qui, en 1923, était tombée à 55 % du chiffre de 1913, atteignait 127 % en 1927. Pour la première fois depuis la guerre, le nombre des chômeurs tombait au-dessous du million : 650 000 en 1928. Pour la même année les ventes au détail marquaient une augmentation de 20 % par rapport à 1925 et l'année suivante, les salaires réels atteignirent un chiffre supérieur de 10 % à celui de 1925 également. Les petits bourgeois, tous les millions de boutiquiers et de petits salariés auprès desquels Hitler devait chercher un soutien, profitaient de cette prospérité générale. » (W.L. Shirer, op. cit. p. 133). Question : totalement privée de débouchés extérieurs, qu'est-ce que l'Allemagne pouvait faire d'autre que de s'en créer un à l'intérieur pour occuper sa main d'œuvre qui, autrement, se fût trouvée en chômage ?

Ici prit naissance, dans l'esprit de ses dirigeants politiques comme dans son opinion publique, pour la seconde fois, un courant dont la suite révéla qu'il était irréversible et selon lequel il fallait, au plus tôt, se libérer du Traité de Versailles dont les clauses économiques étaient responsables de cette situation.

De fait, la situation empira : les résultats des élections du 14 septembre n'y furent pas étrangers. À l'autre extrémité de l'éventail politique, faisant pendant aux 107 députés hitlériens, les communistes qui avaient gagné 1 250 000 suffrages (4 500 000 contre 3 250 000 le 20 mai 1928) revenaient au *Reichstag* avec 77 députés contre 64. Les sociaux-démocrates, par contre, perdaient 500 000 suffrages (8 500 000 contre 9 000 000) et ne s'y retrouvaient plus qu'à 143 contre 153. Le parti national-allemand (Hugenberg) un peu moins à droite que la N.S.D.A.P., tombait de 4 000 000 à 2 000 000 de suffrages et n'avait plus qu'une trentaine de députés au lieu de 71. Seul le Centre catholique restait sur ses positions avec 3 750 000 suffrages et 69 députés. Le reste : une poussière de petits groupes, démocrates ou conservateurs divers, paysans, etc. et non inscrits qui se défendaient mal contre l'attrance qu'en fonction des résultats du scrutin le national-socialisme exerçait sur eux.

Le nouveau Reichstag comprenait 491 membres.

Au regard des règles du jeu parlementaire, le parti désigné par le corps électoral pour former le nouveau gouvernement était le parti social-démocrate. Il l'était dans l'ancien Reichstag et, au lendemain des élections du 20 mai 1928, c'était lui qui l'avait formé autour de son leader, le chancelier Max Müller. Le 29 mars précédent, devant le retrait des capitaux anglo-américains et le chômage consécutif, les milieux politiques et économiques allemands, l'entourage du maréchal von Hindenburg, président du *Reich*, le Dr. Schacht, président de la Reichsbank et les grands chefs d'industrie, étaient arrivés à cette conclusion que la crise serait grave. Il ne serait possible de la surmonter que par des moyens classiques, non par ceux de la Social-démocratie férue de marxisme, subjuguée par la démagogie communiste et encline aux dépenses somptuaires pour la classe ouvrière, alors que la conjoncture commandait les économies.

Au Reichstag, le chancelier Müller avait été renversé par une coalition de fortune groupant le parti national de Hugenberg, le Centre catholique et les communistes. Le parti national et le parti communiste, conjonction étonnante des extrêmes, votaient systématiquement contre tous les gouvernements dans tous les scrutins. La faible représentation nazie et les députés non alignés avaient fourni [24] l'appoint¹. Le chef du Centre catholique, Brüning, qui avait provoqué la crise, se trouvait désigné par les règles du jeu parlementaire pour prendre la relève.

¹ La divergence entre la Social-démocratie et le Centre catholique, jusque-là dans la majorité du Chancelier Müller, s'était produite à propos de l'augmentation de l'assurance-chômage que les premiers proposaient tandis que les seconds, persuadés que tout commandait, alors, des économies se refusaient absolument à la voter. Il eût suffi que les Communistes, au programme desquels elle figurait pourtant, la votassent pour que le Chancelier Müller restât. Mais les Communistes, dont les Sociaux-démocrates étaient l'ennemi, pensaient, à l'époque, qu'en provoquant l'indignation de la rue par les crises gouvernementales répétées ils ne pouvaient manquer d'être, un jour, portés au pouvoir. Ils pensaient aussi, que si cette tactique arrivait à porter au pouvoir un gouvernement d'extrême-

Au lendemain de ces élections du 14 septembre 1930, il ne pouvait plus être question de faire appel à un social-démocrate pour former le gouvernement : d'entrée de jeu, cette fois, le nouveau Reichstag leur était plus hostile encore que l'ancien et, de surcroît, ils étaient en perte de vitesse dans l'opinion. Reconnaisant, en leur for intérieur, que la politique du chancelier Brüning était mieux adaptée aux circonstances que la leur — pour ne pas se déjuger ils ne pouvaient pas le reconnaître publiquement — ils s'étaient, le 29 mars précédent, très facilement fait une raison du mauvais coup du sort qui les frappait : ne tenant aucune rigueur au Centre catholique de ce qu'il les avait écartés du pouvoir, ils étaient très docilement entrés dans sa majorité, justifiant leur attitude, non par l'approbation de sa politique, mais par celle du parti communiste et le souci dans lequel ils étaient d'éviter la formation d'un gouvernement plus à droite (Hugenberg). Ils feraient de même cette fois.

[25]

Ayant choisi de ne pas faire trop de concessions aux sociaux-démocrates pour ne pas perdre les conservateurs et nationaux divers que Hitler n'avait pas encore irréversiblement séduits, de n'en pas faire trop non plus à ces derniers pour ne pas perdre les premiers, le chancelier Brüning reconduit dans ses fonctions avait trouvé une majorité dans le nouveau Reichstag. Une majorité très fragile : il suffisait du déplacement de 23 voix pour qu'elle devînt minorité. Compréhensive pourtant : dans la suite, le chancelier Brüning ayant dû, dans certaines circonstances difficiles, avoir recours à l'article 48 de la Constitution qui prévoyait l'état d'urgence et l'autorisait à gouverner par décret présidentiel, elle n'éleva jamais de protestation contre la méthode que dans des formes telle qu'elles ressemblaient étrangement à un assentiment tacite. Ceci s'est produit notamment quand les sociaux-démocrates qui ne pouvaient pas voter pour lui, ne voulaient pas voter contre et s'abstenaient.

Ainsi atteignit-on sans trop de peine l'année 1932...

2 - Les élections présidentielles.

L'année 1932 fut d'abord marquée par les élections présidentielles : le mandat du maréchal Paul von Hindenburg, président du *Reich*, arrivait à expiration. L'évolution de la situation voulut qu'elle le fût aussi par deux élections législatives qui eurent lieu à la suite de deux dissolutions du Reichstag.

droite, il leur serait plus facile de soulever les masses contre lui que contre la Social-démocratie. Ainsi, de 1919 à 1933, repoussèrent-ils par cette méthode, la majorité parlementaire vers la droite et l'extrême-droite. Dans l'accession de Hitler au pouvoir, on devra, le jour où on en recherchera sereinement les responsabilités, faire figurer en premier lieu, celle du Parti communiste en dépit des mines, trop facilement prises au sérieux par trop de gens, qu'il se donne d'avoir été, en toutes occasions et en tous lieux, l'étalon-or des valeurs démocratiques. En l'occurrence, le 29 mars 1930, il a écarté du pouvoir le chancelier Max Müller au profit de Brüning plus à droite. Plus tard, en 1932, il écartera Brüning au profit de Papen, par le même procédé, puis Papen au profit de Schleicher et finalement Schleicher au profit de Hitler.

Depuis 1930, la situation avait encore empiré. Les difficultés à eux créées par le krach de Wall Street s'étant aggravées, les Anglo-Américains avaient continué à rapatrier leurs capitaux. Les clauses économiques du Traité de Versailles étant intangibles — du fait de la France, surtout, à laquelle un vulgaire escroc du nom de Klotz avait réussi à imposer ses vues — l'Allemagne n'avait pas retrouvé le moindre de ses marchés d'avant guerre : elle n'exportait guère que les produits qu'elle était seule à fabriquer (moteurs Diesel), dont la qualité n'avait pas de concurrent (lampe Osram) ou de luxe (porcelaines, verreries...). C'était insuffisant pour occuper sa main-d'œuvre et [26] faire tourner ses usines, notamment son industrie lourde. Le marché russe apporté par le Traité de Rapallo, limité par les possibilités de la Russie, sévèrement contingenté par la dictature bolchevique, n'était qu'un faible appoint. Ses réserves d'or étaient de nouveau épuisées. Le chancelier Brüning supplia en vain qu'on lui redonnât le marché autrichien : les Autrichiens, aussi fortement atteints par la crise que les Allemands, étaient d'accord.

Le 24 mars 1931, les deux pays décidèrent de former une unité économique. La France poussa les hauts cris : elle y vit un premier pas vers la fusion des deux pays en un seul, vers l'*Anschluss*, qu'ils réclamaient tous deux depuis le 4 novembre 1918, et une Allemagne redevenue forte. Or, elle voulait, à ses côtés une Allemagne faible : éternellement faible pour se protéger à jamais d'une aventure du type de celle de 1914-1918. Elle traduisit l'Allemagne et l'Autriche devant la Société des Nations, invoquant l'article 88 du Traité de St-Germain qui déclarait inaliénable l'indépendance de l'Autriche et lui interdisait de s'incorporer directement ou indirectement à un autre État sans son consentement¹. La S.D.N. embarrassée, renvoya l'affaire devant la cour de La Haye, mais avant même que celle-ci ne se soit prononcée², l'Allemagne et l'Autriche, renoncèrent à leur projet.

Alors, le président Hindenburg se tourna vers les États-Unis et les informa que l'Allemagne était dans l'impossibilité totale de payer ses dettes de guerre, même aménagées et considérablement diminuées par le plan Young. Prenant cette information au sérieux, le 20 juin 1931, le président Hoover saisit officiellement l'Angleterre, la France et les créanciers du *Reich* d'une proposition de moratoire d'un an, éventuellement renouvelable au bénéfice de l'Allemagne. Tout le monde fut d'accord, sauf la France qui en était [27] toujours à la doctrine du triste Klotz : « Le Boche paiera ». Cette fois les États-Unis et l'Angleterre passèrent outre : le moratoire fut décidé mais cette mesure n'apporta pas à l'Allemagne l'argent frais dont elle avait besoin et la situation ne s'y améliora pas.

Le charbon s'entassait sur le carreau de ses mines : le 1er janvier 1932, sa statistique officielle accusait 5 392 248 chômeurs³. Dans la rue, encouragés par leur

¹ Malgré cet article du Traité de St-Germain, l'article 61 de la constitution allemande de Weimar prévoyait « l'admission de représentants de l'Autriche au Reichstag et au Bundesrat, quand ce pays serait rattaché à l'Allemagne ». Les représentants de l'Allemagne à Versailles avaient refusé de l'en éliminer, ceux de l'Autriche, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, s'étaient inclinés.

² La cour de la Haye se prononça pour la thèse de la France mais — tant le projet lui paraissait raisonnable ! — à une voix de majorité seulement.

³ Contre 1061670 le 1er juillet 1930. (Cf. supra, p. 22).

succès électoral du 14 septembre 1930 et excités par la misère grandissante, nationaux-socialistes et communistes se disputaient le haut du pavé à main armée — aveugles et inconscients du sens dans lequel évoluaient les événements, confiants dans la radicalisation des masses qui était leur doctrine de l'époque, et sûrs de leurs sentiments qui les portaient de préférence vers eux, les communistes avaient entrepris d'interdire par la force toute manifestation publique aux nationaux-socialistes, et non l'inverse comme on le croit communément¹. Entre les deux extrêmes, d'une part, entre eux et la majorité gouvernementale, de l'autre, le ton grimpa dangereusement dans les hauteurs.

C'est dans cette atmosphère que, le 13 mars 1932, eurent lieu les élections présidentielles.

Le vieux maréchal Paul von Hindenburg (quatre-vingt-six ans) qui avait succédé au social-démocrate Ebert en 1925 était un Junker conservateur et monarchiste de l'Est (né à Posen). En 1925, il avait été élu par une coalition qui allait du Centre à l'extrême-droite, sous le signe du danger marxiste représenté par les sociaux-démocrates et les communistes entre lesquels si, au Centre, on considérait que les premiers pouvaient être un rempart contre les seconds, à droite et à l'extrême droite on ne faisait pas de différence, les premiers y étant considérés comme faisant le lit des seconds. Les sociaux-démocrates l'avaient alors violemment combattu, l'accusant notamment d'être un nostalgique de l'ancien régime et le pilier de la pire réaction. Ils n'en avaient pas, pour autant, gagné l'estime des communistes [28] aux yeux desquels c'était eux qui étaient le pilier de la pire réaction et qui les traitaient rien moins que de traîtres à la classe ouvrière, de renégats, de social-fascistes etc.

En fait, ayant été porté à la présidence pour y être le gardien des institutions issues de la volonté populaire — au moins théoriquement — que le *Reich* s'était données, le maréchal Hindenburg, ce conservateur, ce monarchiste qui avait il est vrai, la nostalgie de l'ancien régime et ne les avait acceptées que par la force des choses, s'y comporta très correctement. Loin, par exemple, de garder rancune aux sociaux-démocrates de la campagne à boulets rouges qu'ils avaient faite contre lui, leur parti restant, au lendemain de son élection, désigné pour le pouvoir, il fit très bon ménage avec leurs chanceliers successifs et il ne se sépara du dernier d'entre eux, Max Müller, que lorsque celui-ci ayant été mis en minorité au Reichstag (27 mars 1930) il ne lui fut plus possible, ni à aucun autre social-démocrate, d'y retrouver une majorité. Les sociaux-démocrates n'avaient pas été sans le remarquer.

Entre temps, l'opinion allemande s'étant portée sur les extrêmes, le danger que représentait, pour les institutions, le national-socialisme associé au communisme leur était clairement apparu. Et ils avaient acquis la conviction qu'il ne pourrait être enrayé que par une coalition de tous les partis qui leur étaient attachés.

Sous la pression des événements, l'idée leur vint que, si le maréchal Hindenburg qui s'était si bien comporté pendant son mandat, acceptait de se faire le

¹ Tirant les conséquences de son échec du 9 novembre 1923 (Putsch de Munich) Hitler s'était rabattu sur la conquête du pouvoir par les moyens légaux.

rempart des institutions contre le national-socialisme et le bolchevisme comme il s'était fait, en 1925, leur rempart contre le marxisme-bolchevisme, il pourrait être le candidat de cette coalition. C'était, il l'avait prouvé, un homme d'honneur : s'il prenait un engagement, il le tenait, on pouvait avoir confiance en sa parole. Il accepta. Le malheureux ne savait pas à quoi il s'engageait, ni qu'un jour les événements plus forts que lui le contraindraient à manquer à sa parole.

Les sociaux-démocrates popularisèrent l'idée de sa candidature sous le signe d'une organisation que, pour les besoins de leur propagande dans les secteurs de l'opinion qui échappaient à leur influence, ils avaient créée avec des objectifs plus larges et plus souples que ceux de leur parti, [29] mais qu'ils avaient conçue dans une forme telle que la direction leur en fût assurée : la Reichsbanner ou Bannière d'Empire¹. Pour tout ce qui était modéré ou démocrate, pour le Centre catholique, il n'y eut pas de problème : le principe de la candidature unique en la personne de Hindenburg fut accepté.

Hitler fit, tout de suite et bruyamment, remarquer que, si les efforts de la Reichsbanner était officiellement dirigés contre lui et les communistes, il ne dépendait que des communistes d'y entrer et qu'alors, ils étaient surtout dirigés contre lui. Ils n'y entrèrent pas. Mais un très grand nombre d'électeurs hostiles aux communistes en découvrit les vertus du national-socialisme et, s'il ne fut pas plus grand, on ne le dût qu'au prestige du vieux maréchal.

Voici les résultats du scrutin du 13 mars :

Hindenburg	=	18 651 697	suffrages	=	49,6 %
Hitler	=	11 339 446	—	=	39,1 %
Thaelmann	=	4 983 341	—	=	13,2 %
Duersterberg	=	2 447 729	—	=	6,8 % ²

Il y avait ballottage : malgré tout son prestige, le maréchal avait manqué la majorité absolue de 0,41 % et c'était inattendu. Au second tour, le 10 avril, il fut élu par 19 359 983 suffrages (53 %) n'en gagnant que moins d'un million, tandis qu'avec 13 418 547, Hitler en gagnait plus de deux millions (approximativement ceux de Duersterberg qui s'était retiré en sa faveur). Entre les deux tours, Thaelmann qui avait maintenu sa candidature en perdait plus d'un million (approximativement ce que Hindenburg avait gagné).

Pour Hitler, c'était plus qu'un succès : un triomphe. Par rapport au scrutin du 14 septembre 1930, il avait doublé les suffrages du parti national-socialiste. Au Reichstag, les dispositions d'esprit en furent bouleversées dans tous les groupes, notamment dans le groupe du Centre catholique : le baron von Papen et le général Kurt von Schleicher, le [30] premier député, le second, bras droit du général Groener, ministre de la Défense, tous deux ayant leurs entrées à la Présidence et y ayant une grande influence, furent très sensibles à ses attrait. L'idée qu'il faudrait, tôt ou tard, composer avec Hitler y fit, par voie de conséquence, de très rapides progrès.

¹ Voir note 1, p. 17.

² Duersterberg était le candidat du Parti national de Hugenberg qui disputait les suffrages de l'extrême-droite à Hitler et n'avait pas voulu se rallier à sa candidature.

Dès lors, les événements se précipitèrent. L'Allemagne ne pouvait sortir de la situation tragique dans laquelle elle se trouvait qu'avec l'aide de ses anciens ennemis. Or, malgré l'insistance du président Hoover et les bonnes dispositions de l'Angleterre ils la lui refusaient toujours, la France y ayant opposé son veto. Elle essaya pourtant de durer en s'en remettant à des expédients intérieurs et au jeu stérile de la politique, espérant contre tout espoir qu'un jour la France comprendrait qu'il s'agissait, non seulement de son sort mais de celui du vieux monde, et fléchirait.

La France ne fléchit pas. Des intrigues se nouèrent, fruits de contacts secrets entre Papen et Schleicher d'une part, Papen, Schleicher et Hitler de l'autre. Des problèmes se posèrent, notamment la dissolution des S.A. (*Schutzabteilung* = section de protection, soit quatre cent mille hommes chargés du maintien de l'ordre *manu militari*, dans les réunions du parti national-socialiste) et le rachat par l'État, pour être distribuées aux paysans sans terres, de celles de certains Junkers de l'Est en faillite, etc. Tout cela créa, entre le président du *Reich* et son chancelier, des dissensions adroitement entretenues par Papen et Schleicher, tant et si bien qu'ils se traduisirent par la démission de Brüning (30 mai), après celle de Groener (13 mai), la nomination de Papen pour succéder à Brüning (1er juin), la dissolution du Reichstag (4 juin) et de nouvelles élections (31 juillet).

Ici commença contre les institutions le dernier et incoercible assaut du national-socialisme qui, en six mois jour pour jour, porta Hitler à la chancellerie du *Reich*.

Tel fut le premier résultat de l'entêtement de la France.

Le second fut la guerre. Car rien, jamais — même pas la guerre quand elle fut venue — ne réussit à faire prendre conscience à ses dirigeants, de la criminelle sottise de cet entêtement qu'en novembre suivant, l'élection de Roosevelt à la présidence des U.S.A. encouragea encore.

[31]

3 - Les élections des 31 juillet et 6 novembre 1932

Les élections du 31 juillet 1932 portèrent à 230 le nombre des députés nationaux-socialistes au Reichstag (au lieu de 107) et augmentèrent encore de plus de 300 000 le nombre de leurs suffrages par rapport au second tour des élections présidentielles (13 745 000 au lieu de 13 418 000). Les communistes y revenaient à 89 au lieu de 77 (gain de douze sièges), le Centre catholique à 73 au lieu de 69 (gain de quatre sièges) et les sociaux-démocrates à 133 au lieu de 143 (perte de dix sièges). Il y avait 608 députés dans le nouveau Reichstag¹. Le reste, soit 83 députés, était

¹ Le nombre des députés au Reichstag n'était pas fixe : on votait à la proportionnelle et il dépendait du nombre des électeurs. Le 31 juillet 1932, il y avait quatre millions d'électeurs de plus que le 14 septembre 1930 : moins d'abstentionnistes, ceux qui avaient, entretemps, atteint l'âge, plus le flot ininterrompu de nouveaux électeurs qui venaient des 104 000 km² que le Traité de Versailles avait distraits de l'Allemagne (de Pologne notamment) et qui recouvraient automatiquement la

réparti entre le parti national, les conservateurs démocrates ou modérés, etc. Hitler et ses adversaires s'y partageaient à peu près également les sympathies.

Goering en fut nommé président, le Centre catholique ayant voté pour lui dans l'espoir que ce respect des règles du jeu parlementaire amadouerait les nationaux-socialistes qui, ainsi, marquaient un point en faisant leur entrée dans les institutions : le loup dans la bergerie.

Les communistes votant systématiquement contre tout gouvernement, la caractéristique de ce nouveau Reichstag était que tout gouvernement hostile à Hitler était inconcevable, la conjonction des extrêmes (230 nationaux-socialistes + 89 communistes = 319 opposants) y dépassant largement la majorité absolue.

D'autre part, tout gouvernement constitué par Hitler y était tout aussi inconcevable (230 nationaux-socialistes + une trentaine de divers = environ 260 députés seulement)... Il lui eût fallu l'adhésion du Centre catholique [32] (73 députés) qui eût porté sa majorité aux environs de 330 députés. Or, au Centre catholique, malgré les efforts de Schleicher et de Papen, les esprits n'étaient pas mûrs pour une telle adhésion.

Un Reichstag « introuvable » en somme.

Il y avait bien la proclamation de l'état d'urgence et l'application de l'article 48 de la Constitution qui permettait la formation d'un cabinet gouvernant par décrets présidentiels. Mais autant il avait été possible, sous Brüning, d'utiliser cet article 48 occasionnellement et dans des circonstances bien définies, sans mettre en cause les institutions parlementaires, autant il ne l'était pas de l'utiliser de façon permanente — ce qui revenait à mettre les institutions en vacances : la fièvre entretenue dans les rues par les nationaux-socialistes était montée à un tel degré que c'était sûrement provoquer la guerre civile — une guerre civile que l'armée, très troublée par la démission du général Groener, très partagée sur la personne de Schleicher, n'était plus en état de mater.

D'autre part, si l'article 48 de la Constitution permettait de prendre des mesures par décret présidentiel, il disposait que ces mesures devaient « être immédiatement portées par le président à la connaissance du Reichstag » et qu'elles cessaient « d'être en vigueur à la demande de ce dernier » : jamais ce nouveau Reichstag n'approuverait le décret présidentiel.

Le chancelier Papen était donc condamné à l'immobilisme.

Ce que voyant, Schleicher, au surplus dépité de n'avoir pas été choisi comme chancelier, entra en contact avec Hitler. Le 5 août, aussitôt après les élections, ce dernier lui avait fait connaître ses exigences : la chancellerie et les pleins pouvoirs ou rien du tout. En sus : le poste de premier ministre de Prusse pour son parti, le ministère de l'Intérieur du *Reich* et de la Prusse, ceux de la Justice, de l'Économie et de l'Aviation, un ministère de la Culture populaire et de la Propagande pour Goebbels. Naturellement, Schleicher qui convoitait pour lui le poste de chancelier en cas de départ de Papen, refusa. Hitler s'obstina : il ne vit pas qu'au cas où il

nationalité allemande, s'ils la réclamaient, dès qu'ils arrivaient dans le pays. De 491 le 14 septembre 1930, le nombre des députés était passé à 608 le 31 juillet 1932. Il passa à 640 le 5 mars 1933.

accepterait d'entrer dans un gouvernement de coalition qui gouvernerait avec [33] l'assentiment du Reichstag, un accord pouvait être aisément scellé entre lui et le Centre catholique, que la chancellerie, il la pouvait aisément conquérir de l'intérieur. Le 13 août, il revint à la charge : Schleicher lui dit qu'au mieux, ce qu'il pouvait obtenir, c'était la vice-chancellerie et, comme Hitler haussait les épaules, il le fit le lendemain convoquer par le maréchal Hindenburg qui le reçut debout, lui renouvela la proposition, et même, lui offrit la chancellerie dans un gouvernement de coalition qui eût gouverné en accord avec le Reichstag, fit appel à son sens du sentiment national, etc. Hitler resta sur ses positions. Le soir même, la Présidence publia un communiqué qui prit l'appareil de propagande de Goebbels au dépourvu et, pour la première fois depuis longtemps, porta un coup à la cause de Hitler : il y était regretté que « Herr Hitler ne s'estimât pas en situation de soutenir un gouvernement national désigné avec la confiance du président ». Et, continuait le communiqué, « le président a exhorté Herr Hitler à diriger de façon chevaleresque l'attitude du parti national-socialiste dans l'opposition, à ne pas oublier sa responsabilité envers l'Allemagne et le peuple allemand¹ ».

C'était très adroit pour l'opinion, mais sans effet sur le Reichstag où, seule, la loi des nombres comptait. Papen resta chancelier, mais il était clair qu'une nouvelle dissolution du Reichstag était inévitable à brève échéance.

L'échéance arriva le 12 septembre sur une motion de censure déposée par le groupe communiste et que les nationaux-socialistes votèrent : ainsi mis en minorité par cette conjonction des extrêmes, Papen se résolut à démissionner avec l'accord du président Hindenburg². Ce scrutin porta un second coup — et un rude — à la cause [34] de Hitler en ce qu'il permit de parler de sa collusion avec les communistes.

Aux élections qui avaient été fixées au 6 novembre, il perdit, en effet, 2 000 000 de suffrages et 34 sièges au Reichstag, n'y revenant plus qu'avec 196 députés contre 230. Les communistes qui amélioraient leurs positions de 750 000 suffrages, en gagnaient 11 et y revenaient à 100. Les sociaux-démocrates qui perdaient les 750 000 suffrages gagnés par les communistes et 12 sièges ne s'y retrouvaient plus qu'à 121 contre 133. Le parti national de Hugenberg gagnait près de 1 000 000 de

¹ Déclaration de Otto von Meissner, chef de la chancellerie présidentielle à Nuremberg (*Mémoires*).

² Sûrs que les Nationaux-socialistes s'associeraient aux Communistes pour renverser le Gouvernement, le Président du *Reich* et le Chancelier s'étaient mis d'accord pour dissoudre le Reichstag avant le vote, de telle sorte que le Centre catholique ne se présentât pas devant le corps électoral sur un échec devant cette assemblée. Le décret de dissolution avait donc été signé et remis à Papen avant l'ouverture de la séance, mais celui-ci l'avait oublié à la chancellerie. Il l'envoya quérir pendant la suspension de séance qui précéda le vote. Et, à la reprise, quand il voulut le lire, Goering, président du Reichstag, faisant semblant de ne pas le voir, ne lui donna pas la parole. On s'est beaucoup gaussé de cet incident excipant de la légèreté de von Papen et de l'abus de pouvoir de Goering. À tort en ce qui concerne l'abus de pouvoir de Goering : le vote ayant été annoncé avant la suspension de la séance, le règlement du Reichstag s'opposait à ce qu'on n'y procédât point et c'était parfaitement le droit de Goering de refuser la parole à von Papen, même en le voyant. Ce n'était pas très *fair play*, c'est tout. Mais, généralement, quand on fait une révolution, on ne s'inquiète pas trop des bons usages.

suffrages, 15 sièges et revenait avec 52 députés contre 37. Le Centre catholique n'améliorait pas très sensiblement sa représentation : 79 sièges contre 73 (gain 6).

Au regard de la nécessité d'une majorité de gouvernement, la géographie politique du nouveau Reichstag n'était pourtant pas meilleure que l'ancienne : cette majorité y était tout aussi introuvable. Il n'y en avait toujours que deux possibles : une de gauche rassemblant sociaux-démocrates et communistes autour du Centre catholique qui s'y serait rallié, ou une d'extrême-droite, rassemblant autour du parti national-socialiste, le parti national de Hugenberg et le Centre catholique mais qu'au Centre catholique seuls Papen, Schleicher et une petite minorité qui leur était attachée eussent acceptée. En refusant la première, les communistes rendirent, à la longue, la seconde inévitable.

Ce qui frappait, dans ces élections, c'était le recul de Hitler. Léon Blum en conclut qu'il était « désormais exclu, non seulement du pouvoir mais de l'espérance même du pouvoir » (*Le Populaire*, 8 nov. 1932). Ce recul s'expliquait par son refus, le 14 août, d'accepter la vice-chancellerie ou la chancellerie sans les pleins pouvoirs, son association avec [35] les communistes pour renverser le gouvernement au Reichstag, le 12 septembre, et par une troisième faute qu'il commit le 28 octobre, huit jours avant les élections : ce jour-là, le parti national-socialiste s'associa, une seconde fois, aux communistes qui avaient déclenché, contre l'avis des syndicats et des sociaux-démocrates, une grève dans les Transports à Berlin.

Aux yeux de ses bailleurs de fonds de la grosse industrie, la première de ces trois décisions le fit apparaître, par son intransigeance, comme ayant jeté l'Allemagne dans une impasse, et les deux autres comme ne voyant d'autre possibilité de l'en sortir qu'en la précipitant dans le chaos, de concert avec les communistes et dans le même style qu'eux. L'argent pour la propagande devint de plus en plus difficile, puis, dans la dernière semaine, à peu près impossible à trouver : ce fut une campagne électorale au rabais dans une atmosphère où, au recul de l'argent devant les conséquences de la politique de Hitler, correspondaient, dans l'opinion publique, les questions qu'on se posait à son sujet.

Le refus opposé par Hitler à la proposition de Hindenburg du 14 août avait, d'autre part, créé un profond mécontentement dans le parti national-socialiste : un courant y était né qui en avait pressenti les répercussions sur la politique du parti qu'il orientait vers la provocation au désordre et la collusion avec le parti communiste, sur sa caisse de propagande et, finalement, sur les résultats du scrutin. Au fur et à mesure que ses appréhensions se vérifiaient, ce courant grandit. À sa tête, Gregor Strasser, un des deux hommes qui, avec Joseph Goebbels, avaient le plus d'influence dans le parti après Hitler. Une importante fraction des cadres militants — on a dit un tiers¹ et c'est vraisemblable quoique non vérifié et donc conjectural — soutenait Gregor Strasser et, au Reichstag, une bonne soixantaine de députés.

La thèse des opposants était que le problème essentiel se ramenait à la prise du pouvoir quitte à ne pas tenir sa promesse, que Hitler pouvait s'engager soit à participer à un gouvernement, soit à en former un qui gouvernerait en [36] accord

¹ W.L. Shirer, *Le Ille Reich des origines à la chute*, Paris (Stock)

avec le Reichstag et qu'on verrait bien après. De toutes façons, l'influence dont on disposait dans le pays permettrait, une fois qu'on serait tout ou partie du pouvoir, de s'y comporter comme on l'entendrait. Ce n'était pas si mal raisonné. Toujours est-il que le parti s'était présenté aux élections très divisé contre lui-même, une menace de scission pesant sur lui, que le manque d'allant qui résultait de cette situation s'était ajouté au manque d'argent, et que, finalement, tout cela s'était traduit par ce recul électoral tant redouté par Gregor Strasser et ses partisans, mais qui les avait encore affermis dans leurs convictions.

Avec un parti divisé à ce point et pas d'argent dans la caisse, s'étaient dit, chacun pour son propre compte, Papen, chancelier en titre, et Schleicher son rival, au lendemain des élections du 6 novembre, Hitler ne peut pas provoquer une nouvelle dissolution du Reichstag et se mettre dans le cas d'avoir, de nouveau, le corps électoral à affronter. S'il s'obstine dans son intransigeance, de toutes façons, la soixantaine de députés qui, pensent-ils, l'abandonneront, suffira pour constituer une majorité de gouvernement qui permettra d'éviter la dissolution. Cet éclatement du national-socialisme ouvrait, au surplus, de larges fenêtres sur un avenir désormais sans embûches en ce que l'attrait déjà en baisse que Hitler exerçait sur l'opinion publique ne lui survivrait pas.

Là-dessus intervint Mgr Kaas, président du groupe parlementaire du Centre catholique. Mgr Kaas prisait assez peu la politique personnelle et d'intrigues dans la coulisse de Papen et Schleicher : en présence des résultats des élections du 6 novembre, il pensa que le moment était venu de lui substituer, au grand jour, une politique de groupe.

Dès la première réunion du groupe parlementaire dont il était le président, le 10 novembre, il procéda, devant lui, à une analyse de la géographie politique du nouveau Reichstag et conclut que, si l'on voulait éviter des troubles graves, il était urgent que l'Allemagne retrouvât la stabilité gouvernementale qu'elle avait perdue depuis le départ de Brüning, que tout autre moyen d'y arriver étant exclu par l'attitude des communistes, le seul qui restât était une collaboration loyale avec le national-socialisme. Le Centre [37] catholique, pensait-il, se devait de préparer le climat favorable à cette collaboration loyale et, à peu près unanime ; son groupe parlementaire fit sienne cette manière de voir¹.

À la suite de quoi, le 19 novembre, le président Hindenburg convoqua Hitler et lui renouvela sa proposition du 14 août en commençant par le poste de chancelier

¹ On en conclut un peu hâtivement que Mgr Kaas exprimait l'opinion de la hiérarchie catholique allemande et du Vatican. En fait, il parlait en homme affronté à un problème de gouvernement et, dans la hiérarchie catholique, il était alors, à peu près seul de son avis : le 28 février suivant, à la veille des élections du 5 mars 1933, l'épiscopat catholique réuni à Fulda, excommuniait encore à l'unanimité les candidats nationaux-socialistes et recommandait au corps électoral de ne pas voter pour eux. Il n'est pas indifférent de souligner — surtout après *Le Vicaire* de M. Rolf Hochhuth — qu'on fit porter la responsabilité de la décision de Mgr Kaas, non sur Pie XI, alors pape, mais sur son secrétaire d'État, le cardinal Pacelli (futur Pie XII). En réalité, la décision de Mgr Kaas lui était dictée par l'attitude du parti communiste. La hiérarchie catholique ne vira de bord, à Fulda toujours, qu'après un discours prononcé par Hitler le 21 mars, dans des circonstances sur lesquelles nous reviendrons, et pas pour longtemps. le 28 octobre 1933, elle était, de nouveau, dans l'Opposition.

sous condition qu'il respectât les formes constitutionnelles : contre toute attente, Hitler refusa encore. Alors il lui offrit le poste de vice-chancelier dans un gouvernement qui, sous la direction de Papen, gouvernerait par décrets présidentiels si la nécessité s'en faisait sentir : Hitler refusa de même. On se retrouvait, si on voulait éviter une dissolution du Reichstag, devant la nécessité envisagée par Papen et Schleicher, de détacher Gregor Strasser de Hitler. Mais le lieutenant de Hitler atermoyait, ce qui permit à Schleicher de persuader le président Hindenburg que, si Papen n'arrivait pas à sortir de l'impasse, c'était que, n'ayant pas la confiance de Hitler, il n'avait pas davantage celle de Gregor Strasser, tandis que lui, Schleicher...

Le 2 décembre, il succédait à Papen, à la chancellerie du *Reich*. En vain celui-ci représenta-t-il au vieux maréchal qu'avec la proclamation de l'état d'urgence, il pourrait s'en tirer.

Le 23 janvier 1933, soit 52 jours après son accession au poste de chancelier du *Reich*, Schleicher en était au même point que Papen le 2 décembre. C'est que [38] prenant soudain peur qu'il n'en vînt à instaurer une dictature militaire, Hitler avait enfin assoupli ses positions et laissé entendre que, sous certaines conditions, il pourrait accepter le poste de chancelier sans exiger les pleins pouvoirs. Alors, Gregor Strasser était rentré dans le rang. Le parti national-socialiste s'était retrouvé plus uni que jamais autour de son *Führer* qui l'avait repris en mains. La confiance des bailleurs de fonds était progressivement revenue, l'argent avait recommencé à tomber dans les caisses.

Hitler avait été bien inspiré.

Car, ce 23 janvier 1933, le chancelier Schleicher alla justement proposer au président Hindenburg la proclamation de l'état d'urgence dans une interprétation toute nouvelle de l'article 48 de la Constitution : dissolution du Reichstag, pleins pouvoirs pour éviter de nouvelles élections et permettre cette élimination qu'on dirait provisoire du Reichstag. Avec l'appui de l'armée dont il se disait assuré, Schleicher ajouta qu'il n'y avait aucune chance que l'opération ne fût pas rondement menée et dans l'ordre.

C'était demander au président Hindenburg beaucoup plus que ce qu'il avait refusé à Papen et que ce qu'il refusait à Hitler, à cette différence près qu'il s'agissait d'une dictature militaire au lieu d'être, comme dans le style de ce dernier, appuyée sur des formations para-militaires : il refusa et, invoquant la constitution dont il était le gardien, pria Schleicher de tenter encore un essai dans le sens du gouvernement d'assemblée qu'il lui avait promis. Mais, doutant de sa réussite, en même temps, il chargea Papen d'une mission d'information sur les possibilités qu'il y avait de former un tel gouvernement avec Hitler comme chancelier, Papen comme Vice-chancelier et la garantie du respect des formes constitutionnelles, formule vers laquelle évoluait Hitler.

Non qu'il fût acquis à Hitler, bien au contraire : la veille encore, évoquant sa personne, il parlait avec mépris de « ce caporal de Bohême ». Mais parce qu'il y avait six mois que l'Allemagne n'était plus gouvernée, que la situation économique se dégradait, que le nombre des chômeurs continuait à monter, que la fièvre montait

parallèlement dans les rues [39] en faveur de Hitler, que la situation était devenue explosive, qu'il fallait en sortir et que, sur le moyen d'en sortir, il avait finalement faite sienne l'opinion de Mgr Kaas, président du groupe parlementaire du Centre catholique. Il n'avait, d'autre part, pas été insensible à l'évolution de Hitler, au moins en apparence, vers des positions politiques plus souples.

Cinq jours durant, Schleicher se débattit dans une atmosphère où tout jouait contre lui : le 28, il apprit que le cabinet Hitler-Papen était virtuellement formé et que des manifestations, dont tout disait qu'elles seraient monstres, étaient organisées dans toute l'Allemagne par le parti national-socialiste, pour le 30. Il n'y avait donc plus aucune chance que Hitler ne fût pas appelé par le président Hindenburg et désigné par lui pour le poste de chancelier. Il lui porta sa démission.

Tout se passa comme il l'avait prévu : le 30, en fin de matinée, Hitler était chancelier du *Reich* et, le soir, au balcon de la Chancellerie sous lequel la manifestation prévue à Berlin défila, il fut acclamé dans une explosion de joie de tout un peuple¹.

Et ici commence le vrai drame.

Sur onze membres, le cabinet Hitler-Papen ne comprenait que trois nationaux-socialistes. On voit jusqu'à quel point Hitler s'était assoupli en matière de concessions. C'était un cabinet créé et conçu pour gouverner dans les formes constitutionnelles. Hitler y était en minorité : à trois contre huit. Papen qui en avait été le *deus ex machina* pensait s'être mis en mesure d'y dominer et de tenir Hitler d'autant plus facilement en bride qu'il était assuré de l'appui du président Hindenburg. Ce fut Hitler qui y domina : dans les formes constitutionnelles, il obtint la dissolution du Reichstag, de nouvelles élections fixées au 5 mars suivant et qui, avec 43,7 % du corps électoral, l'y ramenèrent avec 288 députés, son associé Papen obtenant 8,3 % des suffrages et 52 députés. Total : 340. Il y avait 640 députés dans ce nouveau Reichstag : la majorité absolue largement dépassée. Et, dans l'opinion, 52 % des suffrages, la majorité absolue largement dépassée aussi.

Un cabinet Hitler-Papen — où, cette fois, ce dernier était en minorité — se présenta devant le Reichstag le 21 mars : la déclaration de politique générale de Hitler y fut approuvée par 441 voix contre 94 (celles des sociaux-démocrates présents à la séance et de quelques isolés : le Centre catholique avait voté pour Hitler). Deux jours après, le 23 mars, sous le nom de *Gesetz zur Behebung der Not von Volk und Reich* (= Loi pour le soulagement de la détresse du peuple et du *Reich*) les pleins pouvoirs lui étaient accordés par 441 voix contre 84 (les sociaux-démocrates présents à la séance seulement).

Les communistes avaient été exclus du Reichstag et décrétés d'arrestation . un certain nombre d'entre eux, déjà, étaient sous les verrous, les autres se cachaient ou

¹ Dans la foule on remarquait, au premier rang, le Pasteur aujourd'hui crypto-communiste et Éminence Grise des épurateurs de l'Allemagne fédérale, Martin Niemöller, accompagné de sa femme et d'un de ses fils. Il n'était pas le moins enthousiaste.

s'enfuyaient à l'étranger. Une douzaine de sociaux-démocrates aussi avaient été soit arrêtés, soit décrétés d'arrestation et n'assistaient pas aux séances.

La dictature hitlérienne était en place.

4 - *Hitler chancelier*

Que la politique de Hitler ait été et soit encore très contestée, il n'y a là rien que de très naturel : d'abord parce que c'est un droit qu'en naissant on apporte, de tout contester et donc toutes les politiques, même les plus rationnelles, même les plus solidement assises sur les principes moraux les plus indiscutables dans notre conception de l'Humanisme ; ensuite, parce que, dans cette conception de l'Humanisme, celle-ci était éminemment contestable au regard des droits que nous considérons comme les plus sacrés et les plus imprescriptibles de la personne humaine. Pour donner tout son sens à cette étude, peut-être n'est-il pas indifférent de rappeler que son auteur figure parmi ceux qui l'ont contestée jusqu'à l'extrême limite — la déportation — et que, contrairement à ce que prétendent les adversaires de ses thèses, dans les campagnes de presse [41] qu'ils déclenchent périodiquement contre lui, il n'a pas varié dans cette opinion.

Ce que, par contre, on ne peut pas contester, au moins dans un monde où il est à peu près universellement admis que le gouvernement des sociétés repose sur la règle de la majorité¹, c'est la légitimité de Hitler : il est arrivé au pouvoir, désigné pour le poste de chancelier du *Reich* par un minimum de 52 % du corps électoral, à l'avance décidés à lui accorder inconditionnellement les pleins pouvoirs, étant seulement entendu que Papen serait son vice-chancelier².

Du moins est-ce sur ce thème qu'il fit sa campagne et le corps électoral était prévenu. Au Reichstag, cette majorité se traduisait par 53,13 % des députés (340 sur 640). De fait, il en obtint les pleins pouvoirs à une majorité de plus des deux tiers : par 441 voix sur 640 soit 68,9 %. Il est vrai que la déclaration par laquelle il les réclamait (23 mars) contenait le passage suivant :

« Le gouvernement ne fera usage de ces pouvoirs que dans la mesure où ils sont essentiels pour prendre les décisions d'une nécessité vitale. Ni l'existence du Reichstag,

¹ Les anarchistes sont seuls à ne pas l'admettre mais, ne connaissant ni Proudhon, ni Bakounine, ni Kropotkine, ni Élisée Reclus etc. leurs représentants actuels comptent pour si peu qu'on peut dire qu'il s'agit là d'un principe à peu près universellement admis.

² On peut même dire que Hitler fut désigné pour le poste de chancelier du *Reich* par beaucoup plus que 52 % du corps électoral. Le 2 mars, deux jours avant le scrutin, Mgr Kaas, président du Centre catholique et de son groupe parlementaire, tint à Cologne, SOUS la présidence de celui qui fut plus tard le chancelier Adenauer, qui en était alors le bourgmestre et qui l'approuvait chaleureusement, une grande réunion publique au cours de laquelle il exposa le programme de son parti, et qu'étant donné l'attitude des communistes, il n'y avait pas d'autre chancelier possible que Hitler. Seulement, il ne lui accordait pas inconditionnellement les pleins pouvoirs : il disait avoir vu obtenu de lui des assurances sur 14 points qui équivalaient, dans leur ensemble au respect des règles parlementaires. Dans toute l'Allemagne, les candidats du Centre catholique tinrent le même langage au corps électoral le jour venu du vote des pleins pouvoirs au Reichstag, les députés du Centre catholique les lui accordèrent au bénéfice de sa déclaration qui ne les réclamait que limitativement.

ni celle du Reichsrat, ne sont menacées. La position et les droits du président demeurent inchangés. On ne touchera pas à l'existence individuelle des États de la Fédération. Les droits des Églises ne seront pas diminués et leurs relations avec l'État ne seront pas modifiées. Le nombre des cas où une nécessité interne exige d'avoir recours aux pleins pouvoirs est, en soi, limité ».

S'adressant plus spécialement au Centre catholique, il ajouta même que « la foi chrétienne [était] un élément essentiel de la sauvegarde de l'âme du peuple allemand », que son gouvernement « ambitionnait de parvenir à un [42] accord entre l'Église et l'État » et « qu'il espérait améliorer ses bonnes relations avec le Saint-Siège¹ ».

On pourrait soutenir que, si la déclaration d'intentions de Hitler n'avait pas contenu ces assurances, le Centre catholique n'eût pas voté pour lui et il est hautement probable qu'on aurait raison. Pour qu'il fût mis en minorité au Reichstag et que sa légitimité devint contestable, il eût pourtant fallu que le groupe parlementaire de Papen votât aussi contre lui et, le 23 mars, cette hypothèse était totalement exclue, même si Hitler n'avait pas donné ces assurances : il ne faut, en effet, pas oublier que, le 1er décembre précédent, sans en donner tant, Papen avait demandé pour lui les pleins pouvoirs au président Hindenburg qui les lui avait refusés, que le 23 janvier Schleicher les avait demandés assortis de la mise en vacances du Reichstag, qu'ils étaient tous deux liés par cette attitude et que, même s'ils avaient su que Hitler ne tiendrait pas ses promesses, ils ne pouvaient lui refuser ce qu'ils avaient demandé pour eux. Papen faisait d'ailleurs partie du gouvernement au nom duquel Hitler les demandait.

En admettant même que la déclaration de Hitler n'eût pas contenu ces assurances et qu'alors le groupe parlementaire de Papen se fût joint au Centre catholique pour le mettre en minorité au Reichstag, il restait la volonté populaire, source de toute légitimité en régime démocratique. Le Reichstag n'ayant pas été dissous, il n'y fut pas fait référence : en Histoire, on n'a pas le droit de tirer des conclusions d'un événement qui ne s'est pas produit, donc de supposer quelles eussent été ses réactions. Il est cependant raisonnable de penser qu'ayant le vent en poupe, Hitler en serait sorti encore grandi... étant admis que des élections étaient encore possibles dans le calme, ce qui, étant donné l'atmosphère dans laquelle s'était déroulé le scrutin du 5 mars, était tout de même fort douteux.

Le 5 mars, il y avait plus de 6 millions de chômeurs² en Allemagne soit un minimum de 15 % de la population active et, les économistes contemporains prétendant que 5 % est le seuil des troubles sociaux, ce seuil était largement dépassé. Il y en eut d'ailleurs pendant la campagne électorale : le 27 février, le Reichstag fut incendié par un déséquilibré, ou un psychopathe, et Hitler fut assez adroit pour mettre ce crime, qui ne contribua pas peu à faire grimper la tension des esprits dans

¹ C'est à partir de ce désir publiquement formulé par Hitler que, par l'intermédiaire de Mgr Kaas et de Papen, la diplomatie allemande entreprit, au Vatican, les démarches qui devaient aboutir à la signature du Concordat. Cette précision est donnée à l'intention de ceux qui croient comme le prétend M. Rolf Hochhuth dans son *Vicaire* que l'initiative du Concordat a été prise par le Vatican et plus spécialement par le cardinal Pacelli (futur Pie XII) en son nom.

² La statistique officielle du 1er janvier 1933 disait 5 598 855.

les hauteurs, au compte des communistes¹ ; la plupart des réunions publiques se transformaient en batailles rangées ; 51 militants anti-nazis et 18 nazis furent assassinés².

Il n'est donc pas très osé de prétendre que de nouvelles élections eussent signifié, dans la rue, une épreuve de force dans laquelle Hitler l'eût emporté de haute lutte. D'autant plus qu'il fût apparu, aux yeux d'une écrasante majorité de l'opinion publique, comme un chancelier désigné par le suffrage universel auquel le Reichstag eût refusé le poste : de nouvelles élections eussent alors pris les proportions d'une insurrection contre la décision du Reichstag.

Car, il ne faut pas se faire d'illusions : si les militants des partis (10 à 12 % de la population comme dans tous [44] les pays) étaient sensibles aux problèmes de politique intérieure évoqués dans les assurances données par Hitler, l'opinion publique y était totalement indifférente. Une seule chose la préoccupait : les six millions de chômeurs qu'elle mettait au compte du Traité de Versailles et, depuis 1930, toutes les élections se firent sur ce thème central. Aux yeux du plus grand nombre, Hitler apparaissait comme étant seul capable de la délivrer de cette servitude.

À ce sentiment à peu près général correspondaient, d'autre part, les dispositions d'esprit des grands hommes d'affaires. Le 20 février eut lieu, au palais du président du Reichstag (Goering) une réunion secrète à laquelle participaient, outre Goering et Hitler, le Dr. Schacht, président de la *Deutsche Bank*, Krupp von Bohlen, Bosch et Schnitzler (I.G. Farben), Voegler (*Vereinigte Stahlwerke*), Thyssen et une vingtaine d'autres grands magnats de l'industrie lourde : tous applaudirent, avec enthousiasme, Hitler, quand il leur déclara qu'il allait mettre un terme à ces élections infernales, à la démocratie, aux clauses économiques et autres du Traité de Versailles, au désarmement, etc. « Je fis passer un plateau, déposa le Dr. Schacht à Nuremberg, et je recueillis trois millions de marks³. »

Cette conjonction des puissances d'argent et de l'opinion publique ne pouvait manquer d'assurer le triomphe de Hitler. Sans même le recours à l'armée dont l'appui lui était assuré par le général Kurt von Schleicher (l'ancien chancelier) et dont les seules préoccupations, l'unité du *Reich*, le retour à l'ordre intérieur et aux frontières de 1914 à l'Est, allaient dans le sens des siennes.

On sait que Hitler ne tint pas ses promesses. Dans les trois mois qui suivirent, l'Allemagne était enveloppée dans une toile d'araignée de *Gauleiter* et de *Kreisleiter* (chefs de région et, dans les régions, de cercles) ayant tous pouvoirs. L'opposition y était muselée par une police implacable, les camps de concentration ouverts, etc. Mais dès lors, elle se trouvait dans une situation telle qu'elle avait à sa tête un

¹ Les Communistes ne revinrent au Reichstag qu'à 81 contre 100. Il est vrai que le 3 février, d'ordre gouvernemental, toutes les réunions publiques leur avaient été interdites et que, le 28 février, lendemain de l'incendie du Reichstag, Hitler avait obtenu, du Président Hindenburg, un Décret présidentiel qui interdisait le Parti communiste et lui permettait de faire arrêter tous les membres de l'opposition qu'il jugerait dangereux pour la sécurité de l'État.

² Chiffres donnés par W.L. Shirer, *Le IIIe Reich des origines à la chute*, Ed. française p. 211 (chez Stock à Paris).

³ C.R. des Débats de Nuremberg, Doc. P.S. 3726, t. V, p. 123 (Ed. française).

chancelier qui avait, moralement, perdu une légitimité que, politiquement, c'est-à-dire du seul point de vue qui compte socialement, elle n'avait, dans sa majorité, [45] aucune intention de lui contester. À plusieurs reprises, on eut des preuves de l'assentiment donné par l'Allemagne à la dictature hitlérienne : le 1er avril 1933, lors des premières mesures (économiques) contre les juifs, il n'y eut aucune réaction populaire sinon, souvent d'approbation et il n'y en eut non plus aucune, le 14 juillet, lors de la proclamation du parti national-socialiste comme parti unique du peuple allemand, tous les autres étant interdits et dissous. Le 1er mai, lors de la célébration des fêtes du travail, les syndicats, alors opposants, se rallièrent à Hitler dans d'immenses démonstrations publiques.

Les opposants irréductibles se cachaient peureusement ou s'enfuyaient à l'étranger (où ils allaient donner des leçons de jacobinisme que leur incapacité à empêcher ce qui était arrivé en Allemagne ridiculisait, ou prêcher la guerre contre le nouveau régime pour pallier leur défaillance). Il n'y eut pas de député Baudin dans l'Allemagne de 1933, ou s'il y en eut, personne ne le sut. Hitler y était vraiment l'expression de la volonté populaire et sa légitimité devenait ainsi incontestable. Aussi bien, tous les gouvernements du monde reconnurent le sien.

Il a été dit aussi que, le scrutin du 5 mars 1933 s'étant déroulé sous le contrôle de Hitler, ses résultats n'étaient que ceux de la pression du pouvoir sur le corps électoral. Il n'est pas douteux qu'il y ait quelque chose de vrai dans cette accusation. Ce qu'il faut alors mesurer, c'est cette pression. Le 13 mars, aux élections présidentielles qui se firent sous le contrôle de Brüning, le parti national-socialiste avait obtenu 39,1 % des suffrages, 37,3 % aux élections législatives du 31 juillet suivant, et 33,1 % à celle du 6 novembre. Moyenne des pourcentages de ces trois scrutins dont aucun n'eut lieu sous le contrôle de Hitler : 36,5 %. Aux élections du 5 mars 1933, il obtint 43,7 % soit une augmentation de 7,2 %. Si, dans ces 7,2 %, on pouvait faire la part de ceux qui, en vertu de la loi qui veut que l'eau aille à la rivière, que le pouvoir exerce un attrait, particulièrement sur les gens tout disposés à voler au secours de la victoire, ont voté pour les candidats de Hitler, sans qu'aucune pression soit exercée sur eux, je ne doute pas que, tous comptes faits, le pourcentage de ceux qui ont obéi à la pression, serait très minime.

[46]

Il ne paraît pas utile d'épiloguer plus longuement sur l'accession de Hitler au pouvoir en Allemagne : on a tout dit ou, du moins, l'essentiel a été dit, lorsqu'on a constaté qu'il y était et qu'il y était avec l'assentiment du peuple allemand lequel, pendant dix ans (jusqu'à Stalingrad) lui témoigna une extraordinaire confiance, quoi qu'il y fit. La seule question qui reste posée est la suivante : dans une démocratie, un peuple a-t-il le droit de renoncer démocratiquement à la démocratie ? À cette question, la réponse est, à la fois, simple et claire : « Et s'il me plaît à moi d'être battue ? »

À ce moment du discours, une question subsidiaire se pose : aucun peuple ne prenant jamais aucune décision à l'unanimité, quels rapports doivent exister entre la majorité et la minorité ? À ma connaissance, il n'a jamais été répondu à cette

question, au plan des principes et dans le cadre du respect qui est dû à la dignité de la personne humaine, que sur le papier et seulement par P.-J. Proudhon : *Du principe fédératif* qui est une sorte de *Contrat social* d'une autre élévation de pensée et d'une autre valeur que celui de Rousseau, quoique peut-être un peu plus touffu. Au niveau du gouvernement des sociétés, la majorité impose, pratiquement partout, sa loi à la minorité et lui fait violence. Entre les divers régimes, il n'y a toujours, en 1967, que des différences de nuances, et encore ne portent-elles pas sur le principe de la violence que la majorité fait à la minorité, mais sur son degré. Il est tacitement entendu qu'il y a un degré qu'il ne faut pas dépasser. Mais ce degré est assez mal défini puisqu'il n'est, nulle part, fixé dans aucune loi. Si vaguement fixé qu'il soit, l'Allemagne de 1933, pourtant, l'avait sûrement largement dépassé à l'égard de tous les opposants, communistes, sociaux-démocrates, juifs, etc.

Mais il s'agissait là d'un problème de politique intérieure et aucun peuple, jamais, n'a le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un autre. D'autant que, dans tous les autres Peuples, un phénomène semblable s'est produit à un moment ou à un autre de leur histoire et souvent, concomitamment : la France démocratique de 1944, par exemple, n'eut rien à envier à l'Allemagne de 1933. Et la Russie d'avant et d'après 1944 ? Et la You[47]goslavie depuis ? Et la Chine ? Et Cuba ? Le moins que l'on puisse dire — tout en réprouvant la politique de la majorité du peuple allemand de ce temps-là —, c'est que les donneurs de leçons sont précisément ceux-là qui devraient commencer par balayer devant leur propre porte. Enfin, la pire de toutes les violences étant celle qu'on fait à l'homme à qui on ne donne pas de travail ou qu'on fait travailler pour un salaire indécent, au moins doit-on reconnaître qu'à aucun Allemand Hitler n'a fait celle-là : c'est, d'ailleurs, ce qui fit son succès.

Qu'au niveau de la spéculation intellectuelle ceci ne suffise pas pour faire admettre le reste de sa politique intérieure, est indiscutable. Mais il reste à savoir si, au plan pratique, il n'était pas acculé à ce reste par la situation que la politique des autres peuples avait créée en Allemagne, et s'il n'y aurait pas une responsabilité collective dont il serait exclu, n'ayant en rien contribué à la création de cette situation. Sans doute est-il encore trop tôt pour poser cette question : de toute évidence, la vague de germanophobie qui, depuis plus de vingt ans, déferle sur le monde et dont le prétexte est une imaginaire renaissance du nazisme, ne s'y prête pas. Il faut pourtant espérer que les historiens et les sociologues de l'avenir — les sociologues surtout — la pourront poser avec succès, le jour plus proche qu'on ne croit où, les esprits étant apaisés, la sérénité sera revenue.

Le problème posé par l'accession de Hitler au pouvoir en Allemagne étant ainsi dépouillé des principaux faux problèmes qui ont été greffés sur lui dans une intention de propagande, il est maintenant possible d'aborder le vrai, devant lequel tous les autres n'apparaissent plus, aux yeux du spectateur impartial, que comme des broutilles : la seconde guerre mondiale.

Près de trente ans après les événements, l'opinion qui prévaut toujours est que Hitler et le peuple allemand sont, seuls, responsables de cette guerre mondiale¹. Raisonsons par l'absurde : nous vivons dans un tel état de délabrement intellectuel que, si cette opinion était de hasard [48] fondée, ceux qui la professent ne s'aperçoivent même pas qu'alors la responsabilité de la guerre retomberait tout entière sur ceux qui ont porté Hitler au pouvoir, je veux dire ceux dont la politique a poussé le peuple allemand à cette solution extrême. Et qu'elle leur reviendrait sur la conscience à la façon d'un boomerang puisqu'ils sont précisément ceux qui ont fait ou encouragé cette politique : la poule est responsable de son œuf.

Au seuil de cette étude qui se propose de fixer les responsabilités réelles, il était donc indispensable de suivre pas à pas la montée de Hitler au pouvoir et de la mettre en parallèle avec la politique qui lui a servi de support. On pense avoir irréfutablement établi que ce support fut, sous la houlette de la France, l'intangibilité des clauses économiques du Traité de Versailles et que ce traité était inique. Il paraît évident que si, au moment où s'est produit le krach de Wall Street, au lieu de s'entêter sur cette iniquité, la France, l'Angleterre et les États-Unis avaient fait, à l'égard de l'Allemagne, la politique rationnelle de solidarité qui s'imposait, jamais Hitler ne serait arrivé au pouvoir.

Hitler étant arrivé au pouvoir, c'est parce que la France, l'Angleterre et les U.S.A. ont continué à faire la politique qui l'y avait porté, qu'à la fin il y a eu la guerre.

Pour qu'on pût faire grief au peuple allemand de s'en être remis à Hitler du soin de son destin quand toutes les autres solutions qu'il avait choisies eurent échoué, et accuser ce dernier d'être responsable de la seconde guerre mondiale, il eût fallu que cette politique fût soutenable.

Or, elle ne l'était pas et c'est alors sur elle, qui est la cause initiale, que se reportent toutes les responsabilités. On vient de démontrer qu'elle était responsable de l'accession de Hitler au pouvoir : il n'est pas moins aisément démontrable que, Hitler étant au pouvoir, la seconde guerre mondiale n'était pas pour autant inévitable.

Et c'est ce que, examinant dans le détail l'évolution des événements, nous allons faire.

¹ « ...l'affreuse hécatombe dont le peuple allemand tout entier, unanimement groupé autour du Chef qu'il a plébiscité avec enthousiasme, porte la seule responsabilité » (Vladimir Jankélévitch, *Combat*, 9 juin 1965). Il ne se passe pas de jour que, sous cette forme ou sous une autre et sous diverses signatures, cette opinion ne se retrouve dans toutes les publications de la grande presse.

CHAPITRE II - LA POLITIQUE ETRANGERE DE HITLER

1 - Du traité de Versailles au désarmement général

La politique étrangère de Hitler partait exactement des mêmes considérations et reposait sur les mêmes principes que celle de la République de Weimar — qui n'était, pourtant, pas nazie ! — dont elle fut, au plan pratique, le prolongement rigoureux. Avant toute chose donc, il importe de faire le point de cette politique au 30 janvier 1933, jour où, sous la pression des événements, provoqués en Allemagne par la politique des vainqueurs de la première guerre mondiale à son égard, le président Hindenburg désigna Hitler pour le poste de chancelier du *Reich*.

Lorsque, le 7 mai 1919, à la séance de la Conférence de la Paix qui avait spécialement été prévue à Versailles pour la remise solennelle du Traité aux vaincus, le comte Brockdorff-Rantzau, chef de la délégation allemande convoquée¹ [50] à cet effet, prit connaissance de ses stipulations, il fut atterré. En Allemagne, ce fut une vraie panique. Les Allemands venaient de vivre les six mois, sans aucun doute, les plus sombres de leur histoire. À la fin du mois d'avril, certes, soit quelques jours auparavant, les mesures prises à leur égard depuis la signature de la Convention d'armistice, avaient été, grâce aux efforts du président Hoover, quelque peu assouplies² : l'Allemagne fut autorisée à exporter 29 milliards de marks-or, pour acheter des vivres, quelques-unes de ses créances dans les pays neutres avaient été débloquées et elle put acheter des conserves dans les pays scandinaves, du froment en Argentine, etc.

Mais, jusque-là, le blocus fut rigoureux : elle ne pouvait rien recevoir de l'extérieur, ni rien y exporter que sous contrôle des Alliés qui étaient, à la fois, très vigilants et très sévères. Aussi bien, cette mesure de blocus était inutile : l'embargo qui pesait sur ses réserves d'or et ses créances à l'étranger paralysait totalement son économie et, n'ayant rien à exporter, elle ne pouvait, non plus rien trouver à importer. Enfin, les Alliés avaient aussi mis l'embargo sur ses voies et moyens de communication, et exigé la livraison des cinq mille locomotives et des cent cinquante mille wagons prévus par la Convention d'armistice, si bien qu'à l'intérieur même de

¹ Il fallut presque l'y ramener *manu militari*. Invité à envoyer une délégation à cette cérémonie, le gouvernement allemand, prétextant que les engagements pris au nom des Alliés par le président Wilson dans son message au Congrès américain du 8 janvier 1918 (14 points) et dans ses déclarations postérieures, notamment son discours du 27 septembre 1918, qui avaient décidé l'Allemagne à déposer les armes et selon lesquels « la paix devait être conclue et les termes du traité discutés par tous, sans discrimination entre vainqueurs et vaincus » n'avaient pas été tenus, que l'Allemagne avait, contrairement à toute attente, été mise à l'écart de la Conférence, qu'elle n'avait rien pu objecter et que, dans ces conditions, un simple courrier suffisait bien, avait décliné l'invitation. Aussitôt, dans le clan des Alliés on prit des dispositions militaires et le président de la Conférence envoya une note comminatoire à l'Allemagne qui céda.

² Président de la Commission d'alimentation et de secours aux populations européennes en détresse alimentaire, créée par la Conférence.

l'Allemagne, vivres et matières ne pouvaient être acheminés des régions productrices vers les régions consommatrices que dans une mesure à peu près nulle.

Pendant l'hiver, les foyers domestiques avaient cruellement souffert partout, sauf dans la Ruhr, de la pénurie des livraisons de charbon. Au total, près de quatre millions d'hommes qu'on démobilisait mais qu'on ne pouvait réintégrer dans aucun circuit de la vie économique, le chômage, la faim, le froid, une misère noire. Une révolution qu'on avait dû noyer dans le sang en janvier, qui sourdait toujours en mai, le bolchevisme à la porte...

Aux yeux des Allemands, le Traité ne pouvait manquer d'être dur, la Convention d'armistice et les conditions qui [51] leur avait été faites, depuis, ne le laissaient que trop présager. Les mesures d'allègement prises à la fin du mois d'avril leur avaient pourtant laissé espérer que la situation qu'il créerait, pour difficile qu'elle soit, serait tout de même supportable. Or, voici que, non seulement le blocus n'était pas levé¹ ni l'embargo sur leurs réserves d'or et leurs créances à l'étranger, mais encore qu'aux livraisons de matériel ferroviaire on avait ajouté d'importantes livraisons de matériel industriel et agricole, et que, pour couronner le tout, on leur avait ravi tous leurs marchés extérieurs (empire austro-hongrois, empire ottoman, Afrique et Extrême-Orient).

Au surplus, ils auraient à payer, au titre d'indemnités et de réparations, des sommes dont le montant n'avait pu être fixé sur le moment, qu'on avait laissé à une commission des ambassadeurs le soin de fixer ultérieurement après étude, mais dont on pouvait être sûr qu'elles seraient à la mesure des conditions draconiennes du Traité². Économistes nés et qui avaient le sens de l'image, les Allemands virent tout de suite que leur pays était transformé en une sorte de maison de commerce bien placée dans une des grandes rues passantes du monde, à la porte de laquelle on aurait mis des plantons pour interdire aux clients éventuels d'entrer et les prier d'aller se servir en Angleterre. Car tous les marchés qui leur avaient été pris avaient été donnés aux Anglais, à l'exception de quelques miettes attribuées à la France. Un pays de soixante-cinq millions d'habitants condamné à la mendicité dans un monde plein de ressentiments et qui n'aurait pas l'aumône généreuse, qui, par les clauses militaires dont il avait assorti le Traité, prétendait rester en mesure de lui imposer ses volontés à tout moment. Le chômage et la misère en permanence. Et la servitude par-dessus le marché !

Dans un livre de quatre cent quarante-trois pages qui est, encore aujourd'hui, considéré comme une étude économi[52]que d'une très grande valeur et un monument de bon sens, le gouvernement allemand, présidé par le social-démocrate Scheidemann, fit des contre-propositions : elles émurent la délégation anglaise, notamment Lloyd George, et la délégation américaine, surtout Lansing, le Secrétaire d'État du président Wilson. La délégation française présidée par Clemenceau resta

¹ Il ne serait levé qu'en octobre suivant, mais la date n'était pas fixée.

² Le montant de la dette primitivement fixé à 212 milliards de Marks-Or, le 24 janvier 1921 par la Commission des ambassadeurs, fut ramené à 132 milliards de Marks-or le 1er mai. Les Allemands offraient 30 milliards (André François-Poncet, *De Versailles à Postdam*, p. 94, Flammarion, Paris).

intraitable : les autres, quoique de mauvaise grâce, s'alignèrent sur elle et le gouvernement allemand n'obtint rien.

Finalement, le 28 juin, il signa le traité en protestant véhémentement qu'il avait le couteau sous la gorge et ne pouvait faire autrement.

Il n'est pas indifférent de noter que, de ce traité, l'économiste anglais Keynes a dit qu'il était « un défi à la justice et au bon sens, une tentative pour réduire l'Allemagne en servitude, un tissu d'exégèses jésuitiques, cachant des desseins d'oppression et de rapine¹ ». Et que Lloyd George lui-même, qui voulait « promener le Kaiser, enfermé dans une cage dans les rues de Londres » et « presser l'orange jusqu'à ce que les pépins crissent » en pensait, nous dit André François-Poncet² « que les prétentions françaises étaient insensées et mal fondées, qu'elles étaient irréalisables, qu'elles cachaient des appétits rapaces ou des ambitions d'annexion territoriale, que, si l'on y donnait suite, on provoquerait la ruine totale de l'Allemagne et celle de l'Europe, la misère et le désespoir des Allemands qui se bolcheviseraient et installeraient la révolution au cœur du continent ». Quant aux Américains, ils le refusèrent et signèrent avec l'Allemagne un traité séparé un peu plus rationnel et un peu plus humain, le 25 août 1921.

C'est pourtant sur ses clauses militaires et non en s'autorisant des critiques plus générales et plus systématiques de Keynes et de Lloyd George, qu'entre les deux guerres les Allemands attaquèrent le traité de Versailles, le plus souvent avec succès auprès des Anglais, des Américains et d'une importante partie de l'opinion publique française.

[53]

C'est qu'en effet, sur ce point, il comportait des engagements réciproques précis et, au cas où ces engagements seraient tenus, il constituait, d'autre part, une excellente voie d'accès au fond du problème.

Les clauses militaires, armée de terre, marine, aviation, occupent toute la cinquième partie du traité. En gros, elles se ramènent à ceci : une armée de métier de cent mille hommes pour les trois armes ; démantèlement des fortifications et des usines de guerre ; livraison de matériel aux Alliés. En annexe, garanties d'exécution : occupation de la rive gauche du Rhin et des têtes de pont de Cologne, Coblenz, Mayence et Kehl avec évacuation au fur et à mesure de l'exécution ; la Sarre à la France pour quinze ans au terme desquels il y aurait un plébiscite dans lequel elle

¹ *Les conséquences économiques de la Paix*, Plon et Nourrit, décembre 1919.

² *De Versailles à Postdam*, op. cit., p. 84. Voir aussi, Paul Rassinier, *Le Véritable Procès Eichmann ou les Vainqueurs incorrigibles* (Les Sept Couleurs, Paris 1962).

Note de l'AAARGH : notons cependant que cette indignation vertueuse de Lloyd George ne s'exerce que contre les prétentions françaises et qu'il n'a jamais envisagé de rendre aux Allemands soit les marchés, soit les colonies que la Grande-Bretagne leur volait par ce même traité. Rappelons également que les réclamations françaises se fondaient sur un préjudice très réel, à savoir le tiers du pays détruit et plus d'un million d'hommes tués, sans compter les invalides. Le préjudice subi par la Grande-Bretagne n'approche en rien l'état de la France en 1919. Rien ne justifiait la capture des colonies allemandes par la Grande-Bretagne, en revanche, l'occupation de la Sarre et les revendications territoriales françaises étaient censées compenser l'occupation et l'exploitation allemande de l'Alsace et de la Lorraine et de leurs richesses entre 1870 et 1918 (occupation qui n'avait pas plus de fondement en soi que celle de la Sarre — d'ailleurs provisoire).

aurait le choix entre la France et l'Allemagne ; prise d'autres territoires en gages au cas de non exécution. L'engagement réciproque figure en tête de cette cinquième partie et il est ainsi conçu :

« En vue de rendre possible la préparation d'une limitation générale des armements de toutes les nations, l'Allemagne s'engage à observer strictement les clauses militaires, navales et aériennes ci-après stipulées. »

C'était clair : le désarmement allemand était conçu comme le prélude du désarmement général. C'était d'autant plus clair que la lettre de Clemenceau, en date du 16 juin 1919, accompagnant la remise officielle du Traité dans sa rédaction définitive, explicitait encore cet engagement et le précisait :

« Les principales Puissances alliées et associées tiennent à spécifier que leurs conditions concernant les armements de l'Allemagne n'ont pas seulement pour objet de la mettre dans l'impossibilité de reprendre sa politique d'agression militaire. Elles constituent également le premier pas vers cette réduction et cette limitation générale des armements que lesdites Puissances cherchent à réaliser comme le meilleur moyen de prévenir la guerre, réduction et limitation que la Société des Nations aura, parmi ses premiers devoirs, de réaliser. Il est juste, comme il est nécessaire, de commencer obligatoirement la limitation des armements par la nation qui porte la responsabilité de leur extension. »

Clemenceau, chef de la délégation française à la Confé[54]rence de la Paix, ne le dit pas et on ne peut prendre ce texte que pour ce qu'il dit, — ce que, d'ailleurs, firent les Allemands — mais son comportement dans la discussion autorise à penser qu'il savait parfaitement irréalisables les clauses économiques du Traité et que, s'il exigea des Anglais et des Américains qu'elles fussent imposées à l'Allemagne, ce n'était que pour avoir, le jour où cette dernière ne les pourrait plus exécuter, une raison juridique, non seulement d'échapper à l'évacuation de la rive gauche du Rhin et des têtes de ponts, mais encore de prendre d'autres territoires en gages. Du moins est-ce cela qu'il faut entendre par le « tissu d'exégèses jésuitiques, cachant des desseins d'oppression et de rapine » et « les appétits rapaces et les ambitions d'annexion territoriale » prêtés à la France, le premier par Keynes, les secondes par Lloyd George .

De fait, lorsque, en janvier 1923, l'Allemagne exsangue (sa monnaie qui s'échangeait encore, en octobre 1918, à la parité de quatre marks pour un dollar était tombée à sept mille deux cent soixante marks pour un dollar) ne put plus payer, Poincaré donna l'ordre (11 janvier) aux troupes françaises commandées par le général Degoutte, d'occuper le bassin minier de la Ruhr et d'en saisir la production. Contre l'avis des Anglais et à la grande indignation des Américains.

Bref, par application des articles 203 à 210 du traité de Versailles, une Commission militaire Interalliée de Contrôle (C.M.I.C.) est nommée qui, sous la présidence du général Nollet, s'installe à Berlin, le 16 septembre 1919 et répartit les trois cent quatre-vingt-trois officiers et les sept cent trente-sept sous-officiers et

Note de l'AAARGH : on ne sait pas comment Keynes et Lloyd George justifiaient l'annexion des colonies allemandes ; sans doute par des « exégèses calvinisto-capitalistiques » et des « appétits honorables et l'ambition louable d'apporter les Lumières en Afrique ».

hommes de troupe qui la composent à travers toute l'Allemagne pour surveiller l'exécution de son désarmement¹.

Le 16 février 1927, faisant devant la commission de l'armée de la Chambre des députés, un exposé complet des résultats de ses travaux, le maréchal Foch qui les avait suivis et était allé vérifier sur place pour le compte de la S.D.N. affirmait qu'au 31 janvier 1927 le désarmement de l'Allemagne était effectif.

Le 28 février 1927, la C.M.I.C. quittait l'Allemagne.

[55]

Entre temps, le 25 septembre 1925, l'Assemblée générale de la S.D.N. avait décidé de créer une Commission préparatoire à la Conférence chargée de procéder à la réduction des armements nationaux au minimum compatible avec la sécurité nationale et avec l'exécution des obligations internationales imposées par une action commune. Pour long qu'il soit, c'était son titre et ses membres avaient été nommés le 12 décembre suivant². Sa première réunion prévue pour le 15 février 1926, ne put avoir lieu que le 18 mai.

Et c'est ici que les difficultés commencèrent.

2 - *La France contre le désarmement général*

Pendant près de cinq années (18 mai 1926-24 janvier 1931) la Commission s'efforça en vain de résoudre le problème qui lui était posé. Les raisons de son échec tiennent dans sa composition et, relativement à la réduction des armements, aux préoccupations particulières de chacun des pays membres : les États-Unis raisonnent en fonction du différend qu'ils ont avec le Japon dans le Pacifique, l'Angleterre aussi ; le Japon est obnubilé par celui qui l'oppose à la Chine et la Chine par celui qui l'oppose à la Russie, etc. Or, tous ces différends ne peuvent, au pire, engendrer que des conflits locaux aisément évitables par des négociations : il était clair qu'une seconde guerre mondiale ne pouvait surgir que des problèmes européens, que ceux-ci étaient dominés par le problème allemand et qu'alors, il devait être placé au centre des débats.

Aussi bien, c'était lui seul qui était posé par l'engagement réciproque inscrit dans le Traité de Versailles et c'était encore lui qui avait motivé la création de la Commission.

[56]

¹ Pour le détail de ses travaux, voir Benoist-Méchin, (*Histoire de l'Armée Allemande*, t. 11, p. 334-362, Albin Michel, Paris 1964)

² En faisaient partie : la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et le Japon, la Belgique, le Brésil, l'Espagne, la Suède, la Tchécoslovaquie, l'Uruguay, l'Argentine, la Bulgarie, le Chili, les États-Unis, la Finlande, les Pays-Bas, la Pologne, la Roumanie, la Yougoslavie, la Turquie, la Chine et la Russie (qui, comme les États-Unis ne faisait pas partie de la S.D.N. mais, peu après sa création, demanda à participer à ses travaux). L'Allemagne, non encore membre de la S.D.N. y avait été invitée et désigna, pour la représenter, le Comte Bernstorff, ancien ambassadeur du *Reich* à Washington.

Enfin, dans toutes les discussions et souvent après de longues digressions sur les problèmes de la politique mondiale, ce fut toujours à lui qu'en fin de circuit on revint, et sur lui que tout achoppa toujours. C'est donc uniquement de lui et des prises de position de la Commission en ce qui le concerne, qu'on discutera ici.

On ne tiendra aucun compte de la position russe. Participant pour la première fois au débat, lors de la quatrième session de la Commission qui eut lieu du 30 novembre au 2 décembre 1927, par la voix de son chef Litvinoff, la délégation russe réclama « le licenciement et l'interdiction de tous les effectifs armés de terre, de mer et d'air... la destruction de toutes les armes... l'abolition de tout service militaire, etc. »

Il est bien évident qu'un monde totalement désarmé ne court aucun risque de guerre et que c'est là le but à atteindre. Mais, le sujet qui était proposé était la limitation des armements, non leur suppression. La proposition était vraiment trop facile à écarter. Au fond, c'était peut-être là le but poursuivi par les Russes.

La position allemande, par contre, était très forte. Benoist-Méchin qui, de tous ceux qui en ont écrit, est très probablement celui qui l'a le plus clairement exposée et commentée, résume ainsi l'intervention que le comte Bernstorff fit, en mai 1926, au cours de la première session de la Commission, quand le tour de parole de la délégation allemande fut venu pour la première fois :

« Les Alliés ont imposé au *Reich* une armée de cent mille hommes. Or, le Traité de Paix, le Pacte de la S.D.N. et, depuis lors, l'acte final de Locarno¹ s'accordent à [57] reconnaître que le désarmement allemand doit ouvrir la voie au désarmement général. Il n'y a, pour y parvenir, que trois façons de procéder : ou bien abaisser vos armements au niveau assigné à l'Allemagne ; ou bien permettre à l'Allemagne de relever ses armements au niveau des vôtres ; ou enfin, en combinant les deux méthodes, abaisser vos armements et nous permettre de relever les nôtres, de sorte qu'ils se rencontrent à mi-chemin². »

En Europe, tout le monde était prêt à désarmer sauf la France qui tenait à rester en mesure d'exiger l'exécution des clauses économiques du Traité de Versailles les

¹ Signé à Locarno le 16 octobre 1925 et paraphé à Londres le 1er décembre suivant. C'était l'Allemagne qui en avait pris l'initiative par une note adressée à la France en date du 9 février 1925 et ainsi conçue : « Si la France, l'Angleterre, la Belgique et l'Italie renonçaient à recourir à la guerre pour défendre leurs frontières respectives et se garantissaient mutuellement le *statu-quo* territorial, le *Reich* s'associerait volontiers à un engagement de cette nature ». Elle était soutenue par l'Angleterre. Tout le monde fut d'accord, sauf la France qui exigea que cet accord fût conclu dans le cadre de la S.D.N. et qu'il fût étendu à la Pologne et à la Tchécoslovaquie. L'Angleterre rétorqua qu'autant elle était prête à garantir les frontières belge, française et italienne, autant elle se refusait à s'engager à l'Est : elle avait fini par comprendre que les frontières de l'Est de l'Allemagne ne pouvaient pas être considérées comme définitives notamment en ce qui concernait la Pologne (couloir de Dantzig) et la Tchécoslovaquie (Sudètes). L'Italie fut de cet avis. Quant à la Belgique, elle ne pouvait prendre d'engagements qu'en ce qui la concernait. La France finit par se rallier de mauvaise grâce à ce point de vue, à condition que l'accord fût complété par des engagements bilatéraux de l'Allemagne vis-à-vis de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, qui, dans sa politique constante d'encerclement de l'Allemagne avaient pris la relève de la Russie défaillante et étaient susceptibles de constituer éventuellement un deuxième front et d'autant plus qu'à leur tête se trouvaient deux germanophobes invétérés, Pilsudski et Benès. Ainsi les accords de Locarno comprirent deux parties ; le Pacte dit rhénan qui garantissait les frontières de l'Ouest que tout le monde signa, et deux accords, l'un germano-tchèque, l'autre germano-polonais qui ne comportait pas de garanties de frontières mais, en cas de différends sur ce point, des engagements des deux parties de recourir à l'arbitrage.

² *Histoire de l'Armée allemande*, op. cit., t. II, p. 356.

armes à la main, et qui, par conséquent, tout en gardant la liberté de s'armer à son gré, voulait que l'Allemagne restât désarmée. Et la Russie qui se tenait dans l'expectative, la Russie n'était pas là. C'est donc à la France que ce discours s'adressait.

Le chef de la délégation française, M. Paul-Boncour qui jamais ne se départit d'une germanophobie à toute épreuve et qui guettait l'Allemagne au tournant, ne s'y méprit pas. Il fut cependant pris au dépourvu et sa réponse fut lamentable : « Ce que vous demandez là, répliqua-t-il, n'est rien moins que la permission de réarmer légalement ! »

Texte du discours en mains, les autres délégations furent bien obligées de reconnaître que ce n'était pas vrai. Car le discours du chef de la délégation allemande n'avait rien de commun avec cette interprétation et était, au surplus, d'une logique impeccable.

[58]

Et, comme il voyait qu'il avait indisposé la Commission, M. Paul-Boncour de se lancer, pour se rattraper, dans une longue digression sur la nécessité de mettre en place tout un système d'ententes, de pactes d'assistance mutuelle et d'arbitrage, pour assurer la sécurité collective avant de procéder à toute mesure de désarmement.

« Le chapitre de la sécurité est clos », lui répliqua vertement Lord Robert Cecil, chef de la délégation anglaise. « Vous avez le Pacte de la S.D.N. et le Traité de Locarno, la garantie de la Grande-Bretagne et de l'Italie, des accords avec la Pologne et la Tchécoslovaquie : que voulez-vous de plus ? »

M. Paul-Boncour ergota que ce n'était là qu'un commencement, que ce n'était pas suffisant, qu'il fallait pousser plus avant un système que les traités antérieurs n'avaient qu'ébauché, etc.

La Commission s'enlisa dans ce byzantinisme.

Le Traité de Locarno disposait (art. 10 du Pacte Rhénan qui en était l'ossature) qu'il entrerait en vigueur « dès que l'Allemagne serait devenue membre de la S.D.N. » Il fallait donc qu'elle y entrât : elle fit sa demande d'admission le 10 février 1926 et le 10 septembre suivant, au cours de la VIIe Assemblée générale, elle y était reçue solennellement. Cette admission fut un élément sérieux d'apaisement dans les relations internationales en Europe. Poursuivant dans cette voie, le 6 avril suivant, Briand entama, avec Kellog, secrétaire au département d'État américain, des pourparlers qui aboutirent, le 27 août 1928 au pacte de Paris dit Briand-Kellog, qui condamnait « le recours à la guerre pour le règlement des conflits internationaux et en tant qu'instrument de politique nationale », qui complétait dans une grande mesure le pacte de Locarno. Quatorze États, dont l'Allemagne, le signèrent le jour même et presque tous les États du monde dans la suite.

Mais, à partir de son admission à la S.D.N. l'Allemagne voulut en être membre à part entière c'est-à-dire avec les mêmes droits que les autres membres, et que les obligations qui étaient faites à tous, par le Traité de Versailles, notamment en matière désarmement, fussent imposées à tous, non à l'Allemagne seulement.

L'admission de l'Allemagne à la S.D.N. renforçait sa posi[59]tion d'un argument de poids : au moins dans le système démocratique qui était celui de cette organisation, tous les membres d'une société sont, par principe, égaux, il ne peut pas y avoir de mineurs ou alors, il n'y a pas de société, sinon féodale.

Cependant, chaque fois que l'égalité des droits vient en discussion, chacun fait son possible pour esquiver le débat. Par tactique, l'Allemagne elle-même ne dramatise pas. La controverse s'égaré dans de vaines palabres sur le point de savoir s'il faut désarmer pour assurer la sécurité ou assurer d'abord la sécurité pour pouvoir désarmer. Comme personne n'est capable de dire comment on peut assurer la sécurité sans désarmer, on n'arrive pas à sortir de l'impasse. La France qui bouche toutes les issues avec sa thèse de « la sécurité d'abord » perd des sympathies, l'Allemagne en gagne et particulièrement dans les petites nations. Clopin-clopan, au terme de quatre années de discussions qui n'ont pas fait progresser la question d'un iota, on atteint le mois de novembre 1930 qui voit s'ouvrir la septième session de la Commission.

Soudain, un incident se produit : le général von Seckt, chef de la *Reichswehr*, brusque les choses. Dans une interview donnée à l'*United Press*, il déclare en substance que, s'il faut abandonner l'espoir de ramener toutes les grandes armées au niveau de l'armée allemande, il ne restera plus au *Reich* qu'à réarmer, puisque les autres ne désarment pas, et qu'il devra déterminer lui-même, librement, le niveau de son réarmement en fonction de l'importance de sa population et de sa situation géographique.

Feignant de ne pas voir le conditionnel, la France saute sur l'occasion et obtient facilement de la Commission, qui tombe dans le panneau, le vote d'une résolution proclamant l'intangibilité de la partie V du Traité de Versailles, que le désarmement allemand doit être considéré comme définitif et acquis une fois pour toutes, qu'il est la condition *sine qua non* du désarmement des autres nations... mais ne dit pas un mot des intentions de ces autres nations quant à leur désarmement.

Aussitôt, le comte Bernstorff se lève : il dit que la Partie V du Traité de Versailles n'est pas simplement une condition imposée à l'un des signataires mais une obliga[60]tion morale et juridique faite à tous, qu'il ne peut pas y avoir deux poids et deux mesures, que la résolution est une interprétation unilatérale et restrictive, que l'Allemagne veut jouir de droits égaux à ceux des autres membres de la S.D.N. et il place la Commission devant ses responsabilités si elle ne faisait pas sien ce point de vue.

Ni moralement, ni juridiquement, il n'y avait rien à opposer à ce raisonnement. Le président se borne à lui répliquer que sa revendication n'est pas de la compétence de la Commission mais de la Conférence qu'elle est chargée de préparer...

« Très bien, coupe le comte Bernstorff, alors, mon gouvernement en appelle dès à présent à la Conférence elle-même, et la délégation allemande ne participera plus, désormais, aux travaux de la commission. »

Puis, suivi de la délégation allemande, il quitta la salle des séances.

C'était l'échec. Toutes les délégations comprirent soudain qu'elles étaient allées trop loin. On raccrocha l'affaire comme on put : la Commission soumit le litige au conseil de la S.D.N. qui, le 24 janvier 1931, au lieu de prendre des sanctions contre l'Allemagne, convoqua quand même la Conférence du désarmement pour le 2 février 1932.

Le 2 février 1932, soixante-deux pays, et non plus vingt-six, se trouvent réunis autour du tapis vert et cette augmentation en nombre qui multiplie les points de vue n'est pas de nature à simplifier les choses. D'autre part, ils ne sont plus des délégués chargés d'une investigation par des gouvernements, mais chargés de prendre des décisions. Enfin, la commission préparatoire n'a rien préparé et ils se trouvent devant le vide.

D'entrée de jeu, le représentant du *Reich*, M. Nadolny, définit l'objet de la conférence : l'égalité des droits. Le représentant de l'Angleterre, M. Arthur Henderson, prétend qu'au lieu de discuter sur des principes, il vaut mieux se mettre d'accord sur des mesures de désarmement effectif, que c'est parce qu'on ne l'a pas fait, jusqu'ici, qu'on est arrivé à une impasse, et il propose de définir d'abord les armes offensives et les armes défensives, les premières étant à supprimer dès qu'elles auront été définies. M. André Tardieu, représentant de la France pense, lui, [61] qu'il vaut mieux définir d'abord l'agresseur, que ce qu'il faut limiter, ce ne sont pas tellement les armements que les possibilités d'agression car, des armements, la S.D.N. en aura besoin pour châtier l'agresseur dès qu'il sera défini, s'il passe outre aux décisions de la conférence. On s'égare à nouveau dans des discussions sans fin sur des problèmes accessoires.

Ce que voyant, au nom du président Hoover, M. Gibson représentant les U.S.A. dépose, le 22 juin, le plan suivant qui lui paraît de nature à donner satisfaction à l'Allemagne et ramener la Conférence à des objectifs plus positifs :

« 1° Au point de vue terrestre : réduction d'un tiers des effectifs, chaque pays ayant droit, par ailleurs, à une force de police proportionnelle à la moyenne allouée à l'Allemagne par les traités de paix. Suppression totale des chars d'assaut et de l'artillerie lourde ;

2° Au point de vue naval : suppression d'un tiers du tonnage et du nombre des cuirassés, d'un quart du tonnage des porte-avions, des croiseurs et des contre-torpilleurs, d'un tiers du tonnage des sous-marins ;

3° Au point de vue aérien : suppression de tous les avions de bombardement et interdiction de tout bombardement aérien. »

Et il souligne l'importance des sacrifices auxquels consentirait son pays si ce plan était adopté : il s'obligerait à détruire trois cent mille tonnes de vaisseaux, mille pièces d'artillerie, neuf cents chars de combat et trois cents avions de bombardement.

C'est depuis six ans, la première proposition sérieuse.

L'Allemagne et l'U.R.S.S. la saluent avec enthousiasme, l'Italie l'accepte, l'Angleterre réserve sa position mais n'est pas hostile. Une fois encore, c'est la France qui la torpille : « ce projet séduisant est trop simple, dit M. Tardieu, il ne tient pas compte de la complexité des problèmes, et surtout il ne tient pas compte de la

sécurité collective à laquelle la France est attachée avant tout ». C'est une fin de non-recevoir polie¹.

[62]

On prend cependant cette proposition en considération, car, étant donné l'immense prestige du président Hoover, on ne peut pas faire autrement. Grâce aux efforts de la France, aidée en cela par le président Benès, le 22 juillet, elle est devenue :

« 1° Il sera effectué une réduction substantielle des armements mondiaux qui devra être appliquée dans son ensemble par une convention générale aux armements terrestres, navals et aériens ;

2° un but essentiel à atteindre est de réduire les moyens de l'agression. »

On parle au futur, on retombe dans les généralités, il faut nommer une commission chargée d'élaborer la convention, ce qui signifie qu'on retombe aussi dans le maquis de la procédure et qu'on se retrouve au point de départ. Tout le monde est déçu. On se tourne vers l'Allemagne dont on attend, avec inquiétude, la réaction : elle n'acceptera ce texte, qui lui paraît insignifiant, que si on y inclut une phrase lui reconnaissant l'égalité des droits. La France se cabre, personne ne l'approuve mais personne ne dit rien. La résolution est votée sans qu'il soit fait droit à la demande de l'Allemagne. Alors, M. Nadolny, son représentant, dépose la déclaration suivante sur le bureau de la Conférence :

« Le gouvernement allemand est prêt à collaborer aux travaux de la Conférence du désarmement pour contribuer de toute sa force aux efforts faits en vue de réaliser un pas réellement décisif vers le désarmement général, au sens de l'article 8 du Pacte. Cependant, sa collaboration n'est possible que si les travaux ultérieurs de la Conférence se poursuivent sur la base d'une reconnaissance claire et nette de l'égalité des droits entre les nations.

Le gouvernement allemand doit faire remarquer dès aujourd'hui, qu'il ne peut s'engager à continuer sa collaboration dans le cas où une solution satisfaisante de ce point, décisif pour l'Allemagne, ne serait pas intervenue d'ici la reprise des travaux de la Conférence. »

Quarante-huit heures plus tard, la délégation allemande a quitté Genève. Une fois encore, on se rend compte qu'on est allé trop loin, qu'à force de céder à la mauvaise foi de la France, on a poussé l'Allemagne à bout : dans la cou[63]lisse, les manœuvres commencent pour l'y ramener. Le 29 août, cédant aux instances des Anglais, des Italiens et des Américains qui, maintenant approuvent la thèse allemande, M. von Neurath, ministre des Affaires étrangères du *Reich*, consent à faire le premier pas : il adresse au gouvernement français une note ainsi conçue :

« 1° Les décisions prises par la Conférence du désarmement n'ont aucune signification pour l'Allemagne, du fait que la résolution du 22 juillet laisse complètement à l'écart la question de savoir si elles s'appliqueront aussi au *Reich* ;

2° La convention du désarmement élaborée par la Conférence doit remplacer, pour l'Allemagne, la partie V du Traité de Versailles qui deviendra ainsi caduque ;

¹ Benoist-Méchin, op. cit., t. III, p. 129.

3° L'Allemagne demande l'égalité des droits militaires, c'est-à-dire le droit de décider elle-même le statut de l'armée dont elle a besoin pour assurer sa sécurité. Agir autrement serait la maintenir dans la position de nation subalterne ;

4° L'Allemagne est prête à renoncer à toutes les armes auxquelles les autres puissances renonceront également. »

Le 11 septembre, la France repousse cette thèse. Le 14, M. von Neurath informe alors M. Henderson que l'Allemagne « ne pourra reprendre sa place à la Conférence aussi longtemps que la question de l'égalité des droits n'aura pas été résolue ». Le 28, la XIII^e session de l'assemblée de la S.D.N. s'ouvre à Genève en l'absence de l'Allemagne... Enfin, sur les instances de sir John Simon et du baron Aloisi, la France consent à prendre une attitude plus réaliste : un communiqué commun de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de la France déclare que « l'un des principes qui devait servir de guide à la Conférence du Désarmement devait être l'octroi à l'Allemagne, ainsi qu'aux autres Puissances, de l'égalité des droits », étant entendu que « les modalités d'une telle égalité des droits restent à discuter à la Conférence ». L'Allemagne décide de revenir.

Mais lorsque la Conférence du désarmement reprend ses travaux en mars 1933, deux événements se sont produits : Hitler est devenu chancelier du *Reich* et Roosevelt président des États-Unis.

[64]

3 - Hitler propose le désarmement général

Ceux qui ont été le plus fortement émus par l'accession de Hitler au pouvoir en Allemagne sont les Anglais. Non seulement en raison de son programme raciste¹, antidémocratique et dictatorial en politique intérieure, expansionniste (*Lebensraum*) en politique extérieure, mais surtout en raison de ses méthodes et de la façon catégorique dont il formule ses revendications. Avec lui, pensent-ils, si on attermoie comme avec la République de Weimar, ce sera inévitablement la guerre à plus ou moins longue ou brève échéance. Et ils sont d'autant plus convaincus qu'il faut lui faire des concessions que, pour le moment, il se borne à réclamer l'application du Traité de Versailles dans ses clauses militaires, sa révision qu'ils trouvent légitime (par application de l'art. 19 du Pacte) dans une certaine mesure, quant à ses clauses économiques et territoriales.

Il faut dire que si Hitler se montre très dur avec la France² c'est qu'il la rend responsable et du Traité de Versailles et de son interprétation. Il en va tout autrement

¹ Élaboré à Munich en congrès du Parti le 25 février 1920 et contenu en vingt-cinq points dont aucun n'a subi aucune modification depuis.

² « Un règlement de comptes s'impose avec la France, inexorable et mortelle ennemie du peuple allemand et dont le but sera toujours de briser l'Allemagne et de la démembrer en un mélémélo de petits États... Alors seulement nous pourrons considérer comme terminé le combat perpétuel et essentiellement stérile entre la France et nous, ce qui présuppose, évidemment, que l'Allemagne ne voit dans la destruction de la France qu'un moyen capable de donner ensuite à notre peuple l'expansion rendue possible ailleurs. » (*Mein Kampf*, p. 202.)

de son attitude à l'égard de l'Angleterre : tous ses discours ont, jusqu'ici, comporté une ouverture en direction d'un arrangement germano-anglais en ce qui concerne l'Europe et, jamais, aucune de ses revendications n'a porté atteinte aux intérêts anglais¹. Tout permet de penser qu'il n'y touchera pas. De toutes façons, s'il y touche et quand il y touchera, il sera toujours temps de voir.

[65]

Dans la conjoncture du moment, les Anglais sont surtout préoccupés de ne pas laisser se créer, en Europe, les conditions d'une seconde guerre qui ne pourrait être, comme la précédente, que mondiale.

Pendant l'inter-session, plusieurs plans ont été élaborés, dont un plan américain et un plan français. Le premier reprend une à une toutes les dispositions du plan Hoover à ceci près qu'il prévoit la nomination d'une Commission permanente qui se substituerait à la Conférence du désarmement et serait chargée, dans un délai de trois années, de mettre au point le problème de l'égalité des droits et celui de la sécurité. Il est dilatoire et n'a aucune chance d'être accepté par l'Allemagne. D'autre part, comme il reprend le plan Hoover qui a déjà été repoussé par la Conférence du désarmement, il n'a aucune chance non plus d'être accepté par les autres délégations. Quant au second, il met l'accent sur une question jusqu'ici considérée comme subséquente, le contrôle du désarmement, prévoit la nomination d'une commission dans ce but et, si après un certain délai qui n'est pas précisé, le résultat des investigations de cette Commission atteste de la bonne volonté de l'Allemagne, on pourra reprendre l'examen du problème de l'égalité des droits. C'est de nouveau, le maquis de la procédure en perspective. Aucune chance de succès non plus.

Ce que voyant, M. Mac Donald, le premier ministre anglais, met au point un plan précis qu'il vient lui-même exposer à la Conférence du désarmement le 16 mars 1933. En voici la substance :

« L'Allemagne se verra accorder le droit de doubler les effectifs de la *Reichswehr*, en les portant à 200 000 hommes. La France sera invitée à abaisser ses effectifs au même niveau. Mais aux 200 000 hommes qu'elle conservera dans la Métropole, s'en ajouteront 200 000 autres destinés à la défense de ses colonies. L'Italie aura 200 000 hommes pour sa métropole et 50 000 hommes pour ses possessions d'outre-mer. La Pologne — dont la population est pourtant moitié moins nombreuse que celle de l'Allemagne — aura droit elle aussi, à une armée de 200 000 hommes, la Tchécoslovaquie à 100 000 et l'U.R.S.S. à 500 000. En additionnant les forces de tous les pays alliés [66] à la France, c'est-à-dire la Pologne, la Belgique et la Petite Entente, on arrive à un total de 1 025 000 hommes, opposés aux 200 000 de la nouvelle Wehrmacht. Cette disparité se trouvera encore accrue par le fait que l'Allemagne n'aura pas le droit de posséder une aviation, tandis que la France sera autorisée à disposer de 500 avions, la Pologne de 200, la Belgique de 150 et la Petite Entente (Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Roumanie) de 550. Ce plan complété

¹ Il y a bien le programme du parti national-socialiste dont le point III réclame des colonies : il faut remarquer que ce point III ne réclame pas les anciennes colonies allemandes, mais des colonies, donc pas forcément celles qui ont été prises à l'Allemagne et attribuées à l'Angleterre par le Traité de Versailles.

par un certain nombre de pactes régionaux d'assistance mutuelle, pourrait être réalisé par étapes, dans un délai de cinq ans¹. »

Tout le monde approuve sans réserve sauf l'Italie qui, tout en s'y ralliant, trouve trop élevé le nombre des avions attribués à la Petite Entente et voudrait disposer d'un contingent colonial plus élevé, — tout le monde sauf la France qui, ainsi qu'on le verra dans un instant, y est farouchement opposée. Mais tout le monde aussi se demande comment Hitler réagira : il réagit le 17 mai 1933, dans un discours qu'il prononça devant le Reichstag spécialement convoqué à cet effet.

La veille, le président Roosevelt nouvellement installé à la Maison Blanche (depuis le 4 mars) et qui sait le profond écho que le plan Hoover a rencontré aux U.S.A. (c'est sur sa politique intérieure qu'il l'a attaqué, non sur sa politique extérieure, si unanimement et si chaleureusement approuvée que, dans sa campagne électorale, Roosevelt n'avait pas osé s'en dissocier) a justement adressé, aux chefs d'État de quarante-quatre nations, un vibrant message exposant les projets et les espoirs des U.S.A., en ce qui concernait le désarmement et la paix, demandant l'abolition de toutes les armes offensives (bombardiers, tanks, artillerie lourde mobile) et, au cas où on se rallierait à son point de vue, apportant la garantie des U.S.A. En même temps qu'à M. Mac Donald, Hitler répondit donc au président Roosevelt : ce fut une explosion de joie dans le monde anglo-saxon.

[67]

Voici ce qu'à l'intention de M. Mac Donald et donc de Conférence du désarmement, il déclara :

« Le gouvernement allemand considère le plan britannique comme une base de discussion très acceptable, pour la solution du Problème... Le gouvernement allemand ne trouvera jamais aucune interdiction d'armer trop radicale, si elle s'applique à tous les pays indistinctement... »

Et à l'intention du président Roosevelt :

« La proposition du président Roosevelt dont j'ai eu connaissance hier au soir, mérite les plus chauds remerciements du gouvernement allemand. Celui-ci est disposé à donner son accord à ce moyen de surmonter la crise internationale. La proposition du président est un réconfort pour tous ceux qui souhaitent collaborer au maintien de la Paix. L'Allemagne est absolument prête à renoncer à toute arme offensive si les nations armées, de leur côté, détruisent leurs stocks d'armes offensives. L'Allemagne serait également disposée à démobiliser toutes ses forces militaires et à détruire la petite quantité d'armes qui lui reste, à condition que les pays voisins en fassent autant. L'Allemagne est prête à signer tout pacte solennel de non-agression, car elle ne songe pas à attaquer, mais seulement à acquérir la sécurité. »

Le tout agrémenté de, formules sur la guerre qui était « une folie sans limite » qui « causerait l'effondrement de l'ordre politique et social actuel »... Un discours

¹ Benoist-Méchin, op. cit., t. III, p. 139. Benoist-Méchin est souvent cité ici : il est un des très rares historiens qui, vérification faite, a toujours très exactement cité les textes et les a le mieux résumés et interprétés.

Note de l'AAARGH : on voit mal comment la France pourrait approuver un plan consistant à la désarmer tout en laissant intactes l'armée anglaise et l'armée américaine et on ne comprend pas du tout ce que Rassinier voit de raisonnable à ce plan, au moins du point de vue du gouvernement français (du point de vue pacifiste, évidemment, c'est une autre affaire).

dont les accents pacifistes surprisent agréablement un monde mal à l'aise. Le Reichstag l'adopta par acclamations à l'unanimité, y compris les 81 sociaux-démocrates qui y siégeaient encore. Dans le monde anglo-saxon, le *Times* de Londres, déclara que la prétention du *Reich* à être mis sur le même pied que les autres nations était « irréfutable ». Le *Daily Herald* travailliste exigeait que « l'on prît Hitler au mot ». Le conservateur *Spectator* concluait que « Hitler avait tendu la main à Roosevelt » et que ce geste apportait un nouvel espoir au monde tourmenté. Aux U.S.A. les journaux déliraient de joie. Le porte-parole de la Maison Blanche déclara même : « Le président a été enthousiasmé par la façon dont Hitler a accepté ses propositions. »

Il y avait pourtant un avertissement dans le discours de Hitler :

[68]

« Si la demande de l'Allemagne relative à l'égalité de traitement avec les autres nations, notamment au plan des armements n'était pas satisfaite, elle préférerait se retirer, à la fois, de la Conférence du Désarmement et de la Société des Nations. »

Il était formulé au conditionnel et on trouvait qu'il allait de soi.

Ce discours a un effet heureux : il suggère à Mussolini et à notre ambassadeur à Rome, Henry de Jouvenel, l'idée de lancer le projet d'un Pacte à quatre (Italie, France, Grande-Bretagne et Allemagne) susceptible, par la solidarité des quatre Puissances, « d'affirmer la confiance dans la Paix ». L'Angleterre accepte d'emblée. Plus réticente, la France n'accepte que parce que Mussolini est alors hostile à Hitler qu'il accuse de le « singer maladroitement » et auquel il reproche ses projets d'*Anschluss* de l'Autriche, chasse gardée de l'Italie, et parce qu'un moment l'idée lui est venue de jouer, en Europe, Mussolini contre Hitler. Les pourparlers sont rondement menés : le 7 juin 1933, à 19 h 30, les ambassadeurs des Quatre réunis au Palazzo Venezia, apposent leurs signatures au bas du Pacte¹.

L'idée était bonne : elle n'eut malheureusement pas de suite, le Pacte ne fut jamais ratifié.

Car, M. Paul-Boncour veillait : ne pouvant s'attaquer au discours de Hitler qui était inattaquable, il s'en prit au plan Mac Donald dont il trouva qu'il n'offrait pas de garanties suffisantes pour la France, qu'il ne tenait pas compte des dizaines de milliers de S.A. et de S.S. qui gravitaient autour de la Reichswehr et qui étaient une masse de réserves instruites en ras de mobilisation, qu'il ne tenait aucun compte du désarmement naval... qu'enfin, il ne prévoyait aucune procédure de contrôle du désarme[69]ment ce qui était, aux yeux de la France, le problème capital.

¹ Depuis le 9 avril, sur initiative du *Reich*, le cardinal Pacelli, secrétaire d'État au Vatican et futur Pie XII était en pourparlers avec les envoyés de Hitler en vue de la signature d'un Concordat avec l'Allemagne. On a reproché au Cardinal Pacelli d'avoir accepté ces pourparlers qui conduisirent à la conclusion d'un Concordat le 10 juillet en excipant de sa « collusion avec le fascisme et le nazisme » et particulièrement dans les milieux juifs. On n'a jamais reproché la même collusion à l'Angleterre et à la France en vue de la signature du Pacte à quatre qui, quoique non ratifié, fut, lui aussi signé. À la même époque. [Note de l'AAARGH : pour le rôle de Pie XII et son action avant et pendant la guerre, nous renvoyons au livre de Rassinier, *L'Opération vicaire. Le rôle de Pie XII devant l'Histoire*, en intégralité sur le site.]

Pour le neutraliser, l'Assemblée décide de charger un Comité de rédaction de « définir des méthodes de contrôle compatibles avec le respect des souverainetés nationales ». À son tour, ce Comité, dont les membres n'arrivent à se mettre d'accord sur rien, décide de soumettre le problème à un sous-comité de juristes. Le délégué allemand, M. Nadolny, se fâche devant cette procédure qui lui paraît de diversion, et le 5 juin, fait remarquer qu'on s'égaré fâcheusement, qu'il n'a rien contre un contrôle, qui va de soi s'il s'applique à tout le monde, mais que ce n'est pas là le problème fondamental, lequel est, aux yeux de l'Allemagne, l'égalité des droits à laquelle conduisait automatiquement le Plan Mac Donald. Si, dit-il en substance, cette égalité des droits n'est pas effective d'ici à un an, l'Allemagne reprendra sa pleine liberté d'action.

Pour sortir de cette impasse, le 29 juin, M. Henderson qui préside la Conférence, est approuvé par tout le monde lorsqu'il propose de l'ajourner au 16 octobre : on espère, ainsi, éviter un éclat public qui lui porterait, moralement, un coup fatal, et que, d'ici là, on aura trouvé une issue par des conversations entre les chancelleries.

Cette issue, on ne la trouve pas : la France s'obstine sur sa thèse du contrôle avant tout, dans laquelle l'Allemagne voit un moyen de repousser l'égalité des droits aux calendes grecques. On finit par lui céder encore et, le 12 octobre, quatre jours avant la date prévue pour la réunion de la Conférence, au nom des délégations anglaise, française et américaine, Sir John Simon, chef de la délégation anglaise, informe M. Nadolny, chef de la délégation allemande, de « l'impossibilité d'admettre un réarmement de l'Allemagne et de la nécessité de faire passer le fonctionnement du contrôle par une période d'essai » qui n'est pas fixée. Pas un mot, d'autre part, du Plan Mac Donald et du désarmement des autres nations.

Le surlendemain 14, au cours de la réunion du bureau de la Conférence qui précède son assemblée générale et la prépare, M. Henderson reçoit un télégramme par lequel le gouvernement allemand lui fait savoir qu'il se retire, à [70] la fois, de la conférence du Désarmement et de la Société des Nations.

Le soir même, Hitler prononce un grand discours radiodiffusé pour justifier sa décision. En voici le passage essentiel :

« On a dit que le peuple et le gouvernement allemands ont demandé un surcroît d'armes : c'est absolument inexact. Ils ont seulement demandé l'égalité des droits. Si le monde décide de détruire les armes, jusqu'à la dernière mitrailleuse, nous sommes prêts à accepter une pareille convention. Si le monde décide que certaines armes sont à détruire, nous sommes prêts à y renoncer d'avance. Mais si le monde accorde à chaque peuple certaines armes, nous ne sommes pas disposés à nous laisser exclure de leur emploi, comme un peuple de second rang.

Nous sommes prêts à prendre part à toutes les conférences, nous sommes prêts à souscrire à toutes les conventions, mais seulement à condition de jouir de droits égaux à ceux des autres peuples. En tant qu'homme privé, je ne me suis jamais imposé à une société qui ne voulait pas de ma présence ou qui me considérait comme inférieur. Je n'ai jamais forcé personne à me recevoir et le peuple allemand n'a pas moins de fierté que moi. Ou bien nous disposerons de droits égaux à ceux des autres, ou bien le monde ne nous verra plus à aucune conférence.

Un plébiscite sera organisé pour que chaque citoyen allemand puisse dire si j'ai raison ou s'il me désapprouve. »

Le plébiscite eut lieu le 12 décembre 1933 : par 40 601 577 voix, soit 95 % des électeurs inscrits¹, l'Allemagne se rangea derrière le chef qu'elle s'était donné. On a dit que ce résultat avait été obtenu sous la contrainte : « au camp de concentration de Dachau, 2 154 sur 2 242 détenus votèrent pour le gouvernement qui les avait incarcérés² ». Et ceux-là, pourtant, étaient des durs. Leur vote n'était, d'ailleurs, que la réplique populaire de celui des députés sociaux-démocrates qui, le 17 mai précédent, avaient approuvé le discours de Hitler à l'unanimité. Et [71] sans qu'aucune pression eût été exercée sur eux par le pouvoir.

Ce scrutin fut la véritable intronisation, l'intronisation populaire solennelle, de Hitler au pouvoir en Allemagne. Le 5 mars précédent, il avait obtenu 43,7 % des suffrages et il lui avait fallu l'appoint de Papen pour arriver à 52 % ; c'était déjà énorme. Cette fois, il avait derrière lui la quasi unanimité du peuple allemand. On ne pouvait plus dire qu'il imposait sa volonté par la terreur à tout un peuple : il était « porté » dans l'enthousiasme par tout un peuple.

Tels sont, au seuil de 1934, les résultats de la politique des Alliés contre l'Allemagne : après avoir porté Hitler au pouvoir, elle l'y consolidait par les mesures mêmes que ses protagonistes décidaient pour l'y mettre en difficulté.

4 - Le relèvement économique de l'Allemagne

Entre temps, grâce au génie financier du Dr Schacht, président de la *Reichsbank* devenu ministre de l'économie et des finances, l'Allemagne avait pu être remise au travail. Il n'est pas question d'alourdir cette étude d'une analyse détaillée du système du Dr Schacht. Il suffira d'en énoncer le principe.

Comme toutes les innovations des hommes de génie et comme l'œuf de Christophe Colomb, il reposait sur une idée, au demeurant très simple : dans une Allemagne dont les ressources en devises étaient pratiquement épuisées, le problème revenait à créer artificiellement des liquidités par une utilisation ingénieuse du crédit et, si possible, à long terme. Si les ressources du pays étaient épuisées en devises, celles de certains particuliers et notamment de la haute finance et de la grosse industrie ne l'étaient pas, au moins en marks et peut-être aussi en devises cachées. La confiance était revenue dans la haute finance et la grosse industrie, désormais assurées de l'ordre et protégées contre la subversion communiste par le nouveau gouvernement. Le Dr Schacht put alors créer une société anonyme, la *Metallgesellschaftforschung* (Société industrielle de recherches sidérurgiques) dont le capital social fut immédiatement affecté à l'exécution d'un programme de

¹ Et non des votants, comme on l'a trop souvent dit.

² W.L. Shirer, op. cit., p. 233.

grands travaux pour le compte de l'État (autoroutes, politique du logement, stades, équipement des campagnes, etc.) contre reconnaissances de dettes proportionnelles aux mises : les *effets Mefo*. Ce système qui entra en vigueur dès le début de l'année 1933, ne fut définitivement au point qu'en avril 1934. À cette date et à condition que l'Allemagne vécût sur ses exportations, la *Reichsbank* accepta d'escompter les effets Mefo et elle les escompta à quatre ans pour donner les coudées franches à l'industrie : le plan de quatre ans. Le Dr Schacht autorisait ainsi la *Metallgesellschaftforschung* à tirer des traites sur le travail de l'Allemagne dans les années à venir.

Mais l'escompte des effets *Mefo*, surtout à si lointaine échéance, nécessitait la mise en circulation d'une monnaie détachée de l'or et des devises qui aurait une valeur intérieure très haute et une valeur internationale très faible, au moins au début : le *Rentenmark*. Ainsi fut créé le double secteur de l'économie auquel eurent recours à peu près tous les États du monde, la guerre terminée, et dont le contrôle des changes, avec son clearing et son marché parallèle, n'est qu'un succédané. Il eut pour conséquence une politique des salaires à gros pouvoir d'achat à l'intérieur mais, en raison de la limitation draconienne des importations, l'autarcie et le plat unique — pas de beurre mais des canons — du travail pour tout le monde. Au 1er janvier 1934, l'Allemagne avait réintégré près de quatre millions de chômeurs dans les circuits de la production et de la consommation. Au 1er janvier 1935, le chômage y était pratiquement nul.

Mais n'anticipons pas : en novembre 1933, le bien-être revenant aussi spectaculairement dans les foyers ouvriers, la grosse industrie et la haute finance étant libérées de tout souci de trésorerie, la machine économique fonctionnant sans à-coup et dans l'ordre revenu, firent la preuve aux yeux de tous les Allemands que Hitler avait raison. Et cette conclusion qu'ils tirèrent de l'évolution des événements ne fut pas étrangère au succès du plébiscite. Même la politique du contingentement des importations et du plat unique ne porta aucune atteinte au crédit de Hitler : crainte ou sympathie, les États de l'Europe centrale, [73] notamment la Hongrie, l'Autriche, la Roumanie et la Pologne continuèrent à entretenir avec son régime des relations politiques et économiques normales, le *Rentenmark* y était accepté à une valeur correcte et, comme d'autre part, l'Angleterre, la Suisse et même les U.S.A., au tout début, se montrèrent compréhensifs, ce plat qui était unique put très rapidement devenir abondant. Le *Rentenmark* ne tarda d'ailleurs pas à devenir une monnaie forte dans le monde entier et tout rentra dans l'ordre. Sur le marché mondial, l'Allemagne était devenue le concurrent le plus dangereux des États-Unis à un moment où leur économie était en perte de vitesse et cela n'allait pas sans inquiéter le président Roosevelt.

En conséquence de quoi, si la période qui suivit la rupture de Hitler avec la S.D.N. fut essentiellement caractérisée par les efforts de l'Angleterre pour sortir de l'impasse créée par la France, elle le fut aussi par le silence des U.S.A. qui se

tenaient dans une expectative craintive sur le plan économique et hostile sur le plan idéologique.

5 - La politique du président Roosevelt

Aux U.S.A., F.D. Roosevelt avait battu le président Hoover aux élections de novembre 1932 et, selon la coutume, était entré en fonctions en mars 1933 : la veille du scrutin qui, en Allemagne, consacrait le triomphe du tandem Hitler-Papen. C'était, là encore, une des conséquences, et non la moindre pour l'avenir de la Paix, du krack de Wall Street de 1929 et de la crise qui suivit, laquelle était loin d'être résorbée. Républicain, le président Hoover prétendait en sortir par les moyens classiques, notamment la déflation, et fit campagne sur ce thème. Démocrate, Roosevelt fit la sienne sur le *New Deal* qui était un programme très voisin de celui du Front populaire en France en 1936 : une politique des hauts salaires qui permettrait d'éponger les stocks et de faire redémarrer l'économie, des indemnités substantielles aux chômeurs en attendant, une politique du crédit, le tout assorti d'une critique serrée et souvent démagogique de l'administration Hoover dont, disait-il, les vues rétrogrades paralysaient et étouff[74]faient l'économie américaine. Ce programme sous-entendait l'inflation et la dévaluation du dollar mais, cette dévaluation qu'en cas de succès électoral il rendait inévitable, il se garda bien de l'annoncer : sitôt arrivé au pouvoir — ce qui ne pouvait manquer d'arriver avec un programme aussi séduisant pour la masse — il la fit, ce qui, en allégeant l'économie américaine et l'État de tout souci de trésorerie, permit le redémarrage des affaires, la résorption du chômage, et assura, dans la suite, sa popularité pour longtemps, en la renouvelant.

Démocrate, le président Roosevelt est aussi franc-maçon¹ et, par voie de conséquence, ses relations avec le monde juif américain sont, à la fois, nombreuses et intimes. Son entourage est juif, du moins le plus grand nombre de ses collaborateurs les plus importants. Morgenthau, son secrétaire d'État au Trésor est juif ; ses conseillers les plus influents, Baruch et Weizmann aussi ; Cordell Hull du *State department* est l'époux d'une juive ; est juif Herbert Freis, lui aussi du *State Department*, de même encore Lehman, gouverneur de l'État de New York, et La Guardia, maire de la ville ; Soi Bloom, président de la Commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants ; les représentants Dickstein, Celler, etc. ; le leader syndicaliste Sidney Hillman, les journalistes Lippmann (toujours là),

¹ Le 22 juillet 1941, le ministre allemand de la propagande publia des documents photographiques qu'il avait découverts dans une loge norvégienne et qui montraient Roosevelt en tenue de franc-maçon. (Saül Friedländer, *Hitler et les États-Unis*, p. 286. Aux éditions du Seuil, Paris.) Dans la suite, on apprit qu'il avait été initié le 28 novembre 1911, à la *Holland Lodge* n° 8, qu'il était 33e du Rite écossais et Sublime Prince du Royal Secret. Toute une correspondance entre lui et les loges européennes fut publiée sous l'occupation par le Comité de surveillance des activités maçonniques. (Cf. *Lectures françaises*, numéro spécial de juin 1957 sur les origines secrètes de la guerre 1939-1945 par Jacques Béarn, p. 157 sq.)

Lawrence, Meyer, Sulzberger, le commentateur de la radio Walter Winchell, etc.¹. Tout ce monde a ses grandes et ses petites entrées à la Maison blanche.

D'autre part, et ceci explique cela, il y a aux U.S.A. une communauté juive de plus de cinq millions de personnes, qui s'accroît depuis 1880 et dispose de cent onze publications dont soixante-cinq en anglais, quarante et une en [75] yiddish, trois en hébreu, deux en allemand, se décomposant ainsi : neuf quotidiens à gros tirage, soixante-huit hebdomadaires, dix-huit mensuels et seize autres, bimestriels, trimestriels ou semestriels². Sans compter les participations financières souvent majoritaires dans la presse non juive : le journaliste Lippmann, par exemple, est imposé au *New York Herald Tribune* par les banquiers juifs qui y font la pluie et le beau temps.

Son appartenance à la franc-maçonnerie était, certes, le signe que les sympathies du président Roosevelt allaient aux juifs qui en étaient la fraction la plus nombreuse et la plus dynamique, et qui déterminaient toutes ses prises de position politique. Mais, même s'il n'avait pas été franc-maçon, il ne lui eût guère été possible de ne pas tenir compte de l'influence que, par leur importance, leur presse et celle où ils avaient leurs entrées par leurs participations financières exerçaient sur l'opinion publique américaine et qui en faisaient des agents électoraux de première grandeur. Elles avaient d'ailleurs été un facteur non négligeable de son élection à la présidence des U.S.A. et il fallait songer aux élections futures. En fait, dès son élection, le président Roosevelt accepta, tacitement d'abord, puis ouvertement dans la suite, tous les postulats de la politique juive.

Peut-être le doit-on au fait qu'il était un grand malade et que sa maladie le plaçait dans la dépendance à peu près totale de sa femme, plus farouchement encore que lui acquise à la cause des juifs, politiquement inculte, visiblement survoltée et dont Ribbentrop pouvait dire qu'elle n'était qu'une « mégère »³. Sur la maladie de Roosevelt, on n'est pas encore fixé : en raison du rôle qu'il joua dans une guerre à laquelle on veut conserver son caractère sacré, le secret le plus absolu est gardé. On a parlé de poliomyélite. Le *Larousse du vingtième siècle* dit qu'il s'agit de paralysie généralisée ayant commencé par les jambes. Toujours est-il qu'en 1921, à l'âge de trente-neuf ans, ce solide gaillard fut pris d'un mal soudain qui l'obligea à ne se déplacer plus [76] qu'en fauteuil à roulettes et, jusqu'à sa mort, le fit maigrir au point qu'en 1939 il n'était déjà plus que l'ombre de lui-même. En présence de certaines de ses bourdes diplomatiques et notamment de sa lettre à Hitler et à Mussolini du 14 avril 1939 par laquelle, à mots à peine couverts, il les accusait l'un et l'autre d'être les seuls auteurs de guerre dans le monde, Goering n'hésita pas à dire que c'était là « l'effet d'une paralysie progressive » et Mussolini qu'elle traduisait un « début de maladie mentale ». Question : si le *Larousse du vingtième siècle* avait raison et si

¹ Noms cités d'après Saül Friedländer, *op. cit.*, p. 289.

² Arthur Ruppin, *Les Juifs dans le monde moderne*, Payot, Paris 1934. Arthur Ruppin était juif et professeur de sociologie à l'Université hébraïque de Jérusalem.

³ Déclaration du 4 janvier 1941, à Filov, président du Conseil Bulgare. (Saül Friedländer, *op. cit.*, p. 179.)

Roosevelt n'était arrivé au pouvoir qu'au moment où, après avoir ruiné son corps, sa maladie s'était mise à attaquer ses moyens intellectuels ?

Bien des choses s'expliqueraient alors, notamment son entente avec Churchill dont on sait, depuis la publication des *Mémoires* de son médecin, lord Morand, qu'il n'était qu'un autre malade presque aussi gravement atteint que lui, quoique sous une autre forme, et l'influence que sa femme et son entourage juif exerçaient sur lui¹. L'histoire de ce temps prendrait les allures d'un roman noir, où le sort du monde serait tombé entre les mains de deux malades intellectuellement, parce que physiquement sur le déclin.

Mais revenons au fait.

Le programme du Parti nazi prévoyait que, dès son accession au pouvoir, les juifs ne seraient plus considérés en [77] Allemagne que comme des étrangers, qu'ils n'y auraient pas plus de droits que les étrangers dans tous les pays du monde et que, notamment, ils en pourraient être expulsés, comme aussi dans tous les pays du monde le peuvent être les étrangers. Ainsi décidée par principe et visant collectivement tous les juifs sans autre raison que leur appartenance à leur race ou à leur religion, la mesure prenait le caractère d'une indiscutable et grave atteinte au droit des gens : dans les autres pays, on ne la prenait qu'individuellement contre les étrangers et seulement pour atteinte à la sécurité intérieure de l'État. Les Allemands la justifiaient par le fait que les juifs étaient collectivement des parasites qui vivaient à peu près exclusivement du commerce de l'argent (à l'appui, ils produisaient la statistique des juifs allemands par profession) c'est-à-dire du travail des autres, désorganisaient tous les circuits économiques — ce qui mettait en danger l'existence de l'État (à l'appui, ils prétendaient que, par deux fois, ils avaient provoqué l'effondrement économique de la République de Weimar pour s'enrichir, mais n'avaient réussi que la première fois, en 1923) et, en somme, tendaient collectivement tous leurs efforts à mettre l'Allemagne en coupe réglée. Sur le plan politique, ils ajoutaient que leur prétention à ne considérer l'Allemagne que comme un pays d'accueil où ils étaient contraints de vivre, comme d'autres de leurs coreligionnaires étaient contraints de vivre dans d'autres pays, depuis que, disaient-

¹ M. Saül Friedländer traduit : « L'hostilité immédiate que le nouveau régime allemand provoque outre-Atlantique s'explique par ce que l'on croit savoir de l'influence qu'y exercent les juifs. » (*Op. cit.*, p. 38.) En réalité, il ne s'agit encore, en 1933, que de l'hostilité du président Roosevelt et non de celle « d'outre-Atlantique » comme le prétend M. Saül Friedländer. Et il en sera longtemps encore ainsi : en septembre 1939, un sondage d'opinion de l'agence Roper qu'on trouvera plus loin établit que 2,8 % seulement du peuple américain sont partisans d'une entrée en guerre immédiate des U.S.A. aux côtés de l'Angleterre et de la France. Comme quoi, cependant, l'influence exercée par les juifs, soit sur le président Roosevelt directement, soit sur l'opinion publique par la presse — donc dans l'évolution du monde vers la seconde guerre mondiale — n'est discutée par personne, même pas par les juifs : M. Saül Friedländer est un historien juif (communiste ou crypto-communiste, né à Prague et citoyen israélien mais préférant vivre en Suisse) qui se distingua récemment, en présentant un dossier tronqué et tendancieux de l'affaire Pie XII. (*Pie XII et le IIIe Reich*, aux Éditions du Seuil, Paris.)

ils, Titus et Hadrien les avaient chassés de Palestine et dispersés dans le monde¹, à vouloir rester un peuple distinct et à [78] constituer dans le pays, de droit, la *minorité nationale* qu'ils constituaient illégalement de fait en utilisant toutes les failles des lois en vigueur, était inacceptable : s'ils y réussissaient, ils constitueraient alors un État dans l'État, et ceci ferait que la sécurité de l'État, unitaire par définition, se trouverait gravement menacée. Pour tout dire, ils trouvaient tout à fait normal de considérer les juifs comme des étrangers en Allemagne puisqu'eux-mêmes s'y considéraient comme des étrangers.

Prenant acte de cette doctrine qui soustrayait un peuple de soixante-dix millions d'habitants à leur marché financier, tous les juifs du monde, au lieu de rechercher un compromis d'autant plus aisé à trouver que Hitler en recherchait un, passionnèrent le débat en se déclarant aussitôt, et de leur propre aveu², en état de guerre, non seulement avec l'idéologie nazie, ce qui eût été parfaitement légitime et n'eût, au pis-aller, entraîné comme conséquence qu'une discussion académique, mais encore avec l'Allemagne, ce qui supposait une intervention militaire : ils cher[79]chèrent, dans tous les pays où ils avaient quelque influence, à entraîner le monde dans cette voie. Le président Roosevelt ne pouvait pas les suivre sur ce terrain : le peuple américain était résolument hostile à une guerre en Europe, si les Américains, comme c'était le cas, n'étaient pas directement menacés dans leurs intérêts, et c'eût été compromettre sa réélection ou celle de celui que son parti choisirait pour lui succéder. Il ne pouvait non plus se prononcer contre eux, à la fois

¹ La Diaspora, dans la version que nous en donnent les juifs, est un mythe. En réalité, de tout temps et de leur propre volonté, les juifs ont toujours été dispersés dans le monde et il n'y eut jamais qu'une minorité d'entre eux à vivre en Palestine. Dans *L'affaire Jésus* (Calmann-Lévy, Paris 1964) M. Michel Plault nous dit qu'au temps de Jésus, il y avait environ sept millions de Juifs dans le monde, dont moins de trois millions en Palestine. Mais, pour arriver à ces sept millions et à ces trois millions, il est obligé de considérer qu'étaient juifs tous les habitants de la Palestine qui comprenait alors la Syrie, l'Irak, la Jordanie, le territoire de Gaza et l'État d'Israël d'aujourd'hui et qui, nous dit l'historien juif Josèphe, était effectivement peuplée d'environ trois à quatre millions d'habitants. Plus modeste, M. Ben Gourion (*Le peuple de l'État d'Israël*, Éditions de Minuit, Paris 1959) dit trois à quatre millions de juifs dans le monde, dont moins d'un million vivant en Palestine au milieu de près de trois millions d'Arabes, et ajoute, d'après Josèphe, qu'il n'y avait « point de peuple dans le monde qui n'ait, en son sein, une communauté de nos frères » (p. 79). Le même phénomène se remarque aujourd'hui où il y a dix-sept à dix-huit millions de Juifs dans le monde — les Juifs disent treize à quatorze millions mais c'est faux (Voir *Le Drame des Juifs européens*, les Sept Couleurs, Paris) — et seulement deux millions et demi environ dans l'État d'Israël. Ils revendiquent la Palestine, mais ils n'y vont pas — heureusement, d'ailleurs car il n'y aurait alors guère de moyen d'éviter une troisième guerre mondiale. « Le sionisme, a dit quelqu'un, est une doctrine qui consiste, pour un juif, à en envoyer un autre en Palestine, au frais d'un troisième, s'il ne peut l'y envoyer aux frais d'un goy. »

² « Les peuples juifs du monde entier déclarent la guerre financière et économique à l'Allemagne » (*Daily Express*, 24-3-1933). « Le Congrès mondial juif est, depuis sept ans, en guerre avec l'Allemagne » (*Toronto Evening Telegram*, 26-2-1940). « Nous sommes en guerre avec l'Allemagne depuis le premier jour de la prise du pouvoir par Hitler » (*Jewish Chronicle*, 8-5-1942). « Depuis des mois le combat contre l'Allemagne est mené par chaque communauté juive, à chaque conférence, à chaque congrès, dans les syndicats et par chaque juif dans le monde. Il y a des raisons d'admettre que notre part à ce combat est de valeur générale. Nous déclencherons une guerre spirituelle et matérielle du monde entier contre l'Allemagne. L'ambition de l'Allemagne, c'est de redevenir une grande nation, de recouvrer ses territoires perdus et ses colonies. Mais nos intérêts juifs exigent la destruction totale de l'Allemagne. Collectivement et individuellement, la nation allemande est un danger pour nous autres juifs » (Wladimir Jabotinsky, fondateur de l'Irgoun, in *Marcha Rjetsch*, 1er janvier 1934).

parce que c'était perdre un agent électoral précieux et parce qu'il partageait leur manière de voir. Il se tut et tandis que, sous le président Hoover, les U.S.A. proposaient des plans de paix à la Conférence du désarmement (Plan Hoover, Pacte Briand-Kellog), sous le président Roosevelt ils n'en proposèrent plus.

6 - *La note Barthou du 17 avril 1934*

La France vit dans cette attitude du président Roosevelt, une communion de pensée certaine avec son point de vue — elle ne se trompait pas — et se crut assurée du soutien de l'Amérique en cas de guerre avec l'Allemagne : elle ne se retrancha que plus fermement sur ses exigences, ne faisant rien pour favoriser la reprise du dialogue par le retour de l'Allemagne à la S.D.N. mais au contraire, tout pour l'en maintenir à l'écart et aggraver les rapports entre elle et la S.D.N. Visiblement, elle espérait assez sottement que si, un jour, il était brusquement placé devant un choix à faire entre la guerre ou s'incliner, Hitler s'inclinerait.

Plus pessimiste — et à bon droit, l'expérience l'a prouvé — l'Angleterre, pourtant, ne se découragea pas.

On passera sur l'intense échange de correspondance diplomatique qui suivit le départ de l'Allemagne de la S.D.N. et eut lieu entre l'Allemagne, l'Angleterre, la France et l'Italie (mémoire allemand du 18 décembre 1933, réponse de la France sous la forme d'un aide-mémoire en date du 1er janvier 1934, réponse de l'Allemagne par un mémoire en date du 19 janvier 1934, etc.) — il n'était qu'un dialogue de sourds entre la France et l'Allemagne. On ne retiendra que deux initiatives : la note anglaise du 29 janvier 1934 qui n'est, à la nuance près, qu'une reprise du Plan [80] Mac Donald (cf. supra, p. 65) et la note française signée Barthou qui mit définitivement fin au dialogue.

Tout en affirmant qu'il était impossible de dissocier les questions de sécurité de celles du désarmement, la note anglaise du 29 janvier 1934 pose en principe qu'on « ne peut accorder certaines armes à certains États tout en les interdisant à d'autres » ; c'était une façon de reconnaître l'égalité des droits revendiquée par l'Allemagne. Au point de vue des effectifs allemands, elle proposait un chiffre intermédiaire entre les deux cent mille hommes proposés par M. Mac Donald et les trois cent mille demandés par Hitler. L'Angleterre, poursuivant la note, voudrait que l'on arrive à réaliser la parité entre les armées française, allemande, italienne et polonaise, que toutes ces armées fussent de type identique, formées de contingents appelés pour de courtes périodes. En ce qui concernait l'artillerie lourde et les chars, elle proposait partout une limitation à certains types. Délai de réalisation de ce programme : cinq années sauf en ce qui concerne l'aviation pour laquelle elle propose un délai de deux années pendant lesquelles on s'efforcera d'abolir partout l'aviation militaire. Si l'entreprise échoue, le *Reich* aura, dans deux ans, le droit de construire, lui aussi, une flotte aérienne.

Pour éviter toute cause de malentendu, M. Baldwin qui a succédé à M. Mac Donald pense qu'à l'échange froid de notes diplomatiques, il ne serait peut-être pas

mauvais d'associer les contacts personnels : il charge M. Eden, lord du Sceau privé, de faire une tournée des capitales.

Le 17 février, M. Eden est à Paris où il est assez froidement accueilli par M. Barthou qui a succédé à M. Paul-Boncour¹ et qui est un germanophobe encore plus fanatique que lui. La France, lui dit M. Barthou, pense qu'avant de prendre toute mesure de désarmement, il faut créer un organisme de contrôle de ce désarmement éventuel — il le lui a d'ailleurs écrit le 14 février — et que cet organisme étant créé et mis en place, le délai de cinq années prévu par le Plan Mac Donald est tout à fait raisonnable, mais qu'il doit [81] être suivi d'une période d'épreuve de trois années, au terme desquelles, le désarmement ne sera effectif et irrévocable que si le contrôle révèle que l'Allemagne a effectivement désarmé. Cela repoussait à huit années le désarmement effectif, — plus le délai d'installation du dispositif de contrôle sur la conception duquel on n'avait encore procédé à aucun échange de vues. Il faisait en outre des réserves sur la parité des effectifs, arguant de l'existence des S.A. et des S.S. en sus de l'armée allemande proprement dite et prétendant qu'en tout état de cause, cette parité devait se limiter aux troupes métropolitaines à l'exclusion des troupes coloniales, sur la limitation générale et pour tout le monde, à certains types en ce qui concernait l'artillerie lourde et les chars, sur la suppression totale de l'aviation militaire dans tous les pays.

Le 21 février, M. Eden est à Berlin où le chancelier Hitler lui dit qu'il accepte le plan anglais sous la seule réserve de quelques modifications de détail, que les deux interlocuteurs sont d'accord pour trouver sans importance : par exemple, si on n'arrivait pas à supprimer partout l'aviation militaire, le *Reich* ne pouvait attendre deux années pour assurer sa sécurité aérienne. Sur ce point, un compromis est tout à fait possible. M. Eden ayant excipé du point de vue de la France sur les S.A. et les S.S., Hitler lui dit qu'il est prêt à les désarmer, voire à supprimer purement et simplement les S.A. Mais s'il accepte que les armements des autres nations ne soient ramenés au niveau des armements allemands que dans un délai de cinq années, il ne peut, en aucun cas, accepter le point de vue de la France qui prolonge ce délai de trois années et l'assortit du seul contrôle des armements allemands : le contrôle, il l'accepte aussi mais à condition que tout le monde s'y soumette, une fois le désarmement achevé et non avant, alors qu'il n'y a rien à contrôler.

Le 26 février, M. Eden est à Rome où le plan anglais est aussi accepté dans ses grandes lignes. Mais sans y être opposé Mussolini lui dit qu'il ne croit pas à la possibilité de la standardisation des armées allemande, française, anglaise et polonaise.

Une fois encore, seule la France...

¹ Entre-temps, il y a eu en France, le 6 février 1934 qui a provoqué la chute du gouvernement de M. Daladier et son remplacement par le gouvernement Doumergue dont M. Barthou est le ministre des Affaires étrangères.

Note de l'AAARGH : nulle part, Rassinier n'expose dans quelles conditions la mise à parité de l'armée anglaise est prévue ; plus haut, il n'évoque que les armées française, allemande, italienne et polonaise ; il en allait de même pour le plan Mac Donald (cf supra).

Sur les conclusions du rapport que, de retour à Londres, [82] M. Eden remit à M. Baldwin, lequel le transmet à toutes les chancelleries, la discussion s'engage. Au cours de la discussion, vu l'intransigeance de la France, l'Allemagne est amenée à dire, dans un mémorandum daté du 13 mars, qu'elle « ne saurait plus, en aucun cas, être astreinte à un statut militaire semblable à celui que prescrit le Traité de Versailles ». M. Barthou répond, le 17 mars, que « la partie V du traité de paix doit rester intangible et que nous sommes décidés à la maintenir quoi qu'il advienne ».

Et on en resta là jusqu'au 17 avril : dans l'intervalle, toutes les tentatives faites par l'Angleterre pour faire revenir M. Barthou sur ce point de vue, ou pour obtenir de lui quelles garanties il exigeait pour y revenir, restent vaines. Enfin, à une note anglaise du 10 avril, M. Barthou répond le 17 avril, sur un ton à la fois catégorique et excédé que « le gouvernement français se refuse solennellement à légaliser le réarmement allemand », que « celui-ci a rendu toutes les négociations inutiles » et que « la France assurera désormais sa sécurité, seule et par ses propres moyens ».

C'était la rupture définitive et irrémédiable avec toutes ses conséquences : d'une part, l'assurance que jamais l'Allemagne ne reviendrait à la S.D.N., de l'autre le nouveau départ qu'allait prendre la course aux armements dont il est clair qu'elle conduirait à la guerre.

Indépendamment de M. André Viénot qui qualifia cette note « une fin de non-recevoir et un coup de trique », de lord Lothian qui la dit « un non d'une portée historique fatale », de M. Paul Reynaud qui l'accusa d'avoir « fait paraître la France, aux yeux du monde, comme responsable de la course aux armements¹ », M. Lloyd George déclara, le 21 avril, devant la Chambre des communes qu'elle « était la suite logique du fait que, pendant des années et davantage, la France s'était refusée à tenir son engagement de désarmer (allusion au préambule de la partie V du Traité de Versailles) et que, même après Locarno, elle avait accru ses armements d'année en année ».

Même Léon Blum regrettera que M. Barthou ait pris cette [83] initiative, condamnera sévèrement le gouvernement qui la lui a laissé prendre et soulignera la responsabilité de la France. « Croyez-vous, dira-t-il, que l'Allemagne, même hitlérienne, aurait eu la liberté de réarmement qu'elle a aujourd'hui, qu'elle aurait pu prendre cette initiative libre et délibérée, à la face du monde, si une convention équitable de désarmement par une réduction générale avait été signée en temps utile² ? »

À l'époque, tous les peuples, en effet, attendaient dans l'espérance « cette convention équitable de désarmement par une réduction générale » et ce qui leur vint, ce fut la note Barthou qui l'empêcha, et, en permettant la reprise de la course aux armements, ouvrit toutes grandes les portes du monde à la guerre.

Les amateurs d'humour noir s'en consoleront à la pensée que si, grâce à la France représentée par M. Barthou, les relations étaient rompues au plan de l'humanisme, entre l'Allemagne et la S.D.N. d'une part, la France et l'Allemagne de

¹ Paul Reynaud, *La France a sauvé l'Europe*, Plon, Paris, t. 1, p. 294.

² Discours à la Chambre des Députés, 14 juin 1934.

l'autre, elles ne l'étaient pourtant pas entre les industriels de l'armement, de part et d'autre du Rhin. Dans ce secteur on s'entendait très bien entre Français et Allemands, avec la bénédiction des deux gouvernements. Le prouve cette réponse à une question du Sénateur Paul Laffont parue au Journal Officiel du 26 mars 1938 :

« Les quantités de minerai de fer (n° 204 du tarif des douanes) exportées de France à destination de l'Allemagne, au cours des années 1934, 1935, 1936 et 1937 sont consignées dans le tableau ci-après :

Année 1934	17 060 916	quintaux métriques
Année 1935	58 616 111	—
Année 1936	77 931 756	—
Année 1937	71 329 234	—

S'en consoleront aussi, ajoute Le Crapouillot¹,

« tous les combattants français atteints dans leur chair au cours de la campagne 1939-40, en apprenant que les projectiles qui les mutilèrent avaient été fondus dans le minerai patrioti[84]quement exporté en Allemagne par M. François de Wendel et ses confrères sidérurgistes de Meurthe-et-Moselle ».

Ces chiffres prouvent, en effet, que si le plan anglais avait été adopté, M. François de Wendel et ses confrères sidérurgistes de Meurthe-et-Moselle eussent été condamnés à continuer de végéter : l'Allemagne était leur plus important et, pour ainsi dire, leur seul client dans le secteur des matières premières qu'ils produisaient, et que l'état du marché, aussi bien que l'équipement de l'industrie française, ne leur permettait pas de transformer ou d'écouler ailleurs.

Question : M. Barthou était-il à la solde de M. François de Wendel et de ses confrères sidérurgistes de Meurthe-et-Moselle² ?

De toutes façons, tous ceux qui avaient quelque influence dans le monde étaient ligués contre la Paix : les Juifs par idéologie — du moins masquaient-ils au moyen d'une idéologie, des intérêts matériels certains —, le président Roosevelt à leur dévotion, les industriels des armements par intérêt, les politiciens français pour leur complaire ou par un nationalisme étroit et borné.

Et Hitler, dans tout cela ?

Il suivait le mouvement, définissant son attitude, au jour le jour, en fonction de celle que prenaient ses adversaires et leur faisant chaque fois la réponse de la bergère.

À ce jeu, si aucun renversement ne se produisait, on ne pouvait manquer de se trouver un jour devant une guerre qu'on ne pourrait éviter et c'est ce qui arriva.

¹ *Histoire de la Seconde Guerre Mondiale*, Le Crapouillot, t. 1, p. 12 de Galtier-Boissière.

² On a dit (François-Poncet, *Souvenirs d'une Ambassade à Berlin*, Flammarion, Paris, p. 175 et suivantes) que M. Barthou qui était, comme François-Poncet lui-même, partisan de ne pas rompre les pourparlers avec l'Allemagne, n'avait pris la responsabilité de cette note rédigée par Gaston Doumergue sur le conseil d'André Tardieu, que contraint et forcé par la solidarité ministérielle. Dans ce cas, ce serait de MM. André Tardieu et Gaston Doumergue qu'il faudrait se demander s'ils n'étaient pas à la solde des sidérurgistes de Meurthe-et-Moselle et de M. François de Wendel. On s'était déjà posé la même question au sujet de M. Tardieu, alors rédacteur au Temps, relativement à son attitude à la veille de la guerre de 1914.

CHAPITRE III - VERS LA GUERRE

1 - La course aux armements

La note Barthou du 17 avril 1934, qui consacra l'échec de la Conférence du désarmement et mit fin à tout espoir d'entente, déclencha dans le monde un véritable vent de folie. En matière d'armements, tous les peuples avaient, désormais, les mains libres.

Assez paradoxalement, ce fut aux États-Unis que ce vent se leva : dans un discours qu'il prononça, le 23 juillet 1934, devant les équipages du croiseur Houston, le président Roosevelt déclara que « la flotte américaine sera poussée à l'extrême limite de sa puissance » et annonça « la mise en chantier de 360 000 tonnes d'unités nouvelles ». Dans le même temps, M. Newton Baker, président de la Commission de l'aviation du Département de la guerre, déclarait qu'« il faut à l'Amérique une flotte aérienne d'au moins 2 320 avions ». Ces déclarations étaient motivées par l'attitude du Japon qui avait quitté la S.D.N. le 26 mars 1933, s'était lancé à la conquête du Mandchoukuo qu'il avait créé, et s'attaquait présentement à la Mongolie extérieure et à la Chine, où il menaçait les intérêts américains. Les deux hommes laissaient entendre que l'évolution des événements d'Europe pouvait aussi menacer les intérêts américains de ce côté, ne serait-ce que si l'Allemagne s'entendait avec le Japon.

Le 19 août, le gouvernement britannique annonce son [86] intention de créer quarante-deux escadres aériennes nouvelles.

En France, le maréchal Pétain prononce, le 22 août, un discours devant les officiers de réserve à Saint-Malo et pose le problème des effectifs militaires. Il y revient à Meaux le 9 septembre dans un discours qu'il prononce pour commémorer l'anniversaire de la victoire de la Marne et lance officiellement l'idée du service militaire de deux ans qui traînait dans toutes les revues militaires et dans tous les journaux depuis le mois de mai.

« L'idée de la guerre est dans l'air », dit Mussolini dans un discours qu'il prononce du balcon du palais de Venise, le 24 août, sur *La subordination nation de toute la vie de la nation aux nécessités militaires*. Ce n'est pourtant que le 11 avril 1935 qu'il fait annoncer par le *Popolo d'Italia* que l'Italie entend avoir une armée de 600 000 hommes dotée de l'armement le plus moderne, qu'elle va « accélérer le développement de sa flotte aérienne et navale » et met immédiatement en chantier deux cuirassés de 35 000 tonnes.

La Russie, elle aussi, prend des mesures militaires, mais rien n'en transpire. Ce n'est que le 1er janvier 1935, par un discours prononcé par le maréchal Toukhatchewski, commissaire du peuple adjoint à la Guerre, au VIIe Congrès des Soviets pan-russes, qu'on apprend que, dans le courant de l'année 1934, les effectifs militaires y sont passés de 600 000 à 940 000 hommes.

En Pologne, le 24 septembre 1934, le maréchal Pilsuski institue par décret le service militaire obligatoire auquel sont astreints tous les hommes de 17 à 60 ans, et même les femmes.

Il n'est pas jusqu'à la Suisse qui, le 6 décembre 1934, ne prolonge d'un mois la durée de son service militaire.

Quant à l'Allemagne, elle a, elle aussi, les mains libres. Il semble pourtant qu'elle n'en ait pas exagérément profité. Le *Führer* sait, certes, que sa rupture avec la S.D.N. est irréversible, l'évolution de l'opinion en France (discours du maréchal Pétain, le chœur de la presse, etc.) attestant au-delà de toute mesure qu'il n'y a aucune chance que le gouvernement revienne sur les positions prises par M. Barthou dans sa note du 17 avril. Dans le courant de l'année 1934, il met à l'étude la réorganisation de l'armée, [87] la modernisation de son armement, ordonne la mise en chantier de prototypes d'avions, de chars et d'unités navales, mais ne prend aucune mesure spectaculaire. On dirait qu'il veut en laisser l'initiative à ses adversaires et ses discours menaçants restent des discours. Même l'institution du service militaire obligatoire en Pologne pour tous les hommes de 17 à 60 ans ne l'émeut pas et ne l'incite pas à remettre en cause le pacte de non-agression que, le 26 janvier 1934, il a signé — au grand dam de la France, d'ailleurs, alliée à la Pologne depuis 1921 — avec la Pologne et n'influe pas sur les mesures militaires qu'il est en train de prendre. À la fin de 1934, ses effectifs militaires se situent encore entre les 200 à 300 000 hommes prévus par le plan anglais. Des mesures spectaculaires, il en prendra en mars 1935 et il ne les mettra définitivement au point que par la loi du 21 mai 1935 relative à l'organisation de l'armée nationale destinée à remplacer la loi du 6 mars 1919 sur la *Reichswehr* provisoire et celle du 23 mars 1921 sur la *Reichswehr* de métier, c'est-à-dire, après tout le monde, après les États-Unis, l'Italie, la Pologne et même après l'Angleterre¹.

C'est qu'entre temps deux graves événements s'étaient produits en Europe : le plébiscite de la Sarre qui, le 13 janvier 1935 avait eu une influence décisive sur le rétablissement du service militaire de deux ans en France et, en mai 1935, la mise en train du pacte franco-russe qui signifiait la reprise de la politique d'encerclement de l'Allemagne. Ces mesures prises par l'Allemagne ont été des répliques trop rapides, trop précises et trop complètes pour qu'on puisse penser qu'elles n'étaient pas prévues depuis longtemps — au moins depuis le 17 avril 1934. Mais on peut penser aussi que, depuis le 17 avril 1934, Hitler savait que la situation créée par la note Barthou était irréversible, qu'il serait un jour obligé de les prendre et s'y était préparé. De toutes façons, le service militaire porté à deux ans en France et la mise en route du pacte franco-russe lui servirent au moins d'alibi.

1. *Le plébiscite sarrois*. – Contrairement à l'avis de Cle[88]menceau qui réclamait l'annexion immédiate de la Sarre à la France, arguant que « la grande majorité des Sarrois étaient français d'origine et que ceux qui ne l'étaient pas l'étaient de cœur », le Traité de Versailles avait disposé que la Sarre serait placée

¹ Le plan anglais de réarmement terrestre, naval et aérien, est daté, comme on le verra plus loin, du 10 mars 1935.

sous administration française pendant quinze ans au terme desquels les Sarrois devraient dire par voie de plébiscite s'ils voulaient être définitivement rattachés à la France, devenir autonomes ou faire retour au *Reich*.

En septembre 1934, le moment étant venu de prévoir l'organisation de ce plébiscite, les quinze ans étant écoulés, on en fixa la date au 13 janvier 1935. Sur l'état de l'opinion publique en Sarre, le gouvernement français vivait encore sur l'idée qu'en avait Clemenceau en 1919, et il était d'autant plus solidement ancré dans cette idée que pendant quinze années il s'était livré à une intense propagande anti-allemande, assortie, depuis 1930 et plus particulièrement depuis 1933, d'une propagande anti-hitlérienne où rien n'avait été laissé dans l'ombre : ni la persécution des juifs ni les camps de concentration, ni les entraves apportées par Hitler à la liberté d'expression ni l'horreur qu'inspirait son régime à la conscience universelle, etc. Il tenait là, pensait-il, l'occasion unique de mettre Hitler en échec et de porter à son prestige en Allemagne un coup dont il ne se relèverait pas.

Hitler cependant se sentait en position de force et était sûr de son affaire — Hindenburg étant mort le 1er août, un Conseil de cabinet aussitôt réuni à la chancellerie avait décrété que « Les fonctions de président du *Reich* [seraient] fusionnées avec celles de chancelier d'Empire [et que] en conséquence toutes les attributions et prérogatives du président [seraient] transférées au chancelier Adolf Hitler ». Placardé immédiatement sur tous les bâtiments publics du *Reich* puis soumis à un référendum, ce décret avait, le 19 août, été approuvé par le corps électoral par 38 362 760 suffrages soit 88,9 % des inscrits. C'était la preuve que Hitler avait toujours la confiance massive du peuple allemand. D'autre part, ses services de renseignements lui avaient remis un dossier d'où il résultait qu'en Sarre, comme dans tous les pays où il y avait des minorités de langue alle[89]mande, ces minorités réclamaient violemment leur retour à la mère-patrie.

Par malheur, dans le souci de ne pas déchaîner les passions que le plébiscite ne manquerait pas de susciter et qui ne pouvaient qu'aggraver ses rapports avec la France, dans les discussions préliminaires, il fit remettre à notre ambassadeur à Berlin, M. François-Poncet, une note proposant de régler l'affaire par un accord amiable entre les deux gouvernements : la Sarre redeviendrait allemande, mais un traité économique permettrait à l'industrie française de bénéficier de ses ressources dans les mêmes conditions que présentement. La proposition était sage. Elle créa en France un important courant favorable à la tête duquel se plaça Jules Romains, lequel fit en France, une série de conférences publiées plus tard sous le titre *Le Couple France-Allemagne* pour recommander de l'accepter.

Le gouvernement français, pourtant, la déclina : il y vit comme un aveu d'impuissance de Hitler qui ne la faisait que parce qu'il était sûr de l'hostilité du peuple sarrois à l'Allemagne et au régime national-socialiste.

Le plébiscite eut lieu et on en connut les résultats dans la nuit du 13 au 14 janvier : 90,8 % des votants ont choisi le retour à l'Allemagne, 8,8 % l'autonomie dans la forme du statu quo, 0,4 % seulement le rattachement à la France. Pratiquement pas d'abstentions.

À Berlin, on pavoise.

À Londres, on s'y attendait, et dire qu'on y était fâché de ce coup dur pour la France, qui avait, jusqu'ici, fait échouer tous les plans de désarmement, serait exagéré.

À Paris, on est effondré : le plébiscite sarrois qui a eu lieu sous le contrôle de la S.D.N. donc sans que l'Allemagne puisse intervenir, soit dans les opérations de vote, soit dans la proclamation des résultats, a donné à Hitler le même pourcentage de suffrages que les plébiscites qui ont eu lieu en Allemagne même et on ne pourra plus dire que ceux-ci sont truqués. Il indique clairement que, si on veut éviter que d'autres minorités de langue allemande, qui sont sûrement dans les mêmes dispositions d'esprit que le peuple sarrois (Sudètes, Posnanie, Dantzig ou même des peuples comme l'Autriche), il n'y a plus d'autre moyen que la force et il faut se préparer à être fort [Note de l'AAARGH : il manque une partie de la phrase dans l'édition originale].

[90]

Le 1er mars 1935, l'administration de la Sarre est officiellement remise aux autorités allemandes et Hitler déclare au Reichstag : « L'Allemagne renonce solennellement à toute revendication sur l'Alsace-Lorraine : après le retour de la Sarre, la frontière franco-allemande peut être considérée comme définitivement fixée ». Le même jour, la *Revue des deux Mondes* publie un article du maréchal Pétain qui met l'accent sur la nécessité du retour au service militaire de deux ans, et M. Pierre-Étienne Flandin dépose sur le bureau de la chambre des députés un projet de loi qui l'institue. Ce projet est adopté le 16 mars après un débat passionné. Le soir même de ce 16 mars, le vote étant acquis à la chambre française, ou en voie de l'être, le tour qu'avait pris le débat ne laissant aucun doute à ce sujet, Hitler remet à son conseil des ministres un décret qui rétablit le service militaire obligatoire en Allemagne et annonce une loi plus détaillée sur son organisation. Il est ainsi conçu :

- « 1° Le service dans la Wehrmacht est basé sur le service militaire obligatoire ;
- 2° L'armée allemande comprend, en temps de paix, 12 corps d'armées et 36 divisions ;
- 3° Les lois complémentaires réglant le service militaire obligatoire seront soumises au cabinet, à bref délai, par le ministre de la *Reichswehr*. »

Par ce décret, Hitler a déchiré tout ce qui subsistait encore de la partie V du Traité de Versailles et repris d'un seul coup sa liberté d'action, remarque Benoist-Méchin¹. Et l'Allemand Paul Semmler :

« Ce jour-là, le *Führer* a brisé les chaînes imposées au *Reich* par le Traité de Versailles et rendu au peuple allemand son honneur et sa liberté². »

On peut soutenir que, si la France n'avait pas rétabli le service militaire de deux ans, Hitler aurait quand même, tôt ou tard, pris ce décret : dans les apparences au moins, la succession chronologique des faits le permet difficilement et on peut également soutenir que, l'ayant préparé, il l'eût tenu en réserve.

¹ *Histoire de l'armée allemande*, t. 111, p. 224.

² Wehrgesetz du 21 mai 1935, p. 7.

2. *Le pacte franco-soviétique.* – L'encre de sa note du [91] 17 avril 1934 était à peine sèche que M. Barthou commençait sa manœuvre d'encerclement de l'Allemagne par l'adhésion de la Russie à la S.D.N. Elle n'était pas facile. D'abord, parce que la Russie considérait la S.D.N. comme une « *Ligue de bandits* » et le Traité de Versailles comme « *un Diktat de haine et de rapines* » qu'il fallait déchirer au plus tôt. Ensuite parce qu'elle était au plus mal avec certains de ses membres comme la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Roumanie qu'elle accusait de n'être qu'un cordon sanitaire ou un fil barbelé dressé contre elle par la S.D.N. Enfin, M. Barthou n'était pas indiqué pour cette opération : le 29 novembre 1932, un traité d'amitié et d'assistance mutuelle avait été signé entre la France et la Russie pour deux ans par MM. Herriot et Dovgalewski, ambassadeur à Paris, et M. Barthou s'était prononcé contre, sous prétexte qu'on ne pactise pas avec le bolchevisme. Mais ce reniement de lui-même n'était pas de nature à arrêter M. Barthou.

Le 20 avril, il se mit au travail et son premier soin fut de se rendre à Prague et à Varsovie puis il sonda Bucarest, car il fallait d'abord raccommoier Prague, Varsovie et Bucarest avec Moscou. À Varsovie, il fut éconduit assez sèchement par le maréchal Pilsudski. Mais, le 9 juin, la Tchécoslovaquie par la voix de M. Benès et la Roumanie par celle de M. Titulesco reconnaissent *de jure* la république des Soviets.

Ce résultat n'est pas pour déplaire à Staline qui se sent menacé à l'Ouest par le relèvement de l'Allemagne sous la férule d'un homme comme Hitler qui a déclaré la guerre au bolchevisme et à l'Est par les positions que le Japon a conquises au Mandchoukuo et en Mongolie : il ne serait pas fâché, pour se libérer à l'Est, de détourner sur l'Ouest le danger qui le menace venant de l'Allemagne. M. Barthou devient un grand homme. Aussi quand il lui suggère, par la voie diplomatique, de solliciter son adhésion à la S.D.N., le fait-il aussitôt.

Pour cacher son jeu, M. Barthou entreprend une seconde tournée en Europe centrale, le 20 juin, et y lance l'idée, qui n'a aucune chance de succès, d'un pacte de l'Est associant tous les pays de l'Europe centrale, l'Allemagne et la Russie, et serait une sorte de Locarno oriental complétant heureusement le Locarno occidental : de fait, le 10 sep[92]tembre, l'Allemagne fait savoir qu'elle n'entend signer aucun traité qui l'obligerait à prêter assistance à l'U.R.S.S. et à défendre le régime soviétique, s'il se trouvait attaqué. Mais M. Barthou croit avoir fait la preuve que son effort n'est pas dirigé contre l'Allemagne et sauvé la face.

La demande d'adhésion de l'U.R.S.S. vient en discussion devant la S.D.N. le 18 septembre 1934 et elle y est admise par 38 voix contre 3 et 7 abstentions. À partir de cette date, la S.D.N. n'est plus, pour les communistes du monde entier « une ligue de bandits » et à leurs yeux, le traité de Versailles devient un traité hautement estimable.

Le 9 octobre, M. Barthou qui est allé accueillir le roi Alexandre de Yougoslavie à Marseille y est assassiné par un terroriste croate qui ne manque pas non plus le roi. Les pourparlers qu'il a engagés sont poursuivis par Pierre Laval qui lui succède au Quai d'Orsay. Ils aboutissent, le 2 mai, en bonne et due forme et, pour

procéder à l'échange des ratifications, M. Pierre Laval fait, le 14 juin 1935, un voyage à Moscou d'où il rapportera la célèbre déclaration de Staline qui désarme le parti communiste français dans sa lutte contre les budgets militaires et fait passer ceux du monde entier dans le clan des bellicistes anti-allemands : « La France a le devoir de porter ses armements au niveau des besoins de sa sécurité ». Le 15 juin, le pacte franco-soviétique est assorti d'un pacte russo-tchécoslovaque.

En réponse, le gouvernement allemand promulgue, le 21 mai, la loi annoncée dans le décret du 16 mars sur la reconstitution de la *Wehrmacht*. Les avions de bombardement lourds Junker 52, de bombardement légers Heinckel 70, de reconnaissance maritime Dornier 22, de chasse et d'observation Arado 65 font, dans la semaine qui suit, leur apparition dans le ciel. Le *Grav von Spee*, le *Scharnhorst*, et le *Bismarck* sont mis en chantier, ainsi que quatre torpilleurs et onze autres sous-marins¹. Au 1er octobre 1935, les effectifs de la *Wehrmacht* atteignent 650 000 hommes.

Tels étaient les résultats acquis par la politique de la France en cette fin d'année 1935. Après, ce fut pire car elle continua de s'entêter et elle s'entêta d'autant plus qu'elle était, maintenant, assurée du soutien de la Tchécoslovaquie, de la Roumanie et de la Russie, qu'elle avait réalisé l'encerclement de l'Allemagne, qu'elle croyait la tenir dans un étau armé d'une solidité à toute épreuve et pouvoir la contraindre à capituler.

Car telle était aussi la confiance que des hommes tels que Barthou et Laval — qui l'eût cru ? — mettaient soudain dans le bolchevisme.

2 - *L'Angleterre se rapproche de l'Allemagne*

L'Angleterre, cependant, n'entra pas dans ce jeu.

Le 19 août 1934, elle avait bien annoncé l'augmentation de sa flotte aérienne de quarante-deux escadres nouvelles. Cette décision n'était pourtant pas motivée par le comportement de l'Allemagne mais par le fait qu'elle se sentait menacée dans ses intérêts en Extrême-Orient par la politique expansionniste du Japon et qu'elle ne voulait pas y laisser les mains libres aux États-Unis. Le 23 juillet, les États-Unis avaient annoncé la mise en chantier de 360 000 tonnes d'unités navales nouvelles puis, peu après, celle de 2 320 avions, et elle se sentait en concurrence avec eux dans cette région.

Le 1er mars 1935, M. Baldwin avait bien aussi proposé au gouvernement britannique un vaste plan de réarmement terrestre, naval et aérien pour la mise en chantier duquel, il avait obtenu des crédits presque illimités. Mais cette fois, c'était parce que les rapports entre l'Italie et l'Éthiopie s'étaient aggravés au point que l'état

¹ Il faut reconnaître que, dès avril 1934, des crédits figuraient au budget militaire de 1935 de l'Allemagne, pour la construction de ces engins. Mais, d'une part, c'est le 14 octobre 1933 qu'elle avait quitté la S.D.N. et repris sa liberté, de l'autre, dans le courant de l'année 1934, tous les pays avaient, comme on l'a vu, prévu ou même pris des mesures de réarmement terrestre, naval et aérien aussi ou plus importantes.

de guerre avait été déclaré entre les deux pays : le 6 février, l'Italie avait envoyé un corps d'armée en Éthiopie et deux divisions supplémentaires le 11. Les enrôlements volontaires se multipliaient dans le pays, la mobilisation générale était sur le point d'y être décrétée. Les sources du Nil — une autre S.D.N. disaient les humoristes — dont l'Égypte, protectorat anglais, était tributaire, s'en trouvaient menacées.

Hitler ne s'y était pas trompé.

L'Angleterre, certes, entretenait des rapports excellents avec l'Italie : ses hommes politiques les plus en vue ne tarissaient pas de louanges sur le *Duce*. La France aussi, d'ailleurs, qui nourrissait l'espoir de l'intégrer dans le front européen anti-allemand et de jouer Mussolini contre Hitler : le 4 janvier 1935, Pierre Laval avait été reçu en grande pompe à Rome par Mussolini et, le 7 au Palazzo Venezia, des accords franco-italiens¹ avaient été signés « destinés, disait le communiqué, à ouvrir une ère de collaboration étroite entre les deux pays ». Au grand dépit, il faut le dire, de Léon Blum qui écrivit dans *Le Populaire* du 6 janvier : « Pour la première fois, un ministre français est l'hôte de l'assassin de Mattéoti, pour la première fois, un représentant de la République française reconnaît le tyran de l'Italie comme un chef d'État² », mais dont la voix resta isolée, toute la presse française, sauf bien entendu *L'Humanité* et *Le Populaire*, ayant chaudement approuvé l'initiative de Pierre Laval.

Mais l'Éthiopie était un État membre de la S.D.N. et elle se trouvait attaquée par un autre membre de la S.D.N.³ : outre la menace que l'Italie faisait peser sur les sources du Nil, cela posait des problèmes de Droit.

À l'époque, Mussolini était très sensible à l'amitié de l'Angleterre et de la France. Il avait reçu Hitler le 14 juin 1933 mais il l'avait pris pour un « fou, un dégénéré et un obsédé sexuel ».

Il avait été l'ami de Dollfuss et il avait été profondément heurté par son assassinat par les nazis autrichiens le 25 juillet 1934. Enfin, il était partisan de l'indépendance de [95] l'Autriche et les projets d'*Anschluss* de l'Allemagne creusaient profondément le fossé entre Hitler et lui. Le 11 janvier 1935, une conférence réunie sur l'initiative de la France, et d'où sortira le front dit de Stresa parce qu'elle eut lieu à Stresa, rassemble l'Angleterre (Mac Donald et Sir John Simon), la France (Pierre Laval et Pierre-Étienne Flandin) et l'Italie (Mussolini) : à cette conférence qui est censée achever, par l'adhésion du sud de l'Europe, l'encerclement de l'Allemagne qui n'est encore qu'à l'état de projet, relativement à

¹ La France cédait à l'Italie les territoires en bordure de la Libye et de la Somalie, confirmait les privilèges des Italiens de Tunisie et prévoyait des consultations périodiques entre les deux gouvernements ainsi qu'entre les deux états-majors. La nécessité de l'indépendance autrichienne était confirmée.

² Ce n'était d'ailleurs pas exact : la France avait un ambassadeur à Rome.

³ Il faut reconnaître qu'elle n'avait rien fait pour l'éviter : le 17 novembre, le Consulat italien de Gondar avait été envahi par les Éthiopiens qui, le 5 décembre, à Oual-Oual avaient attaqué les Italiens à la mitrailleuse et au canon ; incursions fréquentes des Éthiopiens en territoire italien, contestations de frontières etc.

l'adhésion de l'Est¹, Mussolini participe avec enthousiasme et en adopte de même les conclusions².

Mais l'Angleterre — et c'est ce que la France n'a pas vu — n'a aucune envie de se laisser entraîner dans un conflit pour l'Autriche, la Pologne ou la Tchécoslovaquie. Elle estime que la France a manqué le coche en n'acceptant pas le plan anglais de désarmement et que sa politique en Europe centrale est aventureuse. Au surplus, elle ne croit pas à la possibilité d'encerclement de l'Allemagne dont, par ailleurs, elle pense que ses propositions à la conférence du désarmement sont très correctes. Enfin, [96] elle estime que le national-socialisme est une idée-force incoercible, que dans deux jours (13 janvier) la France recueillera une belle tape en Sarre et elle n'est pas hostile, à l'est de l'Europe, au retour de l'Allemagne à ses frontières de 1914. Aussi ne participe-t-elle à la Conférence et n'adhère-t-elle au front de Stresa que du bout des lèvres.

Dans cette disposition d'esprit, lorsque présentant sa loi sur la réorganisation de la *Wehrmacht* au Reichstag, le 21 mai 1935, Hitler prononce un discours qui contient un programme de reprise des relations internationales à Genève en 13 points, le Times reflète assez bien le point de vue du gouvernement britannique en écrivant, le lendemain 22 : « Aucun esprit non prévenu ne peut mettre en doute le fait que les 13 points de Hitler pourraient servir de base à un règlement définitif de nos relations avec l'Allemagne. » Pour permettre au lecteur de se faire une opinion, voici quels étaient ces treize points :

« 1. Le gouvernement allemand regrette la position prise à Genève le 17 mars 1934³. Il considère indispensable d'établir une séparation très nette entre le Traité de Versailles, basé sur une distinction entre vainqueurs et vaincus, et la Société des Nations, dont tous les membres doivent être investis de droits égaux dans tous les domaines de la vie internationale.

2. À la suite du refus de désarmer manifesté par les autres États, le gouvernement allemand s'est libéré des articles du Traité qui représentaient, pour la nation allemande,

¹ L'adhésion de l'Est est en bonne voie puisque la Tchécoslovaquie et la Roumanie en ont accepté le principe le 9 juin 1934, et que la Russie fait partie de la S.D.N. depuis le 18 septembre 1934. Mais l'adhésion de la Russie n'est définitivement acquise que le 14 juin 1935 (cf. supra, p. 92).

² Le Front de Stresa n'aura qu'une vie éphémère : il ne résistera pas à la guerre italo-éthiopienne. Le 10 octobre 1935, à la requête de l'Angleterre, des sanctions économiques sont prises par cinquante voix contre quatre (Albanie, Hongrie, Autriche et Paraguay). Elles entreront en vigueur le 18 novembre. En cherchant un compromis entre l'Italie et l'Angleterre en compagnie de Sir Samuel Hoare, Laval n'a obtenu que... la démission du gouvernement de Sir Samuel Hoare (19 déc. 1935) et son remplacement par Eden, farouchement hostile à Mussolini, la sienne propre (23 janv. 1936) et son remplacement par un cabinet Sarraut-Flandin, car l'opinion française, à son tour, a pris le parti du Négus. Les États-Unis s'associent aux sanctions, mais l'Autriche, la Hongrie, et surtout l'Allemagne qui, malgré les sévères appréciations de Mussolini sur Hitler et sa politique, malgré aussi son opposition à l'*Anschluss* et son enthousiasme pour le Front de Stresa, a pris son parti, les rendent inopérantes. Non seulement le Front de Stresa vole en éclats mais encore, l'Italie quitte la S.D.N. et se rapproche de l'Allemagne. La guerre continue. Le 5 mai 1936, les troupes italiennes entrent dans Addis-Abeba le 7, Mussolini est fait Grand Croix de l'Ordre militaire de Savoie ; le 9 le roi d'Italie prend le titre d'empereur d'Éthiopie : du balcon du Palais Venezia, Mussolini, devant une foule en « délire », salue, « après quinze siècles, la réapparition de l'Empire sur les collines sacrées de Rome ». Mais l'Italie est passée dans le clan de l'Allemagne.

³ Maintien des dispositions militaires de la partie V du Traité de Versailles, à la requête de M. Barthou.

une discrimination d'une durée illimitée. Le gouvernement allemand déclare cependant d'une façon solennelle qu'il respectera les articles concernant la vie en commun des nations, y compris les prescriptions territoriales et ne réalisera les révisions inévitables qu'au moyen de négociations pacifiques avec les pays intéressés.

3. Le gouvernement allemand ne signera aucun traité qui lui paraîtrait inexécutable, mais il exécutera tout traité librement signé, même s'il a été conclu avant son arrivée au pouvoir.

4. Le gouvernement est prêt à participer, en tout [97] temps, à un système de coopération collective ayant pour but d'assurer la paix européenne.

5. Le gouvernement allemand estime que l'organisation d'une coopération européenne ne peut s'effectuer dans le cadre de conditions unilatéralement définies et imposées.

6. Le gouvernement allemand est prêt, en principe, à conclure avec chacun des États voisins des pactes de non-agression.

7. Le gouvernement allemand est prêt, pour compléter le pacte de Locarno, à se rallier à une convention aérienne et à en discuter les clauses.

8. Le gouvernement allemand a fait connaître le niveau auquel il entend porter la nouvelle armée allemande. Il ne s'en écartera en aucun cas. Il est prêt, à tout moment, à s'imposer, dans ses armements, les limitations que les autres États accepteraient eux aussi.

En ce qui concerne les armements navals, la limitation de la marine allemande à 35 % de la flotte anglaise représente une proportion encore inférieure de 15 % au déplacement total de la flotte française. Comme on a pu lire dans différents commentaires de presse que cette revendication n'était qu'un commencement et qu'elle s'enflerait inévitablement avec la possession de colonies, le gouvernement allemand tient à déclarer formellement que la fixation de ce niveau a un caractère définitif.

L'Allemagne n'a ni l'intention ni les moyens de se lancer dans une nouvelle course aux armements navals. Elle n'en éprouve d'ailleurs pas le besoin. Le gouvernement allemand reconnaît spontanément l'importance vitale et la légitimité de la prépondérance navale de l'Empire britannique, de même qu'il est décidé à faire tout ce qui est nécessaire pour assurer la protection de sa propre existence et de sa liberté sur le continent. Le gouvernement allemand a l'intention (le tout mettre en œuvre pour établir et maintenir, avec le Royaume-Uni, des relations de nature à empêcher à jamais, entre les deux peuples, le retour d'une lutte comme celle de 1914-1918, la seule jusqu'ici qui les ait vus aux prises.

9. Le gouvernement allemand est prêt à participer, d'une manière active, à tous les efforts tentés en vue d'une [98] limitation pratique des armements. Il estime que le meilleur moyen d'y parvenir est de revenir aux principes de l'ancienne Convention de la Croix-Rouge de Genève.

10. Le gouvernement allemand est prêt à approuver toute limitation ayant pour but la suppression des armes lourdes de caractère offensif (artillerie et chars).

Étant donné les fortifications formidables érigées par la France le long de ses frontières (ligne Maginot) une telle suppression assurerait automatiquement, à la France, une sécurité absolue.

11. L'Allemagne se déclare prête à approuver toute limitation des calibres de l'artillerie des vaisseaux de ligne, des croiseurs et des torpilleurs. De même, le gouvernement allemand se déclare prêt à accepter toute limitation du volume de déplacement des torpilleurs et même leur suppression complète, dans le cas d'un règlement international égal pour toutes les Puissances.

12. Le gouvernement allemand est Persuadé qu'aucune détente dans les rapports internationaux ne pourra être obtenue, aussi longtemps que les mesures nécessaires n'auront pas été prises pour empêcher l'opinion publique des peuples d'être empoisonnée par des discours, des écrits, des films ou des pièces de théâtre de caractère tendancieux.

13. Le gouvernement allemand est toujours prêt à s'associer à un accord international visant à arrêter ou à empêcher toute tentative d'ingérence dans les affaires

intérieures d'un autre État, quel qu'il soit. Encore est-il en droit d'exiger qu'une telle réglementation soit internationale et s'applique à tous les États. Il importe également que la notion d'ingérence soit rigoureusement définie. »

On a beau condamner le national-socialisme le plus catégoriquement qu'il se puisse, être l'anti-nazi le plus farouche et le plus résolu, voire même considérer Hitler comme une émanation de l'enfer, on ne peut pas, si on est de bonne foi, ne pas rejoindre l'opinion du *Times*¹ et refuser de reconnaître qu'à part le point 12 (la mainmise de l'État sur la liberté d'expression dans tous les États) ce programme était des plus corrects et offrait une base [99] sérieuse de reprise du dialogue avec l'Allemagne au sein de la S.D.N. et, pour le maintien de la paix, les perspectives les plus encourageantes par la limitation des armements et peut-être même un désarmement général et effectif.

La France refuse de reprendre les négociations sur ces bases : le pacte franco-soviétique et les espoirs qu'elle nourrissait du côté de l'Italie l'y encouragent.

Plus réalistes, les Anglais décident de saisir la perche qui leur est tendue : le 25 mai, ils invitent le gouvernement allemand à entamer des conversations bilatérales sur le réarmement naval et le 18 juin suivant, c'est-à-dire en un temps record, malgré les mises en garde et les protestations de la France, un accord est signé entre le *Reich* et la Grande-Bretagne, aux termes duquel le réarmement naval allemand est officiellement reconnu au niveau et dans la forme même où Hitler l'a revendiqué.

Fort de ce succès, Ribbentrop qui dirige la délégation allemande pousse une pointe en direction d'une entente générale avec la Grande-Bretagne, entente qui garantissait l'intégrité territoriale de la Hollande, de la Belgique et de la France et comportait l'offre alléchante de la mise à la disposition de l'Angleterre de douze divisions allemandes pour l'aider à défendre son empire colonial en difficulté, notamment aux Indes. En vain : l'Angleterre ne veut pas aller plus loin et n'entend pas suivre l'Allemagne sur ce terrain. C'est d'armement naval qu'il s'agit et d'armement naval seulement.

Il n'en reste pas moins que, pour la première fois, un des signataires du traité de Versailles a admis les thèses de l'Allemagne sur le problème des armements. À Paris, les réactions sont des plus violentes : comment, désormais, blâmer l'Allemagne de répudier les clauses du traité de Versailles, quand l'Angleterre elle-même l'y aide ? Le gouvernement français accuse la décision britannique d'être « moralement inadmissible et juridiquement insoutenable. »

Juridiquement insoutenable ? Les sots qui dirigent la politique française d'alors oublient ou feignent d'oublier que si l'Allemagne viole les clauses militaires de la partie V du Traité de Versailles et si l'Angleterre l'y aide c'est uniquement parce qu'eux-mêmes en violent le préambule, [100] au minimum depuis le 16 février 1926, date à laquelle le maréchal Foch reconnut que l'Allemagne avait désarmé : aux termes mêmes du traité, la France devait, alors, désarmer à son tour. Ils oublient aussi que la France refusa et torpilla toutes les initiatives de ceux, notamment les Anglais et les Américains, qui voulaient engager le monde dans la voie du

¹ Cf. supra, p. 96.

désarmement. Ils oublient enfin que, lorsque ceux qui sont chargés de faire respecter la loi sont les premiers à la violer, ou lorsqu'il n'y a pas d'organisme qui puisse les obliger à la respecter, c'est la loi de la jungle, chacun fait ce qu'il veut et les plus forts triomphent.

Ces sots-là n'avaient pas non plus prévu que s'ils livraient le secteur des armements à la loi de la jungle, l'Allemagne serait rapidement en état de distancer tous ses rivaux. Exemple : le pacte naval germano-anglais venant d'autoriser la flotte allemande à porter son tonnage de 108 000 à 420 000 tonnes, si la France voulait maintenir, entre elle et l'Allemagne, le rapport existant des forces navales, il eût fallu qu'elle portât sa flotte de 628 000 à 940 000 tonnes. Or, elle était hors d'état de faire un pareil effort financier.

En accusant l'Angleterre d'avoir pris « une décision juridiquement insoutenable » la France était tout simplement ridicule. D'abord, c'était elle qui avait créé cette situation et elle était aussi mal venue de s'en plaindre que de refuser à l'Allemagne un droit qu'elle s'était arrogé à elle-même. Ensuite, il n'y avait plus de juridiction pour trancher le débat, ou celle qui existait, la S.D.N., s'était disqualifiée en s'avérant incapable de faire respecter une loi qu'elle avait elle-même inscrite dans le traité de Versailles. L'Allemagne refusait de comparaître devant elle en accusée et en seule accusée, et il n'y avait, dans l'état des choses, aucune force au monde capable de la contraindre à y comparaître. L'Angleterre avait très bien vu cela : ne pouvant empêcher l'Allemagne de prendre une décision qui lui paraissait raisonnable, elle en avait au moins limité les effets en ce sens que, pour l'avenir, elle avait limité le tonnage allemand à 35 % du tonnage anglais.

Il ne restait plus à la France qu'à espérer qu'il y eût un jour, une juridiction devant laquelle elle pourrait contraindre l'Allemagne à comparaître et qui serait à sa dévotion.

Elle l'espérait.

[101]

3 - Le pacte franco-soviétique

Il existait encore une chance d'arrêter l'évolution des événements vers la guerre et c'est que le pacte franco-soviétique ne fût pas ratifié par le parlement français. Une chance très mince. Et pas vers n'importe quelle guerre, il est vrai : vers une guerre, seulement, dans laquelle l'ouest de l'Europe ne serait pas impliqué.

À l'Est, les choses se présentaient différemment : outre les juifs et les francs-maçons, écraser le bolchevisme qui, à ses yeux, est d'origine juive et maçonnique ou entretenu dans le monde par les juifs et les francs-maçons — les judéo-marxistes, les judéo-maçons, dit-il communément — est le postulat fondamental de la politique de Hitler et n'en a que plus résolument repris à son compte la politique du *Drang nach Osten* qui est la vocation naturelle du peuple germanique depuis les chevaliers teutoniques (1128) si ce n'est depuis Charlemagne.

On ne voit alors pas bien comment il pourrait faire passer, sans guerre, cette doctrine dans les faits, si ce n'est en soutenant, de l'extérieur, l'Ukraine violemment mais passivement antibolchevique : en 1917, Petlioura avait fait la preuve que les populations ukrainiennes étaient farouchement attachées à leur indépendance et hostiles au régime de Lénine. Hitler pense donc pouvoir les amener à se libérer de la tutelle de Staline et créer, à partir de là, un mouvement d'émancipation qui s'étendrait à la Russie blanche, à la Biélorussie [Note de l'AAARGH : erreur de Rassinier, la Russie blanche et la Biélorussie sont une seule et même entité.] tout aussi asservies et, finalement, provoquerait son effondrement. Les immenses espaces de l'est européen seraient ainsi ouverts à l'expansion allemande. On sait, notamment par *Mein Kampf*, que Hitler nourrit des espoirs de ce genre : le colosse bolchevique est un colosse aux pieds d'argile et il ne se maintient au pouvoir que par la terreur policière aidée par le fatalisme oriental. Mais il y a une chance que l'opération ne réussisse pas dans cette conception et que Hitler ait, un jour, militairement maille à partir avec la Russie soviétique : il est donc d'autant plus désireux de faire la paix à l'Ouest qu'il n'a aucune ambition de ce côté — il ne cesse de le répéter — et qu'au cas où il serait acculé à une intervention à l'Est, il juge nécessaire [102] d'y avoir les mains libres, c'est-à-dire, de n'être pas obligé de faire la guerre sur deux fronts.

Contre cette politique à laquelle les signataires de Locarno — les Anglais et les Italiens notamment — avaient tenu à laisser la voie libre, le pacte franco-soviétique vient de surgir comme un obstacle qui, par le traité russo-tchèque dont il est assorti, non seulement installe le bolchevisme en Europe centrale, mais encore enlève à Hitler toute possibilité d'y soustraire l'Europe autrement que par la guerre et sur deux fronts. Les Russes l'accueillent comme un secours du ciel et une bénédiction.

Juridiquement, la position prise par l'Allemagne sur le pacte franco-soviétique était la suivante :

I. En s'engageant à intervenir — contre l'Allemagne, ceci ne faisait pas de doute puisque ce n'étaient ni la Pologne, ni les pays baltes, ni la Tchécoslovaquie (qui venait de s'allier à la Russie) qui l'attaqueraient — même si le conseil de la S.D.N. n'énonce aucune recommandation ou n'arrive pas à un vote unanime¹, la France a pris, vis-à-vis de l'Union soviétique, des engagements qui dépassent de beaucoup les obligations qui lui incombent en vertu du pacte de la S.D.N. car elle se réserve le droit de déterminer qui est l'agresseur, de sa propre autorité ce qui n'est, au regard de la loi internationale, pas valable.

2. Par le traité de Locarno, la France s'est engagée à ne pas entreprendre d'opérations militaires contre l'Allemagne sauf en cas de légitime défense ou si la Pologne et la Tchécoslovaquie se trouvaient attaquées par le *Reich*. En dehors de ces deux cas précis, la France a renoncé à tout recours aux armes à l'égard de l'Allemagne, en échange de la promesse similaire de la part du *Reich*, et la création d'une zone démilitarisée sur la rive gauche du Rhin.

¹ Ce sont les termes mêmes du Traité.

3. En dehors des circonstances précisées dans le traité de Locarno¹, le pacte franco-soviétique introduit dans la législation internationale, de la seule volonté de deux de ses membres donc d'une infime minorité, un troisième cas : celui où l'Allemagne se trouverait aux prises avec l'Union [103] soviétique en précisant que, dans ce cas, la France aurait non seulement le droit mais le devoir d'attaquer l'Allemagne.

Le 25 mai, le gouvernement du *Reich* adresse, en conséquence, une note à la France résumant cette position :

« Toute intervention de la France en application du pacte franco-soviétique serait contraire à l'article 16 du pacte de la S.D.N. et signifierait une violation du traité de Locarno. »

Le 25 juin, la France rétorque que le pacte franco-soviétique n'est pas un engagement militaire, ce qui est ridicule et ne résiste pas à l'examen, son texte disant expressément : « Au cas... où la France ou l'U.R.S.S. seraient... l'objet d'une agression non provoquée de la part d'un État européen, l'U.R.S.S. et réciproquement la France se prêteront immédiatement aide et assistance. » Et elle consulte les garants du traité de Locarno sur cette réponse : le 5 juillet, après s'être beaucoup fait prier, l'Angleterre répond que « la signature du pacte franco-soviétique ne change rien aux obligations contractées par la Grande-Bretagne » mais n'approuve pas ; l'Italie le 15 juillet, la Belgique le 19 font la même réponse, comme si elles s'étaient concertées avec l'Angleterre. L'Allemagne n'en est que plus encouragée à maintenir son point de vue d'ailleurs juridiquement inattaquable : le 7 janvier 1936, la discussion sur le pacte étant annoncée comme devant venir prochainement à l'ordre du jour du parlement, elle fait savoir à la France par l'entremise de son chargé d'affaires à Paris, qu'elle considérera

« la ratification du pacte soviétique par le parlement français comme un acte inamical à l'égard de l'Allemagne, et incompatible avec les obligations de Locarno. »

Au parlement français, le débat sur la ratification commence le 12 février. Il dure quinze jours et se déroule dans une atmosphère passionnée entièrement dominée par la création, l'année précédente, du Front populaire et les élections législatives qui doivent avoir lieu en mai.

Il y avait encore une droite et une gauche nettement différenciées par des programmes bien précis et très significatifs de leurs doctrines respectives : le programme de la gauche s'inscrivait dans la doctrine de la gauche et celui de la droite dans celle de la droite. Sauf, toutefois, en matière de guerre où les prises de positions des partis de gauche appartenaient à ce qui eût dû être la doctrine de la [104] droite et celles de la droite à ce qui était la doctrine de la gauche. C'est un fait que, depuis la Révolution française, toutes les guerres dans lesquelles la France a été impliquée furent déclarées par des gouvernements de gauche contre l'avis des partis de la droite. L'exemple le plus célèbre est celui de la guerre de 1870 déclarée à la

¹ Dont Hitler disait qu'il était « le seul traité vraiment clair et précieux qui existe en Europe » (Discours au Reichstag du 21 mai 1935 pour présenter la loi sur la réorganisation de la *Wehrmacht*.)

Prusse par Émile Ollivier contre l'avis de Thiers. On pourrait encore citer la guerre de 1914-1918 (Viviani) et même les entreprises coloniales dont, à la fin du siècle dernier, le champion était Jules Ferry, dit le Tonkinois pour cette raison .

Entre la gauche qui avait le vent en poupe depuis la fin de la première guerre mondiale et la droite, la marge était bien mince. Toutes les législatures élues à gauche prenaient le départ sous des gouvernements de gauche et se terminaient régulièrement sous des gouvernements de droite ou d'union nationale qui reprenaient le programme de la droite (1924, 1932...) et arrivaient généralement au pouvoir au bout de deux ans de son exercice par la gauche. En 1926, le Cartel des Gauches ayant triomphé en 1924, Poincaré avait succédé à Herriot et, en 1934, Laval à Herriot qui l'avait emporté en 1932.

Le 23 janvier 1936, c'est l'inverse qui se produit : Laval que sa politique de déflation et sa prise de position en faveur de Mussolini, dans la guerre d'Éthiopie, ont rendu impopulaire est contraint de démissionner et de céder la place à un gouvernement Sarraut, radical bon teint, c'est-à-dire, selon la formule consacrée « *rouge de peau mais blanc à l'intérieur, comme les radis* ».

Au parlement français, Staline a, maintenant, besoin d'une majorité solide pour y soutenir le pacte franco-soviétique. Et les communistes n'y sont pas assez nombreux pour qu'elle le soit. Cela provient de ce qu'au second tour de chaque élection, ils maintiennent leurs candidats au lieu de les désister pour le parti de gauche le plus favorisé. C'est la tactique « *classe contre classe* » qui s'inspire de la célèbre formule de Jules Guesde « gauche ou droite, tous dans le même sac. » Elle fait passer les candidats de droite et ils ont peu d'élus parce que, lorsqu'ils arrivent en tête, les candidats de gauche ne se désistent pas non plus pour eux. Pour renverser cette situation, Staline rompt avec la tactique « *classe contre classe* » : désormais, au deuxième tour, [105] les candidats communistes se désisteront pour les candidats de gauche, si ceux-ci le leur rendent.

Radicaux et socialistes ne demandent pas mieux : ils voient là l'occasion inespérée de porter à la chambre des députés une majorité de gauche très large, dès lors qu'elle comprendra le parti communiste. Les démocrates-chrétiens entrent dans le jeu. L'opération est facilitée par la politique de déflation des gouvernements Laval et Sarraut. Elle aboutit au serment du 14 juillet 1935 que prêtèrent solennellement radicaux, socialistes et communistes auxquels s'étaient joints les démocrates chrétiens de M. Champetier de Ribes. Ainsi, en politique intérieure, le pacte franco-soviétique bénéficia-t-il, non à Laval qui l'avait signé, mais à ses adversaires.

Le mécanisme des prises de position de la gauche fut très simple. Pour ne pas compromettre le résultat des élections législatives en provoquant le départ du parti communiste dont il dépendait, radicaux, socialistes et démocrates chrétiens restèrent fidèles au serment du 14 juillet et adoptèrent la position du parti communiste sur le

Note de l'AAARGH : il convient de nuancer ce fait en rappelant que la politique coloniale de Ferry était dictée par la volonté de détourner les militaristes français de la « revanche » contre l'Allemagne et de la reconquête de l'Alsace-Lorraine. Le même Ferry, d'ailleurs, dans son testament, déclare qu'il garde « le regard fixé sur la ligne bleue des Vosges » ; son hostilité à la revanche était conjoncturelle, non de principe...

pacte franco-soviétique. Il est symptomatique de voir que, notamment au parti socialiste, ce n'est pas en fonction des propositions de Hitler sur le désarmement ou le réarmement qui appartenaient toutes à la politique étrangère que, jusque-là, il n'avait cessé d'affirmer et de réaffirmer, qu'on se prononça mais en fonction de sa politique générale et, plus particulièrement, à l'égard des juifs qui étaient très nombreux et très influents dans son sein. En fonction aussi de l'antifascisme, de l'antinazisme et, naturellement, de l'antiracisme ou autres « grues métaphysiques » selon l'expression encore empruntée à Jules Guesde.

Dès 1933, c'est-à-dire dès l'accession de Hitler au pouvoir en Allemagne, un Comité de vigilance des intellectuels antifascistes à la tête duquel était le communiste Jean Perrin, professeur à la Sorbonne, mit en circulation tous ces thèmes et rallia des sympathies jusque dans les milieux les plus résolument pacifistes. Au parti socialiste, on se racontait, de bouche à oreille, l'histoire suivante : un jour, Paul Faure qui était secrétaire général, qui avait laissé la direction de son journal *Le Populaire* à Léon Blum et qui n'y avait pas mis les pieds depuis longtemps, s'y présenta [106] parce qu'il avait besoin de certaines informations pour un rapport qu'il devait soumettre à un congrès. Il n'y reconnut personne. Les rédacteurs se présentèrent alors : Lévy, Meyer, Bloch, etc. Soudain, il entend : Dupont. Alors, pince-sans-rire, Paul Faure de s'écrier : « Terrible ! Ces chrétiens, tout de même, ils arrivent à se fourrer partout ! »

Dans les partis de gauche ou chez les modérés qui soutenaient le gouvernement, il y eut pourtant des gens qui n'acceptèrent pas les décisions des états-majors. C'est ainsi que Jacques Doriot qui avait été le premier à lancer l'idée d'un Front populaire (février 1934) avait fini par voir clair dans le jeu de Staline, aussi bien d'ailleurs en politique générale qu'en politique extérieure, et préféré se faire exclure du parti communiste. Au parti radical, Jean Montigny. Chez les socialistes, Zoretti, Le Bail, etc. La droite unanime, nationaliste de doctrine pourtant, mais qui avait, de tout temps, reculé devant toutes les guerres et tout fait pour les éviter, voyant la guerre poindre à l'horizon, se prononça contre le pacte. À la tribune de l'Assemblée, l'opposition fut donc représentée par des hommes d'un peu tous les partis, ce qui était un début d'éclatement : Jacques Doriot, Jean Montigny, Pierre Taittinger, Philippe Henriot, Xavier Vallat, Oberkirch, Marcel Héraud, etc.

Les socialistes dissidents se turent par discipline de parti.

Voyant le tour que prenait la discussion, Hitler crut à la possibilité de faire basculer les modérés et les hésitants. Le 21 février, tentant un ultime effort, pour dissuader la France de ratifier ce pacte, il s'adresse directement à l'opinion française par le moyen d'une interview accordée à M. Bertrand de Jouvenel, de *Paris-Midi*.

M. Bertrand de Jouvenel, interrompant une période de Hitler sur sa personne et sur les raisons pour lesquelles le peuple allemand lui faisait confiance, posa brutalement deux questions qui situèrent le débat sur son véritable terrain. La première était celle-ci :

« – Nous autres Français, si nous lisons avec satisfaction vos déclarations pacifiques, n'en restons pas moins inquiets devant certains indices moins encourageants. Ainsi, dans *Mein Kampf*, vous disiez pis que pendre de la France. Or, ce livre est regardé

à travers toute l'Allemagne comme une sorte de Bible politique. Et il circule sans que, dans [107] les éditions qui se succèdent, vous ayez apporté la moindre correction d'auteur à ce que vous disiez de la France¹. »

Réponse de Hitler :

« – J'étais en prison quand j'ai écrit ce livre. Les troupes françaises occupaient la Ruhr. C'était le moment de la plus grande tension entre nos deux pays. Oui, nous étions ennemis ! Et j'étais avec mon pays, comme il sied, contre le vôtre. Comme j'ai été avec mon pays contre le vôtre pendant quatre ans dans les tranchées ! Je me mépriserais si je n'étais pas avant tout Allemand quand vient le conflit... Mais aujourd'hui.. il n'y a plus de raison de conflit. Vous voulez que je fasse des corrections dans mon livre, comme un écrivain qui prépare une nouvelle édition de ses œuvres ? Mais je ne suis pas un écrivain, je suis un homme politique. Ma rectification ? Je l'apporte tous les jours dans ma politique extérieure, toute tendue vers l'amitié de la France !

Si je réussis le rapprochement franco-allemand comme je le veux, ça ce sera une rectification digne de moi ! Ma rectification, je l'écris dans le grand livre de l'Histoire ! »

M. Bertrand de Jouvenel pose alors sa seconde question :

« – Vous désirez le rapprochement franco-allemand. Est-ce que le pacte franco-soviétique ne va pas le compromettre ? »

Réponse de Hitler :

« – Mes efforts personnels vers un tel rapprochement subsisteront toujours. Cependant, dans le domaine des faits, ce pacte plus que déplorable créerait naturellement une situation nouvelle.

Est-ce que vous vous rendez compte de ce que vous faites ? Vous vous laissez entraîner dans le jeu diplomatique d'une puissance qui ne désire que mettre dans les grandes nations européennes un désordre dont elle sera bénéficiaire. Il ne faut pas perdre de vue le fait que la Russie soviétique est un élément politique ayant à sa disposition une idée révolutionnaire explosive et des arguments gigantesques. Comme Allemand, j'ai le devoir de tenir compte d'une telle situation. Le bolchevisme n'a pas de chance de réussir chez [108] nous. Mais il y a d'autres grandes nations qui sont moins prémunies que nous contre le virus bolcheviste.

Vous feriez bien de réfléchir sérieusement à mes offres d'entente. Jamais un dirigeant allemand ne vous a fait de telles ouvertures, ni de si répétées. Et ces offres émanent de qui ? D'un charlatan pacifiste qui s'est fait une réalité des relations internationales ? Non pas, mais du plus grand nationaliste que l'Allemagne ait eu à sa tête ! Moi, je vous apporte ce que nul autre n'aurait jamais pu vous apporter : une entente qui sera approuvée par 90 % de la nation allemande, les 90 % qui me suivent. Je vous prie de prendre garde à ceci : il y a, dans la vie des peuples, des occasions décisives. Aujourd'hui, la France peut, si elle le veut, mettre fin à tout jamais à ce péril allemand que vos enfants, de génération en génération, apprennent à redouter. Vous pouvez lever l'hypothèque redoutable qui pèse sur l'Histoire de France. Cette chance vous est donnée à vous. Si vous ne la saisissez point, songez à votre responsabilité vis-à-vis de vos enfants. Vous avez devant vous une Allemagne dont les neuf dixièmes font confiance à leur chef et ce chef vous dit : « *Soyons amis !* »²

Cette déclaration était très adroite et, apparemment, compte tenu de la politique extérieure de Hitler dans les faits jusque-là, très sincère. Elle était susceptible de

¹ . Voir les accusations de Hitler contre la France dans *Mein Kampf*, chap. II, note 13.

² « Le Chancelier Hitler nous dit... » (*Paris-Midi*, 28-2-1936). J'avais déjà cité ce texte sinon totalement inconnu, du moins totalement oublié des Français, dans *Le Véritable Procès Eichmann ou les Vainqueurs incorrigibles* (Les Sept Couleurs, Paris, 1962). P.R.

modifier la décision du parlement. Mais personne ne la connut avant le vote qui eut lieu le 27 février, après deux discours de Herriot qui énuméraient l'un le 21 février même, toutes les raisons idéologiques qui militaient en faveur de la ratification sans tenir compte des propositions antérieures connues de Hitler, et un autre de la même facture, le 25 : 353 voix pour la ratification, 164 contre. Le lendemain 28, à la grande surprise des Français et à la grande fureur de Hitler qui apparaissait ainsi comme ayant cédé devant le vote, l'interview paraissait dans *Paris-Midi*. Dans *Histoire de la seconde guerre mondiale (op. cit.)* Galtier-Boissère soutient qu'il y eut une intervention du gouvernement auprès de la direction de *Paris-Midi* pour en faire repousser [109] la publication jusqu'après le vote. C'est bien probable mais ce n'est pas certain. De toutes façons, si la manœuvre n'était pas d'inspiration gouvernementale, c'est à la direction de *Paris-Midi* qu'il faudrait imputer l'initiative. De toutes façons aussi, en prévision d'une guerre contre l'Allemagne, le dispositif stratégique était en place : le même qui, en 1891, y avait été mis par le pacte franco-russe en prévision de la guerre franco-allemande qui, n'eût été la sagesse de Caillaux, aurait éclaté en 1907, puis en 1911 et finalement, n'éclata qu'en 1914. C'était, à tout le moins, inquiétant.

La réponse de Hitler arriva le 7 mars 1936 : la remilitarisation de la rive gauche du Rhin qui était indiscutablement une violation des dispositions de la partie V du traité de Versailles et du traité de Locarno, mais qui n'était que la réplique à une violation antérieure de ces deux traités par la France.

L'opinion la plus communément admise aujourd'hui est qu'une intervention des Puissances eût contraint Hitler à retirer les troupes qu'il avait envoyées prendre leur casernement dans la zone démilitarisée ; que Neurath, les généraux allemands le craignirent et s'y opposèrent violemment ; que Hitler lui-même la redouta au point qu'il avait envisagé de retirer ses troupes si elle se produisait. Cette opinion est fondée sur l'unique témoignage du Dr Paul Schmidt qui donne cette version des choses dans son livre *Statist auf Diplomatischer Bühne*. Mais le Dr Paul Schmidt est un témoin des plus suspects : nazi convaincu, il fut le fidèle et dévoué interprète de Hitler pendant douze ans et il avait pas mal de choses à se faire pardonner. Pour s'attirer la clémence des vainqueurs, il raconta n'importe quoi. Exemple :

« Hitler, écrit-il, a déclaré un jour en ma présence, que les vingt-quatre heures qui avaient suivi l'entrée des troupes allemandes en Rhénanie avaient été parmi les plus tendues de sa vie. Si les Français étaient entrés en Allemagne¹ [110], comme je l'ai cru possible durant ces vingt-quatre heures, j'aurais été obligé de me retirer, à ma courte honte. »

Or, s'il est exact que les généraux allemands et Neurath lui firent part de leurs craintes à ce sujet, ce ne fut pas dans la forme d'une opposition formelle, et il n'est pas exact que Hitler ait cru une intervention militaire de la France possible : Hitler

¹ À Nuremberg, Keitel est venu déclarer qu'il nourrissait lui-même ces craintes et la plupart des généraux avec lui, Ce qui est vrai, c'est ceci que Paul Schmidt écrit : « Si la France tient le moins du monde à sa sécurité, elle doit agir à tout prix, tel était le raisonnement que nous faisons tous à la Wilhelmstrasse. » (*op. cit.*, p. 93). Il aurait pu ajouter : et à l'état-major. À ce niveau, oui. À celui de Hitler et de Ribbentrop pas.

savait, par la note anglaise du 5 juillet et par celle de l'Italie du 15 juillet¹, que ni l'une, ni l'autre de ces deux puissances n'interviendraient, que la France resterait seule en face de l'Allemagne et ne pourrait rien faire. De fait, l'heure venue, la France ne reçut de promesse d'assistance que de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie et de la Roumanie, et seulement si elle prenait l'initiative des opérations et si l'Angleterre et l'Italie suivaient.

L'Angleterre, où le pacte franco-soviétique a été vu d'un très mauvais œil, à la fois dans l'opinion, au parlement et au gouvernement, répond le 7 mars par la voix de lord Halifax que « le chancelier Hitler a proposé un ensemble de propositions dont quelques-unes au moins sont acceptables » puis, le même jour, sir Anthony Eden déclare à M. Flandin qu'il « a reçu mission du gouvernement anglais de presser le « gouvernement français de ne rien entreprendre à l'égard de l'Allemagne qui soit susceptible de créer un danger de guerre ». Le 12 mars, c'est M. Chamberlain, chancelier de l'Échiquier et bientôt premier ministre, qui dit à M. Flandin, que « l'opinion anglaise ne soutiendrait pas le gouvernement s'il s'engageait dans la voie des sanctions » et ajoute que le conseil de la S.D.N. convoqué pour le 14 mars décidera. À ce conseil qui se réunit à Londres, et qui a duré plusieurs jours, Eden déclare le 18 mars : « Il est évident que l'entrée des troupes allemandes en Rhénanie équivaut à une violation du traité de Versailles. Toutefois, cette action ne représente pas un danger pour la paix et n'exige pas la riposte directe, prévue dans certains cas, par le traité de Locarno. Sans doute la réoccupation de la Rhénanie compromet-elle la puissance de la France, mais elle ne compromet nullement sa sécurité. »

[111]

C'est un refus catégorique.

L'Italie s'aligne sur cette attitude en ajoutant qu'étant en posture d'accusée devant le conseil de la S.D.N. il ne lui est guère possible d'assumer, en même temps, le rôle de juge.

L'Allemagne, qui sent sa position très forte, pense que la tribune de la S.D.N. peut constituer pour elle un « excellent placard de publicité » et, comme elle a été invitée à comparaître devant le conseil, Hitler y envoie Ribbentrop qui arrive le 19 mars et fait la déclaration suivante :

« Le chancelier Hitler a formulé toute une série de propositions en faveur de la paix. On n'en a tenu aucun compte.

Il a proposé le désarmement général : on l'a repoussé.

Il a proposé un armement paritaire, basé sur des armées de 200 000 hommes : on l'a repoussé.

Il a proposé d'élever le chiffre à 300 000 hommes : on l'a repoussé.

Il a proposé un pacte aérien : on l'a repoussé.

Le 21 mai 1935, il a proposé un ensemble de mesures destinées à assurer la paix en Europe : on n'en a rien retenu, en dehors des dispositions relatives au désarmement sur mer, qui ont servi de base à l'accord naval germano-anglais.

¹ Réponse de l'Angleterre, de l'Italie et de la Belgique à la consultation de la France sur son projet de Pacte franco-soviétique (cf. supra, p. 103).

Le chancelier du *Reich* a réitéré sans cesse ses offres de paix et — qu'il me soit permis de le dire ici — lui-même et toute l'Allemagne ont espéré que le pacte franco-soviétique ne serait pas ratifié.

Lorsque, passant outre à ses offres et à ses mises en garde, le parlement français a ratifié ce pacte, le chancelier du *Reich*, conscient de ses lourdes responsabilités envers le peuple allemand, en a tiré la seule conclusion qui s'imposait. Il a rétabli la souveraineté allemande sur tout le territoire du *Reich*.

En agissant ainsi, le gouvernement allemand s'est fondé sur les faits suivants :

1. Par suite de l'action unilatérale de la France, l'esprit et la lettre du pacte de Locarno ont été si radicalement faussés, que le pacte lui-même a perdu sa validité.

2. Par suite de la nouvelle alliance militaire conclue entre la France et l'Union soviétique, l'Allemagne a été [112] contrainte de recourir, sans délai, au droit élémentaire qu'a toute nation d'assurer la sécurité de son propre territoire.

C'est pourquoi le gouvernement du *Reich* rejette catégoriquement, comme dénuée de tout fondement, l'accusation d'avoir violé unilatéralement le traité de Locarno. Il est matériellement impossible de violer un accord que les agissements de l'autre signataire ont déjà rendu caduc.

Le contenu et la portée des propositions allemandes se passent de commentaires. Elles sont si larges et si complètes que tout homme d'État animé d'un amour sincère pour l'Europe ne peut que souhaiter leur mise en application rapide.

Puisse le Conseil, surmontant ses sentiments actuels, prendre conscience de leur signification historique, et reconnaître qu'il tient entre ses mains, les instruments grâce auxquels il est possible de repousser le spectre de la guerre et de mener l'Europe inquiète sur le chemin de la paix. »¹

Moralement comme en droit, c'était irrécusable.

Il n'y a pas de discussion. Tous les membres du Conseil sont gênés par cette déclaration. En leur nom, le président, M. Bruce, en prend simplement acte et lève la séance. À la reprise, en l'absence de M. von Ribbentrop, le Conseil se borne à déclarer, sans discussion préalable et sans autres commentaires que « l'article 43 du traité de Versailles a été violé par l'Allemagne ». Il n'est question ni d'intervention militaire, ni de représailles, ni de sanctions d'aucune sorte.

Levant la séance, M. Bruce prononce une courte allocution qui contient cette phrase :

« Le chancelier Hitler a renouvelé sa volonté de coopération : elle nous a été confirmée ce matin même par son représentant personnel. Je suis convaincu, dans ces conditions, qu'une solution sera trouvée. »

C'était un satisfecit pour Hitler.

Dix jours après, le 29 mars, un referendum « approuvait l'œuvre accomplie par le *Führer* au cours des trois dernières années », par 44 411 911 voix soit 99 % de l'ensem[113]ble des inscrits, la majorité la plus forte qu'il ait recueillie.

Il avait gagné sur tous les tableaux mais les dés étaient jetés. Et ceci atténuait dans une certaine mesure l'indicible déconvenue du gouvernement français qui croit encore, malgré les sanctions décidées contre l'Italie au sujet de la guerre d'Éthiopie, à la possibilité de redonner vie au Front Stresa et, par là, d'achever la manœuvre d'encerclement de l'Allemagne.

¹ *Revue de la Société des Nations*, 27 mars 1936.

CHAPITRE IV - LA QUESTION JUIVE

1 - Hitler et les juifs

Les mesures prises contre les juifs par les autorités du IIIe *Reich* émurent l'opinion publique mondiale. Dans tous les pays où l'on ne rêvait que de l'effondrement du régime hitlérien, elles finirent par créer, autant par leur présentation dans la presse que par leur contenu réel, une psychose qui permit aux états-majors politiques de mettre en place, à l'abri de toute protestation sérieuse, le dispositif de la guerre contre l'Allemagne. Car, dans tous les pays qui lui étaient hostiles, les états-majors politiques étaient arrivés à cette conclusion que, les referendums organisés en Allemagne faisant la preuve de l'enthousiaste et indéfectible attachement du peuple allemand à Hitler, il n'y avait plus que ce moyen de provoquer cet effondrement.

Disons tout de suite que, même dépouillée de toutes les exagérations qui en ont faussé le sens, la politique de Hitler contre les juifs était une indiscutable atteinte au Droit des gens et, selon l'expression consacrée, « *plus qu'un crime, une faute* ». Mais reconnaissons que leur prétention à vouloir être, en Allemagne — comme dans tous les autres pays, d'ailleurs, qu'ils ne considéraient que comme des « *pays d'accueil* » — une minorité nationale, n'était guère soutenable non plus : c'était avouer eux-mêmes qu'ils étaient des étrangers en Allemagne et s'enlever tout droit de protester si, à son tour, Hitler les traitait comme des [115] étrangers. Les autres États du monde étaient libres d'accepter cette prétention des juifs : c'était un problème de politique intérieure qui ne regardait pas Hitler. Que les juifs d'Allemagne aillent s'y installer, disait-il : le IIIe *Reich* était un État totalitaire et, dans son sein, il n'y avait pas de place pour une minorité nationale.

Mais les autres États n'en voulurent pas. En eussent-ils voulu que la politique de Hitler fût restée, sans doute aucun, une atteinte au Droit des gens, mais elle ne le fût restée qu'au plan des principes et, au plan des faits, n'eût pas pris ce tour inhumain : l'affaire eût pu se régler par le biais d'un transfert de population accompagné d'un transfert de biens, comme l'Histoire en offre maints exemples¹. C'était ce que proposait Hitler.

Malheureusement, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, il ne réussit à passer d'accord sur cette base qu'avec l'Agence juive : les juifs appelèrent cet accord *Haavarah* et les Allemands, *Chaim-Arlossarof's Transfert Abkommen*. Il fut signé entre les parties le 6 août 1933 et il prévoyait l'immigration de juifs allemands en Palestine par application de la *Convention Balfour* du 2 novembre 1917. Encore, les

¹ Cf. *Les transferts internationaux de populations*, publié par l'Institut national de la statistique et des études économiques (*Études et Documents*, série 32. 1946, Presses Universitaires de France) qui en cite, rien qu'en Europe, 27 exemples de 1817 à 1944 (dont 14 avant 1939 et 13 après) tous contraires au droit des gens mais réalisés par des accords entre les pays intéressés.

Anglais en limitèrent-ils la portée pour ne pas déplaire aux Arabes qui ne voulaient pas des juifs : ne purent immigrer librement en Palestine que les juifs qui possédaient 1000 livres sterling¹, c'est-à-dire les « *capitalistes* ». Les autres, les « *travailleurs* », avaient besoin d'un certificat de travail et ne pouvaient y être admis qu'à raison de mille cinq cents par mois. Il y avait 540 000 juifs en Allemagne : trois cent soixante mois soit trente ans pour qu'ils soient tous en Palestine. D'ici là, le roi, l'âne ou Hitler...

[116]

D'autre part, à 1 000 livres sterling par juif, le transfert des 540 000 juifs allemands représentait 540 millions de livres sterling (environ 3 milliards de dollars de l'époque ou 15 milliards de marks) que l'Allemagne ne pouvait exporter que si lui étaient consentis des accords de compensation étendus sur plusieurs années. Et l'Angleterre n'avait pas autorisé le *Chaim-Arlossarof's Transfert Abkommen* à prévoir de tels accords. Aucun pays au monde, d'ailleurs, n'aurait pu exporter d'un seul coup une pareille somme, qui était, au surplus bien supérieure à la fortune des juifs allemands évaluée à 3 milliards de marks par les services du Dr. Schacht.

Entre juifs et nationaux-socialistes, c'est-à-dire entre cette infime minorité (pas même 1 %) et la presque unanimité du peuple allemand ainsi condamnées à vivre ensemble par la communauté des nations, le ton ne pouvait que monter. Si l'on avait une conscience claire du point où ce ton avait monté dans la discussion politique, on pouvait s'attendre à tout.

On connaît le point de vue de Hitler : il accusait les juifs d'avoir été les artisans de la défaite allemande dans la première guerre mondiale en ce sens qu'ils avaient été le facteur décisif de l'entrée en guerre des U.S.A. aux côtés des Alliés. C'était vrai mais, au demeurant, assez simpliste : dans le clan des Alliés, ils avaient aussi été les artisans de la Révolution bolchevique et de la défection de la Russie. Il les accusait encore :

- d'avoir été les principaux bénéficiaires du traité de Versailles et d'avoir réalisé des fortunes considérables sur les ruines de l'Allemagne ;
- d'avoir, toujours pour s'enrichir, provoqué l'effondrement économique et financier de 1923 et d'avoir voulu recommencer en 1930-1933 ;
- d'être des éléments de dissociation de l'esprit national ;
- des parasites qui vivaient du travail des autres et principalement du commerce, quand ce n'était pas, exclusivement, du commerce de l'argent².

[117]

¹ Cf. *Le Mouvement sioniste* par Israël Cohen (Ed. de la Terre retrouvée, Paris 1946) qui raconte (p. 212) comment ces 1000 livres sterling étaient transférées en Palestine par l'intermédiaire de la Banque anglo-palestinienne de Londres et les banques juives allemandes Wassermann et Warburg, et la contre valeur remise à l'intéressé à son arrivée. En possession de son argent, celui-ci pouvait alors émigrer dans un autre pays, généralement les États-Unis.

² Une statistique publiée par le professeur de sociologie de l'université juive de Jérusalem, donnait les pourcentages suivants des juifs par professions dans le monde en 1934 : commerce : 38,6 % ; chefs d'industrie et artisans : 36,4 % ; rentiers 12,7 % ; professions libérales : 6,3 % ; agriculteurs : 4 % ; ouvriers 2 %. (*Les Juifs dans le monde moderne*, op. cit.)

Enfin, il prenait texte de leurs écrits pour démontrer qu'ils organisaient, dans le monde, une guerre contre l'Allemagne qu'ils voulaient détruire.

Physiquement, ils étaient des dégénérés qui prétendaient comiquement à la dignité de « peuple élu de Dieu ». Leurs communautés étaient des réceptacles de toutes les maladies. Leur sang était vicié par la pratique des mariages consanguins et, comme tous les dégénérés, le vice et la perversion morale les habitaient. Il fallait les mettre hors d'état de pervertir le moral de l'Allemagne et de vicier le sang allemand par des unions qui ne pouvaient être que malsaines. Ces dernières considérations étaient l'origine de sa doctrine du racisme et, le 24 février 1920, il les avait résumées en inscrivant les deux articles suivants dans le programme du Parti national-socialiste :

1. « Seul, peut être citoyen un compatriote¹. Celui-là seul qui est de sang allemand peut être un compatriote, indépendamment de sa confession. Un juif ne peut pas être un compatriote et donc pas un citoyen. » (Art. 4.)

2. « Celui qui n'est pas un citoyen ne peut vivre en Allemagne que comme étranger² et se trouve soumis à la législation sur les étrangers. » (Art. 5.)

Les juifs rétorquaient à Hitler qu'il était un paranoïaque, un fou dangereux, un dégénéré, un obsédé sexuel etc. À partir du jour où il accéda au pouvoir, tous les matins en prenant leur petit déjeuner, le Français, l'Anglais, l'Américain etc. trouvèrent dans leur journal habituel les récits les plus détaillés et les plus horribles sur les exactions commises contre les juifs par le régime national-socialiste. Ces récits, souvent illustrés par des photographies, étaient généralement repris des journaux juifs. Ils [118] étaient corroborés par les témoignages des nombreux juifs, sociaux-démocrates et communistes qui réussissaient à fuir l'Allemagne, clandestinement ou autrement. Ils reposaient tous sur un fond de vérité, mais étaient démesurément grossis en ce que l'exception qui, dans cette période révolutionnaire où tous les instincts étaient libérés, résultait, presque toujours, beaucoup plus d'une réaction grégaire que d'une initiative gouvernementale, était toujours présentée dans la presse comme la règle générale. Exemple : le juif promené dans les rues de la ville sous les lazzis de la foule et portant sur sa poitrine l'écriteau : « *Ich bin Jude* ». Le 10 avril 1933, Goebbels avait décrété le boycottage de tous les magasins juifs et, à cette occasion, la scène se produisit sûrement. Tous les journaux en publièrent la photographie sous la légende : « Scène raciste en Allemagne. » Puis ils la reproduisirent périodiquement avec celle-ci : « Encore une scène raciste en Allemagne. » L'opinion publique en déduisit que tous les juifs allemands étaient en permanence promenés dans toutes les rues de toutes les villes allemandes. Seuls les esprits objectifs remarquèrent que c'était toujours le même juif, la même foule, et qu'en conséquence la scène n'avait pas dû se produire aussi souvent.

¹ Le mot employé ici est « *Volksgenosse* » et si, comme c'est l'usage, on traduit le mot « *Volk* » par « peuple » le mot « *volksgenosse* » signifie « compatriote ». Mais en allemand, le mot « *volk* » ne signifie pas seulement « peuple » : le sol est indissociable du peuple et la notion de « race » y est associée. Si bien que « *Volksgenosse* » qui signifie littéralement « compatriote » pour un étranger, signifie pour un Allemand : « qui est de race allemande ».

² Cf. p. 114.

Quoi qu'il en soit, arrivé au pouvoir, Hitler devait mettre en application son programme raciste. Les premières mesures qui furent prises sont l'interdiction faite aux juifs d'exercer certaines professions (juges, fonctionnaires) le *numerus clausus* dans certaines autres (avocats, professions libérales, étudiants) et le boycott des magasins juifs (« N'achetez plus rien chez les commerçants juifs. ») Hitler pensait ainsi condamner au chômage 80 à 90 % d'entre eux, les contraindre à se rabattre sur les métiers manuels ou à émigrer clandestinement puisque la communauté des nations leur en refusait la possibilité ouvertement : confiant dans leur génie, il était sûr qu'ils préféreraient la seconde solution à la première et trouveraient bien le moyen de la faire passer dans les faits. Et il donna l'ordre au service créé à Berlin par application du *Chaim Arlossarof's Transfert Abkommen*¹ de faciliter cette émi[119]gration clandestine. C'est ainsi qu'alors que l'Angleterre avait limité l'immigration des juifs en Palestine à 1500 par mois soit 18 000 par an, 330 000 au lieu de 108 000 purent quitter l'Allemagne de 1933 à 1939².

C'est en 1935 seulement que Hitler fit un pas nouveau dans sa lutte contre les juifs.

2 - Les lois raciales de septembre 1935

En septembre 1935, a lieu comme tous les ans, le congrès de la N.S.D.A.P. à Nuremberg. Depuis que Hitler est au pouvoir, c'est une manifestation grandiose rehaussée par le fait que le Reichstag y transporte aussi, parallèlement, ses assises et y vote, sur le champ et sur place, les lois qui se déduisent des discussions du congrès. Cette année-là, le thème du Congrès est la nationalité allemande, c'est-à-dire la race, c'est-à-dire encore le sang. Le Reichstag vote donc les trois lois qu'impliquent les décisions du Congrès sur ce thème. L'une est anodine : elle concerne les couleurs du *Reich* et le drapeau à croix gammée — emblème national. Les deux autres sont une mise en application et une inscription dans les lois générales, des articles 4 et 5³ du programme du parti élaboré à Munich le 24 février 1920 et auront des conséquences plus dramatiques.

La première est la loi sur la nationalité allemande. Elle est ainsi conçue :

Art. I. – Jouit de la nationalité allemande quiconque fait partie de l'Association pour la protection du *Reich* allemand.

Art. II. – Est citoyen du *Reich*, uniquement celui qui possède la nationalité allemande ou qui est de sang apparenté et qui prouve, par sa conduite ou par ses aptitudes, sa volonté de servir fidèlement le *Reich* et le peuple allemand.

[120]

Art. III. – Seul, celui qui est citoyen allemand jouit de la plénitude des droits politiques, tels qu'ils sont définis par la loi.

¹ *Jüdische Auswanderung Zentralstelle* (Office central d'émigration juive).

² Statistique du Centre mondial de documentation juive contemporaine. (Léon Poliakov, *Le IIIe Reich et les Juifs*, Calmann-Lévy, Paris).

³ Cf. supra, p. 117.

Ainsi les juifs se trouvent-ils exclus légalement de « la plénitude des droits politiques ».

La seconde loi sur la protection du sang et de l'honneur allemand se présente ainsi :

« Convaincu que la pureté du sang allemand est la condition essentielle de la survie du peuple allemand, et animé par la volonté inébranlable d'assurer la pérennité de la nation germanique, le Reichstag a adopté la loi suivante à l'unanimité :

Art. 1. – Les mariages entre juifs et citoyens allemands ou d'un sang apparenté sont interdits. Les mariages contractés à l'étranger dans le but de tourner cette loi sont nuls et non avenue. L'introduction de la plainte en annulation incombe au procureur général.

Art. II. – Les relations extra-conjugales entre juifs et citoyens allemands ou d'un sang apparenté sont interdits.

Art. III. – Les juifs ne sont pas autorisés à employer comme domestiques des citoyennes allemandes, ou d'un sang apparenté, d'un âge inférieur à quarante-cinq ans.

Art. IV. – Il est interdit aux juifs d'arborer les couleurs allemandes ou de hisser le drapeau national du *Reich*. Ils ont le droit, en revanche, de hisser les couleurs judaïques. L'exercice de ce droit est placé sous la protection de l'état.

Art. V. – Toute infraction à l'art. 1 de la présente loi est punie de travaux forcés, toute infraction à l'art. 2 est punie de travaux forcés ou de prison, toute infraction aux art. 3 et 4 est punie d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à un an et une amende, ou de l'une ou l'autre de ces deux peines.

Art. VI. – L'application de la présente loi incombe au ministre de l'Intérieur, en accord avec le représentant du *Führer* et le ministre de la Justice.

Art. VII. – Cette loi entre en vigueur le jour de sa publication, à l'exception de l'art. III, qui n'entrera en vigueur que le 1er janvier 1936. »

[121]

Jusque-là, n'étaient internés dans des camps de concentration que les juifs qui étaient pris en flagrant délit ou même simplement soupçonnés — les dénonciations affluaient dans tous les commissariats — d'une activité oppositionnelle quelconque ou d'un autre délit, notamment et surtout de marché noir. Désormais, le furent aussi ceux qui étaient pris en flagrant délit ou simplement soupçonnés — les dénonciations affluèrent de plus belle dans les commissariats — d'infraction à la nouvelle loi. Il faut encore ajouter que, si un non-juif pouvait arriver à faire la preuve qu'il était injustement accusé ou soupçonné, c'était à peu près impossible pour un juif.

Dans toutes les communautés juives du monde où l'on vit, en cette loi, un des derniers pas sur le chemin du retour aux ghettos du Moyen Âge, ce fut un tollé général. Sur sa mise en application, la grande presse de France, d'Angleterre et des États-Unis s'emplit de scènes les plus déchirantes et les plus sadiques. Ces scènes n'étaient plus seulement reprochées à Hitler et au national-socialisme, mais encore au peuple allemand qui, manifestement les approuvait et faisait apparaître l'Allemagne comme un pays de monstres.

La campagne de préparation psychologique à la guerre contre l'Allemagne avait fait un nouveau bond.

3 - La conférence d'Évian

C'est en 1938, année où, par ailleurs, l'*Anschluss* et les Sudètes apportèrent tant de troubles dans les esprits, que le problème juif fut porté à son paroxysme en Allemagne.

Un moment pourtant, il y eut une lueur d'espoir.

Depuis son entrée à la Maison blanche, le président Roosevelt n'est encore intervenu que deux fois dans les affaires européennes : la première pour apporter son soutien à la politique des sanctions décidées par la S.D.N. contre l'Italie (guerre d'Éthiopie) ; et la seconde, le 5 octobre 1937, par un discours prononcé à Chicago et dit « *de la Quarantaine* » parce qu'il préconisait « la mise en quarantaine des 10 % de la population du globe (Allemagne, Italie et Japon) qui sont sur le point d'anéantir tout ordre international et toute équité, par les 90 % attachés à la paix, à la sécurité et à la liberté, afin de préserver la collectivité de la contagion. » En juillet, sans doute pour se racheter, il prend l'initiative d'une « *Conférence Internationale d'étude des Problèmes politiques et économiques posés par l'expulsion des juifs du grand Reich* ».

En 1937, la presse française avait soudain découvert que l'île de Madagascar était une colonie sous-peuplée et sous-équipée au point qu'elle était à peu près inexploitée. Encouragée par le gouvernement, elle s'était mise à faire campagne sur la nécessité d'y envoyer des colons pour la mettre en valeur. Mais les Français mettaient peu d'empressement à y aller. Ce que voyant, le colonel Beck, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères de Pologne, demanda tout crûment, en décembre 1937, à M. Yvon Delbos, ministre français des Affaires étrangères en visite à Varsovie « s'il serait d'accord que tous les juifs polonais émigrent à Madagascar ». M. Yvon Delbos se contenta de sourire. Informée, la diplomatie allemande qui nourrissait des espoirs dans cette direction, se le tint pour dit. Elle ne prit le projet ouvertement à son compte qu'après l'écrasement de la France en juin 1940. Pendant son court passage au gouvernement (décembre 1940-février 1941) Pierre-Étienne Flandin le fit échouer par son refus. Jusqu'au 7 décembre 1941 (date de l'entrée en guerre des États-Unis qui rendit le projet irréalisable) la diplomatie allemande s'obstina pourtant à ne pas croire que ce refus était définitif et irréversible.

L'initiative du président Roosevelt relançait l'affaire sous une autre forme. La conférence eut lieu à Évian du 6 au 15 juillet 1938. Son but était de rechercher comment le principe du *Chaim Arlossarof's Transfert Abkommen* relatif au transfert des biens des juifs allemands pouvait être étendu à d'autres nations et lesquelles. L'Allemagne qui, étant donné la position abrupte et sans aucun rapport avec les réalités prise sur ce point par l'Angleterre, n'espérait rien de la Conférence, n'y envoya qu'un observateur.

La thèse de l'Allemagne n'y fut pas exposée puisqu'elle n'y avait pas de représentant officiel. Mais on la connaît : expulsion globale de tous les juifs allemands et transfert de leurs biens globalement évalués — l'Allemagne avançait [123] le chiffre de 3 milliards de marks comme base de discussion — à un organisme

international qui répartirait la somme entre les pays intéressés, à la condition que des accords de compensation fussent conclus, qui en transposeraient le règlement dans le cadre des échanges de marchandises entre l'Allemagne et ces pays, et s'échelonnaient sur plusieurs années¹.

L'Angleterre exposa sa thèse : 1 000 livres sterling par juif expulsé, payables sur le champ ; pas d'accords de compensation. C'était insensé — 6 000 dollars ou 27 à 28 000 marks par juif, — au total 15 à 18 milliards de marks, le budget de l'Allemagne pour une année !

L'Amérique ne voulait pas rompre. Sur ses instances, la conférence désigna l'Américain M. Rublee comme son représentant chargé de négocier avec l'Allemagne.

Et puis, on n'en parla plus. Sauf une fois encore : le 23 décembre, le Dr. Schacht et M. Rublee renouèrent avec l'assentiment de Hitler, mais l'Angleterre restant sur ses positions torpilla l'opération pour la dernière fois.

4 - *La nuit de cristal*

Aussi bien, même si un compromis avait été possible, un événement qui se produisit à Paris le 7 novembre suivant fit tout échouer définitivement : l'assassinat du troisième secrétaire de l'ambassade du *Reich*, Rath, par le jeune juif polonais Grynszpan, dont les parents vivaient en Allemagne.

On a beaucoup écrit sur cet assassinat et même qu'il s'agissait d'une banale affaire de mœurs. La thèse qui pré[124]vaut encore actuellement est que Grynszpan a agi seul et de sa propre initiative. Dans l'état actuel de la documentation sur cette affaire, rien ne permet de l'infirmier. Je n'y crois guère : on a dit aussi de Prinzip et de ses deux complices qui assassinèrent l'héritier du trône d'Autriche à Sarajevo en 1914, qu'ils avaient agi seuls et de leur propre initiative et on l'a cru longtemps. Mais on sait aujourd'hui que le gouvernement serbe était impliqué dans l'affaire. C'est généralement la règle dans les assassinats politiques : ils sont, pour ainsi dire, toujours concertés et la main de l'assassin est dirigée par les groupes politiques, États ou partis, qui ont intérêt à envenimer les choses. La thèse de la banale affaire de mœurs est, en tout cas, et de l'aveu même de l'assassin, infirmé par le fait que ce n'était pas le troisième secrétaire de l'ambassade qui était visé, mais l'ambassadeur lui-même.

Mais alors, pourquoi les choses furent-elles envenimées par les juifs polonais plutôt que par les juifs allemands, et pourquoi par Grynszpan ?

¹ Dans son livre : *La Mission*, M. Hans Habe, juif allemand naturalisé américain, soutient qu'à cette conférence d'Évian l'Allemagne fit proposer « l'échange des juifs allemands contre 250 dollars par tête ». La plupart des journaux juifs du monde et quelques autres qui ne le sont pas ont récemment vulgarisé cette thèse en la présentant comme une vérité historique : jamais mensonge plus effronté n'a été mis en circulation dans l'opinion plus impudemment. L'Allemagne ne demandait pas d'argent : elle en offrait. Et si l'on veut calculer « par tête de Juif » comme le fait M. Hans Habe, 3 milliards de marks, cela fait 6 600 marks par tête, soit environ 1000 à 1200 dollars de l'époque.

Les juifs polonais qui vivent en Allemagne sont nombreux : 56 500 fut-il dit au procès de Jérusalem qui jugea Eichmann¹. Ils y vivent sous passeport polonais. C'est le cas du père de Grynspan qui, lui, vit en France chez un oncle et très difficilement parce qu'il n'a pas de certificat d'embauche. En avril 1938, le colonel Beck, ministre des Affaires étrangères de Pologne, a décidé de retirer la nationalité polonaise à tous les juifs qui vivent à l'étranger et de ne pas renouveler leur passeport. L'Allemagne annonça aussitôt que, leur passeport expiré, elle ne tolérerait plus de juifs polonais chez elle. La situation de ceux-ci n'était pourtant pas devenue tragique : protégés contre les lois raciales de Hitler par leur passeport, tant qu'il était valable, ils pouvaient tous quitter très légalement l'Allemagne pour un autre pays que la Pologne et la plupart d'entre eux adoptèrent cette solution. La France fut, dans la période qui suivit immédiatement la décision du colonel Beck (été 1938), l'objet d'une véritable invasion de juifs polonais. En octobre 1938, le passeport de mille deux cents environ d'entre eux qui s'étaient obstinés à rester en Allemagne étant venu à [125] expiration, ils furent arrêtés par les autorités allemandes et reconduits à la frontière polonaise à la fin du mois : dans le froid et même la neige le sort de ces malheureux coincés entre l'Allemagne qui ne les voulait plus et la Pologne qui ne voulait pas les reprendre fut tragique. La faim, le froid : beaucoup en moururent pendant les quelques jours que durèrent les pourparlers entre l'Allemagne et la Pologne. Finalement, le problème fut résolu par leur internement dans un camp de concentration. Parmi eux, le père et la famille de Grynspan...

Les conséquences de l'assassinat du troisième secrétaire de l'ambassade d'Allemagne à Paris furent terribles : l'Allemagne tout entière fut emportée par un vent d'une colère portée à son paroxysme contre les juifs et un incoercible besoin de représailles. De leur propre autorité, les responsables de la N.S.D.A.P. dans les différents *Gau* (régions) organisèrent des représailles dès que l'assassinat y fut connu, c'est-à-dire dès le matin du 8 novembre. La préparation de la riposte prit toute la journée du 8 et celle du 9. L'action commença dans la soirée du 9. Elle se solda par

« le pillage et la destruction de 815 magasins pendant la nuit du 9 au 10 novembre², de 171 maisons appartenant à des juifs, de 276 synagogues, de 14 autres monuments des communautés juives, l'arrestation de 20 000 juifs, 7 aryens, 3 étrangers, 36 morts et 36 blessés. »³

Les autorités responsables du III^e *Reich* ont toujours soutenu n'avoir été pour rien dans l'organisation de ces manifestations et le tour qu'elles ont pris. Il faut reconnaître que les apparences, au moins, leur donnent raison. Historiquement, voici comment les choses se sont passées :

¹ Léon Poliakov, *Le procès de Jérusalem*, (Calmann-Lévy, Paris.)

² Parce que les magasins juifs avaient été la première cible des manifestants et que leurs vitrines avaient été détruites dans 815 cas, on appela cette nuit la *Kristallnacht* (nuit de cristal).

³ Rapport en date du 11 novembre 1938 de Heydrich à Goering (Document Nuremberg P.S. 3058, t. XXXII, p. 1 et 2 ; traduction française, t. IX, p. 554.) Reconnu exact par Goering et tous les accusés au procès des grands criminels de guerre.

Le 9 novembre 1938, comme tous les ans à cette date, les chefs du parti et du gouvernement étaient réunis à Munich pour la commémoration du putsch de 1923. Tard dans la soirée, Goebbels fut téléphoniquement informé que de gra[126]ves démonstrations anti-juives se déroulaient dans les provinces de Hesse, de Magdebourg et un peu partout dans toute l'Allemagne. Après un bref colloque entre les principaux dignitaires du parti, tous surpris, et le *Führer*, à 1 h 20 de la nuit, un télégramme fut envoyé par Heydrich à tous les bureaux de police de l'Allemagne¹ : il enjoignait à tous les commissaires de police de toute l'Allemagne d'entrer en rapport avec les cadres régionaux du parti pour que les juifs ne fussent pas molestés, leur vie ou leurs propriétés pas menacées, leurs magasins ou leurs appartements pas pillés, etc. En somme, pour que tout rentre dans l'ordre. Le plus fanatique des anti-juifs allemands, Julius Streicher, directeur du *Stürmer*, qui avait dû quitter Munich avant que Goebbels ne fût informé des manifestations, ne les apprit que le lendemain à son réveil. Étant donné le tour qu'elles avaient pris, 174 nationaux-socialistes, cadres du parti, policiers, commissaires etc. furent arrêtés pour y avoir commis des excès, déférés devant les tribunaux et envoyés dans des camps de concentration².

Le 12 novembre, sur ordre de Hitler, Goering réunit en une conférence interministérielle les représentants des principaux ministères impliqués dans l'affaire pour la tirer au clair : Goebbels (propagande), Heydrich (police et sécurité), Frick (intérieur), Funek (économie), Schwering-Krosigk (finances) etc. Dès l'ouverture de la séance, voici ce qu'il leur déclara :

« Messieurs, j'en ai assez de ces démonstrations qui ne font pas de mal aux juifs, mais à moi, la plus haute autorité pour l'économie allemande. Si, aujourd'hui, une boutique juive est détruite, si des biens sont jetés dans la rue, la compagnie d'assurances paiera le dommage au juif, de telle façon qu'il ne subira aucun préjudice. De plus, des biens de consommation, des biens qui appartiennent au peuple allemand sont détruits. Si, à l'avenir, de pareilles démonstrations sont nécessaires et se produisent, alors je demande qu'elles soient dirigées de façon à ne pas nous faire du tort. Et je veux que l'on agisse de sorte qu'on ne [127] nuise pas à soi-même, car il serait fou de vider et d'incendier un magasin juif parce que cela nuirait à la compagnie d'assurances, de couvrir les dommages et de payer pour des marchandises dont j'ai besoin. Alors, je pourrais aussi bien prendre et incendier les matières premières en provenance de l'étranger, à leur arrivée en Allemagne. »³

Pour des raisons, soit matérielles comme celles de Goering, soit morales, tous les présents regrettèrent, non les manifestations elles-mêmes, mais le tour qu'elles avaient pris, tous sauf Goebbels qui les excusait.

Or voici comment l'Américain justice Jackson, présenta l'affaire au procès de Nuremberg, le 21 novembre 1945.

« La campagne antisémite devint forcenée en Allemagne, après l'assassinat à Paris du conseiller de la légation allemande von Rath. Heydrich, chef de la Gestapo, envoya un télégramme à tous les bureaux de la Gestapo et du S.D. ordonnant de diriger

¹ Doc. P.S. 3051, C.R. des débats, t. XXXI, p. 616 à 519.

² Doc. de Nuremberg P.S. 3063, du 13 février 1939, t. XXXII, p. 20 à 29.

³ Doc. de Nuremberg. P.S. 1816, t. XXVIII, p. 499 à 540 et t. IXI 1). 561.

un soulèvement « spontané », fixé pour les nuits des 9 et 10 novembre 1938 [*sic*] afin d'aider à la destruction des biens juifs et de protéger seulement les biens allemands. »¹

Telle est l'opinion qui prévaut toujours.

En fin de compte, la conférence arrêta le principe des trois décrets que prendrait Goering :

- le premier qui frapperait les juifs d'une amende d'un milliard de marks² ;
- le second qui les excluait de la vie économique allemande³ ;
- le dernier décidant que les compagnies d'assurances verseraient à l'État, non à l'intéressé juif, le remboursement du dommage à lui causé au cours de la *Nuit de cristal*⁴.

L'assassinat du troisième secrétaire de l'ambassade d'Allemagne à Paris avait ainsi obtenu des résultats analogues à ceux qu'obtinrent plus tard, sous l'occupation allemande en France, ces singuliers résistants qui provoquaient seule[128]ment l'arrestation de centaines d'otages et une aggravation du statut d'occupation lorsqu'ils faisaient sauter une pharmacie ou un café au plastic — le plus souvent pour assouvir une vieille rancune personnelle — ou assassinaient un soldat allemand dans une rue sombre et déserte, etc. sous prétexte de combattre l'Allemagne ou le nazisme. Après le 7 novembre 1938, la vie des juifs allemands que des négociations internationales, sur des propositions raisonnables, eussent sauvée, fut rendue encore plus difficile par leur exclusion de la vie économique du pays, les camps de concentration, l'expropriation et la mise sous séquestre de leurs biens etc.

Mais, associées aux scènes d'horreur de la *Kristallnacht* dont, en France, en Angleterre et aux États-Unis, les journaux s'emplirent automatiquement, ces mesures y portèrent l'émotion à son comble. Le 15 novembre, l'ambassadeur de l'Allemagne à Washington, Dieckhoff, écrit au secrétaire d'État Weizsäcker :

« Vous aurez appris par mes rapports télégraphiques l'effet causé ici, sur l'opinion publique, par les mesures spontanées et légales adoptées en Allemagne en réponse au meurtre du secrétaire de légation von Rath. Il n'est pas étonnant que la presse nous soit encore plus hostile qu'auparavant (si, toutefois, cela est possible), mais ce qu'il y a de regrettable, c'est que les cercles modérés et responsables adoptent également une attitude hostile à notre égard — même les antisémites les plus farouches désirent se dissocier de méthodes de ce genre. »⁵

Puis, l'ambassadeur des U.S.A. en Allemagne ayant été rappelé le même jour, il l'est à son tour, le lendemain, par le gouvernement allemand. Entre les U.S.A. et l'Allemagne, les ponts sont rompus : ils ne se rétabliront pas. Plus question, pour commencer, de la Conférence d'Évian.

En France, on se réjouit de l'attitude du président Roosevelt.

En Angleterre, cependant, on garde la tête froide, malgré les hurlements de douleur de la presse juive. La campagne anti-allemande à laquelle les représailles de

¹ C.R. des débats de Nuremberg, t. II., p. 130.

² P.S. 1412 et Reichsgesetzblatt, 1938, 1, 1579.

³ P.S. 1875 et Reichsgesetzblatt, 1938, 1, 1580.

⁴ P.S. 2694, Reichsgesetzblatt, 1938, 1, p. 1581.

⁵ *Documents on Foreign German Policy.*

la Nuit de Cris[129]tal ont redonné de la vigueur n'affole pas le gouvernement. L'intervention de Churchill (26 septembre) opposant bruyamment, dans la récente crise tchécoslovaque, un projet de « Grande Alliance offensive et défensive entre la France, l'Angleterre et la Russie, qui irait hardiment de l'avant »¹ à la politique de conciliation de Chamberlain, n'a pas plus de succès. Et pas davantage celle de Clément Attlee, le même jour, qui, au nom du parti travailliste, veut lui aussi constituer un « front unique anglo-franco-russe ». Mais cette Nuit de Cristal a tout de même mis les nerfs à vif.

Telles furent les conséquences de l'assassinat du troisième secrétaire de l'ambassade d'Allemagne à Paris, von Rath, par le jeune juif Grynspan. Elles allaient trop dans le sens des buts poursuivis par les juifs pour que, même si, dans l'état actuel de la documentation sur cette affaire, rien ne permet d'affirmer qu'il s'agissait d'une action concertée dont Grynspan n'aurait été que l'instrument, cette hypothèse soit totalement exclue.

À un moment où, il n'est pas indifférent de le souligner, les accords de Munich qui venaient d'être conclus (29-30 septembre 1938) avaient replacé l'Europe sur la voie de la détente et autorisaient tous les espoirs.

[Note de l'AAARGH : l'édition sur papier comporte un encart photographique ; nous reproduisons les légendes]

LÉGENDE DES ILLUSTRATIONS

MANDEL à BENES (ci-dessous) : « Déclarez la guerre à l'Allemagne et les canons de France, d'Angleterre et de Russie soviétique partiront tout seuls... L'Allemagne sera vaincue en six mois sans Mussolini, en trois mois avec... »

ROOSEVELT : « Ce que je redoute le plus ce sont des négociations de paix, un nouveau Munich. » (Cf. p. 209)

CHURCHILL : « La seconde guerre mondiale était la plus facile à éviter de toutes les guerres. » (Mémoires)

HITLER : « Il n'existe aucun document portant la signature de Hitler, Himmler ou Heydrich parlant d'exterminer les juifs et le mot « extermination » ne figure pas dans la lettre de Goering à Heydrich concernant la solution finale. »
(La Terre Retrouvée, 15 décembre 1960)

STALINE : « Garantis sur notre frontière ouest par le Pacte (germano-soviétique), nous le serons au surplus en Extrême-Orient par l'influence que l'Allemagne, en reconnaissance, ne manquera pas d'exercer sur le Japon. » (24 août 1939)

Signature du pacte germano-soviétique par Molotov devant Ribbentrop, Staline et Schulenburg, ambassadeur d'Allemagne à Moscou

¹ Le président Roosevelt qui a reconnu le gouvernement soviétique dès son entrée à la Maison blanche, qui a inclus l'U.R.S.S., « dans les 90 % de la population mondiale attachée à la paix, à la liberté et à la sécurité » dans son discours de la Quarantaine du 5 octobre 1937, qui est de plus en plus fasciné par Staline, s'il soutient la politique de conciliation de Chamberlain, encourage et soutient néanmoins le projet de Grande Alliance de Churchill dans une conférence de presse qu'il donne le 9 septembre 1938 : de ce temps, datent les premiers échanges de correspondance entre Churchill et Roosevelt et qui auront, une fois la guerre déclarée, une si grande influence sur son évolution.

DEUXIEME PARTIE - ENTRE LA GUERRE ET LA PAIX

Introduction à la deuxième partie : l'année 1938

L'année 1938 fut marquée par deux événements qui modifièrent profondément l'équilibre européen : l'*Anschluss* au printemps, le rattachement des Sudètes au *Reich* à l'automne. Ils se produisirent au terme d'une évolution de la situation internationale caractérisée par un certain nombre d'autres événements indépendants du fait allemand ou n'ayant qu'un rapport indirect avec lui, mais qui étaient allés dans un sens favorable à ses vues : le départ du Japon de la S.D.N. (26 mars 1933) et le pacte antikomintern signé entre le Japon et l'Allemagne (25 novembre 1936) qui en fut la conséquence ; les sanctions votées par la S.D.N. contre l'Italie (11 octobre 1935), le rapprochement entre l'Italie et l'Allemagne (24-25 octobre 1936) qu'elles provoquèrent, puis l'adhésion de l'Italie au pacte antikomintern (6 novembre 1937) ; l'accession du Front populaire au pouvoir en France (26 avril-3 mai 1936) ; et enfin la guerre civile espagnole en cours (16 juillet 1936-31 mars 1939).

Assez curieusement, c'est par les dissentiments qui surgirent entre Américains et Japonais dans le Pacifique et en Chine, que la situation en Europe commença de s'aggraver sérieusement. En fait, ces dissentiments remontaient assez loin dans le passé. En 1914, le Japon était entré en guerre aux côtés des Alliés, moyennant promesse de la France et de l'Angleterre, que « toutes les possessions allemandes situées au nord de l'Equateur lui seraient concédées à condition qu'il s'en empare lui-même. » Le Japon déclara [134] la guerre à l'Allemagne, conquit l'une après l'autre toutes les possessions allemandes en Extrême-Orient, chassa la flotte allemande du Pacifique et l'obligea à se réfugier dans l'Atlantique où elle fut détruite, fournit aux Alliés les bateaux nécessaires pour amener les contingents néo-zélandais et australiens en Egypte et aux Dardanelles, etc. Bref, sa contribution à la victoire des Alliés fut très importante — si importante même qu'il fut considéré comme un membre fondateur de la S.D.N. et qu'il fut une des quatre Puissances qui, avec la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, y disposèrent d'un siège permanent au Conseil.

L'Allemagne fut si rondement chassée de Chine et du Pacifique par le Japon qu'en mai 1915 c'était fait. Dès cette date les U.S.A., qui considéraient la Chine comme leur territoire d'expansion, virent d'un assez mauvais œil la place qui y était ainsi conquise par le Japon, et d'autant plus que la rapidité avec laquelle il l'avait

conquête faisait la preuve qu'il serait, dans l'avenir, un concurrent redoutable : ayant appris les promesses de la France et de l'Angleterre, ils déclarèrent que jamais ils n'accepteraient qu'elles fussent tenues. À la Conférence de la Paix (1919), Wilson n'en voulut pas démordre : les possessions insulaires de l'Allemagne furent bien attribuées au Japon mais sous mandat de la S.D.N. et les possessions continentales à la Chine (Shantung), certains ports ou îles (Hong-Kong, Shanghaï...) restant sous contrôle anglais, américain ou anglo-américain. Ce manquement à la parole donnée fut le début d'une longue hostilité dont le souvenir n'est, encore aujourd'hui, pas perdu.

Le 18 septembre 1931, cent vingt mille soldats chinois se sont révoltés dans la région de Moukden (Mandchourie) alors que la république sombrait dans l'anarchie (il y avait deux gouvernements, l'un à Pékin, l'autre à Nankin), mettant le pays au pillage pour compenser les soldes qui ne leur étaient plus payées. Le Japon en profite pour intervenir sous le prétexte que les formations japonaises chargées de la garde des voies ferrées ont été molestées, rétablit l'ordre à la grande satisfaction des populations, conquiert toute la Mandchourie et l'affaire se termine, le 1er mars 1932, par la proclamation d'une Mandchourie indépendante sous le nom de Mandchoukuo et sous influence japonaise. La S.D.N. se [135] saisit de l'incident, condamne le Japon comme agresseur par quarante-deux voix contre, le 24 février 1933, et le somme « d'évacuer dans les plus brefs délais toute la portion du territoire chinois qu'il occupe indûment. » Le 26 mars, le Japon annonce officiellement son retrait de la S.D.N. Puis il continue sa pénétration en Chine par la conquête du Jéhol et son annexion au Mandchoukuo. Le 29 décembre 1934, il dénonce l'accord naval du Pacifique et met en construction six cent cinquante mille tonnes de navires de guerre nouveaux.

Le président Roosevelt voit rouge et encore plus rouge lorsque, le 25 novembre 1936, le Japon que sa sortie de la S.D.N. devait fatalement rapprocher de l'Allemagne et d'autant plus qu'il justifiait sa politique en Chine par les étonnants progrès que le bolchevisme y faisait, signe avec elle le Pacte antikomintern. Sentant le vent venir, le président Roosevelt avait associé, le 3 janvier 1936, dans un message au Congrès, le Japon, l'Allemagne et l'Italie dans une même réprobation, leur reprochant d'être « retournés à la loi du sabre et à la conception fantastique qu'ils ont — et eux seuls ! — une mission à remplir »¹ Le 5 octobre 1937, les Japonais étant arrivés à contrôler 2 millions de km² de la Chine et 200 millions de Chinois, il les menace tous trois de représailles économiques : *la quarantaine*².

Le Japon, on le comprend : il est son concurrent direct et il menace ses intérêts économiques en Chine. L'Allemagne, on le comprend encore : elle n'a jamais, le moins du monde, menacé les intérêts des U.S.A. nulle part, mais la franc-maçonnerie à laquelle appartient le président et son entourage juif entretiennent, chez lui, un état d'esprit hostile à l'Allemagne. L'Italie par contre, en janvier 1936, n'a pas encore esquissé son rapprochement avec l'Allemagne, elle ne menace aucunement les

¹ *Peace and war : United States Foreign Policy, 1931-41*, p. 304 à 307.

² Cf. supra, p. 129, n. 21.

intérêts américains et elle n'a même pas tenu rigueur aux U.S.A. de leur prise de position en faveur des sanctions décidées contre elle par la S.D.N. Alors pourquoi ?

Le message du président Roosevelt au Congrès, le 3 janvier 1936, et le *discours de la quarantaine* du 5 octobre [136] 1937 persuadèrent la France qu'en cas de conflit avec l'Allemagne, les U.S.A. sur lesquels il avait une grande influence jetteraient leurs forces et leurs immenses ressources dans la balance : bien que — ou, plus probablement, parce que le gouvernement qui était à sa tête était un gouvernement de front populaire, porté au pouvoir par les communistes, qui avait besoin d'eux pour y rester, et qui avait la faveur du président Roosevelt, elle durcit ses positions à l'égard de l'Allemagne et c'est par là que la situation en Europe s'aggrava considérablement.

Ce n'est pas seulement à l'égard de l'Allemagne que le gouvernement français durcit sa position, mais aussi à l'égard de l'Italie : le thème central de sa politique est la lutte contre le fascisme. Dès son accession au pouvoir, les choses se gâtent entre la France et l'Italie. En mai 1936. Bertrand de Jouvenel se trouve à Rome et parce que son père, Henry de Jouvenel, a été ambassadeur à Rome et y a entretenu de bonnes relations avec Mussolini, réussit à se faire introduire au Palazzo Venezia :

– Que voulez-vous que je dise à un Français ? lui dit le Duce. Vous venez de vous donner un gouvernement dont le programme est la lutte contre le fascisme. Eh ! bien, lutez !

– Nos nouveaux dirigeants, lui fait remarquer Bertrand de Jouvenel, ne sont pas encore au pouvoir. Quand ils y seront, je ne doute pas qu'ils feront taire leurs préjugés de parti : s'ils vous proposent le rapprochement avec l'Italie, les repousserez-vous ?

– Non, répond le Duce. J'aime votre pays et je vous propose en échange quelque chose de concret. Par jactance et faiblesse, vous avez laissé les Allemands réoccuper la Rhénanie. Ils vont la fortifier. Vous ne pourrez plus intervenir en Europe centrale. Moi, je vous donne le moyen, le seul moyen que vous ayez encore d'y intervenir. En passant par le Piémont, avec le concours de l'armée italienne, vous pouvez aller défendre la Tchécoslovaquie et c'est la seule chance qui vous reste. Avec vous, je défendrai la Tchécoslovaquie, avec moi vous défendrez l'Autriche...

Cette proposition est si importante que Bertrand de Jouvenel en fait part à M. de Chambrun, ambassadeur à Rome et à Léon Blum qui fait répondre par M. Massigli, secrétaire général adjoint du Quai d'Orsay :

[137]

– Les engagements électoraux contractés par M. Blum envers les socialistes narbonnais (Léon Blum est député de Narbonne) ne permettront sans doute pas de prendre la chose en considération¹.

L'affaire n'eut pas de suite : en réponse à ses avances, la presse parisienne abreuva Mussolini d'injures telles qu'on put dire que la campagne déchaînée contre lui en France n'avait jamais été aussi violente.

Sur proposition de l'Angleterre et des membres du *commonwealth*, notamment du Canada et de l'Australie, la S.D.N. a bien décidé de lever les sanctions prises contre l'Italie (4 juillet 1936) mais ni l'Angleterre, ni les États-Unis n'ont encore

¹ Révélé par Bertrand de Jouvenel seulement le 13 mars 1938, dans *La Liberté*. Cité d'après Benoist-Méchin, *Histoire de l'Armée allemande*, op. cit., t. IV, p. 177-179.

reconnu la conquête de l’Ethiopie (l’Angleterre ne le fera que le 16 avril 1938, quand Mussolini aura changé de camp, et les U.S.A. ne le feront jamais) et la France le repousse.

Alors, Mussolini se tourne vers l’Allemagne qui a été seule ou presque à voler à son secours dans l’affaire d’Ethiopie : le 24 octobre 1936, le comte Ciano se rend à Berchtesgaden ; le 23 avril 1937, Goering vient à Rome ; le 24 septembre, c’est au tour de Mussolini de se rendre en Allemagne, à Munich et à Berlin où il est triomphalement accueilli et parle aux côtés du *Führer* devant des foules immenses. Six semaines après le 6 novembre 1937, l’Italie adhère au Pacte antikomintern. L’axe Berlin-Tokyo, devient l’axe Berlin-Rome-Tokyo qui est à cette époque, l’article fondamental de la politique extérieure de Hitler.

Quant au quatrième événement, la guerre civile espagnole, Italiens et Allemands y interviennent aux côtés des armées de Franco, séparément au début, puis de concert après la signature du Pacte antikomintern par l’Italie : parce qu’il s’agissait d’une réaction de Franco contre le gouvernement de front populaire de Madrid et ses excès ; parce que la Russie, et même en sous-main et clandestinement le gouvernement de front populaire de M. Léon Blum, y avaient envoyé les célèbres Brigades internationales, des armements, des avions, etc., au secours du gouvernement espagnol ; et [138] parce que la réaction de Franco s’inscrivait, comme celle du Japon en Chine, tout naturellement dans la lutte contre les progrès du bolchevisme dans le monde.

L’importance stratégique de cette intervention n’échappa à personne : s’ils réussissaient à porter Franco au pouvoir en Espagne, ils auraient ainsi créé un second front qui pourrait prendre à revers la France sur sa frontière sud en cas de conflit, la puissance de l’Italie en Méditerranée s’en trouverait renforcée et affaiblie celle de l’Angleterre, ruinée même pour peu que l’Espagne la chassât de Gibraltar. Les choses n’allèrent pas jusque-là : hissé au pouvoir en Espagne, pour une importante part grâce à l’aide des Allemands et des Italiens, Franco se montra beaucoup plus réservé et beaucoup moins reconnaissant que ses bienfaiteurs ne l’espéraient. Mais cela, ils ne le savaient pas au départ : ils ne l’apprirent, à leur grande déception, qu’en 1940, Franco étant au pouvoir depuis mars 1939. De toutes façons, c’était une carte à jouer et ils la jouèrent. Avec succès, il faut en convenir, quelque déconvenue qu’elle leur ait apportée dans la suite.

Telle était la conjoncture en Europe et dans le monde au seuil de l’année 1938 quand se posa le problème de l’*Anschluss*.

L’Angleterre, pourtant, n’était pas entrée dans le jeu du gouvernement français de Front populaire et du président Roosevelt.

Elle n’y entra qu’en septembre 1938, au moment où se posa le problème du Rattachement des Sudètes à l’Allemagne, ce qui permit les Accords de Munich et recula la guerre d’un an.

Mais voyons comment les choses se sont passées.

CHAPITRE V - L'ANNSCHLUSS

1 - La mission de l'Autriche, pays allemand

Lorsque la guerre de 1914-1918 éclata, l'empire austro-hongrois était un État bicéphale qui se composait, d'après la loi fondamentale du 21 décembre 1867, de deux États séparés par la Leitha, affluent gauche du Danube : l'empire d'Autriche (capitale Vienne) et le royaume de Hongrie (capitale Budapest). Le premier comprenait dix-sept royaumes ou principautés ayant à sa tête, chacun, un représentant de l'Empereur et jouissant d'une très large autonomie : Basse-Autriche, Haute-Autriche, Styrie, Carinthie, Carniola, Kustinland (Istrie et Trieste), Dalmatie, Tyrol, Vorarlberg, Salzburg, Bohême, Moravie, Silésie, Galicie et Bukovine. La Hongrie était divisée en 63 Comitats et 25 villes libres royales. Comitats et villes libres formaient des municipes à la tête desquels se trouvait un *Foïspan* (Préfet). Les deux États étaient indépendants l'un de l'autre, sauf pour les affaires qui leur étaient communes : Affaires étrangères, guerre et finances. Un parlement à Vienne (chambre des députés et chambre des Seigneurs) un autre à Budapest (chambre des députés et Chambre des magnats). En Hongrie, la Croatie-Slavonie avait obtenu son indépendance (1868) sauf les affaires communes : une Diète à Agram (Zagreb), 40 députés à la chambre hongroise. Depuis 1908, la Bosnie et l'Herzégovine, administrées jusque-là par un condominium austro-hongrois (les ministres communs) [140] pour le compte du sultan, faisaient partie de la Double Monarchie et y jouissaient d'un régime analogue à celui de la Croatie-Slavonie, sauf que, si elles avaient une diète et un gouvernement provincial, le pouvoir suprême y était exercé par un gouverneur militaire pour le compte de l'empereur.

Ce puzzle d'États était le reflet d'une mosaïque de nationalités ou groupes ethniques d'origine raciale : l'Autriche, uniquement allemande, exerçait le pouvoir sur l'ensemble, la Hongrie, partagée entre Croates, Sorabes (Serbes), Slavons-Tchèques, Slovaques, Moraves, Magyars etc. qui supportaient assez mal l'hégémonie autrichienne et aspiraient à l'indépendance, notamment, les Tchèques, les Slovaques et les Yougoslaves (Serbes, Croates et Slovènes). La cohésion de l'empire n'était maintenue que par l'union des Allemands et des Magyars, réalisée au lendemain de la révolution de 1848. Mais cette union n'existait qu'entre les classes dirigeantes des deux groupes ethniques : au niveau des peuples, le mécontentement suscité par l'hégémonie autrichienne (allemande) était permanent.

L'hégémonie de l'Autriche était due au fait que c'était elle qui, au long des siècles, par des guerres et des traités, avait rassemblé cette mosaïque de peuples dans cet étrange État, accomplissant une mission à laquelle elle était restée fidèle et qui lui avait été confiée dans la nuit des temps par Charlemagne : dans les années 800, c'était en effet Charlemagne qui, contenant au nord les Slaves qu'il avait repoussés

sur la Vistule, l'avait érigée en État au sud (*Ostmarkt*, Puis *Oester Reich* francisé en Autriche) pour barrer la voie du Danube aux Slaves et aux Ottomans.

Non seulement, elle les avait contenus mais, depuis, constamment repoussés à l'Est. C'est en accomplissant cette mission, et en l'accomplissant courageusement, qu'elle avait créé le Saint Empire Romain et Germanique qui débordait largement sur la communauté des peuples germaniques et en était devenu l'âme. On peut même dire qu'elle avait réussi à réaliser le miracle de l'unité européenne malheureusement brisée par la politique de François 1er, la Réforme, Henri IV, Richelieu, Louis XIV, les rois de Prusse et le conflit franco-anglais dont les guerres napoléoniennes furent l'expression. Elle avait, néanmoins, continué à [141] accomplir cette mission pour le compte des peuples germaniques à la communauté desquels elle avait conscience d'appartenir. Faisant peau de chagrin dans le grand mouvement de décomposition de l'Europe provoqué par la montée... des nationalismes à l'Ouest, elle était devenue l'Autriche-Hongrie, après son éviction de la présidence et de la communauté des peuples germaniques par Bismarck (Sadowa, 1866).

Mais elle n'en avait pas, pour autant, cessé de se considérer comme appartenant à cette communauté. Au lendemain de Sadowa, contre sa famille, contre tout son entourage et jusque contre le roi de Prusse, Bismarck lui-même avait renoncé à l'annexer purement et simplement à la Prusse. Il savait que c'eût été provoquer la dissidence des Magyars et des Slaves que l'Autriche avait disciplinés sous sa férule et qui ne voulaient pas entendre parler de la Prusse comme suzeraine. Celle-ci se serait alors trouvée directement affrontée à eux et Bismarck le redoutait.

Après la guerre de 1870-71, et la proclamation à Versailles (18 janvier 1871) de l'empire d'Allemagne, avec le roi de Prusse comme empereur, il s'était empressé de renouer avec elle par le truchement de l'*Entente des Trois Empereurs* (allemand, autrichien et russe, 1872). Il la reconnaissait comme peuple germanique avec la mission que lui avait confiée Charlemagne et dont elle n'avait jamais cessé de se considérer comme en étant chargée. Cette entente dura et ne cessa de se resserrer jusqu'en 1914 : tout en s'efforçant de conserver ses débouchés sur la mer Adriatique, la politique extérieure de l'Autriche s'était fixé pour but d'en obtenir aussi sur la Mer noire et la Méditerranée à l'Est.

La défaite des empires centraux dans la guerre de 1914-18, fit éclater l'Autriche-Hongrie entre les diverses nationalités qui la composaient : tour à tour, les Tchèques et les Slovaques, les Magyars (Hongrois) et les Yougoslaves s'érigèrent en États indépendants. Les Alliés, d'ailleurs, encourageaient et soutenaient ces mouvements. L'Autriche se retrouva donc seule en face d'elle-même avec la conviction qu'elle ne serait plus qu'un peuple allemand séparé des autres peuples allemands : dans son opinion publique, alors, se dessina un fort mouvement en faveur de sa réintégration dans la communauté des peuples allemands, c'est-à-dire de [142] son rattachement à l'Allemagne, et d'autant plus fort qu'elle avait le sentiment que, seule, indépendante, isolée de l'Allemagne et désormais privée des ressources que lui apportaient les peuples jusque-là groupés autour d'elle, elle était économiquement inviable. Ainsi naquit l'idée de l'*Anschluss*. C'était une idée raisonnable et, dès le

début, les socialistes en furent les plus chauds partisans. Elle reçut aussi l'adhésion à peu près unanime du peuple.

Le 21 octobre 1918, les quelques 200 députés allemands du Reichsrat autrichien se réunissent et constatent la dissolution de l'ancien État austro-hongrois. Le 30, ils se constituent en assemblée nationale provisoire. Le 10 novembre, le parti socialiste prend position en faveur de la proclamation de la république. Le 11, l'Empereur Charles abdique comme empereur d'Autriche, mais entend rester roi de Hongrie. Le 12, la république est proclamée sous cette forme :

« L'Autriche allemande est une république démocratique ; tous les pouvoirs y sont exercés par le peuple. L'Autriche est partie intégrante de la république allemande. »

Le lendemain 13 novembre, le Dr Karl Renner, socialiste qui assume les fonctions de président du gouvernement provisoire, déclare à l'assemblée :

« Notre grand peuple a sombré dans la détresse et le malheur — notre grand peuple allemand qui s'est toujours enorgueilli d'être nommé le peuple des penseurs et des poètes. Mais à cette heure précise où il serait commode, facile, voire même séduisant de présenter une note à part, pour tenter d'arracher quelques avantages à nos ennemis, notre peuple ne veut reconnaître qu'une chose, dans toutes ses régions : c'est que l'Allemagne et l'Autriche ne forment qu'une seule race et une seule communauté liée par le destin. »¹

Le 21 novembre 1918, l'Assemblée nationale provisoire précise sa pensée de la façon suivante :

« L'État autrichien-allemand revendique la souveraineté sur tout le territoire peuplé par les Allemands et particulièrement sur le pays des Sudètes. L'État autrichien-allemand s'opposera à toute annexion, par d'autres nations, de territoires peuplés de paysans, d'ouvriers et de bourgeois allemands. »²

Des élections eurent lieu le 16 février 1919 qui consacrèrent la victoire du Parti socialiste. Le 4 mars, la nouvelle assemblée se réunit mais, sur les 255 sièges prévus, 157 seulement furent occupés, les puissances alliées n'ayant pas admis les élections dans les territoires qu'elles se proposaient de distraire de la nouvelle Autriche (Sudètes notamment). D'autre part, le vœu unanime de ces 157 députés qui, par la bouche de leur doyen d'âge, avaient réclamé le rattachement au *Reich* allemand, ne fut pas exaucé : l'article 88 du traité de St-Germain (10-9-1919) déclarait inaliénable l'indépendance de l'Autriche et lui interdisait de s'incorporer, directement ou indirectement, à un autre État sans le consentement de la S.D.N. — contrairement, d'ailleurs, au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes inclus dans les quatorze points du président Wilson. À la grande indignation du chancelier socialiste Karl Renner qui éleva une protestation enflammée contre cette décision et... s'inclina.

Mais les Allemands ne se laissèrent pas influencer. L'article 61 de la constitution de Weimar (11 août 1919) prévoyait, parallèlement, l'admission de représentants de l'Autriche dans le *Bundesrat* quand ce pays serait rattaché au *Reich*. Le 22-10-1919, on dit aux Allemands que cette disposition était contraire à l'article

¹ *Diplomatische Aktenstücke des Osterreichisch-ungarischen Ministeriums des Aussern*, Wien and Leipzig 1930. C.R. des débats de Nuremberg ; t. XV, p. 633 sq.

² *Ibid.*

88 du traité de Saint-Germain : ils rétorquèrent qu'il n'était pas question de sa mise en application sans le consentement de la S.D.N., laquelle ne pourrait pas manquer de respecter le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes qui était un de ses principes fondamentaux. On dut se contenter de cette déclaration : la constitution de Weimar ne fut pas modifiée.

En Autriche, non seulement les socialistes, mais tous les partis étaient d'accord sur l'*Anschluss* : des hommes comme les futurs chanceliers Dollfuss¹ et Schussnigg en firent un article de foi jusqu'en 1933, date de l'accession [144] de Hitler au pouvoir en Allemagne. Les sociaux-chrétiens dont ils furent des leaders la revendiquèrent toujours sauf pendant le court passage de Mgr Seipel à la présidence du parti et à la chancellerie (1922-1928) où ils la mirent en sommeil : pendant cette période, ils ne la revendiquèrent plus pour ne pas heurter Mgr Seipel qui était contre, mais à peu près seul de son avis. En 1931, le ministre des Affaires étrangères du *Reich* (successeur de Stresemann) Curtins et le vice-chancelier Schober essayèrent encore² de réaliser, entre les deux pays, une union économique qui n'eût pas manqué, quelles qu'aient été les intentions des deux hommes, d'aboutir à l'*Anschluss*, et il fallut l'intervention de la S.D.N. qui ne s'y laissa pas prendre, pour mettre le projet en échec. Lorsque, Hitler étant arrivé au pouvoir en Allemagne, les cadres du parti social-démocrate et du parti social-chrétien se prononcèrent contre le projet d'*Anschluss* qu'ils avaient soutenu jusque-là, l'idée en était si profondément ancrée dans l'opinion publique, qu'elle ne les suivit pas : de cette époque date la naissance de formations nationales-socialistes en Autriche et c'est sur le thème du rattachement au *Reich* qu'elles y firent tache d'huile.

À tel point que, le 12 mars 1938, les troupes allemandes purent entrer en Autriche l'arme à la bretelle et la fleur au fusil, les blindés décorés de verdure, les avions volant à basse altitude dans le ciel et lançant sur la foule non des bombes mais des tracts, et que, le 13 et le 14 elles poursuivirent leur route sur Vienne, venant de Salzburg, sous les acclamations de milliers de personnes massées de chaque côté de la route, les femmes et les jeunes filles leur lançant des fleurs ou leur envoyant des baisers. Au passage de Hitler, c'était du délire.

À tel point aussi que, le peuple autrichien ayant été appelé à se prononcer par voie de référendum sur l'*Anschluss*, l'approuva par 4 273 884 voix contre 9 852 sur 4 300 177 inscrits et 4 284 795 votants, soit par 99,75 % des inscrits.

[145]

2 - L'Autriche et le national-socialisme

Il faut, maintenant, se pencher sur la suite des événements dont l'*Anschluss* ne fut que la conclusion et d'abord dire deux choses : non seulement la disposition d'esprit du peuple autrichien, mais encore la crise économique qui sévissait en

¹ Il était en outre un disciple du raciste Karl Lueger qui fut bourgmestre de Vienne avant la guerre.

² À l'initiative du Gouvernement autrichien.

Autriche eu permanence depuis 1931 — encore une conséquence du krach de Wall-Street — et une conjoncture internationale qui résultait principalement de l'évolution des esprits en Italie, le rendirent inévitable.

À l'expérience, l'Autriche s'était révélée un État économiquement inviable : en 1933, son déficit budgétaire s'élevait à environ 5 milliards de couronnes et elle avait près d'un million de chômeurs (sur une population active de quatre millions de personnes soit près de 25 %). Certes, la crise n'avait jamais été aussi grave mais, depuis la signature du traité de Saint-Germain, (10.9.1919) la situation économique y avait toujours été caractérisée par un déficit budgétaire constant et un chômage endémique. Les sociaux-démocrates qui s'étaient emparés de tous les leviers du pouvoir en 1919, n'avaient pas réussi à surmonter cette situation et pas davantage les sociaux-chrétiens qui leur avaient succédé, même en gouvernant avec le soutien des sociaux-démocrates. Puis il y avait eu la rupture entre les deux partis. Finalement un social-chrétien énergique, le Dr. Engelbert Dollfuss, arriva au pouvoir (21 mai 1932) et il crut possible d'en sortir par des moyens autoritaires : il mit le parlement en vacance (7 mars 1933) et supprima pour l'avenir les élections (11 mai 1933). C'était la dictature, — une dictature plus absolue encore que celle de Hitler en Allemagne, parce que les élections subsistèrent après l'accession de Hitler au pouvoir et que, jamais, Hitler ne prit aucune décision importante sans la soumettre à la ratification du peuple allemand.

Les choses non seulement n'allèrent pas mieux, mais encore s'aggravèrent. Et, tandis qu'elles s'aggravaient, la classe ouvrière avait sous les yeux les succès spectaculaires remportés par Hitler en Allemagne, dans sa lutte contre le chômage, le bien-être qui y revenait dans les foyers : les ouvriers autrichiens regardaient avec envie les ouvriers [146] allemands. Il ne manqua, dès lors, plus de bons esprits pour leur expliquer que tous leurs malheurs venaient de ce que l'Autriche était séparée de l'Allemagne et que, si elle y était rattachée, les ouvriers autrichiens jouiraient automatiquement du même bien-être que les ouvriers allemands. Le national-socialisme, sa dictature, ses atteintes à la liberté, sa politique raciale ? Fables que tout cela — et pour empêcher la reconstitution totale de la communauté allemande. Par ailleurs, les atteintes à la liberté de Hitler étaient moindres que celles de Dollfuss, que les démocrates du monde entier, à la suite des socialistes autrichiens, fustigeaient à l'égal de Hitler. Et quant aux juifs, les sociaux-chrétiens autrichiens ne les avaient pas en odeur de sainteté : un des leurs, Karl Lueger, qui avait été bourgmestre de Vienne et qui s'était acquis la sympathie de toute l'Autriche avait, jadis, placé la lutte contre les juifs en tête de son programme. Ce qui comptait, c'était que Hitler et le national-socialisme avaient ramené la prospérité en Allemagne. Les Sarrois, d'ailleurs, n'avaient pas été si fous : en janvier 1935, malgré la propagande anti-hitlérienne, ils s'étaient prononcés à 90,8 % pour le rattachement de la Sarre à l'Allemagne.

Ces arguments ne manquent pas de force. Sur l'opinion publique, ils n'ont cependant pas un effet aussi immédiat que ne le pensent les nationaux-socialistes autrichiens : le 25 juillet 1934, se croyant en mesure de prendre le pouvoir, ils

organisent un putsch qui se termine malencontreusement par l'assassinat, non prévu par les organisateurs, du chancelier Dollfuss. L'affaire a été mal préparée : dans l'opinion publique, il n'y a aucune réaction favorable aux putschistes. Ils sont arrêtés et, pour la plupart passés par les armes. Le chancelier Kurt Schuschnigg, autre chrétien-social, mais disciple de Salazar, lui succède : le parlement n'est pas rétabli dans ses prérogatives, les élections ne sont pas réenvisagées. Dès son accession au pouvoir, Schuschnigg se trouve en butte à la même hostilité, sourde en Autriche et tout aussi déclarée dans le clan des démocraties, que Dollfuss. Il est, d'autre part, beaucoup plus maladroit que lui.

Pas mûre en Autriche, pour la prise du pouvoir par les nationaux-socialistes, la conjoncture ne l'était pas non plus [147] sur le plan international : le 17 avril précédent avaient été signés entre l'Autriche, l'Italie et la Hongrie, les *Protocoles de Rome* par lesquels les trois pays avaient « décidé de pratiquer une politique commune et de se consulter sur les décisions à prendre chaque fois que l'un des trois gouvernements l'estimerait nécessaire ». De plus Mussolini était l'ami de Dollfuss, les deux familles se fréquentaient. Mme Dollfuss et ses enfants étaient justement chez Mussolini, à Riccione, le jour de l'assassinat de Dollfuss et c'est là qu'ils l'apprirent : le *Duce* envoya aussitôt sur le Brenner cinq divisions prêtes à toute éventualité et notamment à pénétrer en Autriche si des troupes allemandes y pénétraient.

Hitler réussit, cependant, à rétablir sa situation ainsi compromise auprès de Mussolini par ce qu'il appelait « une poignée d'exaltés » : courbant le dos sous l'averse, il envoya Papen à Vienne et « la poignée d'exaltés » fut non seulement désavouée mais encore sanctionnée. Les relations entre l'Allemagne et l'Italie n'en furent pas troublées et, l'année suivante, ainsi qu'on le sait, la politique des sanctions de la S.D.N. contre l'Italie les resserra. On en sait aussi les étapes qu'il n'est pas inutile de rappeler : 24 octobre 1936 (le comte Ciano à Berchtesgaden), 23 avril (Goering à Rome), 24 septembre (Mussolini à Munich et à Berlin), 6 novembre (signature du Pacte anti-komintern). À la longue, ce rapprochement germano-italien devait fatalement détacher Mussolini de l'Autriche. Lors de sa visite à Rome en avril 1937, Goering l'avait sondé du bout des lèvres sur le problème de l'*Anschluss* et il n'avait répondu que par un geste évasif.

Les maladroites de Schuschnigg précipitèrent, autant que la signature du Pacte anti-komintern et l'axe Rome-Berlin qui en découla, l'évolution de Mussolini dans un sens favorable à l'*Anschluss*. Jamais, par exemple, malgré ses exhortations, Schuschnigg n'avait recherché un *modus vivendi* acceptable avec Berlin. Le 11 juillet 1936, il avait signé, avec Papen, un protocole germano-autrichien aux termes duquel « la politique du gouvernement autrichien vis-à-vis du *Reich* allemand s'inspirera toujours de l'idée fondamentale que l'Autriche se considère comme un État allemand ». Suivait, en annexe, une promesse de [148] « faire appel au gouvernement, à la collaboration de représentants de ce qu'il est convenu d'appeler l'opposition nationale en Autriche, afin de favoriser un apaisement véritable ». Or, non seulement il ne fit pas appel à ces représentants de l'opposition nationale, mais le

29 novembre suivant, il prononçait à Klagenfurth, un discours dans lequel il déclarait que « le front national [au nom duquel il gouvernait] avait trois ennemis : le communisme, le défaitisme et le national-socialisme. En conséquence, ajoutait-il, il faut considérer les nazis autrichiens comme les ennemis jurés du gouvernement et du peuple ».

Mussolini n'arrivait pas à concevoir qu'on pût être aussi maladroit. Des incidents éclatèrent un peu partout, à Linz, à Graz, à Salzburg, etc. entre militants du Front national de Schuschnigg et militants nazis, puis entre ceux-ci et les gouvernements : ils créèrent un état de tension entre le gouvernement allemand et le gouvernement autrichien.

Mais la plus grave de ses maladresses, Schuschnigg la commit au lendemain d'une entrevue qu'il eut avec Hitler à Berchtesgaden le 12 février 1938.

Ce jour-là, c'est sûr, Hitler voulait en finir avec l'Autriche et la politique de son gouvernement qui était une humiliation constante pour le *Reich*. Il savait que Mussolini n'avait pas d'estime pour Schuschnigg et que les rapports entre les deux hommes étaient très froids. Il était sûr, d'autre part, que l'Angleterre n'interviendrait pas dans le différend, n'ayant jamais voulu prendre d'engagements internationaux en ce qui concernait l'intégralité territoriale de l'Autriche et les principaux hommes politiques de son gouvernement : Mac Donald, sir John Simon, Eden, Chamberlain, Halifax, etc. étaient convaincus qu'elle devait faire retour au *Reich*. Enfin, entre l'Allemagne et l'Angleterre, les relations étaient excellentes depuis la signature du Pacte naval anglo-allemand du 18 juin 1935. L'Angleterre n'intervenant pas, la France n'interviendrait pas non plus et pas davantage la Tchécoslovaquie. Avec la Pologne, ses relations étaient au mieux. Il pouvait tout se permettre.

Hitler eût de beaucoup, certes, préféré incorporer l'Autriche à l'Allemagne par d'autres méthodes : rallier l'opinion par des démonstrations de masse, emporter la majorité des sièges au parlement, hisser au pouvoir un chancelier qui proclamerait l'union de l'Autriche et de l'Allemagne en vertu du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, de telle sorte que les puissances étrangères ne puissent pas s'y opposer, ni les démocraties invoquer cet argument supplémentaire dans la campagne qu'elles menaient contre lui. Nul doute qu'il y eût réussi mais... il n'y avait pas d'élections en Autriche. Et les incidents qui s'y étaient produits au cours de l'année 1937 ne lui permettaient plus d'attendre.

Invité en Autriche, M. von Neurath y était arrivé le 22 février. Les nazis autrichiens avaient décidé de lui montrer leur puissance : aussitôt sortie de la gare, sa voiture s'était engagée dans les rues noires de monde. Des milliers et des milliers de personnes la contraignirent à n'avancer qu'au pas sous les acclamations de la foule qui scandait en chœur : *Heil Hitler ! Heil Deutschland ! Heil Hitler Anschluss !* Le service d'ordre était complètement débordé. Mortifié, Schuschnigg décide de montrer au ministre des Affaires étrangères du *Reich* qu'il n'y a pas que des nazis à Vienne et, pour le lendemain, jour de son départ, il mobilise le Front national : les rues sont tout aussi noires de monde mais, cette fois, la voiture du ministre gagne la gare sous

les vociférations d'une foule qui scande : *Heil Schussnigg ! Heil Oesterreich ! À bas Hitler !*

Autre exemple : Schussnigg a finalement accepté, sous la pression de l'opinion publique, de faire entrer dans son gouvernement, les nationaux-socialistes, notamment Seyss-Inquart (février 1937) mais il ne cesse pas, pour autant, de pourchasser les nationaux-socialistes, de perquisitionner dans leurs bureaux, d'en arrêter, etc. Les incidents se multiplient entre les nazis et les militants du Front national. Les Nazis protestent et, depuis que Seyss-Inquart est ministre, la presse accueille leurs protestations. L'atmosphère s'envenime. Le 1er mai, les résidents allemands en Autriche reçoivent l'autorisation de pavoiser aux couleurs de leur pays : dans un petit village de Styrie, un policier donne l'ordre d'arracher le drapeau national allemand. C'est pour Hitler un outrage encore plus grand que la « con[150]duite de Grenoble » qui a été faite à Neurath à Vienne en février.

En juillet, dans la petite ville de Wells, les fusils de la police partent « tout seuls » dans une bagarre qui l'a opposée à une manifestation d'anciens combattants qui crient : *Deutschland, Deutschland über alles !*

– C'est proprement scandaleux ! dit Hitler à Papen¹.

Et Neurath :

– M. Schussnigg croit-il qu'il peut continuer à persécuter les nationaux-socialistes autrichiens, tout en feignant de se mettre d'accord avec le *Reich* sur une politique commune ?²

Le 12 février 1938, les choses étant allées en s'aggravant, les incidents n'ayant cessé de se multiplier sans que Schussnigg fasse le moins du monde preuve d'un changement d'attitude, la patience de Hitler est à bout. L'entrevue est orageuse : Hitler remet à Schussnigg, sur la composition de son gouvernement, un véritable ultimatum qui en fait un gouvernement à sa dévotion et lui donne trois jours pour passer à l'exécution.

Pour un pays démocratique où le gouvernement est le reflet de l'opinion, c'était inacceptable. Mais l'Autriche n'est pas un pays démocratique : Schussnigg y a pris le pouvoir à la suite de Dollfuss qui s'y était installé par un coup de force et, le peuple n'y est jamais consulté. Les Nazis autrichiens prétendent que le chancelier n'a pas plus de 18 % du corps électoral derrière lui et que, s'il réussit néanmoins à se maintenir au pouvoir il ne le doit qu'à l'apathie du peuple autrichien et au fait qu'eux, les nationaux-socialistes, pour ne pas mettre Hitler en difficulté sur le plan international, ne font pas la politique radicale qui l'en chasserait. C'est très probablement vrai : il apparaît bien qu'en cette affaire, les nationaux-socialistes autrichiens aient laissé l'initiative des opérations à Hitler.

Quoi qu'il en soit, Schussnigg s'est incliné : le 15 février, les mesures prévues dans l'accord germano-autrichien du 12 ont été prises. Mais le 5 mars, Hitler formule une exigence nouvelle : le ministère des finances qu'il a oublié de reven[151]diquer, aux nazis. Il ne restera plus rien par quoi l'Autriche, ou du moins Schussnigg, pourra

¹ Papen, *Mémoires*.

² Id.

manifeste son indépendance. Pratiquement, ce sera l'*Anchluss*. C'en est trop : le 9 mars, Schuschnigg décide brusquement que la question de l'indépendance de l'Autriche sera soumise à un référendum qui aura lieu le 13. Trois jours pour mettre sur pied un référendum dans un pays où il n'y a pas même de listes électorales ! Au surplus, le règlement qui l'organise prévoit :

« 1. Seuls les membres du Front national auront le droit de se tenir dans les bureaux de vote pendant la durée du scrutin.

2. Comme il n'existe plus nulle part de listes, ni de cartes d'électeurs, chacun pourra voter en présentant une pièce quelconque précisant son identité : quittance de loyer, certificat de travail, livret de famille, livret de caisse d'épargne, carte de membre du Front national ou de la Ligue agraire, titre de permission, etc. On pourra même voter sans être muni de pièce d'identité, à condition d'être connu d'un des membres du bureau. Le fait de dresser une liste des personnes ayant voté est laissé à la discrétion des gouverneurs de provinces.

3. Il n'y aura, dans les bureaux de vote, que des bulletins marqués « oui ». Quiconque voudra voter « non » devra apporter de chez lui un bulletin du même format que les bulletins officiels, et portant le mot « non » écrit de sa propre main.

4. Le vote sera public. Toutefois, si un votant en exprime le désir, il lui sera remis une enveloppe dans laquelle il pourra glisser son bulletin. »¹

Dans de telles conditions qui ouvraient toutes grandes les portes à la fraude, le plébiscite ne pouvait être que favorable à Schuschnigg : il fallait être dépourvu de tout bon sens pour penser que Hitler l'accepterait. De fait, il somma Schuschnigg de l'annuler et de le remplacer par un autre plébiscite qui serait organisé sur le modèle de celui de la Sarre et dont la préparation nécessitait des délais plus longs. Les Nazis autrichiens proposèrent le 10 avril.

[152]

Schuschnigg refusa, puis se tourna vers Mussolini : celui-ci conseilla l'abandon du projet. Schuschnigg refusa encore. Alors le Duce :

– Pas possible d'être aussi bête ! Dans ces conditions, l'Autriche ne m'intéresse plus.

On sait la suite².

3 - Des polémistes sans scrupules

Au cours de la controverse au vitriol et qui dure encore, provoquée par la pièce *Le Vicaire* de M. Rolf Hochhuth, protestant allemand, crypto-communiste, on a violemment reproché — et M. Rolf Hochhuth, lui-même — aux cardinaux et aux évêques autrichiens une déclaration publique en faveur de l'*Anschluss*, en l'interprétant comme une collusion de l'Église catholique avec le nazisme et en la portant au compte de Pie XII. Voici l'essentiel de ce que disait cette déclaration :

¹ Kurzbericht, *Herausgegeben im Auftrage des akademischen Autausebdienstes*, 28 mars 1938, p. 66. Cité dans la traduction de Benoist-Méchin, *Histoire de l'Armée allemande*, t. IV, p. 512.

² Cf. supra, p. 144.

« Avec une conviction sincère et en toute liberté d'esprit, Nous soussignés, Evêques des diocèses autrichiens, tenons à déclarer ce qui suit, à l'occasion des grands événements historiques survenus en Autriche allemande :

Nous reconnaissons volontiers que le mouvement national-socialiste a accompli et accompli encore des réalisations remarquables, tant dans le domaine de la reconstruction économique et populaire, que dans celui de sa politique sociale en faveur du *Reich* et du peuple allemand, notamment en ce qui concerne les couches les plus déshéritées de la population. Nous sommes également convaincus que l'action du mouvement national-socialiste a pour effet d'écartier de nous l'œuvre destructrice du bolchevisme athée.

Les évêques accompagnent de leurs vœux les plus fervents le développement de cette action dans l'avenir et le feront savoir à leurs ouailles.

Le jour du referendum, Nous, Evêques, considérons naturellement comme notre devoir de nous prononcer en tant qu'Allemands, en faveur du *Reich* allemand, et nous [153] attendons de tous les chrétiens croyants qu'ils sachent, eux aussi, ce qu'ils doivent à leur peuple¹.

Vienne, le 12 mars 1938.

Signé : Th. Innitzer, Cardinal-Archevêque de Vienne ; Adam Hefter, Prince-Évêque de Klagenfurth ; Ferd Pawlokowski, Prince-Évêque de Sankt-Pölten Michael Memelauer, Evêque de Soeckau-Graz S. Waitz, Prince-Archevêque de Salzburg ; Johannes Maria Gföllner, Évêque de Linz. »

Quelle que soit l'opinion qu'on ait de cette déclaration, on ne peut l'imputer ni à Pie XII, ni même au Vatican pour les raisons suivantes : le pape d'alors n'était pas Pie XII mais Pie XI, et Pie XI la désavoua, non pour l'ensemble de son contenu, mais seulement parce qu'elle faisait confiance au national-socialisme pour « écartier de nous l'œuvre destructrice du bolchevisme athée », la politique du Vatican postulant que, au plan des principes, le national-socialisme était autant à blâmer que le bolchevisme (les encycliques *Mit brennender Sorge* et *Divini Redemptoris*). Enfin, le désaveu de Pie XI fut transmis au cardinal-archevêque Th. Innitzer, primat d'Autriche, qui en avait pris l'initiative, par une lettre d'envoi du cardinal Pacelli, alors secrétaire d'État du Vatican et futur Pie XII, rédigée dans les mêmes termes.

Mais ce qu'on oublie généralement de dire, c'est que la déclaration des évêques catholiques autrichiens avait été précédée d'une autre des évêques de l'Église évangélique qui disait ceci :

« L'Église évangélique de l'Autriche allemande se rallie avec une joie unanime et sincère, au grand événement historique qui ramène le peuple allemand d'Autriche dans le sein de la communauté de destin du Grand *Reich* allemand.

Nous croyons fermement que cette heure a été bénie par Dieu.

Après des années de combat, nous réaffirmons notre volonté de servir fidèlement notre peuple et de revenir dans [154] le giron de l'Église évangélique allemande, qui est l'Église mère de la Réforme et dont rien ne nous séparera plus².

Vienne, le 13 mars 1938.

Les surintendants du Consistoire : Beyer, Eder, Heinzelmann, Zwerne, Mann. »

On n'a jamais entendu parler de la collusion de l'Église protestante autrichienne avec le nazisme et surtout pas par M. Rolf Hochhuth.

¹ *D.N.B.*, 28 mars 1938.

² *D.N.B.*, 14 mars 1938. (La déclaration des évêques catholiques est du 18 mars 1938 et elle n'a été rendue publique que le 27 mars.)

Les sociaux-démocrates eux-mêmes se sont ralliés à l'*Anschluss* par la voie de leur leader, le Dr Karl Renner qui, dans le *Neues Wiener Blatt*, publiait la déclaration suivante, le 2 avril 1938 :

« En tant que social-démocrate, et — à ce titre défenseur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; en tant que premier chancelier fédéral de l'Autriche allemande ; enfin en tant que président de la délégation autrichienne à la Conférence de la Paix de Saint-Germain, je voterai « oui » au referendum. »

On n'a, non plus, jamais entendu accuser le Dr Karl Renner de collusion avec le nazisme. Mieux : cette déclaration ne l'empêcha pas d'être élu premier président de la IIe République autrichienne, le 20 décembre 1945 . Selon que vous serez...

Aucun de ces hommes, d'ailleurs, n'était à blâmer : ce n'était pas pour le national-socialisme qu'ils se prononçaient — la plupart l'ont prouvé dans la suite — mais pour l'*Anschluss* qui était, bien que présenté par le national-socialisme, une idée démocratique, juste et raisonnable.

Ralliant ainsi les cadres et les directeurs de conscience de tous les partis, le referendum ne pouvait qu'apporter à Hitler le succès qu'il lui a apporté.

Comme Hitler l'avait prévu, il n'y eut pas de réactions internationales. Le 10 mars, Schusnigg avait chargé son ambassadeur à Londres, le baron von Frankenstein, de tenter d'arracher la promesse d'une intervention armée à Downing Street : la seule chose qu'il obtint fut une fin de non-recevoir polie mais catégorique. À Paris, il n'y avait [155] pas de gouvernement : le 10 mars, le gouvernement Chautemps avait démissionné. Chargé d'expédier les affaires courantes, le président du Conseil démissionnaire a tout de même prié M. Yvon Delbos de prendre contact avec Rome et Londres pour mettre au point les mesures militaires à prendre, au cas où Hitler envahirait l'Autriche : à Rome, il est éconduit, à Londres il apprend que l'Angleterre a conseillé à Schusnigg de céder.

La France et l'Angleterre n'attendirent même pas les résultats du plébiscite pour reconnaître *de facto* l'incorporation de l'Autriche au IIIe *Reich* : elles le firent, de concert, le 2 avril, soit huit jours avant.

Ironie du sort : le gouvernement français était alors présidé par Léon Blum !

Car telle était encore, en France, la puissance de l'opinion publique et sa volonté de paix¹.

¹ La majorité de Front populaire élue en 1936 était en plein désarroi : son aile droite effrayée par les exigences communistes devant lesquelles Léon Blum avait manqué de fermeté, avait fini par prendre ses distances du Socialisme, autant pour des raisons de politique extérieure que pour des raisons de politique intérieure. Au Parlement, Léon Blum n'avait réussi à constituer le ministère qui prit la suite de Chautemps qu'en promettant de n'intervenir ni en Autriche ni en Espagne, — contre son gré.

CHAPITRE VI - LES SUDETES

1 - Un puzzle de minorités

En 1938, la Tchécoslovaquie était un État d'Europe centrale installé sur un territoire de 12 1891 km² et qui comptait 13 836 000 habitants. D'après le recensement de 1921, ces habitants se décomposaient ainsi : 6 727 038 Tchèques, 3 122 390 Allemands, 2 010 295 Slovaques, 745 935 Hongrois ou Magyars, 459.346 Ruthènes, 180.332 juifs, 75 656 Polonais et 238 727 ressortissants étrangers. Pas davantage d'unité territoriale, pas de frontières naturelles : à l'Ouest, le quadrilatère de Bohême, que les Monts de Moravie séparent de la Slovaquie ; à l'Est, la Slovaquie étirée en boudin, que prolonge un morceau de l'Ukraine, la Ruthénie. « Le pays, disait Mussolini, a la forme répugnante d'un intestin. »

De fait, d'une longueur d'environ 650 km, sa largeur ne dépasse pas 80 à 120 km sur la plus grande partie de cette longueur. Les Alliés qui, en 1919, poursuivaient le démembrement de l'Autriche-Hongrie ont rassemblé en un État ces territoires et ces populations qui en faisaient jusque-là partie et ont inscrit le nouveau statut de cet État dans les traités de Versailles (art. 27 et 81 à 86), de Saint-Germain (art. 27 et 53 à 58) et de Trianon (art. 27 et 48 à 52). Ces traités précisaient tous que le nouvel État était de type fédéral, chaque nationalité devant jouir, dans son sein, de l'autonomie interne.

[157]

À cette décision, seuls les Tchèques et les Slovaques donnèrent leur accord. Non pas qu'il y eût la moindre affinité entre eux : le seul point commun qu'ils eussent était leur hostilité au régime austro-hongrois. Les premiers qui appartenaient à l'Autriche, avaient souffert du régime préférentiel dont jouissaient, en Bohême, les Autrichiens de souche allemande qui luttèrent contre la culture et les traditions tchèques avec le soutien des autorités de Vienne et germanisaient progressivement le pays. Les seconds qui appartenaient, eux, au royaume de Hongrie, y avaient souffert de la magyarisation. Il y avait une importante émigration particulièrement en France, en Russie et aux États-Unis.

En 1914, quand la guerre éclata, Tchèques et Slovaques avaient pris le parti des Alliés, surtout les émigrés, non parce que leur cause leur paraissait juste, mais parce qu'ils espéraient de la guerre, l'écrasement complet de l'Autriche-Hongrie et leur indépendance. Malgré leur peu d'affinités entre eux, les émigrés des deux ethnies s'étaient réunis à Pittsburg, le 30 mai 1918, et avaient signé une convention fondant un État tchécoslovaque dans lequel les Slovaques auraient leur propre administration, leur propre parlement, leur propre langue et leur propre magistrature. Sous ces conditions, les Slovaques s'associèrent aux Tchèques et, plus tard, ils n'acceptèrent les traités de Versailles, de Saint-Germain et de Trianon que parce qu'elles y figuraient.

Des autres nationalités qui furent adjointes aux Tchèques et aux Slovaques dans l'État tchécoslovaque, il ne fut pas question à Pittsburg : on y parla de la Bohême, de la Moravie, de la Ruthénie sans en préciser les contours...

L'affaire avait été menée par les Tchèques, non sans des pensées plus précises et plus ambitieuses quant aux frontières du nouvel État, notamment par trois d'entre eux, tous trois émigrés, tous trois francs-maçons, austro-germanophobes fanatiques et non moins russophiles, surtout après la révolution russe de 1917 : Masaryk, Bénès et Stefanik. Ce dernier, un astronome de Meudon, s'était même fait naturaliser Français et était capitaine de l'armée française pendant la guerre.

Leur quartier général était Paris, mais les deux premiers faisaient de fréquents voyages en Suisse, en Angleterre, en [158] Italie après son entrée en guerre, et aux États-Unis où, à partir de 1917, ils entretiennent des relations étroites avec le président Wilson. Les Alliés qui ont intérêt à créer une cinquième colonne en Autriche-Hongrie, encouragent leurs menées. En France, un Comité national tchécoslovaque est constitué qui a des ramifications aux É.U. et finit, le 29 juin 1918, sous les espèces d'une lettre de M. Pichon, ministre français des Affaires étrangères, par être reconnu « comme garant de tous les intérêts de la nation, base du futur gouvernement tchécoslovaque ». Cette lettre promet en outre que « le gouvernement français s'emploiera à faire valoir les aspirations du peuple tchécoslovaque à l'indépendance dans ses frontières historiques ». L'Angleterre, les États-Unis et l'Italie s'alignent sur cette déclaration.

« Les frontières historiques du peuple tchécoslovaque » est une formule qui n'a rien d'historique : il n'y a jamais eu de peuple ni d'État tchécoslovaques. Elle n'en est pas moins très précise dans l'esprit de MM. Masaryk, Bénès et Stefanik : elle englobe la Bohême, Allemands compris, et tout ce qu'ils pourront grappiller de l'empire austro-hongrois. Par ailleurs, ils n'ont promis l'autonomie interne aux Slovaques et ils n'ont accepté son inclusion dans les traités que pour obtenir leur adhésion au nouvel État qu'ils sont bien résolus à soumettre à leur hégémonie dictatoriale. Et s'ils y ont inclus les Allemands c'est, d'une part, parce que les régions occupées par eux sont fortement industrialisées et qu'autrement ils seraient réduits à un pays agricole, au surplus de forme et d'équipement arriérés ; d'autre part, pour être protégés des entreprises éventuelles du *Reich* allemand par les monts du Böhmerwald et de l'Erzgebirge qu'ils ont l'intention de fortifier.

Ayant la bénédiction des Alliés, les Tchèques de Paris s'érigent en gouvernement provisoire tchécoslovaque le 3 septembre 1918. Le 16 octobre, l'empereur Charles lance un manifeste annonçant que l'Autriche devient un État fédéral¹. Le 18, un comité national qui se dit tchécoslo[159]vaque mais ne comprend que des Tchèques prend le pouvoir à Prague. Le 9 novembre, il se déclare Assemblée nationale après s'être élargi par cooptation. Le 14, il proclame la déchéance des Habsbourg et l'indépendance de la Tchéquie et de la Slovaquie. Puis il lance les

¹ Le 21 mai 1918, des incidents graves s'étant produits entre Tchèques et Allemands de Bohême, il avait déjà pris une ordonnance séparant les districts allemands et tchèques et leur avait accordé une certaine autonomie interne.

Tchèques à la conquête de la Bohême allemande, — faisant fi de l'ordonnance du 21 mai 1918, de l'empereur Charles — de la Slovaquie, de la Hongrie, de la Pologne qui vient, elle aussi de proclamer son indépendance et vont même jusqu'en Ruthénie. Du côté de la Pologne et de la Hongrie, ils sont stoppés par les missions militaires alliées, en Ruthénie par l'armée rouge qui occupe l'Ukraine.

Au moment où s'ouvre la Conférence de la paix (18 janvier 1919) leur autorité est reconnue de fait sur tout le pays qu'ils ont conquis. Et, à cette conférence, c'est par des Tchèques que le nouvel État tchécoslovaque sera représenté.

Si les Slovaques ne disent rien, tout en commençant à douter du type fédéral promis pour le nouvel État, il n'en va pas de même des autres nationalités : les Ruthènes voudraient bien être rattachés à l'Ukraine (ils ne se disent d'ailleurs pas Ruthènes mais Ukrainiens) mais l'Ukraine étant occupée par l'Armée rouge, ils acceptent à contrecœur d'être incorporés à l'État tchécoslovaque sous promesse de l'autonomie interne et dans l'espoir de temps meilleurs ; les Polonais veulent être rattachés à la Pologne, mais ils ne sont pas assez nombreux pour faire valoir cette revendication, et on passe outre ; quant aux Hongrois, ils ne veulent pas être séparés des autres Hongrois et, bien qu'ils soient près de 800 000, on passe outre aussi.

Ce sont les Allemands qui opposent la plus farouche résistance car ils veulent à toute force suivre le sort de l'Autriche et rejoindre, avec elle, le *Reich* allemand. Ils ont, au surplus, l'impression qu'à vouloir les incorporer à un État placé sous la tutelle des Tchèques dont la culture et la civilisation sont en retard de plusieurs siècles sur eux, les Alliés leur font une injure : un peu comme celle qu'on fait aujourd'hui aux blancs rhodésiens que, sous couvert de démocratie et d'antiracisme, la conscience universelle voudrait placer sous la tutelle des nègres .

[160]

Enfin, depuis la signature de l'armistice qui leur a donné blanc-seing, ils ont vu les Tchèques à l'œuvre.

Pour lutter plus efficacement contre cette incorporation, ces Allemands qui occupent, sur le pourtour de la Bohême, le *Deutschböhmen* (Bohême allemande) le *Südeninähren* (Moravie allemande) le *Böhmerwaldgau* (région de la forêt de Bohême) et le *Südetenland* (pays des monts Sudètes) se regroupent sous le vocable de *Südetendeutsche* (Allemands des Sudètes) qu'ils se donnent eux-mêmes, d'un commun accord, parce que c'est dans cette région qu'ils sont les plus actifs et les plus nombreux.

À la Conférence de la paix, le chancelier socialiste Karl Renner qui est le leader du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne est, en même temps, le leader des Sudètes, d'ailleurs partie intégrante de l'Autriche. Il fait valoir le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes qui est, relativement à la réorganisation de l'Europe, l'article capital des quatorze points du président Wilson et la doctrine même des Alliés : on

Note de l'AAARGH : nous frémissons, évidemment, à la lecture de cette phrase abominable, aussi bien pour les « nègres » de Rhodésie que pour les descendants de la Grande Moravie. Quelle que soit notre estime pour Rassinier et pour ses travaux, nous nous refusons absolument à les expurger de ce qui nous y révolte et les livrons tels quels aux lecteurs...

lui répond que ce point ne s'applique pas aux vaincus. Le 16 février 1919, des élections générales doivent avoir lieu dans toute l'Autriche : les Alliés les interdisent dans le pays dit des Sudètes.

Jusqu'à la signature du traité de Saint-Germain, le chancelier Karl Renner luttera pour que, conformément à la doctrine des Alliés, le pays des Sudètes fût soumis à un referendum : en vain. On avait promis à MM. Masaryk et Bénès et on ne reculait pas devant la violation de sa propre loi. Les 3 122 390 Allemands furent incorporés à la Tchécoslovaquie. Aucun transfert de population ne fut prévu : ces 3 122 390 Allemands furent livrés à la vindicte des Tchèques qui ne se firent pas faute de leur faire payer, avec usure, l'autorité que l'Empire austro-hongrois avait exercée sur eux, quand ils en faisaient partie.

Les autres nationalités incorporées à l'État tchécoslovaque, le furent de même, de force et sans être davantage consultées. Rendons cette justice à l'Angleterre que M. Lloyd George s'insurgea contre Clemenceau qui, soutenu par le président Wilson, menait le jeu dans ce sens, sans [161] doute par solidarité maçonnique¹ avec Masaryk et Bénès, mais finit par céder².

[Légende des illustrations qui se trouvent à cet endroit dans l'édition imprimée :

CHAMBERLAIN :

« Le président Roosevelt et les juifs du monde entier ont exercé sur moi une forte pression pour me dissuader de conclure un arrangement avec Hitler. » (*New Chronicle*, 15 janvier 1952).

« L'Amérique et les juifs du monde entier ont contraint l'Angleterre à la guerre. » (Chamberlain à Kennedy, cf. *Journal de Forrestal*)

Contre la force, il n'y a pas de résistance ; tout le monde s'inclina, la mort dans l'âme et la révolte au cœur.

La Tchécoslovaquie n'était rien, quoiqu'à une échelle réduite, qu'une autre Autriche-Hongrie, destinée, un jour ou l'autre, au même éclatement, avec ou sans la guerre.

Le 15 juin 1919, le chancelier Karl Renner adressa au président Clemenceau, une longue lettre qui contenait cet avertissement prophétique :

¹ Au congrès international de la franc-maçonnerie qui eut lieu à Zurich du 19 au 22 juin 1917, le problème de la paix était le morceau de résistance de l'ordre du jour. Le point de vue de Masaryk et de Bénès y avait été adopté. D'autre part, M. Philippe Berthelot, secrétaire général du Quai-d'Orsay et grand maître de la politique étrangère de la France, était lui-même franc-maçon. C'était lui qui avait présenté Masaryk et Bénès à M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, et obtenu de lui la fameuse lettre du 29 juin 1918 à Bénès. C'est ainsi que la France s'était trouvée, lors du traité de Saint-Germain, le leader d'une des plus grandes injustices de l'histoire.

² Dans un discours prononcé au Guild Hall le 7 octobre 1928, M. Lloyd George explique comment il a été amené à céder : « Toute la documentation qui nous a été fournie par certains de nos alliés, pendant les négociations de Versailles, était mensongère et truquée. Nous avons décidé sur des faux. » (Cité par G. Champeaux, *La croisade des démocraties*, t. II, p. 9).

« En persistant dans cette voie, les Puissances créeraient au centre de l'Europe, un foyer de guerre civile, dont le brasier pourrait devenir, pour le monde et pour son essor social, bien plus dangereux que ne le fut la fermentation continue dans les Balkans. »

En 1938, la Tchécoslovaquie fermentait depuis près de vingt ans, mais c'était un foyer de guerre mondiale, non seulement de guerre civile, qu'elle était devenue.

2 - Hitler et le problème tchécoslovaque

De ce qui précède, le lecteur a déjà sûrement déduit que, si la Tchécoslovaquie était sous pression depuis près de vingt ans, c'était uniquement parce que, s'abritant derrière les lois de la démocratie, les Tchèques qui y étaient les plus nombreux s'y étaient conduits comme en pays conquis.

[162]

Reniant leurs promesses et violant les traités de Versailles, de Saint-Germain et de Trianon auxquels ils avaient souscrit, ce n'est pas un État fédéral reconnaissant les droits des diverses nationalités qu'ils avaient instauré, mais un État unitaire, fortement centralisé et dont les rouages étaient entre leurs mains : l'administration était tchèque et tchèques aussi la police, la gendarmerie, les cadres de l'armée, etc.

La seule originalité de ce système était l'existence, au sein du gouvernement, d'un ministère des Affaires slovaques : c'était la façon des Tchèques de leur reconnaître l'autonomie interne. Les Slovaques, doux et bons, naïfs et simples, s'en contentèrent longtemps : en 1938, les Tchèques avaient commis tant d'exactions à l'abri de ce ministère que les deux communautés étaient au point de rupture.

Les autres nationalités étaient inconnues de la constitution et, comme elles supportaient le fait beaucoup plus mal que les Slovaques, elles étaient plus étroitement surveillées et beaucoup plus brimées. Le budget comportait-il un poste pour le développement de l'Instruction publique ? C'était pour les écoles tchèques. Des indemnités de chômage ? C'était pour les Tchèques. Voter contre le gouvernement était un acte d'héroïsme : on y perdait son travail... Seules, abandonnées à elles-mêmes, aucun secours ne pouvant leur venir de nulle part, elles courbèrent le dos sous l'averse. Il y eut même, parmi ces populations, des courants favorables à une collaboration avec les Tchèques pour les amadouer.

Dans le cas des Sudètes qui est le mieux connu parce que, ayant été à l'origine du drame, il en a été beaucoup écrit, il n'y eut jamais, jusqu'en 1935, plus de 30 % d'entre eux qui se prononcèrent pour le parti des Sudètes de Konrad Henlein qui prêchait l'opposition systématique. Tout changea quand Hitler accéda au pouvoir en Allemagne, en janvier 1933 et qu'il suggéra l'idée à toutes les nationalités de la Tchécoslovaquie, qu'un secours pouvait venir de l'extérieur : la remilitarisation de la Rhénanie avait fait la preuve qu'il était fort, et l'*Anschluss*, qu'il appliquait sa force à libérer les peuples opprimés par le traité de Versailles comme c'était leur cas. Parmi les Sudètes, l'opposition systématique gagna du terrain : 50 % en 1935, 66 % en 1936 et 83 170 en 1938, Aux élections de 1936, ils obtin[163]rent quarante-quatre

députés, le plus fort groupe parlementaire. Malgré la pression policière. Ils avaient même mordu sur les Tchèques.

Au parlement, le plus fort groupe après eux était celui du parti agrarien où les Slovaques étaient en majorité et dont le président était le Slovaque Hodza, favorable à l'autonomie interne dans le cadre d'un État fédéral, mais en sourdine seulement. M. Hodza fut désigné comme président du Conseil. Trois Allemands des Sudètes firent également partie de ce gouvernement : MM. Spina, chef du parti agrarien, Mayr-Harting, chrétien-social et Czech, social-démocrate.

Les choses traînèrent encore un peu, mais, en 1938 pendant la crise, la rupture était consommée entre Tchèques et Slovaques. La politique de rapprochement avec Moscou inaugurée par le traité russo-tchèque du 16 juin 1935, qui était celle de la franc-maçonnerie internationale dont M. Bénès était le porte-parole en Tchécoslovaquie et à laquelle les Slovaques et toutes les autres nationalités étaient foncièrement opposés avait gagné du terrain chez les Tchèques. Mais tous les Tchèques n'étaient pas communistes, ni francs-maçons. Les succès de Hitler avaient, parallèlement, persuadé bon nombre d'entre eux qu'une entente avec lui était plus susceptible de protéger leur indépendance qu'une lutte ouverte et de front, — qu'une politique plus compréhensive à l'égard des minorités s'imposait. Ceux-là partirent en dissidence, si bien que, président de la République, M. Bénès était en minorité¹. Il ne désarma pas pour autant.

Et Hitler ?

Le 11 mars, la veille de l'entrée des troupes allemandes en Autriche, Goering assurait à M. Mastny, ambassadeur de Bénès à Berlin, que « la Tchécoslovaquie n'avait aucune raison d'éprouver le moindre motif d'inquiétude ». Convoqué au Hradjin le 13 mars, M. Eisenlohr, ambassadeur [164] d'Allemagne à Prague, répétait le propos à M. Bénès. À la fin du mois d'août, pourtant, le problème qui était posé devant le monde par Hitler lui-même, était l'intervention des troupes allemandes en Tchécoslovaquie et on en tira la conclusion que Hitler ne tenait pas ses engagements. Une fois de plus, ajoutait-on, mais on aurait été bien en peine de citer un autre exemple où une attitude de Hitler non conforme à un engagement qu'il avait pris n'avait pas été provoquée par la rupture des engagements de l'un de ses adversaires.

En l'occurrence, le 11 mars 1938, la revendication des Sudètes était encore l'autonomie interne dans le cadre de l'État tchécoslovaque et, s'il soutenait ouvertement cette revendication, Hitler n'avait aucune raison d'intervenir. À la fin d'août, la revendication des Sudètes n'était plus l'autonomie interne, mais le rattachement au *Reich* et ils lui demandaient son appui. D'autre part, un incident qui s'était produit le 21 mai n'avait pas été sans envenimer les choses entre la Tchécoslovaquie et l'Allemagne : prétendant que Hitler avait mobilisé contre la Tchécoslovaquie, M. Bénès mobilisa en retour. Or, Hitler n'avait pas mobilisé, toutes

¹ Au Parlement la situation avait évolué depuis 1936 : sur 71 sièges occupés à la Chambre par des élus allemands, le Parti des Sudètes qui en avait 44 est monté à 55 en mars 1938 et il en détient 26 sur 37 au Sénat ; le plus grand parti après lui, celui de M. Hodza, en a 43 et 33 au Sénat ; les sociaux-démocrates II et 6 au Sénat ; les communistes 5 et 6 au Sénat.

les légations étrangères et, notamment, M. François-Poncet et le capitaine Stehlin¹, notre attaché militaire à Berlin, le confirmèrent après avoir vérifié : ce n'était qu'un faux bruit que M. Bénès avait lancé pour avoir un prétexte et Hitler considéra ce fait comme une provocation.

On a aussi tiré argument du fait que, le 21 avril 1938, Hitler avait demandé à Keitel de mettre au point un plan d'intervention militaire, pour prétendre que, quelles que soient les circonstances, il s'apprêtait à envahir la Tchécoslovaquie avant l'automne sachant pertinemment qu'il déclencherait la guerre. La guerre, il l'appelait, disait-on, de ses vœux et la meilleure preuve en était qu'il s'y préparait. Or, une guerre générale supposait le démantèlement de ce bastion fortifié fiché dans son flanc et qui verrouillait les pétroles roumains, les blés de l'Ukraine et les immenses plaines de l'Est européen.

À l'appui de cette thèse, on a invoqué la conférence que Hitler tint devant ses généraux à la chancellerie de Berlin, [165] le 5 novembre et dont le contenu nous est connu par le document dit Hossbach, du nom de l'aide de camp de Hitler qui en fit le compte rendu².

Que, le 21 avril 1938, Hitler ait demandé à Keitel de mettre au point un plan d'intervention militaire en Tchécoslovaquie, en prévoyant cette intervention au plus tard pour le 1er octobre, ne témoigne aucunement qu'il appelait la guerre de tous ses vœux et prévoyait qu'il réussirait à la provoquer pour cette date : il pensait bien, tous ses discours en témoignent, régler le problème tchécoslovaque comme la remilitarisation de la Rhénanie et comme l'*Anschluss*, c'est-à-dire sans guerre. Mais, c'est la doctrine de tous les États, il lui fallait être fort pour décourager ses adversaires de lui faire la guerre et si, comme tout permettait de le penser, les Sudètes réussissaient à faire prévaloir la thèse du rattachement au *Reich* avant le 1er octobre, s'attendre, de la part de ses adversaires, à des réactions qui l'obligeraient à intervenir militairement. Donc y être prêt. Mais il ne cherchait nullement, comme on l'a dit, à précipiter les choses : la preuve en est faite par la déclaration qu'il fit à Jodl au lendemain de l'*Anschluss* et que Jodl consigne ainsi dans son journal :

« Après l'incorporation de l'Autriche, Hitler déclare qu'il n'est pas pressé de régler la question tchèque. »³

Que Hitler ait eu des vues sur les pétroles roumains, les blés de l'Ukraine, les immenses plaines de l'Est, ne fait pas de doute et ce n'est pas *Mein Kampf* qui y contredit. Qu'il ait pensé qu'il serait obligé de faire la guerre n'en fait pas davantage. Mais tout ce qu'on connaît de lui semble bien établir que jamais il ne pensa qu'il aurait à faire la guerre ni pour la Tchécoslovaquie (il était sûr, déclarations de Chamberlain, d'Eden, d'Halifax, etc. en mains, que l'Angleterre n'interviendrait pas, donc la France non plus), ni pour Dantzig et le couloir polonais (il était au mieux avec le colonel Beck), ni pour les pétroles roumains (qu'il pensait obtenir par des négociations en dressant la Roumanie contre l'Angleterre qui les possédait) ni pour

¹ Paul Stehlin, *Témoignages pour l'histoire*, p. 79.

² C.R. des débats du Procès de Nuremberg, Doc. P.S. 386, t. XXV, p. 402-413.

³ Id., Doc. P.S. 1780, t. XXVIII, p. 346 à 390.

Memel (la Lituanie [166] ayant aligné sa politique sur celle de la Pologne). La guerre n'était donc, dans son esprit, que pour le jour où il aurait une frontière commune avec la Russie et serait directement affronté à elle. Encore pensait-il arriver à dissocier la Pologne de la Russie en cultivant et en soutenant ses sentiments bien connus d'hostilité au bolchevisme, provoquer l'effondrement de la Russie de l'extérieur et n'avoir recours à la guerre qu'en cas d'échec de ce projet.

Le document Hossbach, qu'on a monté en épingle et sur lequel on s'appuie pour soutenir la thèse d'un Hitler voulant la guerre à tout prix, est d'ailleurs un document très douteux et très probablement sollicité. Son auteur lui-même n'a pu en garantir l'authenticité absolue : il l'avait écrit à la main et, ce qu'on a produit à Nuremberg, ce n'est pas ce texte original qu'on n'a jamais retrouvé, mais une copie dactylographiée non signée, qui n'était pas de lui et dont il a dit : « Je ne puis dire si le document est une reproduction absolument exacte et littérale de ma relation originale. » Sur les intentions de Hitler relativement à la guerre, voici ce qu'il ajoutait :

« Hitler, difficile à percer à jour, loin d'être toujours conséquent et qui, alors, n'était pas encore totalement imperméable aux conseils venus de l'extérieur, était-il réellement décidé, le 5 novembre 1937, à courir le risque d'une guerre pour réaliser ses idées fantastiques, qui étaient inconciliables avec les données et les possibilités effectives tant politiques que militaires ? La réponse à cette question occupera longtemps encore les historiens et les psychologues. »¹

Ajoutons, pour notre part, que même si ce document établissait indiscutablement la volonté de guerre délibérée de Hitler dès le 5 novembre 1937, ce n'est, de toutes façons, pas à la guerre qu'il a été contraint de faire qu'il pensait, puisque le document dit expressément de cette guerre-là qu'elle se situait, dans son esprit, en 1943. D'autre part, non moins expressément, le document ne la présente que comme « éventuelle » et prête à Hitler l'espoir de pouvoir donner une solution politique au problème allemand.

[167]

Il semble bien enfin que cette conférence du 5 novembre 1937, n'ait eu d'autres buts que, de faire pression sur Fritsch pour hâter le réarmement. C'était l'opinion de Goering, de Raeder, de Blomberg, et de Fritsch lui-même. À l'appui : le document Hossbach (que le *Führer* refusa même de lire !) n'a jamais constitué une pièce de base dans la documentation de l'État-major allemand (où il ne fut jamais enregistré) et aucun plan ne fut jamais bâti par les généraux allemands sur son contenu. « Seuls, conclut M. J. de Launay dans l'analyse qu'il en fait, les juges de Nuremberg l'ont pris au sérieux. »² Ce n'est pas gentil pour les juges de Nuremberg.

Cette thèse de M. J. de Launay, qui est aujourd'hui celle de tous les historiens sérieux et objectifs, n'est pourtant pas celle qui prévaut dans l'opinion publique. S'il y a des historiens sérieux et objectifs, il y en a d'autres aussi qui sont orientés. Ils sont les plus nombreux et ils ont l'oreille du pouvoir et de la presse dans tous les

¹ Déclaration de l'historien belge J. de Launay, in *Les Grandes Controverses de l'histoire contemporaine*, Ed. Rencontre, Lausanne, 1964, p. 269-275.

² Id., p. 274.

pays du monde. On le doit à toute une littérature qui a monté en épingle en les grossissant démesurément, la résistance allemande à la politique de Hitler, ses exploits, le complot des généraux, etc. et qui s'appuie sur les témoignages d'hommes aussi douteux que les policiers allemands Gisevius¹ ou Schellenberg², le Dr. Paul Schmidt qui avait à se faire pardonner son long dévouement à Hitler³ ou dont Hitler avait déjoué les plans comme le Dr. Schacht, son ministre des finances⁴, et le général Halder, successeur du général Beck dont il a raconté l'histoire⁵ au poste de chef d'état-major de l'O.K.W., etc.

Que les ratés des métiers académiques qui ont envahi la presse à la faveur de la victoire des Alliés aient accepté pour argent comptant les témoignages, écrits après coup, de toutes ces personnes qui en firent des plaidoyers *pro [168] domo*, passe encore : tous ces besogneux, après tout, écrivent pour les gens qui les paient. Mais que des professeurs d'histoire ne les aient pas passés au crible de l'Histoire passe l'entendement.

Ah ! ces résistants allemands Il est de bon ton, par exemple, de soutenir que, lorsque se posa le problème tchécoslovaque et d'une intervention militaire éventuelle, Hitler rencontra une forte résistance parmi ses généraux. Or, s'il est exact que les généraux se révoltèrent contre Hitler en nombre imposant, ce ne fut que le 20 juillet 1944. après Stalingrad et le mécontentement que provoquèrent chez eux les graves erreurs tactiques dont, pour la première fois, se rendit coupable Hitler : cette attaque en direction de Moscou puis, en pleine bataille sa dérivation en direction de Stalingrad était une incohérence. Aux yeux des généraux, il fallait, au départ, choisir Moscou ou Stalingrad et beaucoup d'entre eux pensaient que Stalingrad et le Caucase étaient préférables à Moscou, en ce sens que la manœuvre aurait coupé la Russie de son centre vital, le Caucase, tandis que, prononcée sur Moscou, elle ne pouvait atteindre qu'un effet purement politique, sans aucun effet économique.

Quand, après avoir fait échouer l'offensive sur Moscou par son changement d'objectif en pleine bataille, Hitler se décida, un an après, pour Stalingrad, il était trop tard, l'armée russe aidée des Américains avait repris son souffle . Le désastre (2 février 1943) frappa beaucoup l'ensemble des généraux qui se mirent à douter de ses capacités et à souhaiter, pour l'avenir, que la direction des opérations fût confiée à des hommes de métier. Le complot du 20 juillet 1944 ne s'explique que par le fait

¹ Dont le témoignage, *Jusqu'à la lie* (Calmann-Levy, 1949), a été pris en flagrant délit d'imposture devant les tribunaux allemands.

² *Le Chef du contre-espionnage nazi parle...*, Julliard, 1967.

³ *Témoin sur la scène internationale*, Plon, 1950.

⁴ *Seul contre Hitler*, par le Dr. Schacht, Gallimard, 1950.

⁵ Général Halder, *Hitler Seigneur de la Guerre*, Payot, 1960.

Note de l'AAARGH : une fois de plus, Rassinier se laisse emporter par ses haines partisans : s'il est exact que les Américains ont apporté une certaine aide à l'Armée rouge, il n'en demeure pas moins que la victoire sur l'Allemagne appartient aux Soviétiques et à eux seuls, armée et civils confondus. N'oublions pas que l'Union soviétique attendait désespérément, en 1942, l'ouverture d'un second front qui l'aurait soulagée en détournant une partie de l'armée allemande et que les Anglo-Américains étaient bien incapables de lui fournir cette aide. Il faudrait aussi réviser l'histoire de la « puissance » anglo-américaine pendant la seconde guerre mondiale. L'AAARGH se prépare à fournir de premiers éléments à ce débat à venir.

qu'ils ne réussirent pas, la lassitude d'une guerre qui durait depuis cinq ans à laquelle la présence de Hitler à la tête de la nation ne permettait pas d'entrevoir une issue, d'autres fautes tactiques qu'il commit dans la suite, etc. Mais on le sait aujourd'hui, en 1938, il n'y avait d'opposant parmi les généraux que le général Beck, chef d'état-major général : le 4 août 1938, à la demande de Beck, eut lieu à Berlin une réunion de tous les commandants d'armée et de groupes d'armée, hors la présence du *Führer* et, il fut seul, avec l'un de ses aides de camp, le général Adam, à se pro[169]noncer contre les projets de Hitler relatifs à la Tchécoslovaquie¹.

La thèse du général Beck était que, s'il fallait soutenir les Sudètes, il ne fallait pas aller jusqu'à l'intervention militaire qui entraînerait la guerre générale, comme elle avait été en 1936 qu'il ne fallait pas remilitariser la Rhénanie et quelques mois plus tôt qu'il ne fallait pas faire l'*Anschluss* pour la même raison. Étant donné les déclarations connues de l'Angleterre sur la politique de laquelle la France était contrainte de s'aligner, on le savait aussi par les déclarations publiques des ministres français, cette prise de position d'un homme aussi averti que le général Beck ne peut s'expliquer que par des arrière-pensées et, sur ce terrain, on est réduit aux hypothèses.

En voici une : le général Beck était un ami intime du Dr. Schacht. Le Dr. Schacht était franc-maçon. Le 2 janvier 1936, lorsque le président Roosevelt, autre franc-maçon, prononça l'anathème contre le Japon, l'Italie et l'Allemagne, tous les francs-maçons du monde s'alignèrent sur lui. Alors — coïncidence ? — commencèrent les difficultés entre le Dr. Schacht et Hitler. Le président Roosevelt était contre la remilitarisation de la Rhénanie en invoquant le respect des traités, le Dr. Schacht l'était en invoquant la prudence nécessaire et Beck suivait. L'hostilité à Hitler du président Roosevelt allait croissant, celle du Dr. Schacht aussi : en 1937, le 5 octobre, le premier prononça son célèbre discours de la Quarantaine à Chicago, le second informa Hitler, contre toute vraisemblance, qu'il ne lui serait plus possible de reconduire les effets Mefo, ce qui, au plan économique, privait l'Allemagne de ses liquidités financières et, le 8 décembre, il démissionnait de son poste de ministre. En février-mars 1938, il était contre l'*Anschluss* comme le président Roosevelt qui ne dit rien publiquement parce que M. Chamberlain l'avait prié de ne plus se mêler des affaires européennes (cf. infra, p. 171) mais qui n'en pensait pas moins tout haut devant ses intimes. Bien que n'étant plus ministre, il cherchait, [170] ainsi qu'en témoignent ses mémoires, à créer une agitation dans les milieux militaires. Au moment de l'affaire tchécoslovaque de même, le général Beck suivait et il suivait encore Schacht au moment du complot de juillet 1944. Il semble bien que, dans toutes ces affaires, le franc-maçon Schacht ait été le cheval de Troie du franc-maçon Roosevelt en Allemagne. Aucun document n'atteste les relations des deux hommes,

¹ On ne possède sur cette réunion que le témoignage du général Adam, rédigé sept ans plus tard pour le Procès de Nuremberg. (C.R. (les débats, t. XXI, p. 407.) Il note que tous les généraux étaient « accablés » mais aussi qu'il fut le seul aux côtés du général Beck. [* Note de l'AAARGH : *testis unus, testis nullus*. et l'on ne peut donc affirmer, comme le fait Rassinier, que « on le sait aujourd'hui, etc »]

mais les coïncidences sont trop précises et trop systématiques pour que cette idée soit à rejeter *a priori*. Ce n'est qu'une hypothèse et elle ne vaut que ce qu'elle vaut.

Telles sont les conditions dans lesquelles Hitler affronta le problème tchécoslovaque. N'ayant pas réussi à dresser les généraux contre Hitler, Beck démissionna de son poste, espérant être suivi. Le général Halder qui écrivit tant de choses contre Hitler après la guerre mais qui était, à l'époque, d'accord avec lui, accepta de le remplacer. Le général Adam fut limogé et ce fut tout.

3 - Le combat de Chamberlain pour la paix

La conjoncture internationale ne fut pas moins favorable à Hitler qu'il ne l'avait prévu : l'Angleterre resta sur ses positions de non-intervention en Tchécoslovaquie et, chose qui étonna tout le monde, le président Roosevelt s'aligna publiquement sur elle. Aujourd'hui, on a l'explication de son attitude.

Le 11 janvier 1938, alors que les problèmes de l'*Anschluss* et des Sudètes commençaient à se poser, il avait informé Chamberlain, premier ministre anglais, qu'il projetait de convoquer une conférence internationale à Washington « afin de définir les grandes lignes d'une action en faveur de la paix ». Chamberlain considérait Roosevelt comme un impulsif et un brouillon qu'il valait mieux tenir à l'écart des affaires européennes, il redoutait de lui fournir une tribune d'où il reprendrait, contre le Japon, l'Allemagne et l'Italie, ses accusations du 3 janvier 1936 et du 5 novembre 1937. Enfin il pensait que les affaires européennes étaient l'affaire des Européens et il était partisan d'une conférence à quatre seulement : Angle[171]terre, Italie, France et Allemagne. Voici sa réponse datée du 14 janvier 1938 :

« Il est probable que les gouvernements allemand et italien, auxquels nous aurons à demander des concessions, n'y consentiront qu'à condition que les sujets traités conservent un caractère limité et concret et ne soient pas noyés dans des problèmes plus vastes¹ que le président serait désireux de voir régler dans leur ensemble.

Il serait regrettable, à mon avis, qu'une action à laquelle le président entend donner un caractère parallèle à la nôtre, compromette les progrès que nous avons laborieusement accomplis au cours des derniers mois. Ceci m'amène à me demander s'il ne serait pas plus sage, pour le président, de s'abstenir de tout geste, jusqu'à ce que nous ayons pu mesurer les nouveaux progrès qu'il nous est possible de réaliser dans la discussion des problèmes que nous avons abordés. »²

Réponse du président Roosevelt, le 17 janvier

« Compte tenu des opinions et considérations avancées par le premier ministre, je renonce volontiers à faire toute nouvelle proposition, jusqu'à ce que le gouvernement de Sa Majesté ait pu voir quel progrès il peut faire dans les négociations qu'il envisage.

¹ Dans sa lettre, le président avait parlé du Japon, du Pacifique de la Chine, du fascisme et du nazisme.

² Lettre du premier ministre Chamberlain au Président Roosevelt, 14 janvier 1938. Dossier confidentiel M.S. Département d'État 740 00/264 A.

J'espère qu'il sera assez bon pour me tenir au courant des développements que pourraient prendre ses négociations avec l'Allemagne et l'Italie. »¹

Et il se l'était tenu pour dit. Ainsi fut, au cours de l'année 1938, interrompue provisoirement la croisade de Roosevelt contre les dictatures : dans l'affaire de l'*Anschluss* comme dans celle des Sudètes, il aligna ses positions sur celles de Chamberlain (son message du 9 septembre 1938 et ses deux interventions auprès de Hitler et Mussolini du 27) dont le concours lui était nécessaire dans le Pacifique contre le Japon.

[172]

Il faut, maintenant, expliquer la position de l'Angleterre. Le traité de Versailles était à peine signé qu'elle s'aperçut que le problème des minorités en Europe centrale avait été mal résolu, que c'était une lourde faute de n'avoir pas appliqué à l'Autriche, la Tchécoslovaquie, Dantzig, le couloir polonais, Memel, etc., le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes qui était pourtant sa doctrine et celle du président Wilson. Tôt ou tard, ces minorités allemandes devaient, comme les impératifs de la justice l'imposaient, revenir à l'Allemagne, Hitler ou pas Hitler, et ce serait un facteur de paix. En 1925, à Locarno, elle n'avait pas voulu prendre d'engagements en ce qui concernait les États artificiels créés à Versailles. Depuis, le bolchevisme l'inquiétait et elle n'approuvait pas la politique de la France à l'est de l'Europe, notamment le pacte franco-soviétique. Depuis 1935, elle multipliait les conseils de modération au président Bénéès à l'égard de Hitler et lui disait qu'en cas de conflit, elle ne serait pas à ses côtés. Enfin, depuis cette date, elle était au mieux avec l'Allemagne avec laquelle, le 18 juin 1935, elle avait signé un pacte naval et ni l'*Anschluss*, ni la position prise par l'Allemagne dans l'affaire des Sudètes n'avaient altéré ces

¹ Id., 17 janvier 1938, 740 00/264 B.

Note de l'AAARGH : Rassinier se trompe sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, peut-être parce qu'il y voit un bienfait qui aurait été imaginé par le saint président Wilson, homme de toutes les vertus, alors que ce droit a été pensé et appliqué par le gouvernement français, depuis la Révolution française, comme un instrument de propagande et de destruction de l'ennemi à partir de l'intérieur. Formulé pour la première fois lors de la demande de rattachement volontaire à la France du Comtat Venaissin, de la Savoie, de Nice et de la Rhénanie, ce droit a ensuite été systématisé par la France, anéantie militairement et diplomatiquement par le Congrès de Versailles, sous la forme du principe des nationalités ; elle a encouragé, chez ses ennemis impériaux (Russie, Autriche essentiellement, ce principe en accueillant chez elle les chefs des mouvements indépendantistes d'Europe centrale, en les finançant, en fondant des chaires universitaires destinées à faire croire que ces minorités nationales étaient de véritables peuples dotés d'une culture autonome (par exemple, après la révolte polonaise avortée de 1832, fondation de la chaire d'études slaves du Collège de France au bénéfice du poète polonais Mickiewicz). Grâce à cette guerre idéologique, elle a considérablement affaibli l'Europe centrale et discrètement préparé son effondrement dans la guerre de 1914-1918, dont elle fut, rappelons-le, l'instigatrice et le protagoniste — bien que les bénéfices en aient presque tous été tirés par l'Angleterre et les États-Unis. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes a été, avant et pendant la première guerre mondiale, ardemment défendu par Lénine qui y voyait un droit absolu. La récupération du principe par Wilson en 1918 est molle et son usage très mauvais, parce qu'il s'agit d'une arme idéologique et non géopolitique. En appliquant le principe dans les cas où cela l'arrangeait, il n'a fait que continuer, sans grande intelligence, la politique de la France au XIXe siècle, mais en lui assignant des buts économiques — la destruction de la puissance économique énorme des empires centraux — là où la France n'avait que des buts politiques, poursuivis depuis le moyen âge — le maintien en état politiquement végétatif de ses principaux concurrents politiques.

relations amicales. Le 17 juillet 1938, à un envoyé de Hitler, le capitaine Wiedmann, lord Halifax avait encore assuré, alors que la tension était à son point de rupture entre l'Allemagne et la Tchécoslovaquie :

– « Dites à votre *Führer* que j'espère assister, avant ma mort, à la réalisation de ce qui est le but de tous mes efforts : voir Hitler reçu par le roi d'Angleterre et acclamé par la foule londonnienne au balcon du palais de Buckingham. »¹

C'est dans ces dispositions d'esprit que, le 3 août 1938, les quelques 3 500 000 Allemands des Sudètes étant au bord de l'insurrection, leurs trois représentants au gouvernement de M. Hodza ayant démissionné, les incidents de rue se multipliant, l'arrestation de Konrad Henlein étant [173] dans l'air et Hitler ayant annoncé que, de toutes façons, il interviendrait militairement au plus tard le 1er octobre à la demande du Parti des Sudètes², M. Chamberlain imposa à M. Bénès, contre son gré, l'envoi à Prague d'une mission d'enquête et de médiation présidée par lord Runciman. Le 10 septembre, l'intransigeance de M. Bénès avait fait échouer la mission. Il ne restait plus à M. Chamberlain, obsédé par la possibilité d'une guerre, qu'à rechercher directement avec Hitler, une solution raisonnable en faveur de laquelle il pourrait se prononcer et qu'il imposerait à M. Bénès, qu'il en fût d'accord ou non, que la France et la Russie, liées par le pacte franco-soviétique, en fussent, elles aussi, d'accord ou non. (Notons que, la France était au surplus, liée avec la Tchécoslovaquie par un traité signé le 25 janvier 1924, précisé le 16 octobre 1925 et que la Russie l'était aussi par le pacte russo-tchèque du 16 mai 1935.) C'est ainsi que naquit, dans son esprit, l'idée de se rendre personnellement auprès de Hitler, et qui aboutit aux entrevues de Berchtesgaden (14 septembre) et Godesberg (23 septembre).

Connaissant l'opposition à sa politique de Churchill qui s'était aligné sur celle des bellicistes français, Reynaud et Mandel, des travaillistes qui s'étaient ralliés à celle du [174] Parti socialiste français³, ne voulant pas que son entreprise s'ébruitât et

¹ Wiedmann, *Der Nann der Feldherr werden wollte*. Wiedmann avait été, pendant la première guerre mondiale, le capitaine du caporal Hitler et était devenu un de ses hommes de confiance.

² Un rapport adressé à Hitler par Konrad Henlein le 19 novembre 1937 explique que, jusqu'en été 1938, le parti des Sudètes ait revendiqué seulement l'autonomie interne et non le rattachement au *Reich* qui fut, dès lors, sa position. On y peut lire : « Le Parti des Sudètes est obligé de camoufler sa foi dans le National-socialisme comme conception de la vie et principe politique. En tant que parti inclus dans le système démocratico-parlementaire de la Tchécoslovaquie, il a dû se servir de la terminologie et des méthodes démocratico-parlementaires dans ses manifestations extérieures, dans ses déclarations orales et écrites, dans ses démonstrations et dans la presse, au Parlement, dans sa propre structure et dans l'organisation du Germanisme sudète. C'est pourquoi il peut paraître ambigu et pas digne de confiance à certains milieux non avertis du *Reich*. Mais cette ambiguïté est inévitable aussi longtemps que subsiste pour lui, la nécessité d'être un parti légal, car l'existence d'un tel parti en Tchécoslovaquie présuppose l'adhésion aux principes démocratiques... (Mais) le Parti n'aspire à rien moins qu'à l'incorporation au *Reich* du territoire des Allemands des Sudètes, voir même de l'ensemble des territoires comprenant la Bohême, la Moravie et la Silésie. » (*Akten zur Deutschen Auswärtigen Politik* et Archives secrètes de la Wilhelmstrasse, Plon, Paris, 1960, t. 11, p. 32-46.)

³ Au Congrès de Royan du Parti socialiste qui avait eu lieu à la Pentecôte de 1938, Léon Blum avait obtenu, à une faible majorité il est vrai, que fut inscrite, contre l'avis du secrétaire général Paul Faure — (L'auteur de cet ouvrage appartenait alors au parti socialiste : secrétaire de la Fédération socialiste du Territoire de Belfort, il y faisait partie de la tendance de Paul Faure) —, la phrase suivante dans la motion de politique extérieure : « Le Socialisme français veut la paix, même avec les impérialismes totalitaires, mais il n'est pas disposé à s'incliner devant toutes leurs entreprises. S'il était réduit à cette extrémité qu'il essaierait de prévenir par tous les moyens, il saurait défendre

provoquât une polémique qui risquait de la mettre en échec, il la prépara dans le silence de son cabinet, seul avec lord Halifax auquel il l'avait soumise et qui l'avait approuvée d'emblée.

Il ne prévint ses autres ministres que lorsque Hitler eût accepté la première rencontre (13 septembre) : dès qu'ils la connurent, tous félicitèrent Chamberlain.

Il faut avoir vécu cette période et suivi, pas à pas, les efforts de Chamberlain pour mesurer au prix de quelles difficultés surgissant de toutes parts, il réussit à conduire son entreprise à bon port : à ces Accords de Munich, (29-30 septembre) tant décriés depuis la fin de la guerre mais qui, il faut avoir le courage de le reconnaître, rétablirent la justice en Europe centrale, en redonnant à l'Allemagne des territoires et des populations qui n'auraient jamais dû en être séparés. Sans préjudice du fait qu'ils ressuscitaient le Pacte à Quatre qui, si on avait poursuivi dans cette voie, pouvait assurer la paix en Europe pour des siècles.

À Berchtesgaden, le 14 septembre, il s'était mis d'accord, non sans peine, avec Hitler sur les régions des Sudètes qui devaient revenir au *Reich* et les délais d'évacuation par l'administration, l'armée et la police tchèques, mais ce n'était qu'un accord personnel qu'il fallait soumettre au cabinet anglais et, si possible, auquel il fallait rallier le Gouvernement français. Les deux hommes sont donc convenus de se revoir le 23 septembre.

Il était à peine de retour à Londres et reposé des fatigues du voyage qu'il trouvait sur son bureau une résolution votée par le Congrès juif mondial le 18 septembre et qui disait :

« Notre devoir est de vous informer de l'anxiété croissante éprouvée par des millions de juifs en face des tentatives de l'Allemagne pour acquérir de nouveaux territoires habités par des juifs¹.

Les juifs du monde entier n'ont pas oublié le traitement inhumain infligé aux juifs de la Sarre et de l'Autriche².

L'exécutif du Congrès juif mondial vous prie en conséquence, de n'accepter aucun règlement qui ne sauvegarderait pas absolument les droits des juifs. »

Plus tard il avoua que, pendant toute cette période « les juifs ont exercé sur moi une forte pression pour me dissuader de conclure aucun arrangement avec le *Führer*. »³

Le 16 septembre, le Cabinet anglais s'était rallié à l'accord Chamberlain-Hitler à l'unanimité : restait à obtenir l'assentiment du gouvernement français. M. Georges

l'indépendance nationale et l'indépendance de toutes les nations couvertes par la signature de la France. » (Souligné par nous.) La signature de la France, c'était le Traité de Versailles auquel il s'était si violemment opposé en son temps pour les raisons invoquées par le Chancelier socialiste autrichien Karl Renner (cf. supra, p. 154 et 160 et discours du socialiste français Jean Longuet le 18 septembre 1919, à la Chambre des députés, J.O. Débats parlementaires du 19 septembre 1919). Et parmi les pays couverts par la signature de la France figurait la Tchécoslovaquie. En fait, cette politique belliciste inspirée du Front populaire dominé par les Communistes, Léon Blum la pratiqua au Gouvernement longtemps avant que cette motion fût votée par le Congrès socialiste (Guerre d'Espagne) qui ne fit que l'officialiser.

¹ Comme si c'était parce qu'ils étaient habités par des juifs et seulement par des juifs que Hitler les revendiquait.

² Les lois raciales allemandes n'ont été introduites en Sarre et en Autriche que par une ordonnance de Himmler du 3 décembre 1938.

³ *New Chronicle*, 16 janvier 1952.

Bonnet y était acquis par avance : le 15 septembre, avant même que M. Chamberlain soit de retour, il avait informé Londres que « le gouvernement français soutiendrait toutes les propositions que le premier ministre pourrait faire accepter à Hitler concernant la Tchécoslovaquie. » Et il avait prié M. Lacroix, notre ambassadeur à Prague, d'avertir Bénès que « au cas où l'Allemagne recourrait à la Guerre, il ne serait pas facile au gouvernement français d'avoir toute l'opinion derrière lui, si la France n'était pas attaquée et si elle n'avait pas la certitude d'avoir l'Angleterre à ses [176] côtés »¹. Daladier est plus réticent : il doit tenir compte que si, dans son cabinet, Chautemps, Queuille, Monzie, Pomaret, Marchandeaumont sont, avec Bonnet et lui, partisans de la conciliation, Reynaud, Mandel, Campinchi, Jean Zay, Chappedelaine et Champetier de Ribes y sont hostiles et le crient sur tous les toits.

Finalement, à Londres où ils ont été convoqués, le 18 septembre, par Chamberlain, Daladier et Bonnet se déclarent d'accord avec le Plan Chamberlain-Hitler sous deux réserves : la nouvelle frontière sera délimitée par une commission internationale dont fera partie la Tchécoslovaquie et elle sera garantie contre toute nouvelle agression par l'Angleterre. Puis ils rentrent à Paris : le 19 septembre, le Conseil des ministres français réuni à l'Élysée sous la présidence de M. Albert Lebrun, se rallie à son tour, à l'unanimité, à cette solution. Mais ce n'est qu'une unanimité de façade : les uns ont approuvé le plan qui devenait ainsi le Plan franco-anglais, parce qu'ils y voyaient le seul moyen de sauver la paix, les autres parce qu'ils sont convaincus que Prague ne l'acceptera pas. Ils font d'ailleurs tout pour que Prague n'accepte pas : ce plan ayant été remis à M. Osusky, ambassadeur de Prague à Paris, le même jour dans l'après-midi, muni de la signature de la France et de l'Angleterre, M. Churchill qui tonne à Londres contre la politique de Chamberlain, bondit à Paris, le 20 septembre, pour alerter Mandel et Reynaud, et, encouragé par ses conseils, M. Mandel appelle Bénès à Prague et lui tient ce langage :

« Vous êtes à la tête d'une nation libre et indépendante, ni Paris, ni Londres n'ont à vous dicter votre conduite. Si votre territoire vient à être violé, vous ne devez pas hésiter une seconde à donner l'ordre à votre armée qui y est prête, de défendre votre Patrie. Ce faisant, vous sauvez l'Europe de l'Hitlérisme, car je puis vous dire que si vous tirez le premier coup de canon, l'écho s'en répercutera dans le monde de telle façon que les canons de la France, de l'Angleterre et aussi ceux de la Russie soviétique partiront à leur tour, et tout seuls. Vous serez suivi par tout le monde [177] et l'Allemagne sera battue dans les six mois sans Mussolini, dans les trois mois avec Mussolini »².

De son vrai nom, M. Mandel est Jéroboam Rothschild quoique non apparenté aux Rothschild, et il est ministre. Noblesse oblige : à la place qu'il occupe il se doit d'inscrire son comportement dans la ligne tracée par la récente adresse du Congrès

¹ Georges Bonnet, *Le Quai d'Orsay sous trois républiques*, Fayard.

² Conversation rapportée par M. Robert Bollack, ami et collaborateur de Mandel, qui y assistait, dit-il, dans *L'Intransigeant* du 10 mai 1948. Sans date précise pourtant. Mais, prenant texte de cette immixtion de Mandel dans les affaires étrangères qui n'étaient pas de son ressort, M. Bonnet protesta auprès de Daladier le 22 septembre, ce qui fait dire à M. Henri Noguères, dans *Munich ou la drôle de paix* (Laffont, p. 154) qu'elle eut lieu avant, donc le 21 ; Benoist-Mechin, d'autre part, assure qu'à Munich, Hitler a dit à Daladier qu'il en avait le disque à lui remis par ses services d'écoute sur le câble Paris-Prague qui traversait l'Allemagne de part en part. (*Histoire de l'Armée allemande*, op. cit., t. V, p. 404.)

mondial juif à M. Chamberlain. Tous les coreligionnaires de M. Mandel partagent sa manière de voir, ou peu s'en faut : à ma connaissance, on n'a signalé qu'une exception de marque en France : Emmanuel Berl.

Grâces lui en soient rendues.

Puis viennent les difficultés qui sont suscitées à NI, Chamberlain par M. Bénès : le 21 septembre, il a bien accepté le Plan franco-anglais, mais, le 23 à 22 h 30, il décrète la mobilisation générale en Tchécoslovaquie... Visiblement, il a suivi le conseil de M. Mandel et cru qu'« au premier coup de canon qu'il tirerait, l'écho s'en répercuterait dans le monde de telle façon que les canons de la France, de l'Angleterre et de la Russie partiraient à leur tour, tout seuls ». De fait, la France mobilise aussitôt 600 000 hommes : il exulte. Il mise sur un courant d'opinion qui contraindrait l'équipe Daladier-Bonnet à céder la place à une équipe Mandel-Reynaud en France et, en Angleterre, Chamberlain à la céder à Churchill. Dans la nuit du 21 au 22 septembre, un de ses ministres s'est ouvert de cet espoir, par fil, au journaliste français Rosenfeld, ami et collaborateur de Léon Blum au pouvoir : celui-ci lui a répondu qu'« il ne fallait pas compter sur un revirement aussi rapide de la France et de son gouvernement »¹ mais, apparemment, il ne l'a pas cru.

[178]

Mussolini a mobilisé sa marine de guerre et concentré plusieurs divisions sur les Alpes, face à la France. La Belgique, la Pologne et la Hongrie prennent des mesures militaires. L'Europe est en armes : si Hitler insiste, il y aura la guerre. Un point noir seulement : malgré le Pacte franco-soviétique et le Traité russo-tchèque, la Russie n'a pas bougé, sous le prétexte, d'ailleurs justifié que, la Pologne et la Roumanie ayant interdit l'accès de leur territoire aux troupes russes, elle ne peut être d'aucune aide. Il y a bien aussi le fait que c'est contre la Tchécoslovaquie que la Pologne (pour Teschen) et la Hongrie (pour la Ruthénie) ont pris des mesures militaires.

Mais M. Bénès se charge des Polonais et des Hongrois. Il est sûr que Mussolini n'a pris de mesures militaires que pour la forme et qu'il n'interviendra pas. Quant à la défection de la Russie, si elle l'affecte, ce n'est pas outre mesure : la France et l'Angleterre suffiront pour abattre l'Allemagne et d'autant plus que, franc-maçon, il connaît la défection de Schacht et de Beck, croit l'opinion allemande et l'armée pour la première fois divisées. Car il croit toujours aussi à une intervention de la France et de l'Angleterre : la France a déjà mobilisé, l'Angleterre y viendra, entraînée par la France. Mandel avait raison : il ne s'est trompé que sur la Russie mais, placée devant le fait accompli, elle sera entraînée à son tour, ne serait-ce que par les ambitions qu'elle nourrit du côté de la Pologne. Alors, il s'affermi sur ses positions.

Lorsqu'il apprend la mobilisation générale tchécoslovaque, M. Chamberlain est à Godesberg, chez Hitler. La discussion est très épineuse. D'entrée de jeu, M. Chamberlain lui a dit que le plan franco-anglais prévoyait l'établissement de la nouvelle frontière par une commission internationale dont ferait partie la Tchécoslovaquie et devrait, d'autre part, être garantie par les Puissances signataires

¹ Henri Noguères, op. cit., p. 153.

de l'accord. Enfin des délais doivent être prévus pour l'évacuation de la zone des Sudètes par l'administration, la police, l'armée et éventuellement, des populations tchèques. Le *Führer* s'était, aussitôt hérisse : il ne veut pas entendre parler de commission internationale dont ferait partie la Tchécoslovaquie pour la fixation de la nouvelle frontière : il veut bien parler avec des Anglais, des Français, des [179] Italiens mais ni avec des Tchèques, ni avec des Russes. Il ne veut pas garantir cette nouvelle frontière tant que la Tchécoslovaquie n'aura pas réglé ses différends avec la Pologne et la Hongrie. Enfin, les délais sont trop longs, c'est tout de suite, puisque M. Bénès a accepté le plan franco-anglais, qu'il faut évacuer la zone des Sudètes, sans quoi, M. Bénès trouvera le moyen de tout remettre en cause pendant les délais et l'Allemagne comme les Sudètes trouveront le moyen d'être, une fois de plus, bernés¹. Chamberlain se cabre, on est au bord de la rupture. On lève la séance et on convient tout de même de se revoir le lendemain.

Mais le lendemain, Chamberlain n'est pas au rendez-vous. Entre temps, il a réfléchi et pose des conditions à la reprise des pourparlers. Finalement, tout s'arrange et les deux hommes se retrouvent en présence l'un de l'autre. Hitler tire de sa poche un plan des zones à évacuer dans les quarante-huit heures, d'autres zones, non prévues le 14 septembre, où aura lieu un plébiscite, et rédigé dans le style d'un ultimatum : c'est de nouveau la rupture quand, soudain, arrive le télégramme qui annonce la mobilisation générale tchécoslovaque. Les deux hommes se regardent atterrés : pas de doute, c'est la guerre. Silence de plomb. Hitler s'interroge. Tout à coup, au bout d'un moment qui paraît interminable, Hitler dit :

« Malgré cette provocation inouïe, je maintiens ma proposition de ne rien entreprendre contre la Tchécoslovaquie aussi longtemps que les négociations seront en cours, ou tout au moins, M. Chamberlain, aussi longtemps que vous vous trouverez sur le territoire allemand. »²

L'atmosphère se détend, la conversation reprend, Hitler accepte de discuter les délais, puis il ajoute : « Par égard pour vous, M. Chamberlain, je suis prêt à prolonger les délais. Vous êtes le premier homme à qui j'aie jamais [180] fait une concession. Je consens à reporter la date limite de l'évacuation au 1er octobre »³. Puis il accepte encore quelques modifications de forme qui font de cet ultimatum quelque chose qui se rapproche du titre de *Memorandum* qu'il a donné à son plan, mais ne retire pas sa prétention au plébiscite dans les zones dont il ne prévoit pas l'évacuation dans les délais. Pour finir, sans s'engager sur son contenu, M. Chamberlain accepte de transmettre ce texte au gouvernement tchécoslovaque.

Les deux hommes se quittent alors. Hitler, enchanté, est très loquace : en accompagnant le premier ministre anglais, il lui tient des propos très rassurants sur l'absence de motifs de frictions entre l'Allemagne et l'Angleterre, qui, la décision irrévocable de l'Allemagne de ne jamais faire obstacle aux intérêts extra-européens

¹ Le seul récit de l'entrevue par un témoin que nous possédions est *Statist auf diplomatischer Bühne* (Témoin sur la scène diplomatique) du Dr. Paul Schmidt, et le Dr. Paul Schmidt pour mettre en évidence l'intransigeance de Hitler et son désir de guerre, passe et se tait sur cet aspect des choses.

² Dr. Paul Schmidt, op. cit., et Benoist-Mechin, op. cit., t. V, p. 346.

³ Id.

de l'Angleterre, la tranquillité d'esprit avec laquelle elle peut lui laisser les mains libres en Europe centrale et dans l'Est européen.

M. Chamberlain ne dit rien : visiblement, il est très préoccupé par la promesse qu'il vient de faire de transmettre le *Memorandum* de Hitler au gouvernement tchécoslovaque mais, probablement, plus encore par l'accueil que lui feront M. Bénès — qui vient de mobiliser — et les gouvernements français et anglais.

4 - *Les accords de Munich*

Le dernier acte de la négociation est dramatique : M. Bénès à qui le *Memorandum* allemand a été remis le 24 septembre dans l'après-midi a chargé, le 25, son ambassadeur à Londres, M. Jan Masaryk (fils du premier président décédé de la République tchécoslovaque) de remettre à lord Halifax sa réponse qui est un refus motivé par des considérations de ce genre : « Nous n'avons accepté le Plan franco-anglais qu'à la suite de pressions extrêmes et sous la contrainte [sous-entendu de l'Angleterre et de la France] ... le *Memorandum* allemand est, en réalité, un ultimatum ... il va beaucoup plus loin que le plan franco-anglais... mon [181] Gouvernement en a pris connaissance avec indignation... » et qui se termine ainsi :

« Mon Gouvernement tient à déclarer d'une façon solennelle que, sous leur forme actuelle, les exigences de M. Hitler sont totalement et absolument inacceptables. Il se sent tenu de leur opposer la résistance la plus farouche, ce que nous ne manquerons pas de faire avec l'aide de Dieu. La nation de saint Wenceslas, de Jean Huss et de Thomas Masaryk ne sera jamais une nation d'esclaves. En cette heure suprême, nous comptons sur l'assistance des deux grandes démocraties occidentales, dont nous avons suivi les conseils, bien à l'encontre de notre jugement personnel. »¹

En possession de cette réponse que lui a aussitôt transmise lord Halifax, M. Chamberlain invite MM. Daladier et Bonnet à venir se concerter avec lui et convoque son conseil des ministres pour le mettre au courant : les membres du gouvernement britannique sont consternés par le *Memorandum* allemand et, à l'unanimité, décident de ne pas le cautionner.

Mais, ayant eu connaissance de ce texte et y ayant lu que M. Bénès n'avait accepté le plan franco-anglais que contraint par la France et l'Angleterre, M. Churchill et les travaillistes ont pris feu : comment, on avait osé ?... Scandaleux ! Le 26 septembre, le premier se rend à Downing Street pour protester et plaider véhémentement en faveur de son projet de « *Grande Alliance* » (France, Angleterre, Russie) ; quant aux seconds, le même jour, leur commission exécutive vote une motion vengeresse dans le même sens.

Le 25 septembre à quinze heures, M. Daladier donne connaissance de ce *Memorandum* à son conseil des ministres réuni à l'Élysée et l'informe de l'invitation de M. Chamberlain. Tous sont d'accord pour ne pas le cautionner non plus sauf M. Georges Bonnet qui déclare que « si certains points lui paraissent inacceptables, d'autres pourraient peut-être faire l'objet d'une discussion » et M. de Monzie qui,

¹ *Documents on British Foreign Policy*, t. 111, p. 1092.

ayant demandé à M. Daladier quelle réponse il ferait aux Anglais si ceux-ci l'interrogeaient « sur l'attitude de la France, au cas où l'Allemagne attaquerait la Tchecoslova[182]quie » s'est entendu répondre : « Je veux bien faire toutes les concessions possibles, mais, devant une agression non provoquée nos engagements jouent. Je leur reste fidèle. » Il a aussitôt rétorqué : « Nous sommes quelques-uns qui ne nous résignons pas à la guerre »¹. Le conseil des ministres est partagé en deux comme le 19 septembre².

À 17 h 30, Daladier et Bonnet s'envolent pour Londres où ils sont reçus, vers 21 heures, à Downing Street par MM. Chamberlain, lord Halifax, sir John Simon, sir Samuel Hoare, sir Horace Wilson, sir Robert Vansittart et sir Alexander Cadogan .

La rencontre est dominée par des considérations qui posent un véritable cas de conscience. Français et Anglais ne peuvent pas conseiller à M. Bénès d'accepter le *Memorandum* allemand parce qu'ils ne sont pas d'accord sur l'étendue des zones à céder et pas davantage sur celles qui seront soumises à un plébiscite. Comme le plébiscite sera favorable aux Allemands et que Polonais et Hongrois en réclament un aussi, ce serait une désarticulation totale de l'État tchécoslovaque qui équivaldrait à sa condamnation à mort et à sa disparition de la carte de l'Europe. Enfin, ils n'ont pas les moyens militaires de faire reculer Hitler ou de l'abattre par la guerre s'il se maintient sur ses positions et ils ne peuvent pas non plus conseiller à Bénès de refuser puisqu'ils ne pourraient pas l'aider sans se lancer dans une aventure où ils joueraient perdants au départ. Du moins est-ce l'opinion des Anglais.

Les Français sont divisés : Daladier croit qu'il est possible de battre Hitler avec l'aide des Anglais, s'il s'obstine, mais M. Bonnet, qui sait l'état d'impréparation de l'armée française et l'importance de l'aide que peut apporter l'Angleterre à la France si elle vole au secours de la Tchecoslovaquie — deux divisions non motorisées et cent cinquante avions pour les six premiers mois de la guerre³ — est beaucoup plus sceptique.

Une troisième solution ? Il n'y en a qu'une : la poursuite [183] des négociations qui permettrait d'amener Hitler à réduire ses exigences et M. Bénès à se montrer moins intransigeant.

Chamberlain n'a pas renoncé à la méthode. Apparemment, Daladier n'a pas pris garde à la faiblesse de l'aide que l'Angleterre pourrait apporter à la France, si elle se lançait dans l'aventure à la suite de Bénès. Chamberlain le lui rappelle. Puis il oriente la discussion de telle sorte que Daladier prenne à son tour conscience de l'impréparation de la France et s'associe à lui, dans son effort de négociation :

¹ A. de Monzie, *Ci-devant*, p. 37, et Jean Zay, *Carnets*, p. II sq.

² Cf. *supra*, p. 176.

Note de l'AAARGH : nous ne pouvons résister au plaisir de souligner la contradiction entre le statut de démocratie revendiqué par la Grande-Bretagne et la présence de tous ces « seigneurs » et « grands seigneurs » dans son gouvernement [en France, où tous les hommes naissent et vivent libres et égaux, nous n'avons pas d'équivalents pour traduire ces titres d'inégalité constitutionnelle]. On peut supposer que c'est cette structure sociale hiérarchique dominée par une race de seigneurs qui explique la sympathie constante et prononcée de Hitler pour ce pays.

³ Réponse de Lord Halifax, le 12 septembre, à la question que lui a posé M. Georges Bonnet sur ce point. Georges Bonnet, *La Défense de la paix*, t. 1, p. 374.

« J'ai recueilli, dit-il, les informations les plus alarmantes sur l'état de l'aviation française et l'incapacité de vos usines à remplacer les appareils perdus dans les premiers jours de la guerre. Si une pluie de bombes s'abat immédiatement sur Paris, sur les aérodromes, sur les gares, sur les centres ferroviaires, la France se trouvera-t-elle en mesure de se défendre et de contre-attaquer ? »¹

Appelé en consultation, le général Gamelin répond à Chamberlain en soulignant la force de l'infanterie française, les faiblesses de l'armée allemande, sa pénurie de cadres et de matières premières, sa ligne Siegfried inachevée, l'impossibilité pour l'Italie de soutenir l'Allemagne en guerre, la puissance de l'armée tchécoslovaque qui peut « tenir ferme », au nord et au sud de la Moravie, etc.².

M. Chamberlain n'est pas convaincu. Finalement, il suggère un moyen qui lui paraît susceptible de relancer la négociation : sir Horace Wilson partira pour Berlin avec mission de remettre à Hitler un message par lequel il lui fera connaître que le gouvernement a repoussé son *Memorandum* et le pressera de recourir à la négociation plutôt qu'à la force. S'il refuse il lui lira la déclaration suivante :

« Le Gouvernement français nous a fait connaître qu'il tiendrait pleinement ses obligations en cas d'attaque allemande contre la Tchécoslovaquie. Si la France se trouvait entraînée à des hostilités contre l'Allemagne en exécution des obligations découlant des traités, le Royaume-Uni se sentirait tenu de lui venir en aide. »³

Français et Anglais, tous sont d'accord sur cette procédure.

[184]

Les Français quittent Londres et arrivent à Paris le 26 dans l'après-midi. Ils sont très sceptiques sur les résultats de la procédure à laquelle ils ont donné leur accord : « Je crains, à présent, dit M. Georges Bonnet aux journalistes qui l'attendent au Quai d'Orsay, que la guerre ne soit inévitable. »⁴

À Berlin, où il arrive dans la soirée en compagnie de sir Ivone Kirkpatrick et de sir Nevile Henderson, sir Horace Wilson est reçu à la chancellerie par Hitler en présence de Ribbentrop. Hitler est coléreux, irrité à un point qu'on ne saurait dire par la mobilisation tchécoslovaque dont son service de renseignements lui dit qu'elle bat son plein, par une déclaration faite, devant un groupe de diplomates étrangers, par M. Krofta, ministre des Affaires étrangères de M. Bénès, le 24 septembre, et par une information de Pologne qui lui est parvenue le matin même.

Voici la déclaration de M. Krofta :

« De nouvelles concessions de notre part sont impossibles, maintenant que notre mobilisation est en cours. Nous avons dépassé le stade dangereux et nous tenons la situation militaire bien en main. Nous nous attendions hier, à une première attaque de la *Luftwaffe*, destinée à empêcher la concentration de nos troupes. Elle n'a pas eu lieu. Il faut interpréter cette abstention comme un signe de faiblesse. Si notre mobilisation se

¹ Georges Bonnet, *La Défense de la paix*, t. 1, p. 264 sq.

² Général Gamelin, *Servir*, t. II. p. 351-352.

³ Georges Bonnet, *La Défense de la paix*, t. 1. p. 271.

⁴ Paris-Soir, 26 septembre 1938.

poursuit normalement demain et après-demain, quarante divisions tchèques seront prêtes à faire face aux quatre-vingts divisions allemandes. »¹

L'information qu'il a reçue de Pologne le matin même est la suivante : M. Mosciki, président de la République polonaise a reçu une lettre personnelle de Bénès lui proposant « le règlement des litiges frontaliers qui les opposent » et qui se termine sur « l'espoir d'une collaboration plus active entre les deux pays »². Hitler soupçonne que cette initiative lui a été suggérée par Moscou qui voudrait bien obtenir le passage de ses troupes par la Pologne.

« La poursuite des négociations n'a plus aucun sens ! » rugit-il lorsque le Dr. Paul Schmidt lui a traduit la lettre [185] de Chamberlain. Puis il se lance dans une litanie d'imprécations contre Bénès, les Tchèques, Moscou etc. Le Dr Schmidt dit qu'il ne l'a jamais vu dans un état pareil. Pour terminer, il lance : « Le 1er octobre, j'aurai amené les Tchèques où je veux. »

Finalement, sir Horace Wilson lui demande doucement — il a une voix fluette, paraît-il — de recevoir quand même les négociateurs tchèques.

Tout à coup, alors que personne ne s'attend à ce dénouement, Hitler dit, toujours coléreux :

« Eh, bien soit ! Je les reçois mais à deux conditions : que le Gouvernement tchèque accepte mon memorandum et qu'il me livre les territoires sudètes le 1er octobre. J'attends sa réponse avant le 28 septembre à quatorze heures. »³

M. Chamberlain a marqué un point : il faut, maintenant, que les Tchèques soient au rendez-vous. Il va s'y employer. Qui sait ? Si opposés que soient les points de vue, les négociations peuvent reprendre ?

Le soir même, Hitler prononce au Sportpalast un discours incendiaire contre les Tchèques mais qui rend un hommage chaleureux à M. Chamberlain. Le premier ministre anglais saisit la balle au bond : tard dans la nuit il prononce à la radio de Londres un discours conciliant, qui rend sa politesse au chancelier allemand et qui l'assure que « les Sudètes pourraient être incorporés au *Reich* sans que coule une goutte de sang. » Puis il appelle sir Horace Wilson qui est encore à Berlin et le prie d'aller dès le lendemain 27, « dire à Hitler de sa part que l'Angleterre est prête à garantir l'exécution des promesses déjà faites par Prague à condition que l'Allemagne s'abstienne de recourir à la force. » C'était d'un fin psychologue mais hélas !...

Le 27 septembre, un peu avant midi, sir Horace Wilson est reçu par Hitler : très mal. Tout ce qu'il en tire, au milieu d'imprécations et de menaces plus terrifiantes encore que la veille, c'est qu'il n'y a plus qu'une alternative : ou bien Prague accepte son *Memorandum* ou bien il le rejette. Dans le premier cas, il attend la réponse pour le lendemain avant quatorze heures, dans le second, il entrera le 1er octobre dans le pays sudète à la tête de l'armée allemande.

[186]

¹ Fritz Berber, *Europäische Politik 1933-1938*, Im Spiegel der Prager Akten, p. 172.

² Colonel Beck, *Dernier Rapport*, p. 342 sq.

³ Rapporté d'après Paul Schmidt, op. cit., p. 408 sq.

« Alors, dit sir Horace Wilson, je n'ai plus qu'à m'acquitter de la dernière mission dont m'ait chargé le Premier ministre. » Et il lui lit le texte sur lequel, la veille à Londres, ministres français et anglais sont tombés d'accord :

« ... au cas où la France serait entraînée dans des hostilités contre l'Allemagne, en exécution des obligations découlant des traités, le Royaume-Uni se sentirait tenu de lui venir en aide. »

Sans effet. Hitler prend acte sur un ton cinglant, se déclare prêt à toute éventualité, indifférent à l'attitude de la France et de l'Angleterre et peu effrayé à l'idée que, selon ses propres termes « la semaine prochaine, nous serons tous en guerre les uns contre les autres. »

Sir Horace Wilson prend congé : le soir même, il est à Londres. M. Chamberlain mobilise sa flotte mais ne se décourage pas pour autant : il se tourne alors vers Bénès, l'informe que si, le lendemain à 14 heures, il n'a pas accepté les propositions allemandes, les troupes allemandes entreront en Tchécoslovaquie et qu'aucune puissance au monde ne peut épargner ce destin à son pays, qu'une guerre même, quelle qu'en soit l'issue, n'en évitera pas le démembrement, que de toutes façons les territoires sudètes devront revenir à l'Allemagne. Alors, pourquoi une guerre ?

Peine perdue : M. Bénès reste tout aussi inflexible que Hitler.

Le soir, Chamberlain prononce un nouveau discours à la radio de Londres. C'est un avertissement aussi bien aux Tchèques qu'aux Français. Aux premiers, il dit qu'il n'est pas pensable d'envisager une guerre « pour un pays lointain, peuplé par des gens dont nous ne savons rien. » Et aux seconds :

« Quelle que soit la sympathie que nous ayons pour un petit peuple aux prises avec un puissant voisin, il n'est pas question que nous entraîniions l'empire britannique dans la guerre pour cette seule petite nation. »

À Prague, on est atterré, — atterré, mais M. Bénès n'en modifie pas son attitude pour autant : il croit aux assurances que lui a données M. Mandel, lequel aurait déclaré à M. Georges Bonnet qui lui rappelait que la France était dans un état d'infériorité : « Je le sais, mais les démocraties ne préparent jamais les guerres que lorsqu'elles les ont [187] déclarées. Il faut donc commencer par déclarer la guerre »¹. La guerre d'abord, après on verra...

À Paris, MM. Daladier et Bonnet sont soulagés : ils pourront invoquer l'attitude de l'Angleterre. Dans le clan Mandel-Reynaud, on n'est pas moins atterré qu'à Prague. À Londres, dans le clan de M. Churchill et chez les travaillistes, on est révolté.

De Berlin, le *Führer* remercie M. Chamberlain pour ses efforts en faveur de la paix : il peut continuer, lui dit-il, mais, quant à lui, il n'y croit plus et n'y peut plus rien. À New York, M. Roosevelt croit venu le moment de faire sa réapparition sur la scène du monde avec son projet de conférence internationale « élargie à toutes les

¹ Jean Montigny, *Complot contre la Paix*, Table Ronde.

nations directement intéressées à la controverse »¹, — à la controverse, non au problème, ce qui signifie que la Russie...

Déjà, le 26 septembre dans la nuit, après le discours de Hitler au *Sportpalast*, il lui a adressé un télégramme lui prêchant la modération et mettant l'accent sur les responsabilités qu'il prenait. Hitler l'avait assez mal pris et, sèchement, lui avait répondu que « c'était à Prague, non à lui, qu'il devait adresser ses admonestations. » Il revient à la charge dans la nuit du 27 au 28 septembre et, cette fois, il est un peu plus adroit :

« Si vous consentiez à une solution pacifique... des centaines de milliers d'hommes à travers le monde reconnaîtraient, j'en ai la conviction, que ce geste de votre part dépasse les services rendus dans l'histoire de l'humanité entière. »²

« Le monde entier, dit Georges Bonnet³, accueille cette exhortation avec enthousiasme et reconnaissance. »

Dans le clan belliciste où l'on pense que Hitler ne cèdera pas à Roosevelt et où l'on se dit que, cette fois ça y est, le président des U.S.A. entrera en lice en cas de guerre, on se félicite.

De fait, ce n'est pas à Roosevelt que Hitler a cédé, mais à Mussolini qui, fort adroitement lui a coupé l'herbe sous le pied et l'a, une fois de plus, écarté des affaires d'Europe où, depuis janvier 1938, il brûlait d'intervenir.

[188]

Dans cette nuit du 27 au 28 septembre, le *Foreign Office* et le Quai d'Orsay ont déployé une activité fébrile en direction de Rome, Mussolini leur paraissant le seul homme susceptible d'avoir une influence sur Hitler. Roosevelt lui a envoyé un télégramme le priant humblement de tout mettre en œuvre pour obtenir la réunion d'une conférence. Tous les États d'Amérique latine en ont fait autant. Au matin du 28 septembre alors que tout le monde voyait avec terreur la pendule courir sur les quatorze heures fatidiques et croyait tout perdu, le Duce envoie son Ambassadeur à Berlin, dire à Hitler que « quoi qu'il décide, il est à ses côtés », lui demander de « repousser de vingt-quatre heures le délai fixé » et offrir sa médiation.

Au même moment, arrive sir Nevile Henderson, porteur d'un message de Chamberlain.

« L'essentiel des revendications allemandes, dit ce message, peut recevoir immédiatement satisfaction et sans guerre... Je suis prêt, ajoute Chamberlain, à venir à Berlin, sur-le-champ, pour m'entretenir avec vous des modalités du transfert, en même temps qu'avec les représentants de la France, de l'Italie et de la Tchécoslovaquie. »

Hitler a déjà accepté la proposition de Mussolini.

« Dites à M. Chamberlain qu'à la requête de mon grand allié le Duce, j'ai déjà accepté de retarder de vingt-quatre heures l'ordre de mobilisation générale. Je dois maintenant le consulter. »

¹ *Foreign Relations of the United States*, 1938, t. 1, p. 675.

² Id.

³ *La Défense de la paix*, t. I, p. 218.

La partie est gagnée : quelques heures plus tard, MM. Daladier et Chamberlain sont invités par Hitler à venir conférer avec lui et le Duce à Munich.

Et ce furent les accords de Munich.

LE MOT DE LA FIN

Si nous avons relaté l'affaire de l'*Anschluss* et celle des Sudètes avec un luxe de détails que, peut-être, on pourrait nous reprocher, c'est pour rendre à M. Chamberlain, l'hommage qui lui est dû : ce conservateur mit au service de ces deux idées essentiellement progressistes — au sens littéral du mot — que sont le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et la défense de la paix, un acharnement, une ténacité dignes d'éloges. Vieux et déjà malade, il fit, par ailleurs, preuve d'une étonnante vigueur intellectuelle autant que physique. C'est aussi pour mettre son comportement en parallèle avec celui de tant d'autres, progressistes par définition, qui se mirent si outrageusement en contradiction avec leurs propres principes et leur propre doctrine — les socialistes français et les travaillistes anglais, notamment. Ne parlons pas des communistes chez qui tout n'est que tactique et doctrine de façade.

En 1919, le 18 septembre, à la chambre des députés, Jean Longuet s'était prononcé contre la ratification du Traité de Versailles au nom du groupe parlementaire socialiste unanime. Son discours était d'une facture remarquable. Il citait Renan :

« Une nation est une grande solidarité constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore. Elle suppose un passé, elle se résume pourtant dans le présent par un fait intangible, le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune. L'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours, comme l'existence de l'individu est une affirmation perpétuelle de vie. Oh ! je le sais, cela est moins métaphysique que le droit divin, moins brutal que [190] le prétendu droit historique. Dans l'ordre d'idées que je vous soumets, une nation n'a pas plus qu'un roi le droit de dire à une province : « Tu m'appartiens, je te prends. » Une province, pour nous, ce sont les habitants : si quelqu'un, dans cette affaire, a le droit d'être consulté, c'est l'habitant. Une nation n'a jamais un véritable intérêt à retenir un pays malgré lui. Le vœu des peuples est, en définitive, le seul critérium légitime, celui auquel il faut en revenir. »¹

Par quoi l'on voit que, sans prononcer la formule, Ernest Renan avait inventé le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, bien avant le président Wilson .

Jean Longuet traduisait en langage littéraire une résolution votée par le conseil national du parti socialiste, les 13 et 14 juillet précédents, qui disait :

« Ce traité qui est né de l'abus le plus scandaleux qui ait jamais été fait de la diplomatie secrète, qui viole ouvertement le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui réduit en esclavage des nations entières, qui multiplie les nouveaux risques de guerre, qui s'accompagne, enfin de mesures de violence contre tous les mouvements de libération, non seulement en Russie, mais dans tous les pays de l'ancien empire

¹ Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?* Calmann-Lévy, 1867. J.O. Débats parlementaires, 19-7-1919.

Cf. note de l'AAARGH plus haut à propos du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

habsbourgeois, en Hongrie, dans tout l'Orient et en Allemagne, ne peut, à aucun titre, recevoir un suffrage socialiste. »

Parce que c'était la justice, la démocratie et la paix, c'était le socialisme.

En 1938, au congrès de Royan du parti socialiste, Léon Blum faisait inscrire dans la motion de politique extérieure que « le socialisme saurait défendre l'indépendance nationale et l'indépendance de toutes les nations couvertes par la signature de la France ». Il faut rappeler que cette signature avait été apposée au bas d'un traité dont, en 1919, le parti socialiste et lui-même disaient avec raison qu'il ne pouvait « à aucun titre recevoir un suffrage socialiste ». L'homme du commun, s'il fait le rapprochement, dira sûrement que ce n'était pas la peine de faire tant de bruit en 1919. Nous dirons, nous, qu'on mesure [191] par là l'effondrement intellectuel dont était victime le parti socialiste et que Léon Blum avait des préoccupations totalement étrangères aux principes et à la doctrine du socialisme.

Si nous ajoutons qu'elles lui étaient inspirées par les prises de position maintes fois réitérées du judaïsme mondial, nous ne serons, sans doute, pas très loin de la vérité. La coïncidence était trop frappante, le reniement trop gros, pour qu'il en fût autrement. Il ne défendait d'ailleurs cette politique personnellement que depuis 1933, c'est-à-dire depuis l'accession de Hitler au pouvoir en Allemagne. Après le vote du congrès de Royan, il put la défendre au nom du Parti socialiste.

Le plus pénible, pour le socialiste qu'est l'auteur de cet ouvrage, c'est d'être obligé de reconnaître qu'en 1938, dans le cas de l'*Anschluss* et des Sudètes, c'est par Chamberlain, ce conservateur, et par Hitler, ce dictateur, ce raciste, etc. qu'étaient défendues les positions de principe du socialisme en matière de politique européenne.

Même observation pour le parti communiste. En 1923, au Ve Congrès de l'Internationale communiste réuni à Moscou, la motion de politique générale votée contenait le passage suivant :

« Le Congrès constate qu'il n'y a pas une nation tchécoslovaque : l'État tchécoslovaque, outre la nationalité tchèque, comprend des Slovaques, des Hongrois, des Ruthènes ukrainiens et des Polonais.

Le Congrès estime nécessaire que le parti communiste de Tchécoslovaquie, en ce qui concerne ces minorités, proclame et mette en pratique le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes jusques et y compris celui de se séparer. »¹

Dix ans plus tard, Hitler étant déjà au pouvoir en Allemagne, Gabriel Péri déclarait encore à la Chambre des députés, le 14 novembre 1933, à propos d'une adresse de sympathie que le gouvernement français proposait d'envoyer au gouvernement tchécoslovaque :

« La fraction communiste ne s'associe pas au vote qui vous est demandé. [192] Notre sympathie va tout entière aux masses laborieuses de Tchécoslovaquie, aux minorités nationales slovaques, allemandes, juives, hongroises, ukrainiennes, opprimées par le pouvoir central de Prague. »²

¹ *Le Ve Congrès de l'Internationale Communiste*, Ed. Sociales, Paris, 1924. Cité par G. Champeaux, *La Croisade des démocraties*, t 11, p. 25-26.

² *J.O. Débats parlementaires*, 16 novembre 1933.

Bien sûr, il n'était pas dans les intentions de Gabriel Péri d'envoyer une adresse de sympathie aux minorités russes opprimées par le pouvoir central de Moscou, ni dans celles de l'Internationale communiste de leur appliquer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes qu'elle revendiquait pour les minorités de Tchécoslovaquie mais... C'était toujours ça !

Le 17 mars 1938, Maxime Litvinov, ministre des Affaires étrangères de l'U.R.S.S., déclarait devant les correspondants de la presse étrangère accrédités à Moscou :

« Voilà quatre ans que l'Union Soviétique travaille au maintien de la paix dans le cadre de la sécurité collective, quatre ans durant lesquels elle n'a cessé de dénoncer les dangers d'une attitude passive devant les agresseurs. Le cas de l'Autriche démontre que nos avertissements, pour justifiés qu'ils aient été, n'ont pas été écoutés. Quand donc se décidera-t-on à faire échec aux dictatures ? Hier, c'était l'Autriche, demain ce sera la Tchécoslovaquie. Ces agressions répétées finiront par déclencher un nouveau conflit mondial. L'Union soviétique est disposée, pour sa part, à examiner avec les autres puissances, soit dans le cadre de la S.D.N., soit en dehors d'elle, toutes les mesures susceptibles d'assurer la sauvegarde de la paix. »¹

À quoi bon commenter ? Il est trop clair qu'il s'agit là, non de principes, non d'une doctrine, mais seulement d'une politique en contradiction avec les principes et la doctrine, qui vise seulement à empêcher, entre le *Reich* et les démocraties occidentales, toute entente qui permettrait au *Reich* de se retourner contre la Russie et, le Japon la menaçant sur sa frontière orientale, la condamnerait, au jour du règlement des comptes, à se battre sur deux fronts.

[193]

L'esprit le moins averti sait bien que, dans le débat en cours, ce n'est pas « *de lutte contre les dictatures* » qu'il s'agit, mais de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, de paix ou de guerre, ce qui est une autre histoire. Mieux : en l'occurrence, la dictature, c'était par la S.D.N. qu'elle était exercée, dans le cas de l'Autriche, et par les Tchèques, dans celui des Sudètes.

On terminera en rapprochant trois citations de Churchill qui donneraient une allure clownesque à ce débat s'il ne s'était terminé de façon si tragique :

« 1. Le président Roosevelt me dit un jour qu'il allait demander publiquement que lui fut suggéré le nom qu'il convenait de donner à la guerre. Je lui fournis aussitôt cette réponse : la guerre qui n'était pas obligatoire. Car il n'exista jamais de guerre plus facile à éviter que celle qui vient de ravager ce qui subsistait du monde après le conflit précédent².

2. La seconde tragédie capitale de cette époque fut le complet démembrement de l'empire austro-hongrois par les traités de Saint-Germain et de Trianon. Pendant des siècles, cette vivante réincarnation du Saint-Empire romain germanique avait apporté, dans le cadre d'une vie commune, des avantages, tant au point de vue de l'économie que de la sécurité, à de nombreux peuples dont aucun n'avait, en notre temps, la puissance ou la vitalité pour résister par lui-même, à la pression d'une Allemagne ou d'une Russie ressuscitées. Il n'est pas une des nations, pas une des provinces ayant constitué l'empire

¹ *Documents on British Foreign Policy*, t. 1, p. 90. Le même jour, Léon Blum, Président du Conseil, déclare à la Chambre : « En cas de conflit européen, l'U.R.S.S. se trouvera certainement aux côtés de la France. » (J.O. Débats parlementaires, 18 mars 1938), ce qui prouve qu'il était aussi fin politique que socialiste sincère.

² Churchill, *Mémoires*, t. 1. p. 7.

des Habsbourg, à qui le recouvrement de l'indépendance n'ait apporté les tortures que les poètes et les théologiens de jadis réservaient aux damnés. Vienne, la noble capitale, le foyer d'une culture et d'une tradition longuement défendues, le point de rencontres de tant de routes, de cours d'eau et de voies ferrées, Vienne fut laissée en proie à la famine, comme un grand marché vide dans une région appauvrie, dont presque tous les habitants avaient été distraits¹.

3. Les clauses économiques du Traité de Versailles étaient vexatoires et si sottement conçues qu'elles en deve[194]naient inopérantes... Et il ne se trouva personne en haut lieu, d'assez influent, d'assez préservé de la bêtise générale, pour dire ces vérités essentielles dans leur brutalité... Les Alliés triomphants continuèrent à prétendre qu'ils presseraient l'Allemagne « jusqu'à ce que les pépins crissent ». Or, tout cela eut un effet puissant et désastreux sur la prospérité du monde et sur l'attitude de la race germanique. »²

Non, il ne se trouva personne en haut lieu et pas même M. Churchill !

En somme : M. Churchill jugé, renvoyé par lui-même parmi les sots, dans l'immense cohorte de la bêtise générale.

Il n'est, encore aujourd'hui, pas une des nations, pas une des provinces ayant constitué l'Empire des Habsbourg, à qui, sous couleur d'indépendance, la *Pax sovietica* qui a mis fin à la guerre, « n'ait apporté les tortures, dont parle Churchill, que les poètes et les théologiens de jadis réservaient aux damnés ».

Il n'est pas indifférent d'ajouter que, dans « ces tortures que les poètes et les théologiens réservaient aux damnés » on (Churchill, Roosevelt and Co) a fait mourir, disent les statistiques, cinquante millions de personnes pour arriver à ce résultat.

Et, qu'en ce bas monde, « il ne se trouve (toujours) personne en haut lieu, d'assez influent, d'assez préservé de la bêtise générale, pour dire ces vérités essentielles dans leur brutalité ».

¹ Id., p. 8 et 9.

² Id., p. 6.

TROISIEME PARTIE - LA GUERRE

CHAPITRE VII - LE DEMEMBREMENT DE LA TCHECOSLOVAQUIE

1 - Au lendemain de Munich

Retour de Munich, Chamberlain et Daladier sont accueillis à leur descente d'avion, l'un à Londres, l'autre à Paris, par des centaines de milliers de personnes en délire qui leur crient leur reconnaissance. À Rome, celle des Italiens monte vers Mussolini. À Munich, lors de son départ, la population a fait fête à Chamberlain en qui elle a vu, avec juste raison, l'artisan de la paix revenue. L'Europe est en liesse. Toutes les conditions y sont réunies dans l'opinion pour la résurrection du Pacte à Quatre (France, Allemagne, Angleterre et Italie) dont Mussolini avait eu l'heureuse idée en juin 1933. Chamberlain a rapporté de Munich un pacte de non-agression avec l'Allemagne, il invite la France à en faire autant et la France accepte¹ ; il a fait la paix avec l'Italie en avril 1938 (reconnaissance du roi d'Italie comme empereur d'Éthiopie) et la France peut en faire autant. Malheureusement les parlements et les états-majors ne sont, en France et en Angleterre, pas dans les mêmes dispositions d'esprit. En Allemagne et en Italie, [198] malgré l'éclatante victoire qu'ils viennent de remporter, les deux dictateurs sont sur leurs gardes. Le Pacte à quatre ne ressuscitera pas.

En France, réuni le soir même du retour de Daladier, sous la présidence de M. Albert Lebrun, le Conseil des ministres unanime lui vote des félicitations auxquelles il associe Georges Bonnet. Le 5 octobre, la Chambre des députés ratifie les Accords de Munich par 535 voix contre 75 : 73 communistes plus 2 excités, l'un Jean Bouhey, député socialiste de la Côte d'Or et Henri de Kérillis. Le couple Mandel-Reynaud et son équipe, Léon Blum et la sienne, bien que déçus, n'ont pas jugé politique de heurter l'opinion publique. Les communistes, eux, n'ont pas de soucis de cet ordre : ils savent qu'en toutes occasions, ils peuvent s'aligner sur Moscou sans dommage et c'est pourquoi, unanimes, ils ont voté contre. Dans le rang, leurs

¹ Le Pacte de non-agression franco-allemand sera signé à Paris le 6 novembre 1938. En vain, le Parti communiste et la C.G.T. décident-ils une grève générale pour le 30 novembre, date primitivement prévue pour la signature ; cette signature est simplement repoussée au 6 novembre et le 6 novembre, il tente vainement d'alerter les foules contre la venue de Ribbentrop à Paris. Il n'y a aucun incident : l'opinion est pour le Pacte. La grève du 30 novembre fut d'ailleurs un échec.

militants, tels les professeurs Joliot-Curie et Langevin, les artistes Picasso et Chagall etc. renvoient leurs décorations ou démissionnent bruyamment de nos institutions nationales en signe de protestation. *L'Humanité* fait feu des quatre fers. Elle est imitée par *Esprit* du catholique crypto-communiste Emmanuel Mounier, *L'Ordre* d'Émile Buré, *Temps présent* de Gabriel Marcel et quelques autres qui, comme eux, n'ont que peu de prise sur l'opinion publique. Dans ce clan, on est assez étonné de trouver Montherlant qui, dans une interview parle de « fléchissement de l'énergie nationale »... Ces voix sont étouffées dans l'allégresse générale.

En Angleterre, c'est plus grave. Le 5 octobre, devant la Chambre des communes, Chamberlain commet une maladresse qui retentira gravement sur le comportement ultérieur de Hitler : il lie l'approbation des Accords de Munich à un programme de réarmement qui prévoit la construction de trois mille avions avant la fin de l'année et de huit mille autres dans le cours de l'année 1939, des crédits militaires qui sont portés de 400 à 800 millions de livres sterling, l'augmentation de la puissance de feu de la flotte, six divisions d'active dont deux blindées et treize divisions territoriales dans l'armée de terre.

Ce programme est accepté à l'unanimité, mais, quand il s'agit de prendre position sur les Accords de Munich, Churchill prend la parole contre, parle d'un « désastre de première grandeur que viennent de subir la France et l'Angleterre », de « la route qui descend la vallée du Danube ouverte à l'Allemagne jusqu'à la Mer Noire et en Turquie », de la nécessité d'abattre la puissance nazie par une alliance qui engloberait la France, l'Angleterre, la Russie et les États-Unis etc. Quand il se rassied, il est longuement applaudi par le groupe travailliste (137 députés) et quelques personnalités au centre et à droite. Au vote, les Accords de Munich sont ratifiés par 369 voix contre 150 : 137 travaillistes et 13 divers. Parmi ces divers figurent Churchill naturellement, Eden et Duff Cooper, premier lord de l'Amirauté [ministre de la marine] qui donne sa démission du Cabinet.

Ce qui s'est passé à la Chambre des Communes a mis Hitler en éveil. Le 9 octobre, il prononce à Sarrebrück, un discours dans lequel il en prend acte en ces termes :

« Les chefs de gouvernement qui nous font face affirment qu'ils veulent la paix et nous devons les croire. Mais ils gouvernent des pays dont la structure permet à tout instant de les remplacer par d'autres, qui ne la veulent pas. Il suffirait qu'un Duff Cooper, un Eden, ou un Churchill prenne la place de Chamberlain pour qu'ils déclenchent aussitôt une seconde guerre mondiale, car telle est leur intention. Ils ne s'en cachent pas : ils le proclament ouvertement. »

Le plan de réarmement proposé par Chamberlain et adopté à l'unanimité par la Chambre des communes, ne lui dit, d'autre part, rien qui vaille : est-ce une simple manœuvre destinée à désarmer son opposition, ou bien est-ce une mesure qui traduirait une certaine méfiance à l'égard de l'Allemagne ? À Munich, au cours des trois entrevues en tête à tête qu'il a eues avec Chamberlain, il a cru comprendre — surtout dans la dernière, au cours de laquelle fut signé le pacte germano-anglais de non-agression — que l'Angleterre lui laisserait les mains libres à l'Est, sur le continent, à condition qu'il lui laisse, à l'Ouest, l'empire des mers : Chamberlain

prendrait-il des précautions pour être à même, en temps voulu, de contrecarrer sa politique à l'Est ? Ce sont là questions qui se posent.

Enfin, ce qui se passe dans la nouvelle Tchécoslovaquie l'inquiète au plus haut point. À Munich, il a fait des concessions : il a renoncé au plébiscite dans les zones dou[200]teuses pour éviter qu'encouragées par l'exemple, les autres minorités n'en demandent un aussi et que la Tchécoslovaquie ne fût totalement désarticulée. De ce fait, il a obtenu moins que ce qu'il demandait primitivement et, environ trois cent mille Allemands sont restés sous le joug tchèque. Il est vrai aussi qu'environ deux cent mille Tchèques sont passés, avec les Sudètes, sous le joug allemand. Il s'ensuit, dans ces zones, des incidents entre Tchèques et Allemands. Et Hitler pense que, risquant la transposition de ces incidents entre le *Reich* et la nouvelle Tchécoslovaquie, cette situation ne peut s'éterniser.

Le président Bénès a bien démissionné pour se retirer dans sa propriété de Bohême, mais c'est le général Sirovy, chef de l'armée, qui a pris la situation en main et constitué un gouvernement provisoire en attendant que le pays se donne de nouvelles institutions. Hitler n'aime pas le général Sirovy : âme damnée de la politique de Bénès, il a fondé toute la politique de l'armée tchécoslovaque sur le Pacte russo-tchèque dont il avait été un des principaux artisans et sur le Pacte franco-soviétique. Au surplus, les services de renseignements du *Reich* accumulent sur son bureau des informations selon lesquelles les usines d'armements de Bohême (Skoda de Pilsen par exemple) continuent à tourner à plein, qu'aucune mesure de démobilisation n'a été annoncée, que l'armée se réorganise sur la base de ses anciens effectifs et que, selon toute probabilité, la Tchécoslovaquie nouvelle restera, selon la propre formule de Hitler « un porte-avions braqué sur l'Allemagne. »¹

Il se donne pourtant le temps de la réflexion mais, Churchill ayant, le 16 octobre, repris la parole contre les Accords de Munich à la radio anglaise, il se dit que la situation ne peut manquer de se dégrader en Angleterre, que le doux Chamberlain finira par y être évincé du pou[201]voir, qu'alors l'Angleterre et le général Sirovy s'entendront et qu'il faut envisager des mesures : le 21 octobre, il décide de « renforcer la sécurité aux frontières du *Reich* » et que « l'armée doit se tenir prête, à tout moment, à écraser ce qui reste de la Tchécoslovaquie, si elle fait mine de poursuivre une politique anti-allemande ». Ce ne sont là que des mesures préventives et à toutes fins utiles, justifiées par l'attitude de ses adversaires mais, dès qu'elles sont connues en Occident, elles y jettent la consternation : que sont devenues les promesses qu'à Berchtesgaden, à Godesberg et à Munich, il a réitérées trois fois à Chamberlain et selon lesquelles, avait-il dit, « les Sudètes sont la dernière revendication territoriale que j'ai à formuler en Europe » et « je ne veux d'aucun Tchèque à l'intérieur du *Reich* » ? On oublie trop facilement qu'elles sont la

¹ De fait, le 15 mars 1939, quand les troupes allemandes entrèrent en Tchécoslovaquie, elles y trouveront des documents qui établiront que les effectifs de l'armée se situaient encore à 150 000 hommes et que cette armée disposait de 1 582 avions, 501 canons antiaériens, 2 176 pièces d'artillerie, 785 lance-mines, 468 chars de combat, 43 876 mitrailleuses, 114 000 pistolets, 1 090 000 fusils, 1 milliard de cartouches et 3 millions d'obus, sans compter un énorme matériel. (Hitler, *Discours du Reichstag*, 28 avril 1939.)

conséquence du réarmement anglais et de l'attitude du général Sirovy, non à l'inverse, le réarmement anglais et l'attitude du général Sirovy qui sont la conséquence de la politique de Hitler.

Là-dessus, Hitler commet une première faute très grave. Les Accords de Munich ont prévu :

« Les chefs des gouvernements des Quatre Puissances déclarent que le problème des minorités polonaise et hongroise en Tchécoslovaquie, s'il n'est pas réglé dans les trois mois par un accord entre les gouvernements intéressés, il fera l'objet d'une autre réunion des chefs de gouvernements des quatre Puissances aujourd'hui rassemblés. »¹

Teschen a fait retour à la Pologne, mais le gouvernement polonais est plus ambitieux : pour mater les Ukrainiens de Ruthénie, frontaliers des Ukrainiens de Pologne chez lesquels ils entretiennent un perpétuel foyer d'agitation, il réclame leur rattachement à la Pologne, non à la Tchécoslovaquie comme le prévoient les Accords de Munich, et une frontière commune avec la Hongrie. La question reste donc pendante. Quant à la Tchécoslovaquie et à la Hongrie, les représentants des deux gouvernements s'étant rencontrés le 7 octobre ne sont pas tombés d'accord et tout dit qu'ils ne réussiront pas à régler le problème dans les trois mois car, manifestement, ils resteront chacun sur sa position. Alors, Hitler s'entend avec Mussolini qui veut continuer à jouer un rôle en Europe centrale pour instituer une Commission d'arbitrage italo-allemande qui tranchera le différend sans consulter ni Londres, ni Paris. La Commission se réunit le 2 novembre à Vienne et restitue à la Hongrie une bande de terrain qui s'étire d'Est en Ouest le long de la Tchécoslovaquie et contient environ sept cent cinquante mille Hongrois (Magyars d'origine). Paris et Londres qui n'ont pas été consultés, considèrent, indépendamment du contenu de la sentence qui est très raisonnable, qu'il s'agit d'une violation caractérisée des Accords de Munich et protestent véhémentement.

Cinq jours après, le troisième secrétaire de l'ambassade d'Allemagne à Paris, Rath, est assassiné, rue de Lille, par le jeune juif Grynszpan. Puis vient, en Allemagne la nuit de représailles, du 9 au 10 novembre². Les Accords de Vienne se situent sous un autre éclairage : en France, en Angleterre et aux États-Unis, l'indignation est générale et, mettant les deux choses sur le même plan, on les associe dans la même réprobation. Personne ne s'avise que l'explosion de colère qui a secoué toute l'Allemagne et les représailles sont la conséquence de l'assassinat : pas un mot de blâme à l'adresse de l'assassin, c'est à peine si on enquête sur les circonstances du crime et, tout juste, si on ne le félicite pas. Les choses sont présentées de telle sorte dans la presse qu'en peu de temps, l'opinion est persuadée que le juif Grynszpan a assassiné Rath pour venger ses coreligionnaires allemands des sévices dont ils ont été victimes, de la part des nazis, dans la nuit du 9 au 10 novembre.

Le front des démocraties est moralement reconstitué contre l'Allemagne. Celui qui en prend la tête est le président Roosevelt, trop heureux d'avoir un motif de s'immiscer dans les affaires européennes dont il a été écarté par Chamberlain, et sans

¹ Texte de l'accord de Munich, annexe II.

² Cf. supra, p. 123 sq.

que celui-ci puisse protester, à peine de heurter l'opinion : le 14 novembre, fondant publiquement sa décision sur ce qui vient de se passer en Allemagne, il rappelle son ambassadeur à Berlin et annonce que l'Amérique met immédiatement à l'étude un projet de construction de dix mille avions... Déchaîné, il demande aux [203] Américains de boycotter tous les produits allemands et fait pression sur l'Angleterre pour qu'elle renonce à sa politique de conciliation avec l'Allemagne. Il demande même au Congrès de modifier la loi de neutralité qu'il a votée sur sa demande en 1936 et d'y remplacer la clause *cash and carry* par le système prêt et bail : le Congrès ne le suit pas. Quant à l'Angleterre, apparemment, elle ne cède pas à la pression. En février 1939, elle n'a pas encore cédé.

Le président Roosevelt ne se décourage pas pour autant en septembre 1939, dans les documents que les Allemands ont trouvés au ministère des affaires étrangères à Varsovie, une lettre de M. Lucasiewicz, ambassadeur de Pologne à Paris, datée du 7 février 1939, que M. Bulitt, ambassadeur des É.U. à Paris a regretté, devant lui, l'attitude de l'Angleterre et a, aussitôt, ajouté : « Les États-Unis disposent de moyens de pression formidables à l'égard de l'Angleterre. La seule menace de leur emploi devrait suffire à empêcher le gouvernement britannique de poursuivre sa politique de conciliation »¹. Ce qui signifie que, si le président Roosevelt ne l'a pas fait encore, il est bien décidé à employer ces moyens.

Ce texte est à rapprocher de cette lettre que, le 12 janvier 1939, le comte Potocki, ambassadeur de Pologne à Washington, écrit au colonel Beck :

« Les excès antisémites qui ont eu lieu récemment en Allemagne ont déclenché ici une campagne anti-allemande d'une rare violence. Y ont participé divers intellectuels et financiers juifs, Bernard Baruch, le juge à la Cour suprême Frankfurter, le secrétaire d'État au Trésor Morgenthau, et d'autres qui sont personnellement liés d'amitié avec Roosevelt. Ce groupe de personnes qui occupent les plus hautes situations dans le gouvernement américain se rattache par d'indissolubles liens à l'Internationale juive. »²

Désormais, l'Europe est irréversiblement engagée dans la voie de la guerre. Il a suffi qu'un jeune juif assassine un secrétaire d'ambassade allemand à Paris pour que, se [204] développant en chaîne, les événements aboutissent à ce résultat.

En mars 1939, dans l'affaire de Tchécoslovaquie qui a rebondi, Hitler commettra d'ailleurs une seconde faute, plus grave que la première, étant donné le climat, et qui favorisera l'entreprise.

2 - Les Tchèques violent les accords de Munich

Les Hongrois ayant été rétrocédés à la Hongrie par les Accords de Vienne du 2 novembre, la Tchécoslovaquie telle qu'elle sortait des Accords de Munich, comprenait encore trois grands groupes ethniques : les Tchèques qui étaient 6 727

¹ *Livre blanc allemand*, n° 3, publié par le ministère des Affaires étrangères du Reich, après la campagne de Pologne.

² Id., supra, p. 128, la lettre écrite à Weizsäcker par Dieckhoff, ambassadeur allemand à Washington, le 13 novembre 1938.

038 ; les Slovaques qui étaient 2 010 295 et les Ruthènes qui étaient 459 346, disaient les statistiques. Il avait été convenu que le nouvel État serait de type fédéral et que chacun de ses trois groupes jouirait, dans son sein, de l'autonomie interne. Les Tchèques qui sont la majorité, ne montrent aucun empressement à se plier aux conditions de Munich : le général Sirovy a l'armée bien en main et il est Ministre de l'Intérieur ; la Slovaquie et la Ruthénie sont sous administration et police tchèques.

Le 6 octobre, des diètes provisoires se sont constituées à Bratislava pour la Slovaquie et à Uzhorod (transférée à Chust après les Accords de Vienne) en Ruthénie. De ces diètes sont sortis des gouvernements provisoires à la tête desquels sont portés Mgr Tizo pour la Slovaquie et Mgr Volozin pour la Ruthénie.

Les Tchèques ont très mal accepté cela et se comportent comme si ces institutions n'existaient pas. Ils y sont encouragés par M. Bénès qui s'est réfugié à Londres le 22 octobre et qui est resté en relations avec le général Sirovy, et par M. Gottwald, chef du P.C. tchécoslovaque qui s'est réfugié à Moscou. Des tracts sur lesquels on lit : « Tenez bon ! Le jour est proche où les armées françaises, anglaises et russes viendront vous délivrer » sont distribués dans les casernes, dans la police et dans les administrations.

Finalement, Mgr Tizo et Mgr Volozin ont l'idée de résister aux autorités tchèques en s'appuyant sur la volonté populaire : ils organisent des élections qui ont lieu le 2 fé[205]vrier 1939 en Ruthénie où 92,4 % des électeurs se prononcent pour l'autonomie, et le 23 février en Slovaquie où 98 % des électeurs en font autant. Mgr Volozin et Mgr Tizo détiennent ainsi les pleins pouvoirs de la volonté populaire.

Le gouvernement de Prague est d'abord surpris. Puis, le 10 mars, il révoque Mgr Tizo et constitue un nouveau gouvernement slovaque contre lequel toute la population se dresse. En Ruthénie, il envoie l'armée...

Ce fut une belle pagaille dans tout le pays et même en Bohême-Moravie, chez les Tchèques, où environ 350 000 Allemands n'avaient pu être rattachés à la mère patrie par les Accords de Munich, soit que leur densité dans les régions qu'ils habitaient ait été trop faible, soit que la position géographique de ces régions ne l'ait pas permis. Depuis six mois, ceux-là sont en butte aux mesures discriminatoires les plus vexantes de la part des Tchèques : renvoi de l'usine, privation des allocations de chômage, surveillance policière, etc. Ils jugent le moment venu de relever la tête et des incidents se multiplient sans nombre.

Dans la nuit du 13 au 14 mars, vers 1 h 30, Mgr Volozin, entouré des membres de son gouvernement, se rend chez le consul d'Allemagne à Chust et l'informe que

« l'Ukraine subcarpathique (Ruthénie) a proclamé son indépendance et qu'elle se place sous la protection du *Reich*. »

Le 14 mars à 10 heures, la diète de Bratislava mandate Mgr Tizo pour envoyer à Goering un télégramme ainsi conçu :

« Je vous prie de porter ce qui suit à la connaissance du *Führer* et Chancelier du *Reich* :

En témoignage de l'entière confiance que vous lui témoignez, l'État slovaque se place sous votre protection. Il vous prie de bien vouloir assumer, à son égard, le rôle de Protecteur. »

Par retour, Hitler accepte.

Le gouvernement de Prague n'est plus maître de la situation. Le président de la République, M. Hacha, ne sachant plus où donner de la tête, demande à être reçu par Hitler qui accepte aussitôt pour le soir même. Arrivé à Berlin, accompagné de son ministre des Affaires étrangères, M. Schwalkowski, vers 23 heures, le président Hacha est reçu par Hitler à la Chancellerie vers 1 h. le 15 mars.

[206]

Pour y apprendre que le *Führer* a déjà décidé que les troupes allemandes feraient leur entrée en Tchécoslovaquie, justement ce 15 mars à 6 heures, soit dans cinq heures et qu'elles se dirigeront sur Prague. Il espère que l'armée tchécoslovaque ne fera aucune résistance et qu'il n'y aura pas d'incidents, sans quoi...

Le président Hacha et son ministre, M. Schwalkowski, en sont tout abasourdis : ils ne comprennent pas ou feignent de ne pas comprendre que c'est leur politique qui a amené Hitler à prendre cette décision et que c'est parce qu'ils ont violé les Accords de Munich qu'à la demande des Slovaques et des Ruthènes, il l'a prise. M. André François-Poncet qui ne peut être suspect de sympathies nazies a fixé, une fois pour toutes, les responsabilités :

« Les Slovaques, conduits par Mgr Tizo, écrit-il, avaient obtenu l'autonomie dans le cadre de l'État tchécoslovaque. Mais les Tchèques refusaient de les considérer comme un État émancipé et fédéré. Il suffisait à Hitler, pour exécuter son dessein, de prendre parti pour les Slovaques. Le 13 mars 1939¹, Prague ayant prétendu révoquer les ministres slovaques à cause de leur politique séparatiste, Mgr Tizo courut à Berlin et sollicita la protection du *Führer*. »²

Il est donc établi qu'en tout premier lieu, les Accords de Munich ont été violés par les Tchèques, non par Hitler. Mais Hitler n'en a pas moins commis sa seconde très grave faute.

Les Accords de Munich, on le sait, étaient doublés par un Pacte anglo-allemand (30 septembre 1938) et un Pacte franco-allemand (16 novembre 1938). Tous deux disaient : « Les deux gouvernements sont décidés, compte tenu des relations qu'ils peuvent avoir avec des tierces Puissances, à rester en contact pour régler toutes les questions d'intérêt mutuel et à se consulter au cas où l'évolution ultérieure de ces questions serait de nature à entraîner des complications internationales. » Or, s'il était une question « de nature à entraîner des complications internationales », c'était bien [207] celle-là : Hitler était donc tenu par ses propres engagements de consulter la France et l'Angleterre.

Dès qu'il s'aperçut que la violation des Accords de Munich était téléguidée de Londres par Bénès et de Moscou par Gottwald, il devait saisir la France et l'Angleterre de l'affaire. Et dès que les Slovaques et les Ruthènes se placèrent sous sa protection, il devait leur faire remarquer que c'était sous celle des garants de Munich, non sous la sienne seulement qu'ils devaient se placer. On ne sait pas ce qu'il en serait advenu : une conférence des quatre Puissances de Munich auxquelles

¹ Erreur de François-Poncet, le 10 mars.

² André François-Poncet, *De Versailles à Potsdam*, Flammarion, p. 247. André François-Poncet néglige le cas des Ruthènes et ne situe le différend qu'entre Tchèques et Slovaques.

eussent été invitées la Pologne et la Hongrie intéressées par la Ruthénie ? De toutes façons, il eût été bien difficile aux Puissances occidentales de laisser s'éterniser cette situation et de ne pas prendre en considération les doléances de Hitler, des Slovaques et des Ruthènes, sans perdre la face devant l'opinion mondiale. Hitler fût apparu comme respectant ses engagements et désireux de consolider le Pacte à quatre, de collaborer avec les Puissances occidentales, de réparer la faute qu'il avait commise lors des Accords de Vienne (2 novembre 1938) et — qui sait ? — peut-être eût-il réussi à renverser le climat créé par le crime de Grynspan et les représailles qui suivirent en Allemagne.

Au lieu de cela, il agit seul et, de sa propre autorité, régla le problème à sa manière : les troupes allemandes entrèrent en Tchécoslovaquie le 15 mars à 6 heures du matin, occupèrent Prague et tout le pays dans la journée ; la Slovaquie fut érigée en État indépendant sous la protection du *Reich* ; la Ruthénie fut donnée à la Hongrie qui l'occupa aussitôt (si les Polonais ne l'obtenaient pas, du moins avaient-ils, avec la Hongrie, la frontière commune qu'ils réclamaient) ; le président Hacha et M. Shwalkowski avaient, au préalable, été contraints de déclarer qu'ils avaient, d'eux-mêmes, conseillé cette solution et « placé le peuple et le territoire tchèques sous la protection du *Reich* allemand » ; la Bohême-Moravie fut dotée d'un « *Staatthalter* » (protecteur) en résidence à Prague (M. von Neurath) et les troupes allemandes ne la quittèrent plus.

En Angleterre, en France et aux États-Unis, ce fut un beau tollé d'articles indignés dans la presse : les représailles déclenchées en Allemagne dans la nuit du 9 au 10 [208] novembre par le crime de Grynspan y furent associées à l'anéantissement de la Tchécoslovaquie par Hitler et rebondirent sur le devant de la scène. Dans le climat d'hostilité à l'Allemagne ainsi recréé, l'équipe Mandel-Reynaud et Léon Blum en France, Churchill-Eden, Duff Cooper et les travaillistes en Angleterre, l'entourage juif de Roosevelt et Roosevelt lui-même, aux États-Unis, reprirent du poil de la bête.

Tout d'abord, le 15 mars, le bon vieux Chamberlain se borne à déclarer, devant la Chambre des Communes :

« En proclamant son indépendance, la Slovaquie a provoqué l'effondrement intérieur de la République tchécoslovaque. De ce fait, la situation qui nous avait amenés à donner notre garantie aux frontières de cet État — situation que nous avons toujours considérée comme temporaire — a cessé d'exister. En conséquence, le gouvernement de sa Majesté ne se sent plus lié par cette obligation. Je déplore profondément ce qui vient de se passer, mais ce n'est pas une raison pour nous écarter de la route que nous avons suivie jusqu'ici. N'oublions pas que l'esprit de tous les peuples du monde reste toujours tourné vers les espoirs de Paix. »

Mais ce qui vient de se passer en Europe centrale a provoqué de profonds remous dans la majorité de M. Chamberlain. Lord Halifax lui-même, son plus fidèle et son plus sûr soutien dans le combat qu'il a mené en septembre, a changé de camp : il vient le prévenir que cette déclaration a fait une impression déplorable à la Chambre des communes et que, s'il ne veut pas que le gouvernement y soit renversé, il lui faut immédiatement se mettre à l'unisson de la réprobation générale. Alors,

fortement impressionné par lord Halifax, le 17 septembre, il prononce, à Birmingham, un discours d'un tout autre sens. On y entend :

« À qui fera-t-on croire, en dehors de l'Allemagne, que la petite Tchécoslovaquie pouvait représenter un danger pour son puissant voisin ?... L'Allemagne nous a ménagé, ses temps derniers, une succession de surprises : l'occupation de la Rhénanie, l'*Anschluss* de l'Autriche, l'incorporation des Sudètes, qui ont dressé contre elle l'opinion du monde entier. Mais, même si les méthodes employées ont paru répréhensibles, certains arguments plaidaient en faveur de [209] ces changements... Cependant les choses qui se sont passées cette semaine — au mépris total des principes que le *Reich*, lui-même, avait constamment invoqués — appartiennent à une autre catégorie et nous amènent à nous demander : est-ce la fin d'une vieille aventure ou le début d'une nouvelle ? Est-ce la dernière agression contre un petit État, ou d'autres vont-elles suivre ? Est-ce le premier pas vers la domination du monde par la force ?... Parce que nous considérons la guerre comme un fléau absurde et cruel, il ne faudrait pas en déduire que nous sommes émasculés au point de ne pas lutter, jusqu'à notre dernier souffle, contre une provocation de ce genre si elle devait se reproduire... Je sais pouvoir compter sur l'appui de toute la nation lorsque j'affirme que, si nous plaçons la Paix très haut, nous plaçons la Liberté plus haut encore. »¹

C'est le glas de la politique de conciliation de l'Angleterre.

De Paris, le 17 septembre, M. Georges Bonnet, envoie à M. Coulondre, ambassadeur de France à Berlin (en remplacement de M. François-Poncet envoyé à Rome au lendemain des Accords de Munich) avec prière de communiquer au ministre des affaires étrangères du *Reich*, une note où l'on peut lire :

« Le gouvernement de la République considère qu'il se trouve placé, du fait de l'action dirigée par le gouvernement du *Reich*, contre la Tchécoslovaquie, en face d'une violation flagrante de la lettre et de l'esprit des accords signés à Munich le 29 septembre 1938. »

Les circonstances dans lesquelles l'accord du 15 mars a été imposé aux dirigeants de la République tchécoslovaque ne sauraient consacrer, en droit, aux yeux du gouvernement de la République, l'état de fait enregistré par cet accord.

L'Ambassadeur de France a l'honneur de faire savoir à son Excellence M. le Ministre des affaires étrangères du *Reich*, que le gouvernement de la République ne peut reconnaître, dans ces conditions, la légitimité de la situation nouvelle créée en Tchécoslovaquie par l'action du *Reich*. »²

[210]

Puis sans perdre un instant, il convoque M. Sourits, ambassadeur de l'U.R.S.S. à Paris pour lui dire que « le moment paraît opportun pour que Paris et Moscou se concertent et soient prêts à résister ensemble à toute nouvelle tentative d'agression de Hitler »³. Car M. Bonnet, peu suspect de sympathie pour le bolchevisme, en est lui-même arrivé à l'appeler au secours... C'est dire à quel point les hommes de ce temps-là, et jusqu'aux plus clairvoyants, étaient désorientés.

De Londres, lord Halifax donne les mêmes consignes à sir Nevile Henderson, ambassadeur d'Angleterre à Berlin.

¹ Extrait, comme la déclaration précédente de M. Chamberlain, du *Livre Bleu britannique*. Les deux déclarations sont plus complètement citées par Benoist-Méchin, *Histoire de l'Armée allemande*, op. cit., t. VI, p. 77 sq.

² *Livre Jaune français*, 17 mars 1938, n° 76, p. 99.

³ Georges Bonnet, *La Défense de la Paix*, t. II, p. 154.

À la Maison Blanche, dès le 16 mars, le département d'État publie le communiqué suivant :

« Le gouvernement des États-Unis, qui se fonde sur les principes de la liberté humaine et de la démocratie, ne peut s'abstenir de faire savoir qu'il condamne, de la façon la plus formelle, les événements qui ont abouti, ces jours derniers, à l'abolition des libertés d'une nation indépendante avec laquelle le peuple des États-Unis a entretenu des relations particulièrement étroites et amicales depuis la fondation de la Tchécoslovaquie. De tels actes, caractérisés par un usage arbitraire de la violence, menacent la paix du monde et les fondements de la civilisation. »¹

Le chargé d'affaires allemand à Washington ayant informé, le même jour, le département d'État de l'instauration du protectorat de Bohême-Moravie se voit répondre, le 20 mars, par M. Cordell Hull :

« Le gouvernement des États-Unis a pris connaissance du fait que les territoires de la Bohême et de la Moravie sont placés *de facto* sous administration allemande. Le gouvernement des États-Unis ne reconnaît aucun fondement légal au statut en question. »²

Naturellement, le gouvernement allemand rejette cette argumentation comme non fondée.

Le dispositif de guerre qui se mettait progressivement en place, sur le plan psychologique, en se greffant sur le malheureux sort des juifs allemands, — qu'il eût été facile [211] de faire immigrer dans les pays démocratiques comme le proposait Hitler³ — l'était, dorénavant, sur le plan diplomatique.

Le 18 mars, M. Cordell Hull déclare au prince de Ligne envoyé spécial du gouvernement belge à Washington :

« Si une guerre éclate à vos frontières, dites-vous bien que nous interviendrons. Je ne puis vous dire si ce sera au bout de trois jours, trois semaines ou trois mois, mais nous interviendrons. »⁴

Il ne manque plus qu'un prétexte.

Et c'est alors que se pose le problème polonais.

3 - *Le revirement polonais*

Jusqu'ici, Allemands et Polonais s'entendaient très bien. Il y avait entre eux un pacte de non-agression et de consultation mutuelle datant du 26 janvier 1934, qui fonctionnait à merveille, et leurs relations étaient des plus cordiales.

C'est encore M. André François-Poncet qui nous le dit :

« Le colonel Beck est devenu un familier de Goering et celui-ci, chaque année, est invité à aller chasser dans les forêts polonaises. Au cours de ces cordiales rencontres, on a parlé, naturellement, de la question de Dantzig et du Corridor, qu'il faudra bien résoudre un jour, dans l'intérêt des bonnes relations entre les deux pays, et le colonel Beck a donné

¹ *United States Foreign Policy (Peace and War)*, 1943, n° 126.

² *Id.*, n° 127.

³ Cf. *supra*, p. 121 sq.

⁴ *Livre Blanc allemand* publié après l'invasion de la Pologne en 1940 et qui reproduit les documents trouvés au Ministère de l'Intérieur à Bruxelles, III, n° 20.

à entendre que la Pologne ne refuserait pas de rendre Dantzig au *Reich*, pourvu qu'elle y conservât des privilèges économiques, et qu'elle s'accommoderait également de la création, à travers le Corridor, d'un couloir exterritorialisé, par lequel passeraient une autostrade et une voie ferrée qui feraient communiquer directement la Prusse occidentale avec la Prusse orientale¹.

Le 20 septembre 1938, M. Lipski, ambassadeur de Pologne à Berlin, est venu répéter ces choses à Hitler en lui [212] demandant, pour plus de sécurité, s'il ne voyait toujours aucun inconvénient à ce que la Pologne profite de la crise des Sudètes pour récupérer le territoire de Teschen. Et le 24, il les a répétées à Ribbentrop. C'est donc tout ce qu'à l'époque, revendiquait Hitler et, ne pensant pas que le colonel changerait d'opinion, il était sincère lorsqu'il disait à Chamberlain que « les Sudètes étaient la dernière revendication territoriale qu'il ait à formuler en Europe. »

Sa position à l'égard de la Pologne est, par ailleurs, fort connue : il pense que, vouloir l'incorporer au *Reich* serait une absurdité, qu'elle doit subsister comme état-tampon entre l'Allemagne et la Russie, qu'elle n'est pas un État artificiel, que sa personnalité a résisté à trois partages au cours de l'histoire, que les problèmes de Dantzig et du Corridor devront, certes, être réglés un jour, mais que cela doit se faire à l'amiable. Sur ce dernier point, il nourrit l'espoir de pouvoir donner à la Pologne, une partie de l'Ukraine sous joug bolchevique, en compensation d'un arrangement bilatéral qui ne compromettrait en rien son développement économique. Tout cela, il l'a écrit dans *Mein Kampf* et il l'a répété à Karl Burckhardt, haut-commissaire de la S.D.N. à Dantzig².

Les deux parties sont donc d'accord.

Mais, lorsque le 21 mars, Ribbentrop propose à M. Lipski d'engager des conversations diplomatiques dans le dessein d'officialiser cet accord, celui-ci part pour Varsovie et en revient le 26 avec une réponse négative. Au surplus, comme pour donner tout son sens à cette réponse négative, le 24 mars, Moltke, ambassadeur d'Allemagne à Varsovie, avertissait Berlin que des bruits alarmistes couraient relativement aux intentions de l'Allemagne à l'égard de la Pologne et, le lendemain 25, l'amiral Canaris signalait la mobilisation de trois classes de réservistes et des concentrations de troupes polonaises autour de Dantzig.

Que s'était-il donc passé ?

Ici se place une des plus sombres machinations de l'histoire. M. Tiléa, ambassadeur de Roumanie à Londres, a été chargé par son gouvernement de négocier avec l'Angleterre un emprunt de dix millions de livres sterling. C'est [213] une tête folle et il ne sait pas comment s'y prendre. Des négociations se déroulent justement à Bucarest entre l'Allemagne et la Roumanie. Alors, le 16 mars, profitant de l'affolement général provoqué par l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne, il se présente à Downing Street pour informer le *Foreign Office*, bien que, précise-t-il, il n'en soit pas chargé par son gouvernement, que la délégation allemande a posé à

¹ André François-Poncet, *De Versailles à Postdam*, op. cit., p. 249.

² *Ma Mission à Dantzig* par Karl Burckhardt.

la délégation roumaine des conditions telles et sur un ton si impératif qu'elles équivalent à un véritable ultimatum : il demande si, en cas d'agression de la part de l'Allemagne, l'Angleterre serait disposée à consentir à la Roumanie un prêt de dix millions de livres sterling pour lui permettre d'acheter des armes ailleurs qu'en Allemagne.

C'était idiot : l'Allemagne et la Roumanie, non seulement n'avaient pas de frontière commune, mais étaient séparées l'une de l'autre par plus de 400 kilomètres.

Lord Halifax, pourtant, prend l'affaire au sérieux : il sait à quel point la *City* qui a des participations majoritaires dans les pétroles roumains est sensible à tout ce qui se passe du côté de Bucarest et que, sur un tel thème, il lui serait facile d'alerter l'opinion anglaise.

Pour plus de sûreté, le 17 mars, il demande à M. Tiléa de venir lui confirmer ce qu'il a dit la veille : M. Tiléa confirme.

Le lendemain, 18 mars, le *Times* et le *Daily Telegraph* annoncent la nouvelle. On a dit que c'était sir Robert Vansittart qui, pour mettre de l'huile sur le feu, l'avait communiquée avec prière de la répandre, à leurs rédacteurs diplomatiques, MM. Mac Donald et Gordon Lennox. C'est possible, mais ce peut aussi bien être lord Halifax. De toutes façons, quelqu'un la leur a communiquée.

À Bucarest où elle fait sensation, M. Gafenco, ministre des Affaires étrangères dément officiellement :

« Les conversations germano-roumaines se poursuivent d'une façon absolument normale. Les nouvelles concernant un ultimatum allemand sont dénuées de tout fondement. De pareilles allégations sont simplement ridicules. »¹

[214]

Sir Reginald Hoare, ambassadeur de Grande-Bretagne à Bucarest dément aussi². M. Günther, ambassadeur des États-Unis télégraphie à M. Cordell Hull que « M. Gafenco est furieux » et que n'était « la crainte de déplaire à lord Halifax, il rappellerait volontiers M. Tilea qu'il a sévèrement réprimandé³ ». À Paris, M. Georges Bonnet convoque M. Tataresco, ambassadeur de Roumanie qui lui dit que « les conversations germano-roumaines ont abouti à un accord commercial dont la signature est prochaine » et qu'il n'y a jamais eu d'ultimatum, tout au plus un petit accrochage au début⁴.

Cette cascade de démentis n'est pas communiquée à la presse : les journaux du soir à Londres, ceux du lendemain matin, en France et aux États-Unis annoncent que « l'entrée des troupes allemandes en Roumanie est imminente ». Ils annoncent même, sur la foi d'une dépêche de M. Thierry, Ambassadeur de France à Bucarest, à M. Georges Bonnet que « la Roumanie qui s'attend d'un moment à l'autre à être envahie par la Wehrmacht est en train de mobiliser »⁵. Du lecteur moyen de *Paris-Soir*, du *Times*, du *Daily Telegraph* et du *New York Herald Tribune* au plus informé

¹ *Documents on British Foreign Policy*, vol. IV, n, 399.

² *Id.*, n° 397.

³ *Foreign Relations of the United States*, 1939, vol. 1, p. 7409.

⁴ Georges Bonnet, *La Défense de la Paix*, vol. II, p. 154.

⁵ *Id.*, p. 156-157.

des hommes politiques, personne ne connaissant la géographie, tout le monde y croit. M. Georges Bonnet écrit qu'il « a seulement reçu, en 1944, de M. Gafenco, l'assurance qu'il n'y a aucun ultimatum allemand à Bucarest ». On a tout de même peine à croire qu'il n'ait pas eu connaissance, en tant que ministre des Affaires étrangères, du démenti officiel de M. Gafenco, le 18 mars 1939¹.

Le soir même, sir Erich Phipps vient voir M. Daladier à la Chambre des députés et demande à lui parler de toute urgence. On ne sait pas ce que les deux hommes se sont dit, mais M. Daladier convoque ses ministres sur le champ et les informe que « la Grande-Bretagne a décidé de garantir les frontières de la Roumanie » puis leur explique les raisons qui la déterminent : « Le jour où l'Allemagne serait [215] maîtresse des pétroles roumains, elle pourrait faire la guerre à l'Europe tout entière, car elle serait certaine de pouvoir tenir pendant des années »². Le Conseil décide de s'aligner sur l'attitude anglaise. Ce n'était pas vrai : la Grande-Bretagne n'a jamais garanti les frontières roumaines, la Roumanie ne le lui a jamais demandé et, d'autre part, le Conseil des Ministres anglais, qui discuta de la question ne se réunit que le lendemain 19 mars.

À ce conseil, lord Halifax a pris acte de « la faillite de la politique de conciliation, enterrée à Prague », déclaré qu'il ne « devrait pas y avoir de Munich polonais » (alors que rien ne disait encore que la Pologne était menacée) qu'il fallait, maintenant, « prendre des engagements à l'Est et garantir les frontières de la Pologne et de la Roumanie, fût-ce en s'inspirant du projet de Grande Alliance de Churchill ». Le Conseil adopte ce point de vue.

Sans perdre de temps, lord Halifax envoie une note aux gouvernements de Paris, de Varsovie et de Moscou — pas à Bucarest : il sait sa supercherie et le sort que lui ferait le gouvernement roumain — pour les inviter « à se consulter sur les mesures à prendre, au cas où une nouvelle action serait entreprise contre l'indépendance politique d'un État européen »³. La veille, M. Litvinov a prononcé, à Moscou, un discours dans lequel il a préconisé « une conférence européenne qui réunirait la Grande-Bretagne, la France, la Russie, la Pologne, la Roumanie et la Turquie »⁴.

Le lendemain 20 mars, lord Halifax déclare à la Chambre des lords que

« le gouvernement de Sa Majesté, tirant la leçon des événements et décidé à barrer la route à des projets ambitieux de domination universelle, est entré en consultation avec plusieurs gouvernements, pour leur proposer de conclure un pacte en vertu duquel ils opposeront une résistance commune à toute nouvelle menace contre un pays européen »⁵.

[216]

Le 21 mars, MM. Albert Lebrun, président de la République française et son ministre des Affaires étrangères, Georges Bonnet arrivent en visite officielle à Londres : lord Halifax leur présente son plan et M. Georges Bonnet qui en a présenté

¹ Cf. ce télégramme, supra, p. 258.

² Georges Bonnet, *La Défense de la Paix*, vol. II, p. 165.

³ W.L. Shirer, *Le IIIe Reich, Des Origines à la Chute*, vol. 1, p. 497.

⁴ *Documents on British Foreign Policy*, vol. 14.

⁵ *Livre Bleu britannique*.

un, à peu près semblable, dès le 16 mars, à M. Souritz, ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris ne peut qu'acquiescer. Il est curieux de constater à quel point l'accord est unanime pour réintroduire dans les affaires d'Europe l'U.R.S.S., qui en avait été écartée à Munich.

En Pologne, pourtant, on n'est pas d'accord. Au reçu de la note de lord Halifax, le colonel Beck a réuni son Conseil des ministres et tous ont été unanimes à déclarer que s'il n'y avait aucun inconvénient à entamer, avec l'Angleterre, des conversations qui pourraient conduire à un pacte analogue à celui que la Pologne a signé avec la France en 1921, en entamer dans le même but avec la Russie n'était pas concevable en raison des relations tendues qui existaient entre la Pologne et la Russie, d'une part et, de l'autre, parce que ce serait provoquer la colère de l'Allemagne qui pourrait donner, par représailles, un autre ton aux conversations qui allaient incessamment s'engager avec elle au sujet de Dantzig et du Corridor. Au cours d'une entrevue qu'il a eue avec Beck, à Berchtesgaden le 5 janvier précédent, Hitler lui a dit que, bientôt il faudrait songer à régler ce problème et, à l'approche de l'échéance, Beck a eu un mouvement de recul.

C'est dire que la garantie anglaise lui arrive fort à propos et il voit tout de suite les avantages qu'il peut en tirer : échapper aux conversations. Aussi, le 24 mars, charge-t-il M. Raczinsky, son ambassadeur à Londres, de dire à lord Halifax :

« Étant donné le cours rapide des événements et la perte de temps qu'entraînera inévitablement une négociation multilatérale, le gouvernement anglais ne pourrait-il envisager de parer au plus pressé en passant, sans délai, un pacte bilatéral avec la Pologne ? »¹

Lord Halifax craint bien d'indisposer la Russie, mais poussé par Chamberlain qui ne met aucun empressement à se rapprocher de la Russie, il accepte.

[217]

Et, le 26 mars, M. Lipski, ambassadeur de Pologne à Berlin, qui est à Varsovie depuis le 21, repart pour Berlin avec une réponse négative...

Telle est l'explication du revirement du colonel Beck.

Le temps d'échanger les signatures.

Le 31 mars, M. Chamberlain annonce à la Chambre des communes :

« Dans le cas d'une action quelconque, mettant nettement en danger l'indépendance polonaise et à laquelle le gouvernement polonais estimerait de son intérêt vital de résister avec ses forces nationales, le gouvernement de Sa Majesté se considérerait comme tenu de secourir immédiatement, par tous les moyens, le gouvernement polonais. »²

Le 6 avril, le colonel Beck était à Londres et l'accord était rendu public par un communiqué officiel...

Hitler tente, néanmoins mais sans grandes illusions, encore quelques démarches auprès du colonel Beck puis, le 28 avril, convaincu qu'il perd son temps, il prononce au Reichstag, un discours par lequel il dénonce, à la fois le Traité

¹ Grégoire Gafenco, *Derniers jour de l'Europe*, p. 58.

² *Documents on British Foreign Policy*, vol. IV, n° 417.

germano-polonais du 26 janvier 1934 et le Pacte naval anglo-allemand du 18 juin 1935.

Dans le même discours, il répond à une intervention des plus maladroites que le président Roosevelt a faite auprès de lui et de Mussolini le 14 avril, et qu'il a très mal prise.

Qu'a donc écrit le président Roosevelt à Hitler et à Mussolini ?

D'abord, la fin de non-recevoir opposée par l'Allemagne aux protestations des Anglais et des Français contre le démembrement de la Tchécoslovaquie a déchaîné sa colère. Ensuite, le 7 avril, Mussolini a envahi l'Albanie et en a offert la couronne au roi d'Italie : alors il ne se contient plus.

L'Albanie est un pays très pauvre : un pays de pâtres qui ne présente aucun intérêt économique. Mais c'est une position stratégique d'où l'on peut imposer sa volonté à la Yougoslavie, à la Bulgarie et à la Grèce. Qui tient l'Albanie tient les Balkans. Le roi Zog qui préside à ses destinées est une sorte de gangster qui, disait-on jusque là, dans les [218] journaux de gauche « s'était frayé une voie jusqu'au trône par un judicieux dosage de corruption, d'intrigues et d'assassinats ». Dès que l'arrivée des troupes italiennes lui est signalée, il s'enfuit en Grèce avec sa femme, la reine Géraldine. Les envahisseurs sont accueillis à bras ouverts par la population albanaise qui sait leur devoir ses routes, ses rares chemins de fer et ses rares industries. Le départ du roi Zog n'est pas considéré comme une perte par ses anciens sujets, au contraire.

Mais ce ne sont pas des mœurs. Mussolini a chassé un gangster et s'est approprié un pays par des méthodes de gangster.

Pie XII qui a été élu le 2 mars prononce sa première homélie pontificale, *Quoniam Paschalia*, le jour de Pâques et s'y dit « très préoccupé des dangers que font courir à l'Europe, le chômage, la misère, le manque de fidélité aux engagements souscrits, le mépris, dans certains pays, des droits imprescriptibles de la dignité humaine »¹. C'est une intervention sur le plan moral. Tout le monde comprend que ces paroles sont prononcées à l'intention de Hitler et de Mussolini et, plus particulièrement des événements récents de Tchécoslovaquie et d'Albanie. Hitler et Mussolini ne s'y sont pas trompés.

Sur le plan diplomatique, la Yougoslavie n'a pas bronché. La Bulgarie et la Turquie non plus. La France et l'Angleterre n'ont protesté que pour la forme et dans des termes tels qu'ils ne compromettent pas les espoirs qu'elles ont de détacher Mussolini de Hitler. Seuls les Russes et le président Roosevelt fulminent.

Si la lettre du président Roosevelt avait été une protestation contre ce qui venait de se passer en Tchécoslovaquie et en Albanie, on eût compris qu'il ne s'adressât qu'à Hitler et à Mussolini. Mais elle ne faisait état que « de rumeurs que nous espérons infondées et selon lesquelles de nouvelles agressions se prépareraient contre d'autres nations indépendantes ». Dans ce cas, « ne s'adresser qu'à deux seulement des parties en litige, dit Mgr Giovanetti de l'initiative du président

¹ *Acta Apostolicae Sedis*, XXXI, p. 145.

Roosevelt, semblait vouloir les [219] mettre à priori sur le banc des accusés »¹. D'autant qu'il leur posait carrément la question et à eux seuls : « Êtes-vous disposés à me donner l'assurance que vos armées n'attaqueront ni les territoires, ni les possessions des nations énumérées ci-après ? » Et il en énumérait trente et une. En terminant, il formulait « l'espoir qu'une telle assurance pourrait représenter dix ans et même, peut-être, un quart de siècle de paix » et, en cas de réponse affirmative, il promettait « la participation américaine à des discussions à l'échelle mondiale, visant à soulager le monde du fardeau écrasant des armements »².

Plus qu'une entorse aux usages diplomatiques, c'était une grossièreté, sinon une provocation.

Depuis que j'ai lu M. Robert E. Sherwood qui fut un des familiers de Roosevelt, je n'ai plus de doute à ce sujet. M. Robert E. Sherwood prétend, en effet, que la pensée profonde du président était « que la frontière des États-Unis se trouvait sur le Rhin³ » et que ce qu'il « redoutait le plus, on peut en être assuré, c'étaient des négociations de paix, un nouveau Munich »⁴.

Mussolini était en conférence à Rome avec Goering et Ciano, quand cette lettre lui fut remise et c'est alors qu'il prononça son célèbre diagnostic : « Effet de la paralysie progressive... » à quoi Goering répondit en écho : « Début de maladie mentale. »⁵

La réaction de Hitler fut cinglante.

Le 17 avril, il fit poser à tous les États cités par Roosevelt (à l'exception de la Pologne, naturellement, de la France, de la Russie et de la Grande-Bretagne dont il connaissait les intentions maintes fois réitérées publiquement) la double question suivante par Ribbentrop : avaient-ils l'impression d'être menacés par l'Allemagne et avaient-ils chargé Roosevelt de faire cette proposition dans cette forme ? À l'unanimité, les vingt-sept États interpellés répondirent par un double non. C'était, pour lui, un suc[220]cès diplomatique sans précédent, que, dans son discours — d'une « rare éloquence » a dit W.L. Shirer — du 28 avril au Reichstag il exploita remarquablement en donnant, une à une, lecture des vingt-sept réponses au milieu des rires, sous des tonnerres d'applaudissements, et en renouvelant ses propositions de conférence internationale pour réviser le Traité de Versailles dans ce qui en subsistait encore. Le président Roosevelt ayant, dans sa lettre, justifié sa démarche dans la forme « la possibilité d'un conflit constitue un souci sérieux pour le peuple américain au nom duquel je parle », Hitler porta les rires et les applaudissements au délire en s'écriant ironique :

« Je déclare solennellement, que toutes les allégations répandues d'une façon quelconque au sujet d'une attaque ou d'une intervention projetée par l'Allemagne contre ou dans un territoire américain ne sont que lourde imposture ou grossiers mensonges.

¹ Mgr Giovanetti, *Le Vatican et la Paix*, Ed. Fleurus, p. 51.

² *Foreign Relations of the United States*, 1932, vol. 1, p. 129.

³ Robert E. Sherwood, *Mémorial de Roosevelt d'après les papiers de Henry Hopkins*, Plon, 1, p. 32.

⁴ *Id.*, 1, p. 33.

⁵ *Journal du comte Ciano*, Cheval Ailé à la date du 16-4-1939.

Sans compter que toutes ces allégations ne peuvent, d'ailleurs, du point de vue militaire, que sortir de l'imagination d'un fou. »¹

En France, en Angleterre et en Pologne, où les réactions n'étaient plus commandées que par la passion, on applaudit chaleureusement à l'initiative du président Roosevelt. En Russie, on ne dit rien : on ne pouvait pas l'approuver parce qu'elle était, diplomatiquement insoutenable, et on ne pouvait pas non plus la blâmer parce que l'heure n'avait pas encore sonné de révéler au monde les pourparlers renoués, depuis le 3 octobre 1938, entre l'Allemagne et la Russie, et qui devaient aboutir au Pacte germano-soviétique du 23 août suivant. Partout ailleurs et surtout dans les États cités par le président Roosevelt dans sa lettre, il se trouva enseveli dans un grand linceul de ridicule et de réprobation.

Effet quasi immédiat : le 6 mai 1939, Ribbentrop est en visite à Milan. La ville a été choisie par Mussolini pour une rencontre italo-allemande parce que la presse étrangère a évoqué, à plusieurs reprises, l'atmosphère anti-allemande de la capitale lombarde et pour prouver qu'il n'en est rien.

Après les premiers échanges de vues avec le comte Ciano, [221] les deux ministres dînent à l'Hôtel Continental, le comte Ciano reçoit de Mussolini un coup de téléphone lui ordonnant de profiter de l'occasion pour solliciter de Ribbentrop la signature d'une alliance militaire avec l'Allemagne². Entre les deux pays, les pourparlers sur une telle alliance n'ont jamais été engagés. Un an auparavant, lors de la visite de Hitler à Rome, au lendemain de l'*Anschluss* (3-10 mai 1938) Ribbentrop l'avait proposée au comte Ciano qui avait décliné l'offre au nom de Mussolini. Cette fois, c'était décidé : la lettre du président Roosevelt avait eu pour effet de rejeter vers Hitler, Mussolini que l'Angleterre et la France cherchaient à en détacher (visite de Chamberlain et lord Halifax à Rome, le 11 janvier 1939 ; mission de Paul Baudoin auprès de Mussolini, le 2 février 1939).

Le Pacte d'acier qui concrétise cette alliance militaire est signé à Berlin le 22 mai 1939. Son article 3 dit que « l'Allemagne et l'Italie s'engagent à se soutenir sans paix séparée, ni armistice, en cas de complications guerrières avec une ou plusieurs puissances, et ce, immédiatement, avec toutes leurs forces militaires ». Une seule restriction : la consultation réciproque des deux parties au préalable³.

C'est seulement le 30 mai que Mussolini envoie à Hitler un message confidentiel ainsi conçu :

« Les deux Puissances européennes de l'Axe ont besoin d'une période de paix qui devrait s'étendre au moins sur trois ans. C'est seulement à partir de 1943 qu'un effort de guerre aura plus de chances de mener à la victoire. L'Italie fasciste, bien que convaincue que la guerre est inévitable, ne désire pas précipiter les événements. Elle peut mobiliser, proportionnellement, plus d'hommes que l'Allemagne, mais l'abondance de ses effectifs se trouve limitée, dans ses effets, par la déficience de son matériel. »⁴

¹ Adolf Hitler, *Discours du 28 avril 1939 au 4 mai 1941*, Denoël, Paris, p. 37.

² Max Gallo, *L'Italie de Mussolini*, Librairie Académique Perrin, Paris, 1964, p. 375.

³ *Archives diplomatiques italiennes*.

⁴ Id.

Autrement dit, l'Italie ne sera prête à faire la guerre qu'en 1943 : c'est un frein. Mais dans sa conférence à ses chefs militaires du 5 mai 1937 (Document Hossbach) Hitler ne la prévoit pas non plus avant cette date.

À la fin de ce mois de mai 1939, la situation est donc la [222] suivante : Hitler a rompu avec la Pologne et l'Angleterre (dénonciation du Pacte naval anglo-allemand du 18 juin 1935 et du Pacte germano-polonais du 26 janvier 1934) ; le 18 décembre 1938, Mussolini avait dénoncé le Traité franco-italien du 8 janvier 1935¹), et, entre les deux dictateurs, le Pacte d'acier venait d'être conclu. D'un côté Hitler maintenant sûr du soutien de Mussolini et, étant donné l'évolution des pourparlers germano-russes en cours depuis le 3 octobre 1938, à peu près assuré de la neutralité de Staline ; de l'autre l'Angleterre et la France avec leur nouvelle alliée la Pologne assurées du soutien du président Roosevelt et du formidable potentiel américain, misant également sur Staline.

Compte tenu du tour que la lettre du président Roosevelt à Hitler et Mussolini avait donné à la discussion, il n'y avait plus guère de chances d'un nouveau Munich : les vœux du président Roosevelt, d'après Robert E. Sherwood, étaient comblés — si c'était là le but qu'il poursuivait, il l'avait pleinement atteint.

La situation était devenue explosive.

4 - Intervention de Pie XII

Dans cette atmosphère de passions déchaînées, un homme pourtant, gardait tout son sang-froid et ne désespérait pas de la Paix : le Pape Pie XII.

La pensée profonde du président Roosevelt, selon laquelle « ce qu'il redoutait le plus était un nouveau Munich » n'ayant été révélée qu'après la guerre² sans doute Pie XII [223] ne lui prête-t-il aucune intention machiavélique et ne considère-t-il pas son intervention dans le débat comme une provocation. Comme une maladresse, sûrement. Non seulement parce qu'il n'avait adressé sa lettre qu'à Hitler et à Mussolini en accusateur, mais encore parce que ses projets de conférence internationale étaient si vastes qu'ils mêlaient tous les problèmes du monde au problème européen dans lequel ils le noyaient. Et surtout, parce qu'ils étaient dominés par des soucis idéologiques (*Discours de la Quarantaine*) qui n'avaient rien à voir avec les problèmes de la Guerre et de la Paix.

Diplomate de carrière, il savait qu'il fallait sérier les questions. Et il savait aussi que c'était en Europe que se situaient les risques de guerre. D'où l'idée qui lui

¹ Signé par Pierre Laval. La rupture est intervenue à la suite d'un incident qui avait eu lieu à la Chambre des députés italienne, en présence de M. François-Poncet, nouvel ambassadeur de France en Italie, le 30 novembre 1938 les députés s'étaient levés pendant un discours de Ciano, en criant « À nous Tunis, Djibouti, la Corse, Nice ! » À la suite des remontrances de la France, ses relations avec l'Italie s'étaient envenimées et, finalement, le Duce, non la France, avait dénoncé ce traité qui prévoyait un statut spécial des Italiens de Tunis, de Djibouti et de l'Afrique du Nord ; il enregistrait en outre la renonciation définitive de l'Italie à ses prétentions sur la Corse et Nice. En dénonçant ce traité, c'était sur ces dispositions concernant Tunis, Djibouti, la Corse et Nice que le Duce revenait et c'étaient les revendications de l'Italie sur ces régions qu'il reprenait.

² Cf. supra, p. 219.

était venue de régler d'abord, tous les litiges européens entre Européens. Le discours prononcé par Hitler, le 28 avril, en réponse à Roosevelt l'avait, d'autre part, convaincu qu'il y avait urgence. Enfin, Père spirituel et chef de cinq cents millions d'hommes, il croyait à la fois qu'il était placé pour intervenir et qu'il en avait le devoir. Non comme le président Roosevelt, dans la crainte, mais en faveur d'un nouveau Munich, seul susceptible de protéger le monde contre une catastrophe qui signifiait, à ses yeux, la fin de la chrétienté et de la civilisation.

Les États européens qui avaient, entre eux, des litiges à régler étaient au nombre de cinq : l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Allemagne et la Pologne. L'Allemagne avec la Pologne, bien entendu ; l'Italie avec la France (revendications italiennes en Afrique du Nord, à Djibouti, en Corse et même à Nice) ; l'Angleterre avec l'Allemagne (dénonciation du Pacte naval de 1935, garantie donnée à la Pologne) et l'Italie (Canal de Suez) ; la France avec l'Allemagne (protestations contre sa politique en Europe centrale, garantie polonaise). L'Italie et l'Allemagne n'appartenaient plus à la S.D.N. ce qui excluait le règlement général par la S.D.N. puisqu'il l'eût supposé en dehors d'elles. Il ne restait donc que le règlement par une Conférence entre les cinq États.

Pourquoi pas la Russie ? ont demandé les adversaires de Pie XII, notamment M. Saül Friedländer à l'occasion de la récente polémique provoquée par Le Vicaire. Et de suggérer que c'était par « une aversion personnelle à l'égard [224] du communisme qui datait de ses contacts (malheureux) avec les Soviétiques en Bavière, en 1919 »¹. La réponse est, en réalité, bien plus simple : parce que la Russie n'était concernée par aucun des litiges en question et c'était déjà la raison pour laquelle elle avait été écartée des Accords de Munich. Que Pie XII ait été hostile au communisme ne fait pas de doute, l'encyclique *Divini Redemptoris* de Pie XI le dit clairement qui était sa loi. Mais eût-elle été impliquée dans les problèmes européens en discussion que, prétendre qu'il ne l'eût pas incluse dans son projet n'est qu'une hypothèse toute gratuite. Pour la même raison, il n'avait pas non plus pensé aux États-Unis. Il n'est pas inutile de souligner que, mettant son attitude au compte de son hostilité au communisme, les mêmes en profitaient pour l'accuser de sympathies nazies et de n'intervenir que parce qu'il avait peur que le nazisme, à ses yeux, seul rempart contre le communisme, ne fût écrasé par la gigantesque coalition, alors en bonne voie contre l'Allemagne. *O Sancta simplicitas !*

Avant de soumettre son projet aux intéressés, pour bien s'assurer qu'il ne heurterait personne, Pie XII fit procéder à des sondages par ses services diplomatiques. Et voici comment les choses se sont passées :

1. Le 1er mai 1939, Mussolini reçoit le R.P. Tacchi Venturi, de la Compagnie de Jésus, qui est son ami personnel et qui vient lui demander son avis au nom du pape. Mussolini demande un jour de réflexion. Le 2 mai, comme promis, il répond par une approbation sans réserve. L'envoyé du Pape lui ayant alors demandé comment, selon lui, réagirait Hitler : « J'incline à penser, répond-il, que le *Führer* ne repoussera pas la proposition. » Il ajoute seulement que « dans la formule

¹ Saül Friedländer, *Pie XII et le Reich*, op. cit., p. 34.

d'invitation, il serait bon de préciser qu'on se propose de résoudre pacifiquement les points de litige entre les cinq pays et les problèmes annexes »¹.

2. Muni de cet encouragement, le lendemain 3 mai, le secrétaire d'État du Vatican, Mgr Maglione, soumet la proposition du pape aux nonces de Berlin, de Paris, de Var[225]sovie et de Londres. Le 5, Mgr Orsenigo, nonce à Berlin, est reçu par Hitler à Berchtesgaden, en compagnie de Ribbentrop. Du compte rendu de l'entrevue qu'il adresse à la secrétairerie d'État du Vatican, comme du *Memorandum* allemand qui la résume², il résulte que Hitler « ne croyait pas qu'il y eût un danger de guerre, vu que la tension était due davantage à la propagande qu'aux faits » et qu'avant de donner sa réponse définitive il devait d'abord se mettre en rapport avec Mussolini car il ne ferait rien sans l'accord de celui-ci. Et il ajoute : « Le *Duce* et moi agirons toujours à l'unisson. »

À la date du 5 mai, donc, l'affaire se présente ainsi

Mussolini a accepté la proposition du pape, et Hitler qui n'a formulé aucune objection contre, a dit qu'avant de répondre officiellement, il devait d'abord consulter Mussolini.

Du côté des dictatures, l'affaire est en bonne voie.

3. Le 6 mai, le nonce à Paris, Mgr Valerio Valeri, est reçu par M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, qui lui dit d'abord qu'avant de lui donner une réponse, il doit consulter M. Daladier, président du Conseil, et M. Alexis Léger, secrétaire général du Quai d'Orsay³. Puis, le soir, il l'appelle à la nonciature et le fait venir au ministère pour lui dire que « le gouvernement français jugeait la démarche inopportune » et lui demander « de prier le cardinal secrétaire d'État de suspendre jusqu'à nouvel ordre, la publication du message ». Son opinion sur la démarche qu'il vient de faire, Mgr Valerio Valeri ne la communique à la secrétairerie d'État du Vatican que le 12, après l'échec de la tentative du pape :

« Il est évident que, dans l'ensemble, à l'heure présente, les États qu'il est convenu de désigner sous le nom de démocraties, ne souhaitent pas multiplier les contacts, mais bien plutôt, opposer une barrière à l'expansion des États [226] totalitaires, à l'étendre et à la fortifier. Ils sont d'ailleurs persuadés, que d'ici peu de mois, la balance des forces en présence pèsera entièrement de leur côté. C'est ce qui m'a été dit par M. Bonnet et répété par M. Bullitt, ambassadeur des États-Unis à Paris, lequel ne m'a pas dissimulé sa satisfaction de savoir que la tentative du Saint-Siège n'aurait pas de lendemain. Pour lui aussi, en somme, il faut que les États totalitaires soient mis au pied du mur. Seulement après, quand ils auront donné les garanties auxquelles Roosevelt faisait allusion dans son message⁴, on peut commencer à discuter. »

¹ Mgr Giovanetti, op. cit., p. 66. La chronologie de l'échec du projet de Pie XII est rapportée ici d'après Mgr Giovanetti qui y fut intimement mêlé.

² *Documents on German Foreign Policy*, vol. 1, p. 435, 1939.

³ M. Alexis Léger, sans doute pas très fier du rôle qu'il a joué dans cette affaire — c'est lui qui a déconseillé à MM. Daladier et Bonnet d'accepter l'offre du Pape et, dans la suite, a toujours durci leur position dans les discussions internationales — publie, aujourd'hui, sous le nom de Saint John Perse, des poèmes que, par reconnaissance, tous les bellicistes du monde encensent. Et il a le Prix Nobel de littérature !

⁴ Cf. supra, p. 219.

Le 7 mai, M. Alexis Léger, alias Saint John Perse, lui avait dit son opposition au principe d'une conférence, en des termes à peu près semblables.

4. Le nonce à Londres, Mgr Godfrey, est reçu le 5 mai par lord Halifax qui lui fait connaître la position du gouvernement anglais :

« Que Sa Sainteté offre ses bons offices successivement et séparément, à la Pologne et à l'Allemagne, à la France et à l'Italie¹. »

Ici aussi, l'offre de médiation était déclinée.

5. Les réponses de Paris et de Londres, qui sont entre les mains de Mgr Maglione dès le 7 mai, anéantissent tous les espoirs que celles de l'Italie et de l'Allemagne avaient fait naître dans l'esprit du secrétaire d'État et du pape.

Le 8 mai arrive celle de la Pologne : elle est, évidemment alignée sur celle de la France et de l'Angleterre.

La réponse officielle et définitive des Puissances de l'Axe était commune. Elle arriva la dernière : le 9 mai. En connaissance de celles de la France, de l'Angleterre et de la Pologne, tirant les conclusions de leur caractère négatif, elle postulait

« qu'une conférence des cinq Puissances, destinée à redresser la situation internationale, semblait prématurée et pour le moment inutile, ne fût-ce que pour ne pas mettre en cause la haute autorité du Souverain Pontife »².

[227]

Sans le vouloir, Pie XII avait fait la preuve que ceux qui s'opposaient au règlement des litiges européens par des négociations internationales n'étaient ni Hitler, ni Mussolini, mais la France, l'Angleterre et la Pologne.

Cette preuve a marqué le début de l'hostilité dont, depuis, Pie XII n'a cessé d'être l'objet de la part des bellicistes à tous crins et on les comprend très bien : le but qu'ils poursuivaient n'était pas le règlement des litiges européens, mais l'effondrement du régime national-socialiste en Allemagne, et ils savaient qu'ils ne pourraient l'atteindre que par la guerre. C'est pourquoi ils ne voulaient à aucun prix d'un nouveau Munich. Mais ils voulaient pouvoir continuer à faire croire que c'était Hitler qui rendait impossible toute reprise des contacts internationaux. Or, après l'intervention de Pie XII, ils ne le pouvaient plus.

Dans la suite, ils utilisèrent d'autres aspects du comportement de Pie XII : son appel du 24 août, au lendemain de la signature de l'accord germano-soviétique et sa dernière initiative, le 31 août, à 13 heures.

Le Pacte germano-soviétique du 23 août l'avait profondément ébranlé : la guerre générale dans toute son horreur lui parut inévitable. Dans l'allocution qu'il prononça ce jour-là il prit soin de mettre en parallèle, assez adroitement pour ne vexer personne « les aspirations des peuples et l'intelligence des gouvernants » :

« Ayant présentes dans la prière, tant d'âmes de bonne volonté qui, tout en vivant hors de l'Église, n'aspirent pas moins à la paix, Nous voulons implorer Dieu qui tient

¹ Tél. de Halifax à Osborne, Ambassadeur d'Angleterre au Vatican, 6-5-1939. *Documents on British Foreign Policy*, 3e série, vol. V, p. 435.

² Mgr Giovanetti, *Le Vatican et la Paix*, op. cit., p. 61, et *Akten zur Deutschen Auswärtigen Politik*, tél. du 9-5-1939 de Weizsäcker à Bergen (vol. VII).

dans ses mains les cœurs comme les intelligences des gouvernements, de préserver tous les hommes du fléau de nouveaux conflits sanglants encore plus atroces... C'est par la force de la raison, non par la force des armes, que la justice fera son chemin. Les empires qui ne sont pas fondés sur la justice ne sont pas bénis de Dieu... Il est encore temps que les hommes recommencent à se comprendre, qu'ils recommencent à négocier... ils s'apercevront qu'un succès honorable n'est jamais exclu des négociations loyales... Rien n'est perdu avec la paix, tout peut l'être avec la guerre... »¹

[228]

Le 31 août, à 13 heures, aucun plénipotentiaire polonais muni des pleins pouvoirs pour traiter ne s'étant encore présenté à la Wilhelmstrasse, alors que l'ultime délai fixé par Hitler — qu'il repoussait de jour en jour depuis le 26 août — expirait à minuit, Pie XII, voyant la guerre sur le point de déferler sur le monde, avait tenté une ultime démarche et fait remettre aux ambassadeurs d'Allemagne, de Pologne, de Grande-Bretagne, de France et d'Italie, la note suivante :

« Le Souverain Pontife ne veut pas renoncer à l'espoir que les négociations en cours puissent aboutir à une solution juste et pacifique telle que le monde entier ne cesse de l'implorer. Sa Sainteté supplie par conséquent au nom de Dieu les gouvernements d'Allemagne et de Pologne, de faire ce qui leur est possible, afin d'éviter tout incident et de s'abstenir de prendre toute mesure susceptible d'aggraver la tension actuelle. Elle prie les gouvernements d'Angleterre, de France et d'Italie d'appuyer sa demande. »²

À cette note était joint un projet qui prévoyait

« 1. Une trêve de dix à quatorze jours entre l'Allemagne et la Pologne.

2. Pendant cette trêve serait convoquée une conférence internationale à laquelle seraient invitées à participer la France, l'Angleterre, l'Italie, la Pologne, la Russie³, la Belgique, la Hollande et la Suisse. Les États-Unis et le Vatican enverraient des observateurs.

3. Cette conférence aurait pour mission, non seulement de régler le différend germano-polonais, mais aussi de réviser le Traité de Versailles et de préparer un Pacte général de non-agression. »⁴

Aux yeux des bellicistes, c'était la preuve que Pie XII voulait éviter à tout prix, l'écrasement de l'Allemagne par la coalition des Puissances démocratiques, encore assez fortes, malgré le Pacte germano-soviétique et la défection [229] de la Russie, que son geste lui était inspiré par ses sympathies pour le nazisme.

Quand la guerre fut là, cette opinion fut confirmée dans leur esprit par toute une série de faits : l'obstination de Pie XII à condamner toutes les atrocités de la guerre et non seulement les atrocités allemandes ; sa sollicitude pour toutes les victimes de la guerre, quelles que soient leur nationalité, leur race ou leur religion, qu'elles appartiennent ou non à l'Église (cette façon de s'exprimer dressa contre lui les juifs, qui lui reprochèrent de ne pas les avoir désignés *expressis verbis*) ; son

¹ *Actes de Pie XII*, Bonne Presse, t. 1, p. 178, et *Documents du Saint-Siège relatifs à la seconde guerre mondiale*, Librairie Vaticana, vol. 1, p. 270 sq.

² *Documentation catholique*, 1945, col. 263 et *Documents du Saint-Siège*.

³ C'était bien la preuve que contrairement à ce qu'a écrit M. Saül Friedländer (cf. supra, p. 223 sq.), Pie XII n'excluait pas la Russie par hostilité au Bolchevisme.

⁴ Mussolini qui a lancé, le même jour, un projet de conférence à quatre (Angleterre, Italie, France et Allemagne) pour le 5 septembre, approuvé chaleureusement l'initiative du Pape.

hostilité à la thèse de la reddition inconditionnelle de l'Allemagne qui prolongea la guerre d'au moins deux années, etc.

Ce comportement, manifestement inspiré par un pacifisme authentique fut dénaturé à plaisir par les bellicistes qui de sollicitation en sollicitation des texte en sont arrivés, après la guerre et surtout depuis sa mort, à monter cette infamie que j'ai appelée *L'Opération « Vicaire »*¹ par laquelle ils ont tenté de faire de Pie XII un pape pro-nazi. Ne pouvant s'attaquer à l'œuvre sur le fond, sans découvrir leur jeu et heurter l'opinion publique, ils ont essayé de la déconsidérer indirectement en déconsidérant, l'homme par l'insulte et la calomnie.

5 - Le pacte germano-soviétique

Pendant ce temps les Russes...

Le 23 août 1939, tout le monde fut surpris par la signature du Pacte germano-soviétique : c'est que personne, en effet, sauf Boris Souvarine, dont à l'époque, le remarquable *Staline*² avait passé pour ainsi dire inaperçu, n'avait une claire notion de la véritable essence du bolchevisme et, par voie de conséquence, n'avait décelé les vraies raisons du Pacte germano-soviétique (2-14 mai 1935) et du Front populaire qui l'avait préparé.

À gauche, on croyait que l'attitude de Staline lui était dictée par des considérations doctrinales : le socialisme, le [230] communisme, l'anti-nazisme, l'anti-racisme, la défense de la liberté, etc. Au fond, il était un démocrate et la dictature dite du prolétariat à laquelle il soumettait la Russie n'était qu'un phénomène passager commandé par les circonstances. Après tout, Marx lui-même avait reconnu la nécessité transitoire de la dictature du prolétariat³.

À droite, on le crut aussi et, si on était contre, c'est parce qu'on était contre le marxisme. En plus, sur le plan pratique, dans ce Pacte franco-soviétique, on voyait une réédition de l'encerclement de l'Allemagne par l'Alliance franco-russe de 1891 et, comme en 1891, la mise en place d'un dispositif de guerre contre l'Allemagne. D'où le slogan : le Front populaire et le Pacte franco-soviétique, c'est la guerre ! Jamais, en tout cas, la droite ne pensa que l'aventure se terminerait par un accord entre les Allemands nazis et les Russes bolcheviques : elle aussi croyait aux impératifs des doctrines et des idéologies. Placée devant l'événement, elle y vit seulement un argument qui pourrait nous permettre d'éviter cette guerre dont elle ne voulait pas et, sans voir plus loin, elle ne se l'expliqua que par l'immoralité bien connue du bolchevisme.

Or, le Pacte était dans la logique des choses.

Ainsi que le soutenait Boris Souvarine, le comportement du bolchevisme au pouvoir ne s'inspira jamais de la moindre considération doctrinale qui eût quelque rapport que ce soit avec le communisme, ni en politique intérieure, ni en politique

¹ Éditions de La Table Ronde. Le texte intégral se trouve sur le site de l'AAARGH.

² Boris Souvarine, *Staline*, Plon, 1935.

³ Lettre à Kugelmann, 13 mai 1883.

extérieure. Dans le premier cas, il substitua le capitalisme d'État à la féodalité qui était encore le régime de la Russie en 1917. Dans le second, il reprit à son compte la politique des tsars en Extrême-Orient (Chine) et en Europe (Pays baltes, Pologne, Balkans) : le panslavisme.

Ces intentions éclatèrent au grand jour dès le lendemain de la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918, lorsque les populations de Russie Blanche, de Finlande, d'Esthonie, de Lettonie, de Lituanie, de Pologne et d'Ukraine, qui réclamaient déjà leur indépendance sous les tsars, la voulurent proclamer et se heurtèrent à l'Armée rouge qui réussit à leur imposer sa loi en Russie blanche, et dans une [231] grande partie de l'Ukraine. Le bolchevisme prétendait maintenir sous sa botte tous les peuples qui avaient été sous celle des tsars : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes qui faisait partie de la doctrine communiste avait été, dès son accession au pouvoir, relégué dans les oubliettes de l'Histoire et il ne fut plus, dès lors, qu'un article d'exportation à usage externe. Un temps, l'Armée rouge eut même des visées sur la Roumanie et sur la Hongrie : l'entreprise échoua de justesse .

Mais à l'extérieur des frontières de l'ancien empire des tsars, le bolchevisme étendit ses tentacules par le truchement des partis communistes dont le rôle fut, à partir de 1920, la conquête du pouvoir par la conquête de l'opinion publique sous le couvert de la Révolution mondiale, la culture des troubles sociaux, de la violence, l'appel à l'insurrection, etc.

Entre les deux guerres, peu de gens s'aperçurent que les partis communistes n'étaient que des cinquièmes colonnes du panslavisme dans le monde libre. Peu nombreux sont, encore aujourd'hui, ceux qui s'en aperçoivent. Et pourtant, à la faveur de la seconde guerre mondiale, le panslavisme a fait des progrès spectaculaires : ses frontières sont maintenant à cinquante kilomètres de Hambourg, il a remis la main sur tout l'ancien empire des tsars, sur toute l'Europe centrale sauf l'Autriche, et balkanique sauf la Grèce.

Moscou souffrit toujours très cruellement de l'indépendance de la Lituanie, de la Lettonie, de l'Esthonie et de la Finlande : le seul débouché qu'elle gardait sur la Baltique par son port de Léningrad était, désormais, contrôlé à la sortie du golfe de Finlande, par la Finlande d'un côté, l'Esthonie de l'autre. Un nouveau Gibraltar. D'autre part, les communistes avaient perdu Riga qui était devenue Lettonne. Mais, plus que de cette hypothèque prise par le Traité de Versailles sur leur commerce maritime, ils souffraient des richesses naturelles soustraites à leur économie par l'érection en État polonais de l'ancien duché de Varsovie : quatre-vingt-dix millions annuels de tonnes de charbon, du fer, du zinc, de l'uranium, un complexe métallurgique dont le centre était Varsovie. Jamais ils ne s'étaient résignés à cette amputation non plus qu'à celle des Pays baltes.

Note de l'AAARGH : après avoir attribué au président américain Wilson la paternité du concept de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, Rassinier se souvient par hasard — mais sans corriger ses affirmations antérieures au sujet de Wilson — qu'il est bien antérieur à l'avènement de cet homme politique. Pour un exposé succinct de la question, cf. le chapitre VI en deux endroits et notre note.

De son côté, l'Allemagne ne s'était pas davantage résignée [232] à l'amputation du Couloir polonais, de la Posnanie et d'une partie de la Silésie. Il y avait là un terrain d'entente : dès le début de l'année 1922, quand ils eurent acquis la certitude de l'échec de la Révolution allemande, les bolchevicks pratiquèrent une politique de rapprochement avec l'Allemagne dans l'espoir d'en faire naître l'occasion d'un nouveau partage de la Pologne. Et ce fut Rapallo, puis de fil en aiguille, les échanges de missions militaires.

Pendant toute cette période de compréhension mutuelle, assuré de la paix sur ses frontières de l'Ouest que, maintenue sous le joug par le Traité de Versailles, l'Allemagne n'aurait, au surplus pas pu menacer si elle en avait eu l'intention, Staline put, en toute tranquillité, se consacrer aux intérêts russes menacés en Extrême-Orient par le Japon.

Tout changea en 1933, quand Hitler arriva au pouvoir : celui-là était fort, il se moquait de Versailles et il avait déclaré la guerre au bolchevisme. En octobre, il quitta la S.D.N. en claquant les portes et Staline fut aussitôt sur ses gardes. Il comprit qu'un rapprochement entre l'Allemagne et le Japon, qui avait quitté la S.D.N. en mars précédent, était inévitable, et qu'alors il pourrait se trouver un jour, dans la situation d'avoir à se battre sur deux fronts.

Quand, le 26 janvier 1934, un Pacte de non-agression fut signé entre l'Allemagne et la Pologne, il n'eut plus de doute : le bloc germano-polonais avait une frontière commune avec la Russie. Staline prit donc en considération les avances qui lui étaient faites par la France, notamment par Barthou¹ non par amour de la paix, mais pour créer à Hitler des difficultés à l'Ouest et le mettre dans l'obligation d'avoir à se battre sur deux fronts le jour où il manifesterait l'intention de s'attaquer aux frontières de la Russie.

Telles sont les vraies raisons qui ont poussé Staline à la S.D.N. d'abord, à la signature du Pacte franco-soviétique ensuite : la hantise d'avoir à se battre sur deux fronts. Les tsars n'eussent pas réagi autrement. Il espérait bien, d'ailleurs, que ce pacte créerait, entre l'Allemagne hitlérienne et les démocraties occidentales, un tel état de tension que la situation évoluerait toute seule vers une guerre à l'Ouest [233] et détournerait Hitler de la Russie, — une guerre où la Russie n'aurait pas à intervenir (elle n'avait pas de frontière commune avec le *Reich*) et à l'issue de laquelle, les deux adversaires étant épuisés, il serait l'homme fort de l'Europe .

¹ Cf. supra. p. 91 sq.

Note de l'AAARGH : on retrouve, dans tout cet exposé, l'antirussisme forcené de Rassinier, que nous avons déjà commenté à plusieurs reprises. Pour résumer, ici, quel pays accepte de bon gré la sécession d'une partie de son territoire ? (inutile de rappeler ici la sanglante guerre de sécession qui a détruit le sud des États-Unis au profit exclusif du Nord). Quel pays n'est pas légitimement fondé à protéger ses frontières contre les agressions extérieures, à plus forte raison lorsque, comme le pacifiste Rassinier le dit lui-même, il cherche à le faire en évitant toute implication dans une guerre ? Rassinier est à ce point entraîné par sa haine de l'Union soviétique qu'il en vient à lui reprocher sa politique pacifiste ou pacifique ! Quant aux richesses naturelles que l'Union soviétique cherche à se réserver, est-ce un phénomène unique dans le monde ? Rassinier n'évoquait-il pas lui-même plus haut les « intérêts de la City » dans le pétrole roumain ?

Comme il l'avait prévu, en 1939, la situation était explosive entre l'Allemagne et les démocraties occidentales, et justement à propos de la Pologne. Il avait donc le choix : assortir le Pacte franco-soviétique d'une alliance militaire et, sous prétexte de défendre la Pologne, y faire entrer ses troupes avec l'assentiment des démocraties occidentales, auquel cas, il récupérerait le grand-duché de Varsovie, mais se trouverait affronté à l'Allemagne dans une guerre ; ou bien récupérer ce grand-duché de Varsovie par un accord avec l'Allemagne, c'est-à-dire sans guerre.

Il n'y avait pas à hésiter.

Les circonstances le servirent. Il v eut d'abord la conférence de Munich dont Staline fut tenu à l'écart, ce qui distendait singulièrement les rapports franco-soviétiques. Ensuite, il y eut l'Angleterre qui fut hostile à une alliance soviétique jusqu'au 31 mars et ne s'y résigna que, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, dans le courant du mois d'avril. Enfin, il y eut la Pologne qui, par principe, ne voulait pas entrer dans une alliance aux côtés du bolchevisme. Elle pensait, à juste raison d'ailleurs, qu'une telle alliance provoquerait son invasion immédiate par l'Allemagne à l'Ouest, tandis que, sous prétexte de la défendre, les troupes soviétiques l'envahiraient à l'Est avec son assentiment. Au terme de l'opération, tout se résoudrait par un partage amiable de la Pologne entre l'Allemagne et la Russie. Et il n'y aurait plus de Pologne.

Car, ayant récupéré le grand-duché de Varsovie, il ne faisait pas de doute, aux yeux du colonel Beck, qu'arrivé au contact des troupes allemandes, Staline traiterait avec Hitler. L'Allemagne se trouverait alors affrontée aux seules Puissances de l'Ouest et lui n'aurait plus à redouter d'avoir à se battre sur deux fronts. En sus, dans l'accord qu'il aurait passé avec Hitler, il aurait sûrement obtenu les mains libres dans les pays baltes, sauf peut-être la Lituanie (à cause de Memel), en Roumanie, dans les Balkans, régions sur lesquelles la Russie avait, de tous temps, eu des visées.

[234]

Telles étaient les supputations du colonel Beck et, à ce sujet, trois constatations curieuses s'imposent :

1. Ce sont là, les conditions mêmes qui figurent dans le Protocole additionnel secret annexé au Pacte germano-soviétique. En ce qui concerne le partage de la Pologne (l'expression y figure) la ligne de démarcation entre la zone allemande et la zone russe devait suivre « approximativement les rivières Narev, Vistule et San ». Les intérêts de la Russie en Bessarabie étaient reconnus.

2. C'est sur ces conditions que portèrent les discussions engagées le 14 avril 1939 entre la Russie, d'une part, l'Angleterre et la France de l'autre. La Russie avait réussi à les faire accepter, à ceci près que l'expression « partage de la Pologne » y était remplacée par « autorisation de passage des troupes soviétiques sur le territoire polonais » : une fois en Pologne, on pouvait être assuré que les troupes russes n'en partiraient plus et c'était la même chose dans les deux cas. D'autre part, en admettant que la Pologne eût accepté, il est hautement probable qu'arrivé au contact des troupes allemandes, Staline aurait, comme il est dit plus haut, traité avec Hitler. Ainsi aurait-il atteint son but sans faire la guerre et jeté les Puissances occidentales contre

l'Allemagne. Son calcul était que, la guerre terminée, il se fût retrouvé l'homme fort de l'Europe, indemne et à même d'imposer sa volonté aux belligérants épuisés.

3. On est étonné qu'ayant une conscience aussi claire de sa situation, le colonel Beck n'ait pas jugé préférable de traiter avec Hitler dont les propositions laissaient intacte l'intégrité territoriale de la Pologne : Hitler revendiquait seulement, en effet, Dantzig (qui était ville libre et non territoire polonais), une autostrade et un chemin de fer jouissant de l'extraterritorialité à travers le Corridor¹.

On est étonné, mais on sait pourquoi : il croit l'armée [235] polonaise capable de tenir l'armée allemande en échec, la souplesse de sa cavalerie supérieure à la rigidité des chars allemands et qu'en quelques jours il aura occupé la Prusse orientale. Par ailleurs, il est persuadé que l'armée allemande est en pleine révolte : les troupes polonaises gagneront Berlin comme dans une promenade. Son Ambassadeur à Berlin, M. Lipski, le dit à qui veut l'entendre :

« Voilà cinq ans et demi que je suis dans ce pays. Je sais fort bien ce qui s'y passe. Si une guerre éclate entre l'Allemagne et la Pologne, une révolution éclatera en Allemagne et nos troupes marcheront sur Berlin.² »

Le colonel Beck et son ambassadeur ne sont pas seuls à se faire de telles illusions : M. René Coulondre, notre ambassadeur à Berlin s'en fait l'écho dans une lettre qu'il adresse à M. Daladier par-dessus la tête de M. Georges Bonnet : « Hitler hésite... Le Parti flotte... Le peuple est mécontent... Hitler se demande comment sortir de l'impasse... L'épreuve de force tourne à notre avantage... Le poisson est ferré... Il faut tenir, tenir, tenir... »³ Mme Gene[236]viève Tabouis écrit que « cent cinquante

¹ Voici quelles étaient ses propositions : I. Dantzig, en tant qu'État libre, rentre dans le cadre du *Reich* ; II. L'Allemagne obtient, à travers le Corridor, une route et une ligne de chemin de fer dont elle puisse disposer librement et qui ait le même caractère extraterritorial pour l'Allemagne que le Corridor pour la Pologne. En échange, l'Allemagne est prête : I. à reconnaître tous les droits économiques actuels de la Pologne à Dantzig ; II. à assurer à la Pologne un port franc à Dantzig dont les dimensions seraient déterminées par la Pologne elle-même et dont l'accès serait complètement libre ; III. à reconnaître et à accepter par là-même comme étant définitivement fixées les frontières entre l'Allemagne et la Pologne ; IV. à conclure, avec la Pologne, un Pacte de non-agression de vingt cinq ans (Extrait du discours de Hitler au Reichstag. le 28 avril 1939).

Le colonel Beck ayant refusé, ces propositions n'avaient subi qu'une modification le 30 août : le Corridor serait soumis à plébiscite et, s'il se prononçait pour l'Allemagne, une route et une voie de chemin de fer jouissant de l'extraterritorialité allant de Bromberg à Gdynia seraient accordées à la Pologne ; s'il se prononçait pour la Pologne, c'était à l'Allemagne qu'une route et une voie de chemin de fer jouissant du même privilège, et allant de Bütov à Dirschau, c'est-à-dire reliant la Prusse orientale à la Prusse occidentale, seraient accordées. Le colonel Beck ayant encore refusé, voilà pourquoi on se battit. En admettant que la seconde proposition de Hitler fut discutable (en raison du plébiscite qui pouvait inciter les autres minorités polonaises à revendiquer le même privilège et aboutir à la dislocation de l'État polonais *Note de l'AAARGH : ce qui prouve bien qu'il n'a pas la moindre légitimité...), la première était très raisonnable. Encore faut-il préciser que la seconde, qui relevait du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, si elle pouvait être dommageable à cette fiction qu'était la nation polonaise faite d'Allemands, de Slaves, d'Ukrainiens, de Cachoubes, etc., n'avait rien d'antidémocratique ni d'immoral.

² Déclaration à Dalhérus, Déposition de celui-ci à Nuremberg. C.R. des débats, t. IX, p. 500.

Note de l'AAARGH : si l'on était méchant, on dirait que la tenue d'un tel raisonnement par le chef du gouvernement polonais est bien la preuve qu'il ne doit pas y avoir de Pologne indépendante... Quelle est la dernière fois où la Pologne a gagné une guerre ? 1431 ?

³ Robert Coulondre, *De Staline à Hitler*, p. 299.

généraux et chefs d'armées en révolte contre Hitler ont démissionné. »¹ Dans une conversation privée, le général Gamelin dit « C'est bien simple, le jour où la guerre sera déclenchée en Allemagne, Hitler s'effondrera. Au lieu de défendre les frontières du *Reich*, l'armée allemande devra marcher sur Berlin afin de réprimer les troubles qui y auront éclaté. Les troupes stationnées dans la ligne Siegfried n'offriront que peu de résistance. Nous entrerons alors en Allemagne comme dans du beurre. »² Aux yeux de tous, l'offre allemande à Moscou prouve que l'Allemagne est dans une situation désespérée.

En Angleterre, des bruits semblables dont l'origine est M. Raczinski, ambassadeur de Pologne à Londres, vraisemblablement corroborés par M. Richard Kordt, de l'ambassade d'Allemagne, qui est hostile à Hitler, sont répandus et parviennent sur le bureau de M. Chamberlain par les soins de Winston Churchill, sir Antony Eden, Duff Cooper, Duncan Sandys etc. On fait même état d'une résistance allemande à la tête de laquelle se trouvent les généraux Halder, Beck, Witzleben, le Dr Schacht, et qui n'attendrait qu'une aide extérieure sous forme d'une déclaration de guerre à l'Allemagne pour passer à l'action et déposer Hitler. Ils sont faux : jamais les généraux n'ont été aussi solidaires de Hitler que dans le cas polonais. Mais ils contribuent à mettre l'opinion publique en condition et à durcir les positions gouvernementales en France, en Angleterre et en Pologne.

Sans doute, ces bruits qu'on dit venir de bonne source, sont-ils aussi la raison pour laquelle ni l'Angleterre, ni la France ne prirent garde que la seule possibilité qu'elles avaient d'apporter une aide à la Pologne était une intervention indirecte sur la frontière ouest de l'Allemagne, que cette intervention ne se concevait qu'à la condition que la Russie intervienne sur ses frontières de l'Est, qu'autrement, le rapport des forces militaires entre l'Allemagne et elles l'interdisait et qu'alors elle n'était plus qu'un chèque tiré sur les nuages.

[237]

Ces considérations stratégiques n'étaient évidemment pas de mise : du moment qu'il suffisait de déclarer la guerre à l'Allemagne pour que son régime s'effondre, comme un château de cartes, il n'y aurait pas de guerre. C'est tout juste si on n'était pas arrivé à penser que l'armée allemande aiderait les armées françaises, anglaises et polonaises à conquérir l'Allemagne ! On n'avait même pas besoin de la Russie !

Consternant.

Les mobiles de Staline étant ainsi analysés et les illusions des démocraties occidentales expliquées, peut-être n'est-il pas sans intérêt, maintenant, d'informer le lecteur sur la manière dont Staline s'y prit pour monter sa mystification : il n'y déploya pas beaucoup de génie. On peut même dire que les démocraties occidentales mirent beaucoup de bonne volonté à se laisser mystifier.

Le 3 octobre 1938, an lendemain de Munich, l'Ambassade d'Allemagne à Moscou, informait Berlin que, selon certains bruits recueillis par elle, « Staline avait

¹ *L'Œuvre*, 27 août 1939, titre sur cinq colonnes.

² Benoist-Méchin, *Histoire de l'Armée allemande*, t. VI, p. 332.

tiré certaines conclusions du règlement de la question des Sudètes dont il avait été exclu et qu'il pourrait bien se montrer plus positif à l'égard de l'Allemagne »¹. Il y avait justement, entre l'Allemagne et la Russie, un semblant d'accord commercial qui était tombé en désuétude et qui arrivait à expiration à la fin de l'année : le 4 novembre, Goering demanda qu'on en profitât pour « ressusciter le commerce avec la Russie, notamment dans la mesure où il s'agissait de matières premières »². C'est à l'ombre de ce renouvellement que s'engagèrent les conversations secrètes qui aboutirent à la signature du Pacte germano-soviétique le 23 août suivant.

Le 12 janvier 1939, à la réception du Corps diplomatique venu présenter ses vœux à Hitler à la chancellerie, le *Führer* qui, en ces occasions, passait systématiquement devant l'ambassadeur soviétique, en se bornant à lui serrer la main sans prononcer un mot, l'honora ce jour-là, d'une longue conversation très amicale. Les diplomates présents en avaient été frappés et avaient aussitôt informé leurs gouvernements de ce changement d'attitude, à leurs yeux [238] significatif. En vain : leurs gouvernements n'accordèrent aucune signification particulière à ces avertissements.

Le 10 mars, les conversations secrètes avaient dû faire des progrès car, devant le XVIIe Congrès du Parti communiste russe Staline prononçait un discours dans lequel les critiques habituelles contre les nazis étaient remplacées par des critiques contre les démocraties et qui contenait cette déclaration insolite : « L'Union soviétique n'a pas la moindre intention de tirer les marrons du feu pour les démocraties occidentales. Au contraire. Le gouvernement soviétique n'est pas opposé, en principe, à une amélioration de ses rapports avec le *Reich* »³. De quoi l'on peut conclure que, lorsqu'il décida d'entrer à Prague le 15 mars, Hitler savait qu'il n'avait rien à craindre des Russes. Les démocraties occidentales ne remarquèrent rien.

Le 28 avril, dans son discours au *Reichstag* par lequel il répond à Roosevelt et informe le monde qu'il a dénoncé le Pacte naval anglo-allemand du 18 juin 1935 et le Traité germano-polonais du 26 janvier 1934, Hitler rend sa politesse à Staline : pas un mot contre le bolchevisme.

Le 4 mai, Staline remplace Litvinov par Molotov au commissariat du peuple aux Affaires étrangères : Litvinov est juif. Après la guerre, divers auteurs ont prétendu que, quelques jours auparavant, dans une conversation privée, à quelqu'un qui lui faisait remarquer que l'Allemagne aurait intérêt à entamer des pourparlers diplomatiques avec la Russie, Goering aurait répondu : « Vous ne voyez tout de même pas Hitler s'entendre avec un juif ? » Les références sur lesquelles ils se fondent sont contradictoires, mais il est très vraisemblable qu'à cette date, Staline ait jugé le moment venu de donner un tour plus concret aux conversations avec

¹ *Documents on German Foreign Policy*, t. IV, p. 602 sq.

² *Id.*, p. 609 sq.

³ *Le XVIIIe Congrès du Parti communiste soviétique*, Ed. Sociales, Paris.

l'Allemagne, de les transposer sur le plan diplomatique où il ne fait pas de doute, qu'étant juif, Litvinov était un obstacle insurmontable .

Léon Blum qui est juif ne s'y est pas trompé : dans *Le Populaire* du 5 mai, sans faire allusion à l'appartenance juive de M. Litvinov, il a manifesté son inquiétude et formulé « l'espoir que ce limogeage n'entraînerait aucune [239] modification dans la politique, jusqu'ici suivie par l'Union soviétique. » À New York, l'entourage juif du président Roosevelt se rend compte qu'il a perdu quelqu'un qu'il avait dans la place. De Berlin, M. Coulondre envoie à M. Georges Bonnet un télégramme où il est dit :

« Ce remplacement a de toutes autres causes. M. Litvinov était trop rigide en matière de sécurité collective. De plus, il nourrissait pour la Pologne une antipathie trop marquée. Si on lui avait demandé de choisir entre Berlin et Varsovie, il aurait été capable de choisir Berlin ! Avec M. Molotov, membre du *Politburo* et dépositaire de la pensée de Staline, la politique extérieure soviétique ne pourra que gagner en précision et en clarté. La France et l'Angleterre n'auront pas à le regretter. »¹

M. Coulondre est un fin diplomate

À Londres, à New York et à Varsovie, les ambassadeurs russes répètent ce propos : on est rasséréiné.

En mai 1939, Londres et Paris sont en pourparlers avec Moscou depuis le 14 avril. On n'en est qu'au stade des conditions politiques de l'alliance : et ça traîne, ça traîne... Londres et Paris ne s'aperçoivent pas que Moscou ne cherche qu'une occasion de rompre. Les choses traîneront jusqu'au 24 juillet : chaque fois que les Russes obtiennent satisfaction sur un point ils en mettent en avant un autre dont ils espèrent que les Anglais et les Français ne pourront pas l'accepter et qu'ils pourront rejeter sur eux la responsabilité de l'échec des pourparlers. En vain : les Anglais et les Français ont tout accepté, jusqu'à englober les États baltes dans la sphère d'influence soviétique, jusqu'à la thèse russe de « l'agression indirecte »², jusqu'à la subordination de l'accord politique à un accord militaire, jusqu'à excepter la Hollande de la garantie commune ! Les Anglais tiquaient [240] bien un peu et, à plusieurs reprises, lord Halifax fut sur le point de rompre : mais à chaque nouvelle exigence des Russes, M. Corbin, ambassadeur de France à Londres, le venait trouver, de la part de M. Georges Bonnet, pour le presser d'accepter. D'autre part, le président Roosevelt qui s'impatientait de voir ainsi traîner les choses, téléphonait tous les jours à son ambassadeur à Londres, M. Joseph Kennedy, qu'il devait

Note de l'AAAARGH : les négociations que le gouvernement allemand nazi n'a cessé de mener avec les organisations juives mondiales, notamment *via* Eichmann, rendent discutable cette interprétation ; celle de Coulondre, que Rassinier évoque ensuite, nous paraît beaucoup plus vraisemblable — même si ce « fin diplomate » se trompe sur les effets de la nomination de Molotov. Cf. sur le site de l'AAAARGH, l'exposé complet de ces relations évidemment passées sous silence, par L. Brenner, *Zionism in the Age of the Dictators*, texte intégral.

¹ George Bonnet, *La Défense de la Paix*, t. II, p. 192 sq.

² Par « agression indirecte », les Russes entendaient, dans un pays, un coup d'État perpétré par une fraction hostile au Communisme et, ils étendaient la définition à une crise ministérielle qui aurait provoqué un changement de gouvernement dans le même sens. Une simple crise ministérielle dans les États baltes leur donnait donc le droit de prétendre qu'il s'agissait « d'une agression indirecte » et d'intervenir avec l'approbation de l'Angleterre et de la France. Autrement dit, à l'Est de l'Europe, on n'avait pas le droit de ne pas être communiste.

« pousser le fer dans les reins de Chamberlain »¹. M. Joseph Kennedy n'était pas d'accord mais il répétait ces choses à lord Halifax. Lord Halifax qui trouvait inadmissibles les exigences russes — et elles l'étaient, ô combien ! s'inclinait pour n'indisposer ni M. Georges Bonnet, ni surtout le président Roosevelt.

Le 24 juillet, les démocraties occidentales ayant avalé toutes leurs couleuvres, on en vient à la discussion de l'accord militaire par lequel les Russes auraient bien voulu commencer parce que, sur ce terrain, la rupture était plus facile à mettre sur le compte, sinon des démocraties occidentales, du moins sur celui de la Pologne et parce qu'elle aurait été plus rapidement consommée : ils savaient bien que jamais le colonel Beck n'accepterait le passage, pourtant nécessaire, des troupes soviétiques sur le territoire polonais. C'est ce qui arriva : la rupture se produisit le 19 août sur le refus catégorique opposé par le colonel Beck à une demande de lord Halifax et de M. Georges Bonnet qui le pressaient d'accepter et qu'aussitôt ils transmirent à Moscou.

Les Russes n'attendaient que cela : depuis le 15 août, ils s'étaient mis d'accord avec les Allemands sur le principe d'une visite de M. von Ribbentrop à Moscou. Si l'on veut avoir une idée de son objet, il suffira de consulter deux documents très significatifs : les comptes rendus de deux audiences accordées par M. Molotov à Schulenburg, ambassadeur d'Allemagne à Moscou².

Dans la première de ces audiences qui eut lieu le 4 août, M. von der Schulenburg avait dit à Molotov que l'Allemagne [241] était prête à renverser ses rapports avec l'Union soviétique, si celle-ci s'abstenait de toute intervention dans ses affaires intérieures et si, dans sa politique extérieure, elle renonçait à toute attaque contre les intérêts du *Reich*. Il avait même ajouté qu'en cas d'accord il n'existait « de la mer Noire à la Baltique aucun problème qui ne pouvait être résolu » et suggéré « dès à présent, une entente sur le partage de la Pologne. » C'était bien la preuve que, pour en arriver là, les conversations étaient de longue date. Molotov se montra, dit Schulenburg, « extraordinairement réceptif. »

Dans la seconde qui eut lieu le 15 août, l'ambassadeur d'Allemagne, encouragé par l'accueil qu'il avait reçu à la première et après avoir pris conseil de son gouvernement, informa M. Molotov que M. von Ribbentrop était prêt à venir à Moscou pour discuter, avec lui, des problèmes qui avaient fait l'objet de leur entretien du 4 août. Il ajouta qu'il était autorisé à lui dire, en sus de ce qu'il lui avait dit le 4 août, que l'Allemagne était prête

« à user de son influence auprès du Japon, pour amener une amélioration et une consolidation des relations russo-japonaises. »

Réponse de M. Molotov :

¹ Confiance de M. Joseph Kennedy à M. James Forrestal, ancien secrétaire d'État à la Défense des E.U. (*The Forrestal Diaries*, New York, 1951, p. 121). [Note de l'AAARGH : Nous publions les extraits du *Journal de Forrestal* cités par Rassinier et d'autres auteurs et nous vous encourageons vivement à en prendre connaissance : c'est édifiant. Nous avons notamment le passage cité ici.]

² *Akten zur Deutschen Auswärtigen Politik*, vol. VII, et Documents relatifs aux relations germano-soviétiques publiés chez Plon à Paris par le Département d'État.

« Je serai enchanté de m'entretenir avec le ministre des Affaires étrangères du *Reich*. Je vais dès à présent, préparer sa venue. »

Mais Molotov n'avait pas encore en mains le refus du colonel Beck, c'est-à-dire pas encore de motif plausible de rompre avec la mission militaire franco-anglaise qui avait été envoyée à Moscou pour mettre l'accord au point avec une mission militaire russe et y était depuis le 12 août : le passage des troupes soviétiques en territoire polonais, sur lequel il était sûr que les conversations achopperaient, n'avait été mis que la veille, à l'ordre du jour de la réunion des trois délégations.

Le 19 août, quand le refus de Beck arriva, l'affaire fut vite bâclée : Staline réunit le *Politburo* pour l'informer qu'il avait décidé de signer un Pacte de non-agression avec l'Allemagne et sa proposition fut adoptée à l'unanimité.

Le soir même, un nouvel accord commercial était signé entre l'Allemagne et la Russie : la première prêtait à la seconde 200 millions de marks à 5 % remboursables en sept ans, et celle-ci s'engageait à lui fournir, dès maintenant, pour 180 millions de marks de coton, de lubrifiants, [242] de phosphates, de manganèse, d'amiante et de peaux brutes contre 125 millions de marks de machines-outils.

Le soir même aussi, M. Molotov pria M. von der Schulenburg de transmettre à M. von Ribbentrop, un projet de pacte germano-soviétique qu'il avait déjà rédigé...

Les deux ou trois jours qui suivent sont employés à mettre au point, par lettres et télégrammes, entre le ministère des Affaires étrangères du *Reich* et M. Molotov d'une part, Hitler et Staline de l'autre, la date de la rencontre et les termes du Pacte.

Le 23 août au matin, la nouvelle éclate comme un coup de tonnerre dans la presse du monde entier :

« Le gouvernement du *Reich* et le gouvernement soviétique ont décidé de conclure un Pacte de non-agression. M. von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du *Reich*, est en route pour Moscou, où il va signer le traité. »

Le colonel Beck prétend que Staline a justifié sa décision, devant le *Politburo*, en ces termes :

« Si nous acceptons la proposition de l'Allemagne de conclure avec elle un Pacte de non-agression, l'Allemagne attaquera certainement la Pologne et l'intervention de l'Angleterre et de la France dans cette guerre deviendra inévitable. Dans ces circonstances nous avons beaucoup de chances de rester à l'écart du conflit et nous pourrions attendre avantagement notre tour... Garantis sur notre frontière de l'Ouest par le Pacte, nous le serons au surplus, en Extrême-Orient, par l'influence que l'Allemagne, en reconnaissance, ne manquera pas d'exercer sur le Japon... Ainsi notre choix est clair : nous devons accepter la proposition allemande et renvoyer dans leurs pays, avec un refus courtois, les missions française et anglaise. »¹

On ne trouve ce texte dans aucun document du Parti communiste russe, mais il reflète indiscutablement la pensée de Staline.

Tous les journaux communistes du monde ont, naturellement, présenté le Pacte germano-soviétique comme une importante contribution de l'U.R.S.S. à la paix et entonné le los du « génial Staline ».

¹ Colonel Beck, *Dernier Rapport*, p. 322

CHAPITRE VIII - LE CALENDRIER DES DERNIERS JOURS

La défection de la Russie n'a amené ni l'Angleterre, ni la France, ni la Pologne à reconsidérer leur politique à l'égard de l'Allemagne,

L'Angleterre sait, certes, qu'étant donné la situation géographique de la Pologne, ni elle, ni la France ne peuvent lui apporter la moindre aide directe. Sur ce point, tout le monde est d'accord : seule la Russie le pouvait. Pour les Anglais, le pacte qui lie la Russie à l'Allemagne est un pacte de non-agression, non d'assistance mutuelle et il n'est complété par aucun accord militaire. Donc elle restera neutre : elle n'interviendra pas aux côtés de l'Allemagne. Ils ignorent, ou font tout comme, qu'un protocole additionnel secret prévoit le partage de la Pologne entre l'Allemagne et la Russie, et que c'est par les deux puissances associées, non par la seule Allemagne que la Pologne est menacée. D'autre part, ils font confiance à la France pour une aide indirecte sur terre à l'Ouest : les 15, 16 et 17 mai 1939, le général Gamelin a eu des entretiens à Paris avec le général Kasprzycki, ministre de la Guerre de Pologne, et il lui a promis, en cas de guerre avec l'Allemagne, une action aérienne dès les premiers jours, des opérations offensives à objectifs limités dès le troisième, une action offensive avec le gros des forces de l'armée française dès le quinzième¹. L'Angleterre croit que l'armée française est toujours la première du monde. À l'Est, le colonel Beck la rassure sur la qualité de l'armée [244] polonaise qu'il dit supérieure à l'armée allemande. Enfin, sur mer, personne ne lui dispute la maîtrise. Il y a bien son aviation qui n'est pas brillante, mais enfin, elle est honnête et, depuis le 1er janvier, elle a fait d'étonnants progrès dans ce domaine.

Tout cela se tient : le malheur est seulement que toutes les données sur lesquelles repose ce raisonnement sont fausses. Comme l'Angleterre ne le sait pas, elle maintient la garantie qu'elle a donnée à la Pologne.

En France, le général Gamelin justifie ainsi les promesses qu'il a faites en mai au ministre polonais de la Guerre :

« La France a environ 120 divisions à opposer aux 200 divisions allemandes. Elle est donc en état de grande infériorité. C'est pourquoi elle doit conserver l'appui des 80 divisions polonaises... L'armée polonaise offrira une résistance honorable à l'armée allemande. Le froid et le mauvais temps arrêteront rapidement les hostilités, si bien qu'au printemps de 1940, la bataille se poursuivra encore à l'Est. À ce moment, l'armée française sera renforcée par de nombreuses divisions anglaises débarquées sur le continent... Au printemps de 1940, la France pourra donc, tout d'abord compter sur les 200 divisions que représenteront les forces françaises et polonaises, auxquelles s'ajouteront une quarantaine de divisions britanniques. Et, si l'Allemagne viole la neutralité hollandaise et belge, elle amènera à nos côtés 30 divisions supplémentaires hollandaises et belges, soit au total, 270 divisions contre 200. »²

Tout cela se tient bien aussi mais repose sur des données aussi fausses que le raisonnement anglais, les événements le prouveront : la guerre déclarée, l'armée

¹ Colonel Beck, *Dernier Rapport*, op. cit., p. 345.

² Georges Bonnet, *La Défense de la Paix*, t. II, p. 304.

française ne sera en état d'intervenir, ni dans l'air le premier jour (le procès de Riom a révélé que nous disposions de moins de 1 000 avions contre 12 000 avions allemands), ni le troisième, ni même le quinzième ; la campagne allemande en Pologne a été terminée en 17 jours et le mauvais temps n'a pas eu à arrêter les hostilités jusqu'au printemps ; enfin, au printemps de 1940, l'Angleterre [245] n'avait pas débarqué 40 divisions en France, mais seulement 9.

Le général Gamelin a, cependant, réussi à persuader la plupart des ministres que son raisonnement est impeccable. Seuls, MM. Georges Bonnet et de Monzie ne partagent pas son optimisme. Parmi les députés, ils sont soutenus par Jean Montigny, Frot, Bergery, Xavier Vallat, L.O. Frossard, François Pietri et quelques autres.

Mandel connaît aussi l'état d'impréparation de l'armée française. Mais on sait la réponse cynique qu'il a faite à M. Georges Bonnet qui le lui faisait remarquer : d'abord déclarer la guerre, la préparer ensuite¹.

Ce point de vue l'emporte.

En Pologne, c'est le comble : non seulement le colonel Beck est persuadé que l'armée polonaise est capable de tailler l'armée allemande en pièces, comme en 1410 à Tannenberg, mais il est certain que les généraux allemands n'attendent qu'une aide extérieure, sous forme d'une déclaration de guerre de l'Angleterre et de la France à l'Allemagne, pour déposer Hitler, ce qui mettra le désordre dans toute l'Allemagne. Comme le général Gamelin lui a promis une intervention de l'aviation française le premier jour de la déclaration de guerre, des interventions à objectifs limités dès le troisième et l'entrée en Allemagne du gros des forces françaises dès le quinzième, il voit déjà l'armée polonaise et l'armée française se rencontrant à Berlin.

Dans son esprit, Hitler n'a signé un pacte avec la Russie que parce qu'il était dans une situation désespérée. Il fonde son opinion sur ce que lui disent ses ambassadeurs à Berlin et à Londres. On sait que celui-ci est en relations étroites avec M. Richard Kordt, conseiller d'ambassade allemand à Londres, dont c'est l'opinion². Alors, non seulement il ne répond pas aux offres de négociation directe que lui fait Hitler depuis le 5 janvier 1939 mais encore il le provoque : ultimatum à Dantzig, tirs de sa D.C.A. sur des avions allemands, etc. Il a bien redouté un par[246]tage de la Pologne entre l'Allemagne et la Russie, mais il ne croit pas que le Pacte germano-soviétique le prévoit et il ne pense naturellement pas que sa seule chance d'y échapper est une entente avec l'Allemagne.

Ce qui est grave, c'est que la garantie anglaise lui a été donnée dans cette forme : « Dans le cas d'une action quelconque, mettant nettement en danger l'indépendance polonaise et à laquelle le gouvernement polonais estimerait de son intérêt vital de résister avec ses forces nationales... » et le laisse seul maître de décider s'il y a lieu ou non de résister. Un chèque en blanc : il en profite et avec la belle inconscience dont il fait preuve, le monde n'a plus guère de chances d'échapper à la guerre, si l'Angleterre ne révisé pas les termes de son engagement.

¹ Id., et Jean Montigny, *Complot contre la paix*.

² Cf. supra, p. 236.

Tous les bruits relatifs à la situation désespérée dans laquelle se trouve Hitler sont sans fondement, on le sait, mais la campagne qui leur fait écho dans la presse, en France et en Angleterre, est si bien orchestrée, les milieux politiques y sont si disposés à prendre leurs désirs pour des réalités que, peu à peu, l'idée que c'est la politique de conciliation qui le maintient au pouvoir en Allemagne l'emporte.

On écrit couramment que, s'il y est encore, c'est uniquement parce qu'en ne déclarant pas la guerre à l'Allemagne lors de la remilitarisation de la Rhénanie (mars 1936), ni lors de l'*Anschluss* (mars-avril 1938), ni lors de l'affaire des Sudètes (septembre 1938, Munich), ni, enfin, lors de l'occupation et du démembrement de la Tchécoslovaquie (mars 1939), les gouvernements français et anglais n'ont pas fourni l'occasion de le déposer aux généraux allemands qui y étaient disposés de longue date et n'attendaient que cette aide pour passer aux actes. Les juifs ne sont pas les derniers à écrire ces choses dans leurs journaux et dans ceux où ils ont accès.

Lorsque, le 30 août, arrive à Paris la lettre de M. Coulondre, ambassadeur de France à Berlin¹, les derniers [247] bastions de la résistance à la guerre s'écroulent : cette fois, on ne laissera pas passer l'occasion. D'ailleurs, il n'est plus question, maintenant, de rechercher une solution équitable au problème germano-polonais. M. Chamberlain l'avouera ingénument, le 1er septembre, dans le discours par lequel il annonce, à la Chambre des communes, la remise incessante d'un ultimatum à l'Allemagne : « Nous n'avons aucun motif de querelle avec le peuple allemand, si ce n'est qu'il se laisse gouverner par un régime nazi »². Celui par lequel, le 2 septembre, M. Daladier annonce la remise de l'ultimatum français, à la Chambre des députés, rend le même son : « S'agit-il seulement d'un conflit germano-polonais ? Non, Messieurs ! Il s'agit d'un nouveau pas accompli par la dictature hitlérienne, dans la voie de la domination de l'Europe et du monde »³. Le problème de la paix et de la guerre était passé au plan de l'idéologie.

Aux États-Unis, le président Roosevelt veut mettre les bouchées doubles et créer, tout de suite, une atmosphère de guerre mondiale : dès qu'il apprend la signature du Pacte germano-soviétique, le 23 août, prétextant que la sécurité des États-Unis et que leurs institutions démocratiques sont menacées, il demande une réunion extraordinaire du Congrès pour lever, au profit de la France, de l'Angleterre et de la Pologne, l'embargo sur les armes prescrit par la loi de neutralité. En même temps, le sénateur Vandenberg, leader de l'opposition, demande aussi une réunion d'urgence du Congrès mais « pour renforcer le contrôle du Congrès sur les décisions autocratiques du président » et éviter qu'il ne « profite des circonstances, pour se livrer à un de ses actes de provocation dont il est coutumier »⁴. La levée de l'embargo est repoussée à la quasi unanimité et cette décision correspond au vœu de

¹ « Le Parti flotte... Le peuple est mécontent... Hitler se demande comment sortir de l'impasse... L'épreuve de force tourne à notre avantage... Le poisson est ferré... Il faut tenir, tenir, tenir... » (cf. supra, p. 235).

² *Livre Bleu anglais*.

³ *J.O. de la République française, Débats parlementaires*, 3 septembre 1939.

⁴ *Livre Bleu anglais*, p. 169.

l'opinion publique américaine, si l'on en croit un sondage [248] d'opinion effectué le 4 septembre par l'agence Roper de New York qui donne les résultats suivants :

– Pour l'entrée en guerre aux côtés de l'Angleterre, de la France et de la Pologne	2,5
– Pour venir en aide à l'Allemagne	0,2%
– Pour se tenir complètement à l'écart du conflit mais vendre à tout le monde, <i>cash and carry</i>	37,5 %
– Pour rester à l'écart, mais vendre uniquement à la France, à l'Angleterre, à la Pologne	8,9%
– Pour rester à l'écart aussi longtemps qu'il sera possible, mais entrer en guerre aux côtés de l'Angleterre, de la France et de la Pologne, si ces nations courent le risque d'être vaincues. Entre temps, pour les aider en leur fournissant vivres et matériel	14,7 %
– Pour rester à l'écart, sans rien vendre à personne	29,9 %
– Pro-alliés	0,6%
– Pro-allemands	néant ¹

Pour que l'Amérique change d'opinion, il faudra attendre jusqu'au 7 décembre 1941, que les Japonais attaquent Pearl Harbour et que l'Allemagne lui déclare la guerre : jusque là, elle ne s'est jamais sentie menacée par l'Allemagne, ni dans sa sécurité, ni dans ses institutions démocratiques. Depuis son accession au pouvoir, Hitler ne cessait de répéter qu'il n'avait aucune ambition sur le continent américain et qu'il eût fallu, pour en avoir, qu'il fût fou : contre la politique de Roosevelt dont, depuis son élection, tous les actes témoignent, au contraire, d'une hostilité systématique à l'Allemagne, la contre-propagande des sénateurs Vadenberg, Borah, Clark et du célèbre colonel Lindberg n'avait aucune peine à l'emporter.

Mais Roosevelt est au pouvoir, ce qui lui donne plus de prise qu'à ses adversaires sur les événements. D'autre part, son entourage israélite a une très grosse influence sur la presse. Bien avant Pearl Harbour, ils ont obtenu, de concert, des modifications sensibles de l'opinion : le 3 novembre [249] 1939, la levée de l'embargo sur les armes qui a été refusée à Roosevelt en août, lui est accordée par le Congrès et le 11 mars 1940, il en obtient la substitution de la loi « prêt et bail » à la clause *Cash and Carry*. Ces amendements lui permettent la livraison aux puissances occidentales de tout ce dont elles ont besoin.

En août, pourtant, il n'en est encore pas là : condamné à l'impuissance par le Congrès, il cherche par des lettres et des messages, au roi d'Italie, à Hitler, au président de la République polonaise, à ses ambassadeurs à Londres et à Paris, à s'immiscer dans les affaires européennes et à y être admis avec droit de parole, de manière à en influencer le cours. Aux trois premiers, il écrit que « le gouvernement des États-Unis serait prêt, en tous temps, à apporter sa contribution à la solution des problèmes qui menacent la paix du monde ». Il harcèle M. Joseph Kennedy, son ambassadeur à Londres, pour qu'il « pousse le fer dans les reins de Chamberlain »².

¹ *Mémorial de Roosevelt*, d'après les papiers de Harry Hopkins, par R.E. Sherwood, op. cit., p. 36.

² Cf. supra, p. 240.

Il n'a pas besoin de harceler William Bullitt, son ambassadeur à Paris : celui-ci, aussi empressé que lui, ne cesse de promettre l'aide des U.S.A. au gouvernement français et, dans tous ses rapports à Roosevelt, de lui répéter qu'il « faut stopper les Allemands dans l'affaire polonaise ».

Sur son activité pendant cette période, nous avons l'opinion de M. Joseph Kennedy qui nous est retransmise par James Forrestal, l'ancien secrétaire des États-Unis à la défense :

« Jamais la France ou l'Angleterre n'auraient fait un *casus belli* de la Pologne sans les perpétuels coups d'épingle de Washington... Chamberlain lui a affirmé [à Kennedy] que l'Amérique et les juifs du monde entier avaient contraint l'Angleterre à la guerre... Il y a indiscutablement quelque chose de fondé dans l'opinion de Kennedy selon laquelle l'attaque de Hitler aurait pu être détournée sur la Russie. »¹

En Allemagne, sûr de son bon droit et sûr de sa force, Hitler attend que la Pologne réponde aux propositions de [250] négociations bilatérales sur Dantzig et le Corridor qu'il lui a annoncées le 5 janvier précédent, puis remises en bonne forme, le 21 mars, et réitérées publiquement, le 28 avril² : si elle n'a pas répondu le 31 août à minuit, il l'envahira le 1er septembre à l'aube, avait-il décidé au début de mai puis, au début du mois, il a ramené le délai au 26 août. Nous sommes le 23 août et jusque-là, elle n'a répondu que pour se prononcer en faveur du statu quo et décliner l'invitation.

Son bon droit ne se discute pas : il revendique Dantzig et le Corridor, mais Dantzig et le Corridor réclament leur rattachement à l'Allemagne à laquelle ils ont conscience d'appartenir et de n'avoir été arrachés, contre leur gré, que par le traité de Versailles, comme tous les territoires qu'il a réincorporés au *Reich*. Encore, en ce qui concerne le Corridor, ne revendique-t-il, contre le vœu des habitants, qu'une autostrade et une voie ferrée jouissant de l'exterritorialité pour permettre à la Prusse occidentale de communiquer avec la Prusse orientale. On ne peut pas être plus raisonnable. Quant à sa force, ses services de renseignements l'ont convaincu qu'il est militairement plus fort que l'Angleterre, la France et la Pologne réunies. Et c'était vrai.

En Italie, on se félicite du maître-coup qu'avec le Pacte germano-soviétique, Hitler a réussi. Et on exulte : cette fois, les démocraties sont à genoux, c'en est fini de l'anti-fascisme triomphant.

De Moscou, enfin, on contemple le désarroi des démocraties occidentales acculées à la capitulation ou à la guerre : on est sûr d'avoir poussé avec elles le jeu assez loin pour qu'elles ne puissent plus reculer et choisissent la guerre. Et on exulte aussi.

Le climat qui règne, ce 23 août 1939, dans toutes les capitales intéressées, à Londres, à Paris, à Varsovie, à New York, à Berlin, à Rome et à Moscou, étant ainsi

¹ *The Forrestal Diaries*, New York, 1961. p. 122. [Note de l'AAARGH : Nous publions les extraits du *Journal de Forrestal* cités par Rassinier et d'autres auteurs et nous vous encourageons vivement à en prendre connaissance : c'est édifiant. Nous avons notamment la totalité du passage dont sont tirées les phrases citées ici.]

² Cf. supra, p. 234, note 57.

reconstitué, il ne semble pas qu'il y ait un meilleur moyen de mettre en lumière les ultimes responsabilités de la guerre, que de reconstituer dans leur chronologie exacte, les événements [251] qui se sont produits pendant les dix derniers jours qui ont précédé sa déclaration.

23 août 1939

À 13 heures, sir Nevile Henderson, ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, arrive à Berchtesgaden, porteur d'un message que Chamberlain a rédigé la veille, à l'intention de Hitler, dès qu'il a su que Moscou avait rompu les pourparlers avec la délégation militaire franco-anglaise. En termes émouvants parfois, Chamberlain propose à Hitler, de rechercher avec lui, « les conditions favorables à l'instauration de négociations directes entre l'Allemagne et la Pologne ». Il n'y met qu'une condition : « qu'il soit préalablement entendu que tout arrangement auquel on pourrait arriver soit, une fois conclu, garanti par d'autres Puissances. Et il l'informe que si nécessité est, le gouvernement de Sa Majesté est décidé et prêt à mettre en œuvre toutes les forces dont il dispose. » Puis une proposition très adroite qui peut fléchir Hitler : « l'élargissement des négociations à des problèmes plus vastes, affectant l'avenir des relations internationales, y compris les questions qui nous intéressent, vous et nous »¹. L'amitié de l'Angleterre en somme.

À 18 heures, la réponse de Hitler est remise à sir Nevile Henderson. En huit points dont l'idée générale est : « L'Allemagne ne s'est jamais dressée contre les Anglais. Au contraire. Elle s'est efforcée — mais malheureusement en vain — de se concilier l'amitié de l'Angleterre. » Ceci pour répondre à l'offre de négociations élargies.

Puis il poursuit :

« L'Allemagne est prête à régler les questions de Dantzig et du Corridor par voie de négociations et sur des bases si magnanimes, qu'on en chercherait vainement l'équivalent ailleurs... la Pologne refuse et, ce qui la fait refuser, c'est l'assurance inconditionnelle donnée par l'Angleterre de lui prêter assistance en toutes circonstances et quelles que soient les raisons dont pourrait naître un conflit... L'Allemagne, si elle est attaquée par l'Angleterre, se trouvera prête et résolue... Le règlement des problèmes européens sur une base pacifique ne relève pas [252] d'une décision de l'Allemagne : il incombe, au premier chef, à ceux qui, depuis le Diktat de Versailles, se sont obstinément et constamment opposés à toute révision pacifique de ce Traité »².

Sir Nevile Henderson n'a pas été très bien reçu, ni pour remettre le message de Chamberlain, ni pour en recevoir la réponse mais, telles qu'elles sont engagées entre les deux gouvernements, les conversations paraissent susceptibles d'heureux développements.

Le même jour, ne sachant trop comment se faire intégrer à part entière dans la discussion des problèmes européens, le président Roosevelt a écrit au roi d'Italie

¹ Sir Nevile Henderson, *Deux ans avec Hitler*, Plon, p. 322-325.

² Id.1 p. 325-328.

pour lui dire que « les États-Unis seraient heureux de prendre part à des conversations pacifiques » et lui suggérer « de formuler des propositions tendant à une solution pacifique de la crise actuelle »¹.

Le roi d'Italie n'a pas répondu : sans doute a-t-il vu, dans cette lettre, un moyen de créer des dissensions entre les Puissances de l'Axe.

Tard dans la soirée, la B.B.C. annonce que le conseil des ministres de Sa Majesté

« a décidé, en raison de la situation créée par la signature du Pacte germano-russe, de convoquer les Chambres demain 24 août, pour leur demander de voter les pleins pouvoirs qui lui permettront de prendre toutes les mesures politiques et militaires qui s'imposent ».

À Dantzig, le Sénat décide à l'unanimité de déclarer le *Gauleiter* Forster, leader du Parti national-socialiste, chef de l'État de la ville libre de Dantzig².

24 août

Le président Roosevelt écrit à Hitler et à M. Mosciki, président de la République polonaise pour les adjurer de s'abstenir

« de toute agression durant une période donnée et de s'engager, suivant un accord mutuel, à régler les différends qui les opposent, en recourant à l'une des trois [253] méthodes suivantes : des négociations directes, par voie de conciliation ou en soumettant leur litige à un tribunal d'arbitrage »³.

En terminant, il leur offre, naturellement, ses bons offices.

Il n'y a pas d'apparence que Hitler ait répondu.

Le président Mosciki, par contre, répond :

« L'arbitrage et les négociations directes sont sans conteste, les meilleurs moyens de régler les litiges internationaux... Comme, dans la crise actuelle, ce n'est pas la Pologne qui demande à un autre État de lui faire des concessions, il va sans dire qu'elle est prête à s'abstenir de tout acte hostile sous réserve que la partie adverse en fasse autant »⁴.

Pas un mot de Dantzig et du Corridor.

Le pape Pie XII lance son appel au monde⁵.

À Londres, Chamberlain prononce, aux Communes, le discours annoncé la veille : c'est une paraphrase de son message à Hitler dont il reprend les termes. Il y réaffirme la résolution de l'Angleterre de soutenir la Pologne, mais laisse la porte ouverte à des négociations.

À Berlin, Goering, à qui Hitler a communiqué le message de Chamberlain et la réponse qu'il lui a faite, pense que les choses ne se sont pas trop mal passées et que le ton de cet échange de correspondance autorise des espoirs. Une ombre au tableau :

¹ *Livre Bleu anglais*, p. 169.

² *Akten zur Deutschen Auswärtigen Politik*, vol. VII, n° 179.

³ Id., n° 183.

⁴ *Livre Blanc polonais*, n° 90.

⁵ Cf. *supra*, p. 227.

Ribbentrop. Göring a piètre opinion des vertus diplomatiques du ministre des Affaires étrangères du *Reich* et il ne croit pas, qu'avec ses manières brusques et sa rigidité d'adjudant, il soit l'homme d'une situation aussi délicate. Il ne le voit pas entretenir avec les Anglais les rapports étroits et *fair play* qu'il faudrait. Alors, il songe à entrer secrètement, en contact avec le gouvernement anglais : personnellement, il ne le peut pas, mais par personne interposée, peut-être pourrait-il pallier l'incompétence, voire la mauvaise volonté de Ribbentrop, et établir, lui, entre l'Angleterre et l'Allemagne, les contacts étroits et confiants qu'il juge indispensables.

Justement, il connaît depuis 1934, un industriel suédois du nom de Birger Dahlérus qui a de nombreuses relations [254] dans les milieux politiques et d'affaires britanniques et allemands et qui s'efforce de les rapprocher en organisant entre eux, des rencontres fréquentes : la dernière a eu lieu le 7 août, dans une petite localité, à la frontière du Sleswig-Holstein et du Danemark. Y assistaient, outre Goering et le général Bodenschaft, deux ou trois autres personnalités allemandes, dont le conseiller d'État Dr. Körner. Du côté anglais on notait aussi diverses personnalités politiques, dont M. Spencer, membre influent du parti conservateur. L'atmosphère était des plus cordiales. Entre l'Angleterre et l'Allemagne, les contacts sont établis et Göring pense que nul n'est mieux placé que Birger Dahlérus pour les exploiter.

Le discours prononcé par Chamberlain à la Chambre des communes, et qu'il a entendu, l'a encore renforcé dans la conviction que son idée est bonne.

Vers minuit, un avion spécial décolle de Tempelhof : il emporte à Londres Birger Dahlérus qui est chargé d'aller dire à Chamberlain, de la part de Goering, que son discours aux Communes est très attentivement étudié à Berlin, que tout n'est pas perdu tant que l'irréparable n'est pas accompli et que Goering fera tout ce qu'il pourra pour éviter la guerre.

25 août

L'invasion de la Pologne doit avoir lieu le lendemain, à l'aube : Hitler a ordonné qu'on la prépare de telle sorte qu'à tout moment, les ordres de marche puissent être stoppés jusqu'à la dernière minute. Il prévoit que, si le colonel Beck cède, ce sera à la dernière minute...

Aux premières heures de la matinée, il écrit à Mussolini une lettre qui est un rappel discret du Pacte d'acier : « Je voudrais vous assurer, Duce, que j'aurais une totale compréhension pour l'Italie, si elle se trouvait dans une situation analogue, et que le cas échéant, vous pourriez être certain de mon attitude »¹. Après lui avoir dit que, la [255] Pologne, multipliant les provocations à Dantzig, y avait créé une situation intolérable et que la guerre était, maintenant, inévitable.

Avant midi, il reçoit deux informations. La première vient du président Roosevelt qui l'informe que le président de la République polonaise était prêt à

¹ *Akten zur Deutschen Auswärtigen Politik*, vol. VII, p. 239.

régler le différend par des négociations directes : ce n'était pas vrai¹ et il n'y prend pas garde. La seconde vient de l'ambassade allemande de Londres : elle l'informe que « le peuple britannique se tient en ordre serré derrière son gouvernement... il est prêt à toute éventualité et confiant en face d'une guerre qu'il n'a pas désirée, mais qu'il considère néanmoins, comme inévitable »². Celle-ci le fait réfléchir : il ne comprend pas que l'Angleterre dont il n'a jamais cessé de rechercher l'amitié, soit à ce point, dressée contre lui, il en souffre : les Anglais, un peuple qu'il considère comme aryen ! Soudain il a une idée : le ton de son échange de correspondance avec Chamberlain lui permet encore de lui faire une proposition si généreuse qu'il ne pourra pas la refuser.

Il fait convoquer sir Nevile Henderson pour 13 h. 30.

Et il appelle Keitel :

« Surseoir jusqu'à quinze heures aux préparatifs d'invasion de la Pologne pour le lendemain. »

Et voici ce qu'il propose à sir Nevile Henderson : une Alliance avec l'Angleterre, subordonnée à l'aide qu'elle lui apportera pour récupérer Dantzig et le Corridor, la garantie de l'Allemagne aux nouvelles frontières de la Pologne, Lin accord sur les colonies, des garanties pour les minorités allemandes de Pologne, l'aide de l'Allemagne pour la défense de l'Empire britannique sur tous les points du globe³.

L'entrevue a été cordiale : sir Nevile Henderson décide de partir pour Londres.

Un peu avant quinze heures, le correspondant à Londres de l'Agence allemande de presse D.N.B. téléphone à Berlin que le gouvernement anglais et le gouvernement polonais [256] viennent de signer un pacte d'assistance mutuelle en cas d'agression de l'Allemagne, soit contre la Pologne, soit contre l'Angleterre. Les termes de ce pacte précisent que l'assistance est inconditionnelle⁴.

Hitler, Ribbentrop, Goering en sont stupéfaits : le colonel Beck est, maintenant, maître de décider de la guerre ou de la paix, l'Angleterre est à sa merci. Impensable !

Réaction de Hitler : il appelle Keitel et lui dit de remettre immédiatement en route toutes les opérations d'invasion de la Pologne.

Puis il appelle M. Coulondre, ambassadeur de France à Berlin et le prie d'informer M. Daladier de sa part que les provocations sont devenues intolérables, qu'il va intervenir, qu'il n'a rien contre la France, qu'il déplorerait d'avoir à la combattre pour la Pologne mais que, si la France l'attaque, il est prêt à cette éventualité et répondra.

Il est 17 h. 30.

¹ Cf. la réponse du président polonais, supra, p. 253.

² *Akten zur Deutschen Auswärtigen Politik*, vol. VI, p. 242.

³ Témoignage de Dahlérus au Procès de Nuremberg le 19 mars 1946, C.R. des débats, t. IX p. 495 (version française).

⁴ Colonel Beck, *Dernier Rapport*, p. 349, et le Livre Blanc allemand.

À 18 heures arrive la réponse de Mussolini : l'Italie n'est pas prête pour la guerre, elle ne le sera qu'en 1943 comme il l'a dit à Hitler au moment de la signature du Pacte d'acier et elle ne pourra pas intervenir à ses côtés. Elle le soutiendra seulement, autant qu'elle le pourra, mais restera neutre. Mussolini déplore qu'il en soit ainsi, mais l'Italie n'a ni les matières premières, ni les armes nécessaires. Ah ! si l'Allemagne pouvait lui donner ces armes et ces matières premières, il en irait tout autrement, elle pourrait intervenir sans délai¹.

Hitler est perplexe : conférence avec Ribbentrop et Goering.

À 19 h. 30, il ordonne à nouveau de stopper les préparatifs d'invasion de la Pologne : les généraux allemands n'y comprennent plus rien.

Puis, à toutes fins utiles, il écrit à Mussolini pour lui demander la liste de tout ce dont il a besoin pour entrer en guerre sans délai.

[257]

26 août

À 7 h. 50, sir Nevile Henderson s'envole pour Londres.

À midi, la réponse de Mussolini à la demande de Hitler arrive à la chancellerie : « Nous avons dressé une liste de nos besoins capables d'assommer un taureau, si un taureau pouvait la lire » dit le comte Ciano². C'est que Mussolini maintient sa décision de ne pas entrer en guerre. Mais elle se termine par cette offre :

« Si vous pensez qu'il y ait encore une possibilité quelconque de solution politique, je suis prêt — comme je l'ai fait en d'autres circonstances — à vous donner mon appui total et à prendre telle initiative que vous pourriez estimer utile pour atteindre le but envisagé. »³

À 15 heures, sir Ogilvie Forbes, chargé d'affaires à Berlin remet, en l'absence de l'ambassadeur qui est à Londres, la note suivante à M. von Weizsäcker, secrétaire aux Affaires étrangères allemandes :

« Le gouvernement de Sa Majesté étudie avec soin le message de M. Hitler, en consultation avec sir Nevile Henderson. La réponse du gouvernement de Sa Majesté est en préparation et sera examinée à une réunion plénière du Cabinet. Sir Nevile Henderson reprendra, dimanche 27 août dans l'après-midi, l'avion pour Berlin, avec le texte définitif de la réponse. »⁴

À la même heure, Birger Dahlerus arrive à Berlin, porteur d'une note manuscrite de lord Halifax pour Goering : « une excellente lettre dans laquelle il indiquait de façon claire et distincte le désir du gouvernement de Sa Majesté d'arriver à un règlement pacifique » dit M. Dahlerus⁵.

¹ *Akten zur Deutschen Auswärtigen Politik*, n° 271, vol. VII.

² *Journal du comte Ciano*, Cheval Ailé, t. I, p. 138.

³ *Akten zur Deutschen Auswärtigen Politik*, vol. VII.

⁴ Id.

⁵ *Déposition à Nuremberg*, op. cit., p. 493.

À 17 heures, les experts économiques allemands ayant achevé l'examen des demandes de Mussolini en matières premières et en armes, Hitler lui répond qu'il ne peut accéder à ses désirs et lui demande seulement

« d'essayer de fixer les forces anglo-françaises par une propagande active et des démonstrations militaires adéquates »¹.

[258]

Un peu avant 19 heures, la réponse de Mussolini à cette lettre arrive à la Chancellerie : Mussolini redit à Hitler sa tristesse « d'être contraint, par des forces indépendantes de sa volonté, de renoncer à lui manifester sa solidarité au moment de l'action » et il lui renouvelle sa conviction

« qu'une solution politique, pouvant donner pleine satisfaction morale et matérielle à l'Allemagne est toujours possible »².

De la perplexité, Hitler passe à l'irritation.

À 19 h. 30, M. Coulondre lui apporte la réponse de Daladier à son message oral de la veille : c'est un message écrit.

« Aucun homme de cœur, dit-il, ne pourrait comprendre qu'une guerre de destruction puisse être engagée, sans qu'une dernière tentative d'arrangement pacifique ait lieu entre l'Allemagne et la Pologne... Chef du gouvernement français, je suis prêt à faire tous les efforts qu'un honnête homme peut accomplir afin d'assurer le succès de cette tentative. »³

Hitler annonce à l'ambassadeur de France qu'il répondra par écrit.

La journée se termine par un incident qui met aux prises Goering et Ribbentrop : le service de décryptage des télégrammes et de surveillance des conversations téléphoniques a enregistré toutes les conversations de Dahlérus, reconstitué ses allées et venues et informé la Wilhelmstrasse, comme il en avait mission. Colère de Ribbentrop lorsqu'il s'aperçoit que Goering a envoyé quelqu'un à Londres dans son dos. Pour comble, en début d'après-midi, la direction de la Lufthansa a téléphoné à la Wilhelmstrasse que son avion de Londres arriverait à Tempelhof à 17 h. 30 ayant à son bord M. Dalhérus, « une personnalité du *Foreign Office* »⁴. Ribbentrop y voit la preuve que Dahlérus est un agent de l'Intelligence Service et va le dire à Hitler, sa preuve en main. Explication orageuse entre Hitler, Ribbentrop et Goering...

Vers minuit, deux agents de la Gestapo se présentent à [259] l'hôtel de Dahlérus et le conduisent chez Hitler qui l'attend en compagnie de Goering, ce qui prouve que ce dernier l'a emporté sur Ribbentrop dans l'esprit du *Führer*. Discours de Hitler :

« la Pologne ne se conduit comme elle se conduit que parce qu'elle a la garantie inconditionnelle de l'Angleterre... Depuis six mois, je lui propose des négociations... J'ai fait une offre grandiose à l'Angleterre... Elle préfère la Pologne et la guerre. J'écraserai la

¹ *Akten zur Deutschen Auswärtigen Politik*, vol. VII.

² Id.

³ *Livre Blanc allemand*, n° 460.

⁴ *Akten zur Deutschen Auswärtigen Politik*, vol. VII, n° 267.

Pologne... Je construirai des avions, encore des avions, toujours des avions... des sous-marins, des sous-marins et encore des sous-marins... »

Puis finalement :

« Partez immédiatement pour Londres, allez dire le fond de ma pensée au gouvernement britannique. Je crains que Henderson ne m'ait pas bien compris et je désire sincèrement aboutir à un accord. »¹

27 août

L'événement qui marque cette journée est la rencontre à Londres, de Birger Dahlérus avec Chamberlain. Lord Halifax, sir Horace Wilson, sir Alexander Cadogan et sir Robert Vansittart, séparément d'abord, puis tous ensemble, dans une sorte de conseil de cabinet extraordinaire. L'élément qui domine ces rencontres est que la veille, 26 août, la Pologne n'a pas été envahie comme il était prévu dans le plan primitif de Hitler : on en conclut que c'est la politique de fermeté de l'Angleterre qui le fait reculer et on n'en est que plus disposé à se montrer plus ferme encore. Cependant, les Anglais sont réalistes : le fait que Hitler leur offre de mettre les forces armées de l'Allemagne au service de l'empire britannique pour le défendre au cas où il serait menacé les offusque et leur paraît humiliant pour leur prestige et leur amour-propre, mais sa proposition d'un règlement général anglo-allemand leur paraît comporter trop d'aspects positifs pour ne pas mériter un examen attentif. Ils en retiennent donc le principe.

[260]

Arrivé à Londres à midi, Dahlérus est de retour à Berlin à minuit : Goering l'attend à l'aérodrome. Il lui montre un aide-mémoire que lui ont remis les Anglais :

« 1. Le gouvernement de Sa Majesté renouvelle solennellement son désir de maintenir de bonnes relations avec l'Allemagne. Aucun membre du Cabinet ne pense autrement ;

2. La Grande-Bretagne se sent tenue par l'honneur, de respecter ses obligations envers la Pologne ;

3. Le différend polono-allemand doit donc être résolu pacifiquement. Si une telle solution peut être atteinte, de meilleures relations anglo-allemandes en résulteront immédiatement. »²

À 2 heures du matin, dans la nuit du 27 au 28 août, Goering téléphone à Dahlérus que Hitler admet la manière de voir de l'Angleterre : il accepte naturellement de régler pacifiquement le problème de Dantzig et du Corridor par des négociations directes avec Varsovie puisque c'est ce qu'il a proposé au colonel Beck le 5 janvier 1939. Le problème est donc d'obtenir du colonel Beck qu'il l'accepte aussi.

¹ Birger Dahlérus, *The Last Attempt* (Le dernier essai), et Déposition au tribunal de Nuremberg le 19 mars 1946, op. cit., p. 494.

² C.R. de la réunion tenue au *Foreign Office* le 27 août 1939 entre le Premier Ministre, Lord Halifax et Birger Dahlérus. *Livre Bleu anglais*.

Dahlérus transmet aussitôt par fil, à l'ambassade d'Angleterre à Berlin. Il assortit son information d'un long compte rendu des réactions de Goering et de Hitler d'après Goering, sur ce qu'il lui a dit de ses rencontres de Londres : d'après ce compte rendu, Goering et Hitler se sont montrés très compréhensifs à l'égard de la position anglaise. Une phrase mérite d'en être retenue :

« Il serait souhaitable que la réponse qu'apportera sir Nevile Henderson, fasse mention du fait que l'Angleterre s'engage à faire un geste pour convaincre Varsovie. »¹

De cela, il n'est, en effet, pas question dans l'aide-mémoire que Dalhérus a remis à Goering.

Les autres événements de la journée sont une sorte d'expédition des affaires courantes : Hitler écrit à Mussolini, puis à Daladier. Au premier, il demande seulement de lui [261] envoyer de la main d'œuvre pour son agriculture et son industrie. Au second il réaffirme son horreur de la guerre et sa position dans le différend germano-polonais².

Deux autres petits faits méritent encore d'être notés une entrevue d'un Polonais, le comte Lubienski, chef du cabinet du colonel Beck avec Peter Kleist, secrétaire d'État allemand aux Affaires étrangères et une autre de M. Guariglia, ambassadeur d'Italie, avec M. Georges Bonnet.

Le premier qui est un Polonais pondéré vient expliquer à Peter Kleist que le colonel Beck est prisonnier de l'armée et de son opinion publique, qu'il ne demande pas mieux que de traiter, mais qu'il faut lui laisser le temps de venir à bout de ceux qui l'entraînent : il faudrait faire comprendre cela à Ribbentrop et à Hitler. Ribbentrop transmet à Hitler qui ne donne pas suite³.

De la conversation qu'il a eue avec M. Georges Bonnet, M. Guariglia a gardé l'impression que le ministre français des Affaires étrangères serait heureux que Mussolini intervienne en médiateur⁴.

28 août

En début de matinée, le temps est au beau fixe dans toutes les chancelleries : à Varsovie, le chargé d'affaires allemand qui s'est rendu au ministère des Affaires étrangères pour se plaindre des attaques répétées de la D.C.A. polonaise contre des avions allemands, s'est entendu promettre que sa protestation serait attentivement examinée alors qu'il s'attendait qu'elle soit repoussée. L'atmosphère s'en est trouvée détendue dans toutes les capitales aussitôt informées.

À Londres, lord Halifax a été favorablement impressionné par les réactions de Hitler et de Goering à la proposition qui lui a été transmise par Dahlérus et dont il a eu connaissance, tard dans la nuit. Il a eu un entretien avec [262] l'ambassadeur de

¹ Id.

² *Livre Blanc allemand*, II, n° 461.

³ Peter Kleist, *Entre Hitler et Staline*, Plon, Paris.

⁴ Télégramme de Brauer, Chargé d'affaires allemand à Paris, *Akten zur Deutschen Auswärtigen Politik*, vol. VII, n° 306.

Pologne : il lui a dit qu'il avait reçu des offres intéressantes de Hitler et que le colonel Beck ne devrait pas tout compromettre par une intransigeance excessive. Puis il a envoyé le télégramme suivant à sir Howard Kennard, ambassadeur d'Angleterre à Varsovie :

« Je vous envoie, dans mon prochain télégramme, les grandes lignes de notre réponse à Hitler. Dès que vous les aurez reçues, veuillez aller trouver Beck et téléphonez-moi immédiatement sa réponse. Si elle est affirmative, nous dirons à Hitler que le gouvernement polonais est prêt à entrer en discussion avec le gouvernement du *Reich* sur les bases indiquées. »¹

À 16 heures, la réponse du colonel Beck arrive :

« Le colonel Beck exprime sa reconnaissance au gouvernement de Sa Majesté pour le projet de réponse à M. Hitler, et l'autorise à informer le gouvernement du *Reich* que la Pologne est prête à entamer immédiatement des discussions directes avec l'Allemagne. »²

À la même heure, l'ambassade d'Angleterre à Berlin télégraphie au *Foreign Office* de la part de Dahlérus : l'invasion de la Pologne est prévue pour le 1er septembre à l'aube et il est urgent, conclut en substance le télégramme, que la réponse anglaise aux propositions de Hitler du 25 août et à celles de Dahlérus de la veille, lui arrive.

Il n'y a plus qu'à la mettre au point : à 17 heures, sir Nevile Henderson peut s'envoler pour Berlin. À 18 heures lord Halifax téléphone à sir Ogilvie Forbes, chargé d'affaires qui fait fonction d'ambassadeur à Berlin en l'absence de sir Nevile Henderson, que celui-ci se tiendra à la disposition du chancelier Hitler à partir de 21 heures et qu'il doit en informer la Wilhelmstrasse.

À son arrivée à Berlin, à 20 h 30, l'ambassadeur d'Angleterre est informé que Hitler l'attend à 22 heures, mais il fait reculer l'entrevue à 22 h 30 car il veut faire traduire la réponse anglaise en allemand avant de la remettre à Hitler.

À 22 h 30, il est reçu à la chancellerie avec les hon[263]neurs qui ne sont dûs qu'aux chefs d'État, tant Hitler veut faire montre de sa bonne volonté et de l'importance qu'il attache à l'événement. Cette solennité exceptionnelle est aussi destinée à prouver qu'il ne doute pas que la réponse anglaise soit conforme à ses désirs et marque le début d'une ère nouvelle dans les rapports anglo-allemands.

L'entretien qui dure une heure un quart se déroule, d'un bout à l'autre, dans une atmosphère de calme et de dignité³.

Hitler étudiera très attentivement la note anglaise et donnera une réponse écrite le lendemain.

Dans la nuit, vers une heure du matin, Goering fait prévenir Dahlérus par un de ses officiers d'ordonnance que, retenu à la chancellerie par l'étude de la note anglaise, il n'a pu le rencontrer, comme prévu, dans la soirée. Il l'informe que les perspectives de paix sont excellentes et qu'il le verra dans la matinée⁴.

¹ *Documents on British Foreign Policy*, vol. VII, p. 333. 41.

² Id., p. 328.

³ Nevile Henderson, *Deux ans avec Hitler*, op. cit.

⁴ Déposition de Dahlérus à Nuremberg, op. cit., p. 498.

Le temps est resté au beau toute la journée.

À Rome, Mussolini que son ambassadeur à Berlin, M. Attolico, tient au courant des événements, heure par heure, est de plus en plus enclin à entrer en scène dans le rôle de médiateur : dans la soirée, il l'envoie dire à la Wilhelmstrasse qu'il pense que les droits de l'Allemagne sur Dantzig doivent être reconnus *a priori* et que, pour le reste (colonies, matières premières, limitation des armements) il suggère une conférence à quatre ou à cinq.

29 août

La journée se déroule dans une atmosphère de mobilisation générale. En France, six cent mille hommes ont rejoint leurs casernements. En Italie, Mussolini a garni les frontières franco-italiennes et mis partout, en Libye, en Ethiopie, en Sardaigne et en Sicile, son aviation en état d'alerte. En Slovaquie, le gouvernement a mis son territoire à la disposition de la Wehrmacht. En Belgique, on a rappelé douze divisions. En Espagne, le général Franco fortifie la frontière des Pyrénées. En Hongrie, on mobilise contre la Rou[264]manie et vice-versa. Il n'est pas jusqu'en Suisse où on rappelle les troupes de couverture des frontières.

Mais la mobilisation la plus grave est celle qui est décrétée en Pologne au début de l'après-midi : la veille, Beck a promis aux Anglais d'entamer des négociations directes avec Berlin et aujourd'hui... Les deux attitudes ne sont pas conciliables : c'est la preuve que les intentions du colonel Beck ne sont pas pures. Outrés, MM. Léon Noël, ambassadeur de France à Varsovie et sir Howard Kennard, ambassadeur d'Angleterre, viennent le lui dire et protestent véhémentement. En vain.

À Berlin, cette mobilisation générale produit une émotion d'autant plus intense que, durant toute la nuit, des rapports alarmants sur les attaques de la D.C.A. polonaise contre les avions allemands et les incidents de frontières entre Polonais et Allemands se sont entassés sur le bureau de Hitler. Les généraux allemands s'alarment : il faut agir tout de suite ou alors, repousser toute l'affaire au printemps. Ils penchent pour l'action immédiate : la Pologne ne s'inclinera pas. En tout cas, il ne faut pas donner un ordre qui serait éventuellement, comme pendant les cinq jours qui viennent de s'écouler, suivi d'un contre-ordre : l'hiver vient qui risque de stopper les opérations avant qu'elles soient menées à bonne fin. Pour une fois, Hitler qui ne tient jamais aucun compte des doléances de ses généraux, les écoute : si les négociations n'aboutissent pas dans les quarante-huit heures, il réglera le compte de la Pologne.

Les généraux repartent contents.

En début d'après-midi, le roi des Belges et la reine de Hollande offrent leur médiation.

À 16 h 40, Mussolini offre la sienne : « Si l'Allemagne désire que l'Italie entreprenne ou dise quelque chose à Londres, le Duce est entièrement à la disposition du *Führer* » écrit-il à Hitler¹.

¹ *Akten zur Deutschen Auswärtigen Politik*, vol. VII, n° 372.

À Berlin, sir Nevile Henderson est convoqué à la Chancellerie à 19 h 15 pour y prendre la réponse de Hitler à la note anglaise. Le ton en est conciliant mais ferme. Elle contient cette phrase : « Le gouvernement allemand compte [265] sur l'arrivée du plénipotentiaire polonais demain mercredi 30 août 1939. »¹

L'ambassadeur d'Angleterre sursaute : le délai est beaucoup trop court, jamais l'Angleterre ne pourra décider, en vingt-quatre heures ou au maximum trente, le colonel Beck à envoyer un plénipotentiaire à Berlin.

Là-dessus, une discussion s'engage qui devient rapidement houleuse et se termine par un éclat. Hitler s'entête sur la date : le 29 août à 16 heures, le colonel Beck s'est déclaré « prêt à entamer immédiatement des discussions directes avec l'Allemagne »² et, s'il est de bonne foi, il doit s'être préparé. Sir Nevile Henderson s'entête de son côté. On échange des mots. Les deux hommes se quittent très en froid.

Bien que très abattu parce qu'il juge tout perdu, sir Nevile Henderson demande à M. Lipski de venir le voir : il lui raconte son entretien avec Hitler et il l'adjure de presser le colonel Beck d'envoyer un plénipotentiaire à Berlin dans le délai imparti. Il contacte ensuite M. Coulondre, ambassadeur de France, lui fait aussi le récit de son entretien avec Hitler et il l'adjure de même de recommander au gouvernement français d'intervenir à Varsovie. Puis c'est au tour de l'ambassadeur d'Italie, M. Attolico, qu'il presse de demander à Mussolini d'intervenir, lui aussi à Varsovie. Enfin, il envoie par télégramme, le compte-rendu de son entrevue avec Hitler à lord Halifax : tout en regrettant que le délai soit si court, il insiste sur le fait que la venue d'un plénipotentiaire polonais à Berlin, dans ce délai, est la seule chance d'éviter la guerre³.

À 22 h 30, sir Ogilvie Forbes, de l'ambassade d'Angleterre, vient trouver Dahlérus à son hôtel pour l'informer que l'entrevue Hitler-Henderson a mal tourné et que les deux hommes se sont séparés après une violente discussion. Il est catastrophé et il lui demande ce qu'il pense qu'on pourrait faire pour réparer les dégâts. Au milieu de la conversation, coup de fil de Goering, qui demande à Dalhérus de partir immédiatement pour Londres et lui donne [266] comme mission d'essayer d'expliquer ce malheureux incident au gouvernement britannique en insistant sur le fait que le *Führer* met au point des propositions qu'il fera le lendemain au plénipotentiaire polonais, s'il vient, et que ces propositions surprendront les Anglais par leur modération⁴.

30 août

À 4 heures du matin, sir Nevile Henderson reçoit de lord Halifax un télégramme, daté de la veille à 22 h 25, qui lui dit que la note allemande est à l'étude

¹ *Livre Blanc allemand et Documents on British Foreign Policy.*

² Cf. supra, p. 234.

³ *Documents on British Foreign Policy*, vol. VII.

⁴ Déposition de Dahlérus à Nuremberg, op. cit., p. 498.

mais qu'il ne faut pas compter que l'Angleterre pourra faire arriver un plénipotentiaire polonais à Berlin d'ici à 24 heures. Avertir les autorités du *Reich*¹.

À 5 heures, Dahlérus s'envole pour Londres et y arrive à 8 h 30.

À la Chancellerie du *Reich*, Hitler occupe toute la matinée à mettre au point, avec le concours d'une équipe de juristes et de diplomates, les conditions qu'il remettra au plénipotentiaire polonais. Il prolonge au 31 août à minuit leur acceptation par le gouvernement polonais. Elles sont modérées : il a renoncé à la province de Posen et accepté, sur conseil de Goering, un plébiscite dans le couloir².

Benoist-Méchin prétend que, quarante-huit heures après, lady Diana Duff Cooper, épouse de l'ancien premier lord de l'Amirauté qui a démissionné, « les trouvera si raisonnables que son mari est effrayé à la pensée que l'opinion britannique puisse partager l'opinion de sa femme »³. Il paraît exact que, si le peuple français et le peuple anglais avaient connu ces propositions, le 30 août, Paris et Londres n'eussent pas pu déclarer la guerre à l'Allemagne sans déclencher une vague de protestations qui eût imposé la paix.

[267]

À 10 heures, Dahlérus rencontre Chamberlain, lord Halifax, sir Horace Wilson et sir Alexander Cadogan au *Foreign Office*. Il leur dit que Hitler n'a pas pris au tragique l'incident qui l'a opposé, la veille, à sir Nevile Henderson. Eux non plus.

À partir de 12 h 30, sur demande de Lord Halifax qui veut confirmation officielle de ce que Dahlérus lui dit et a besoin de quelques précisions supplémentaires, Dahlérus a plusieurs entretiens téléphoniques avec Goering à Berlin. Lord Halifax est chaque fois satisfait des réponses.

À 13 heures, le chef du *Foreign Office* reçoit la réponse à un télégramme qu'il a envoyé la veille au soir à son ambassadeur à Varsovie, sir Howard Kennard, pour l'informer du délai imparti par Hitler pour l'arrivée à Berlin d'un plénipotentiaire polonais. En substance : sir Howard Kennard est certain que le colonel Beck préférera se battre et succomber plutôt que d'envoyer quelqu'un ou d'aller lui-même à Berlin subir le sort du président Hacha. Il suggère que la rencontre ait lieu dans un pays neutre ou en Italie pour qu'elle se déroule entre partenaires égaux en droits et que le délégué polonais soit assuré de sa sécurité⁴. Mais Hitler veut qu'elle ait lieu à Berlin.

Depuis midi, les conditions allemandes sont prêtes : toute la journée, Hitler attendra en vain qu'un émissaire polonais vienne en prendre connaissance.

C'est que la journée du 30 août est celle où les rumeurs sur la situation désespérée de Hitler ont atteint le plus d'ampleur. C'est ce jour-là que, l'ambassadeur de France a écrit à M. Daladier que « le poisson est ferré... »⁵.

À Varsovie, le colonel Beck est persuadé que Hitler bluffait lorsqu'il menaçait d'envahir la Pologne le 26 août et que ce n'était qu'une manœuvre d'intimidation :

¹ *Documents on British Foreign Policy*, vol. VII.

² Cf. ces conditions, supra, note 57, p. 234.

³ Benoist-Méchin, *Histoire de l'Armée allemande*, t. VI, n. 2, p. 64.

⁴ *Documents on British Foreign Policy*, vol. VII.

⁵ Cf. supra, p. 246, note 5.

nous sommes le 30 et il ne s'est rien passé. Il est persuadé qu'il bluffe encore en l'annonçant pour le 1er septembre à l'aube. En réalité, pense-t-il, Hitler doit surmonter une crise intérieure sans précédent : les nouvelles qui lui sont parvenues d'Allemagne font état du mécontentement des généraux, de la démission du chef d'état-major Halder, de l'opposition [268] de Brauchitsch, d'une dépression nerveuse qu'aurait eue le *Führer*, du coup d'État que préparent les généraux et qu'ils déclencheront dès la déclaration de guerre de la France et de l'Angleterre etc. Un Allemand se disant membre de l'opposition est allé raconter ces choses à sir Nevile Henderson à Berlin¹ et celui-ci les a transmises à lord Halifax : le chef du *Foreign Office* en est lui-même ébranlé, bien que sir Nevile Henderson lui ait dit qu'il pouvait s'agir d'un provocateur.

Le colonel Beck pense qu'on touche au but et qu'il suffit de tenir encore 24 heures : il n'ira pas à Berlin et il n'y enverra personne.

À 23 heures, Ribbentrop pense qu'aucun plénipotentiaire polonais ne viendra plus. Il demande à sir Nevile Henderson de passer le voir. Rendez-vous est pris pour 23 h 30, mais, retenu par un empêchement de dernière minute, l'ambassadeur ne peut arriver qu'un peu après minuit.

Ribbentrop se montre d'une rare insolence. À un moment donné, les deux hommes dressés l'un contre l'autre comme deux coqs au combat sont sur le point d'en venir aux mains. Pour terminer, Ribbentrop, bien que, dit-il, sur un ton sarcastique, les délais impartis pour l'envoi d'un plénipotentiaire polonais soient écoulés, donne lecture à sir Nevile Henderson des conditions, rédigées en seize points, qui auraient été proposées par l'Allemagne à la Pologne pour le règlement du différend qui les oppose. Après lecture, l'ambassadeur d'Angleterre demande à Ribbentrop de lui remettre cette note pour qu'il puisse l'étudier à tête reposée et la transmettre à son gouvernement : fait jusque-là inconnu dans les annales diplomatiques, Ribbentrop refuse. Sir Nevile Henderson est si surpris qu'il en reste pantois, croit n'avoir pas bien entendu et répète sa demande : « d'ailleurs tout cela est dépassé puisqu'il est plus de minuit et qu'aucun négociateur polonais ne s'est présenté », répond, rageur, le ministre du *Reich*.

[269]

« C'était donc bien un ultimatum, dit alors sir Nevile Henderson outré. »²

Et c'est sur ces mots que se termine l'entretien. Sir Nevile Henderson se retire en silence, convaincu que le dernier espoir de paix vient de s'envoler.

À minuit, Dahlérus qui est rentré de Londres est chez Goering. Les deux hommes se congratulent et se félicitent mutuellement du ton des propositions de Hitler et de leur contenu : ça y est, la paix est sauvée !

Dahlérus qui veut faire partager sa joie à sir Ogilvie Forbes, l'appelle au téléphone et c'est alors qu'il apprend ce qui vient de se passer entre sir Nevile Henderson et Ribbentrop. Il est catastrophé. Mis au courant, Goering ne l'est pas

¹ C'était en effet un provocateur dont le nom n'a pas été divulgué.

² Relaté d'après sir Nevile Henderson, *Deux ans avec Hitler*, op. cit., p. 290 sq.

moins : d'autorité, il décide que Dahlérus doit lire la note, au téléphone, à sir Ogilvie Forbes, ce qui est fait immédiatement. Espérons que tout n'est pas perdu, se disent les deux hommes.

Aussitôt informé de l'incident par Goering, Hitler le félicite.

Il est deux heures du matin.

Mais lorsque sir Ogilvie Forbes veut lui remettre le texte de la note, sir Nevile Henderson est introuvable : il a quitté l'ambassade sans rien dire à personne. Sir Ogilvie Forbes n'a d'autre ressource que de la poser sur son bureau.

Il faut rendre un hommage spécial à sir Nevile Henderson : si déprimé qu'il fût par l'algarade qu'il avait eue avec Ribbentrop, par acquit de conscience, bien que sans illusions, il s'était rendu chez l'ambassadeur de Pologne pour lui dire qu'autant qu'il avait pu comprendre, les propositions allemandes ne prévoyaient que la cession de Dantzig et un plébiscite dans le Corridor, qu'à son sens, elles n'étaient pas trop déraisonnables mais qu'étant donné la gravité de la situation, il devrait proposer une rencontre Goering-Ridz-Smigly à son gouvernement. À son sens, avait-il ajouté, une négociation quelconque n'avait aucune chance d'aboutir si elle était engagée sous l'égide de Ribbentrop¹.

[270]

M. Lipski promet de transmettre.

Sir Nevile Henderson était un homme consciencieux et un grand ambassadeur, comparé à M. Coulondre...

31 août

Les journaux du matin annoncent que le pape Pie XII a adressé un appel pathétique à Hitler et au président Mosciki pour les adjurer, l'un et l'autre, de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter les incidents et s'abstenir de tout acte susceptible d'accroître la tension actuelle. Ils annoncent aussi que Mussolini s'est offert en médiateur entre l'Allemagne et la Pologne.

À 9 heures, sir Nevile Henderson arrivant à son bureau trouve la note que sir Ogilvie Forbes y a déposée à deux heures du matin : il téléphone à Dahlérus pour le remercier. Pour que cette note arrive plus vite aux Polonais, il lui suggère d'aller la porter à l'ambassade de Pologne.

À 10 heures, Dahlérus se rend à l'ambassade de Pologne accompagné de sir Ogilvie Forbès : ça ne m'intéresse pas : leur répond M. Lipski, si une guerre a lieu, une révolution éclatera en Allemagne et les troupes polonaises marcheront sur Berlin, alors²... M. Lipski a, visiblement, reçu la visite du membre de l'opposition allemande qui s'était rendu chez sir Nevile Henderson, mais lui, ne s'est pas demandé s'il s'agissait d'un provocateur : il l'a cru sur parole.

¹ Id.

² Déposition de Dahlérus à Nuremberg, op. cit., p. 500.

Entre Paris, Londres, Rome et Varsovie, le téléphone ne chôme pas. De Berlin, M. Coulondre qui a perdu son optimisme de la veille, informe M. Bonnet qu'il serait bon qu'il exerçât une pression sur Varsovie. De Rome, M. François Poncet fait la même suggestion en ajoutant que, si on obtenait que la Pologne cédât Dantzig, Mussolini pourrait faire une intervention à Berlin et qu'il serait, peut-être, encore possible d'éviter la guerre. M. Georges Bonnet transmet à Londres et il obtient l'accord de Lord Halifax : tous deux téléphonent dans ce sens aux deux ambassadeurs français et anglais à Varsovie.

[271]

À 11 heures, MM. Léon Noël et Howard Kennard se rendent chez le colonel Beck : après une discussion serrée, celui-ci consent à ce que M. Lipski se rende à la Wilhelmstrasse. La nouvelle est aussitôt transmise dans toutes les capitales. Elle arrive chez Hitler à 13 h 30, au moment précis où il s'apprêtait à signer la directive n° 1 pour la conduite de la guerre, il pose sa plume et décide d'attendre encore jusqu'à la fin de la journée.

À la même heure, M. François-Poncet appelle M. Georges Bonnet au téléphone et l'informe que, si la France et l'Angleterre acceptent, Mussolini offre d'inviter l'Allemagne à une conférence qui aurait lieu le 5 septembre et aurait pour but d'examiner les clauses du Traité de Versailles qui sont à l'origine de la crise. Bonnet acquiesce. Les Anglais consultés pensent qu'il s'agit d'un piège, qu'il serait sans doute maladroit de refuser mais qu'il ne faut accepter que si au préalable Hitler accepte la démobilisation générale de toutes les armées dans tous les pays, ce que, pense-t-il, Hitler refusera. M. Bonnet répond que le Conseil des ministres français tranchera¹.

À la même heure encore, arrive dans toutes les Chancelleries la proposition de Pie XII².

À 14 heures, les instructions du colonel Beck sont entre les mains de l'ambassadeur de Pologne à Berlin : elles comportent, par malheur un paragraphe secret ainsi rédigé :

« Ne vous laissez entraîner, en aucun cas, à des discussions techniques, Si le gouvernement du *Reich* vous fait des propositions orales ou écrites, vous déclarerez que vous ne possédez nullement les pleins pouvoirs pour recevoir ou discuter ces propositions, que vous êtes seulement habilité à les transmettre à votre gouvernement et à solliciter de nouvelles instructions »³.

Les services de décryptage des télégrammes et de surveillance des communications téléphoniques du *Reich* ont intercepté ces instructions : au moment où M. Lipski se présentera à la Wilhelmstrasse, Ribbentrop sait donc déjà qu'il recevra un simple facteur au lieu de la délégation [272] habilitée à traiter qu'il attendait. Le gouvernement polonais veut faire traîner les choses et les enliser dans le maquis de la procédure, en conclut-il. Et il ne se trompe pas.

¹ Georges Bonnet, *La Défense de la Paix*, vol. II. p. 335.

² Cf. supra, p. 228.

³ Déposition de Dahlérus à Nuremberg, op. cit., p. 500.

À 16 heures, M. Lipski demande une audience à Ribbentrop : on lui donne rendez-vous à 18 h 30.

À 18 heures, le Conseil des ministres français réuni à l'Élysée sous la présidence de M. Albert Lebrun, décide d'envoyer le télégramme suivant à Mussolini :

« Le gouvernement français observe qu'une conversation directe germano-polonaise étant engagée, c'est seulement en cas d'échec de cette conversation que la conférence devrait se réunir. »¹

Mais avant de l'envoyer à Rome, M. Georges Bonnet décide d'en soumettre les termes à M. Chamberlain pour que les deux gouvernements synchronisent leur action : l'accord de M. Chamberlain n'arrivera jamais. Et la réponse française ne partira pour Rome que le lendemain et pas en ces termes car, entre temps, les événements auront évolué. L'Angleterre d'autre part, ne s'y associera pas.

À 18 h 30, M. Lipski est reçu par Ribbentrop. Le ministre des Affaires étrangères du *Reich* le reçoit debout. L'entrevue ne dure que quelques minutes et se limite à une question et une réponse : Ribbentrop demande à l'Ambassadeur polonais s'il a les pleins pouvoirs et, aussitôt qu'il en a reçu une réponse négative, le fait reconduire par un huissier².

Cette fois, tout est fini.

À 19 heures, M. Attolico vient demander à Hitler s'il estime que le Duce doit poursuivre ses efforts dans le sens d'une médiation et il n'en obtient qu'une réponse négative.

À 21 h 15, la Radio du *Reich* diffuse les conditions faites à la Pologne et les accompagne du commentaire suivant :

« Le *Führer* et le gouvernement du *Reich* ont attendu pendant deux jours, la venue d'un plénipotentiaire polonais. En vain. De ce fait, le gouvernement du *Reich* considère ses conditions comme pratiquement repoussées, bien [273] qu'à son avis, elles étaient, non seulement plus qu'équitables, mais acceptables dans la forme où elles avaient été rédigées et portées à la connaissance du gouvernement britannique. »³

À 21 h 15, sir Nevile Henderson est convoqué à la Wilhelmstrasse et M. Coulondre à 21 h 25 : à chacun M. von Weizsäcker remet « pour information », les conditions allemandes.

À 21 h 30, Hitler signe la Directive n° 1 pour la conduite de la Guerre : les troupes allemandes envahiront la Pologne demain 1er septembre, à 4 h 45.

1er septembre

À 4 h 45, donc, les troupes allemandes se mettent en mouvement. Elles attendaient sur tous les fronts : en Prusse-Orientale, en Poméranie, en Silésie et jusque dans les Beskides. À 8 heures, le front polonais a craqué partout, l'aviation

¹ Georges Bonnet, *La Défense de la Paix*, vol. II, p. 342, n° 1.

² Paul Schmidt, *Statist auf diplomatischer Bühne*, p. 460.

³ *Livre Blanc allemand*, vol. II, n° 469.

pilonne systématiquement les dépôts de munitions, les aérodromes, les gares, les nœuds ferroviaires et routiers. Le *Führer* n'a attaqué qu'avec 53 divisions sur les 120 qu'il possède : il ne croit pas à une intervention franco-anglaise à l'Ouest mais, par précaution, il a affecté le reste à cette éventualité. À midi, elles s'enfoncent en Pologne, selon l'expression du général Gamelin, « comme dans du beurre »... Les 80 divisions polonaises n'offrent qu'une résistance de principe.

À Londres, à Paris et à Varsovie, on est doublement surpris : d'abord, on n'aurait jamais cru que Hitler aurait osé, ensuite que les armées polonaises offriraient si peu de résistance. Sur le coup d'État des généraux allemands, il faut bien vite déchanter : les généraux allemands, même les plus hostiles à Hitler, sont unanimes à vouloir régler le cas polonais, plutôt par la guerre que par la négociation. Pourquoi ? Parce que, dans le souci de ne pas compromettre la négociation, Hitler a abandonné la province de Posen aux Polonais et ils le lui reprochent : par la guerre, ils pourront la récupérer. Ils sont enchantés. Tous : chez eux l'intérêt national l'emporte sur l'idéologie.

[274]

Cet aspect des choses échappe totalement à Paris et à Londres : on y constate seulement que le coup d'État n'a pas eu lieu, on ne se demande pas pourquoi, on l'espère toujours et on n'en est pas moins résolu à secourir la Pologne.

À 8 heures, le Sénat de Dantzig proclame le rattachement au *Reich*, de la ville libre et du territoire qui l'entoure : l'enthousiasme est indescriptible aussi bien dans les rues qu'au Sénat.

À 10 heures, discours de Hitler au Reichstag : il annonce sa décision et en fait l'historique. Le Reichstag est tout aussi enthousiaste.

Pendant ce temps, l'activité diplomatique s'est transposée sur l'axe Paris-Londres. À Paris, MM. Daladier et Bonnet sont réunis au ministère de la Guerre, chez M. Daladier : ils décident de réunir le Conseil des ministres pour approuver la mobilisation générale, les Chambres pour examiner la conduite à tenir, et d'envoyer la réponse française à l'Italie.

Sur cette réponse, Paris et Londres ne sont pas d'accord. Londres estime que le projet est dépassé, que la conférence prévue par Mussolini n'est plus possible qu'à la condition préalable que Hitler cesse les hostilités et retire ses troupes en arrière des frontières polonaises.

À 11 heures, M. Corbin, ambassadeur de France à Londres, le dit à M. Bonnet de la part de Lord Halifax. Il ajoute que le Parlement britannique doit se réunir à 16 heures pour approuver « un ultime avertissement » adressé à l'Allemagne dans ce sens.

À 11 h 50, M. Bonnet informe M. François-Poncet à Rome que la France accepte le projet italien.

À 17 heures, Lord Halifax lui téléphone : il n'est plus question de la réponse anglaise à Mussolini, mais uniquement de « l'ultime avertissement » que le Parlement britannique vient d'approuver. Lord Halifax en lit les termes à M. Bonnet et il suggère que l'ambassadeur de France aille le porter à M. Ribbentrop, dans la

soirée, en même temps que l'ambassadeur d'Angleterre puis, que tous deux demandent leur passeport. Il ne prononce pas le mot mais, dans son esprit, cet « ultime avertissement » est un ultimatum qui doit être suivi de la rupture des relations diplomatiques.

[275]

M. Bonnet n'accepte pas que l'ambassadeur de France demande son passeport sans que le Parlement français, qui doit se réunir le lendemain à 15 heures, se soit prononcé. La Constitution de la France l'impose. Mais il accepte les termes de l'avertissement. Les deux hommes tombent difficilement d'accord, mais ils y tombent : ils feront remettre une « note ». Il ne semble pas que M. Bonnet se soit rendu compte qu'après la remise de cette « note », la conférence projetée par Mussolini ne serait plus possible et que ce dont il s'agissait maintenant, c'était d'un Armistice entre l'Allemagne et la Pologne, seul susceptible de la rendre possible. Or, la « note » ne va pas dans ce sens.

D'autre part, le colonel Beck n'était pas disposé à proposer un armistice à l'Allemagne et rien ne pouvait être fait sans son accord. M. Bonnet ne le savait pas encore mais, lorsque M. Noël vint, vers 20 heures, parler à Beck de la conférence projetée par Mussolini, il avait répondu :

« Nous sommes en guerre comme suite à une agression non provoquée. La question qui se pose n'est pas celle d'une conférence, mais celle de l'action que les Alliés doivent mener en commun pour repousser cet assaut. »¹

Le télégramme de M. Léon Noël qui donnait cette information, n'était parti de Varsovie qu'à 21 h 41 et arrivé à Paris qu'à 2 h 15 le 2 septembre.

Enfin, dans l'histoire des guerres, il n'y a pas d'exemple que celui à qui un Armistice est demandé, qui est généralement le plus fort et dont les troupes progressent sur le territoire adverse, ait retiré ses troupes sur ses frontières avant que les conversations ne soient engagées : la cessation des hostilités ne se fait jamais que les troupes immobilisées sur place, et elles ne se retirent que la Convention d'Armistice signée, selon un plan qu'elle prévoit. C'est une règle qui n'a jamais souffert aucune exception : en 1940, lorsque le Maréchal Pétain a sollicité l'Armistice, il ne lui serait jamais venu à l'idée de demander, qu'au préalable, les troupes allemandes se replient sur le Rhin. Et cela se conçoit : un Armistice n'est pas la paix, on peut ne pas s'entendre et la guerre peut reprendre.

Si donc le retrait des troupes allemandes sur leurs posi[276]tions de départ était la condition préalable à toute reprise des discussions, il était exclu que l'on aboutisse car il était exclu que Hitler accepte cette condition absolument inacceptable. Autant dire qu'on ne voulait pas ou plus négocier. Les choses se seraient présentées sous un tout autre jour si, au lieu de cette « note » qui était, au fond, un ultimatum, la France et l'Angleterre avaient, tout en protestant, remis une proposition de cessation des hostilités sur place, assortie de la conférence projetée par Mussolini et suggérée par Pie XII dans une forme à peine différente.

¹ *Livre Jaune français*, p. 388, n° 343.

À 21 h 30, sir Nevile Henderson remet la « note » anglaise à Ribbentrop. À 22 heures, M. Coulondre lui remet la française. Elles se terminent toutes deux ainsi :

« À moins que le gouvernement allemand ne soit disposé à donner des assurances satisfaisantes qu'il a suspendu toute action agressive contre la Pologne et est prêt à retirer promptement ses forces du territoire polonais, le gouvernement français¹ remplira sans hésitation ses obligations à l'égard de la Pologne. »²

On peut soutenir qu'il ne s'agit pas d'un ultimatum, mais c'est jouer sur les mots : il manque seulement un délai de réponse pour qu'il en soit un.

À l'un et à l'autre, Ribbentrop se borne à répondre qu'il transmettra au *Führer* et qu'il leur fera parvenir sa réponse dès qu'il sera en sa possession.

2 septembre

La situation de la Pologne est désespérée : ses fortifications sont démantelées, son système ferroviaire et son aviation à moitié détruits. Ses ambassadeurs à Londres et à Paris exigent l'aide promise « dès la déclaration de guerre ». Le colonel Beck lui-même multiplie les appels.

À 8 heures, l'Agence Havas publie le communiqué suivant :

« Le gouvernement français, comme plusieurs autres gouvernements, a été saisi, hier, d'une proposition italienne, [277] visant au règlement des difficultés européennes. Après en avoir discuté, il a donné une réponse positive. »

La nouvelle vient de Rome et elle est fondée sur l'acceptation donnée à M. François-Poncet par M. Bonnet la veille à 11 h 50.

À 8 h 30, le comte Ciano a téléphoné à son ambassadeur à Paris, M. Guariglia, pour savoir si la note remise la veille au soir à Ribbentrop avait le caractère d'un ultimatum : non.

À 10 heures, Mussolini charge son ambassadeur à Berlin, M. Attolico, d'aller porter le message suivant à Hitler :

« À titre d'information et tout en laissant la décision au *Führer*, l'Italie fait savoir qu'elle aurait encore la possibilité de faire accepter par la France, l'Angleterre et la Pologne, une conférence fondée sur les propositions suivantes :

1. Un Armistice qui laisserait les armées sur les positions qu'elles occupent actuellement ;
2. La convocation d'une conférence qui se tiendrait dans un délai de deux ou trois jours ;
3. Une solution du conflit germano-polonais qui ne pourrait être que favorable à l'Allemagne, étant donné l'état actuel des choses.

La France s'est déclarée, aujourd'hui, particulièrement favorable à cette idée du Duce.

Dantzig est déjà retourné à l'Allemagne et le *Reich* détient, d'ores et déjà, des gages suffisants pour assurer la réalisation de la plupart de ses revendications. De plus, il a obtenu une satisfaction morale. Si le *Führer* acceptait le projet de conférence, il

¹ La note anglaise dit, ici, « le Gouvernement anglais ».

² *Livre Jaune français*, p. 390, n° 345.

atteindrait la totalité de ses objectifs, tout en évitant une guerre qui apparaîtrait, dès à présent, comme devant être longue et généralisée.

Sans vouloir exercer la moindre pression, le Duce n'en attache pas moins la plus grande importance à ce que la communication ci-dessus soit immédiatement portée à la connaissance de M. von Ribbentrop et du *Führer*. »¹

À 12 h 30, lorsque M. Attolico se présente à la Wilhelmstrasse, Ribbentrop est justement sur le point de donner une réponse négative aux notes qui lui ont été remises la [278] veille par les ambassadeurs de France et d'Angleterre : il veut bien surseoir, mais il lui faut, pour cela, l'assurance que ces notes ne sont pas des ultimatums. Si elles en sont, il répondra par la négative.

M. Attolico va lui chercher ces assurances chez sir Nevile Henderson et les lui rapporte à 12 h 50.

À 14 h 15, le comte Ciano téléphone à M. Bonnet : il l'informe que Hitler n'a pas refusé de prendre le projet italien en considération, que la Pologne sera invitée et il le prie de lui confirmer que la note française n'était pas un ultimatum. M. Bonnet confirme mais, pour la conférence, étant donné l'évolution des événements depuis hier, il doit consulter M. Daladier et le gouvernement anglais avant de donner une réponse définitive. Il rappellera le comte Ciano, dès qu'il sera fixé. Tout ce qu'il peut dire, c'est que, personnellement, il acquiesce de tout cœur au projet italien.

À 14 h 45, le comte Ciano est en communication avec Londres. Informé de la réponse de Ribbentrop et des espoirs qu'elle autorise, ainsi que de l'assentiment de M. Bonnet, lord Halifax répond que « l'offre du Duce ne pourrait être retenue que si les troupes allemandes reculaient jusqu'à la frontière et évacuaient jusqu'à la dernière parcelle du territoire polonais. » Toutefois, il en parlera au premier ministre, lequel soumettra, sans aucun doute, la proposition au Conseil de Cabinet convoqué pour 16 heures. Ensuite de quoi, il rappellera le comte Ciano pour lui donner la réponse définitive de l'Angleterre².

À 15 heures, réunion du parlement français. Il s'agit d'en obtenir l'envoi d'un ultimatum dans les formes à l'Allemagne. Du côté du Sénat, M. Daladier ne nourrit aucune inquiétude : la décision y est acquise à une majorité voisine de l'unanimité. En ce qui concerne la Chambre, c'est différent. Ce qu'il redoute, ce n'est pas de n'y pas trouver de majorité, mais de s'y heurter à une forte minorité. Il pense que tous ceux qui, dans la précédente législature, ont voté contre le Pacte franco-soviétique, parce que, disaient-ils, ce Pacte c'était la guerre, ne se déjugeront pas, maintenant que la guerre est là. Or, ils étaient 164, le 27 février 1936 et, environ 130 de ceux-là ont survécu aux [279] élections législatives de mai 1936. Sur une question de politique intérieure, il aurait donc une forte majorité. Sur une question aussi grave qu'un ultimatum à l'Allemagne et que la guerre, c'est une forte minorité et elle témoigne de la division de la nation.

En plus, il y a les Communistes : depuis la signature du Pacte germano-soviétique, ils sont pour une politique de conciliation avec l'Allemagne et ils font

¹ *Akten zur Deutschen Auswärtigen Politik*, p. 425.

² *Documents on British Foreign Policy*, n° 710.

campagne pour que la France s'associe à l'Allemagne et à la Russie pour sauver la paix. Ils voteront contre, et ils sont 72 : portée aux environs de 200, la minorité devient catastrophique. Il faut donc trouver un moyen d'éviter un vote.

Il faut aussi trouver un moyen d'éviter un débat car, dans les opposants, il y a de fortes têtes : Gaston Bergery, François Piétri, Jean Montigny, Frot, Xavier Vallat. Le gouvernement, certes, n'a rien laissé filtrer de la proposition italienne dans la presse¹. L'Agence Havas a même démenti son communiqué du matin sur son acceptation par le gouvernement français, mais ceux-là savent. Si l'opinion l'apprend par eux, un fort courant d'hostilité à un ultimatum à l'Allemagne risque d'y faire des dégâts. Car, les conditions dans lesquelles se fait la mobilisation attestent qu'elle n'est pas très chaude pour une guerre, l'opinion publique : on rejoint les centres de mobilisation, mais c'est surtout parce qu'on ne croit pas à la guerre. Les Renseignements généraux font parvenir au ministère de l'Intérieur des informations qui attestent l'existence d'un fort courant pacifiste...

Pour éviter le débat, le président Herriot a obtenu de la Conférence des présidents des groupes parlementaires qu'il n'y en aurait pas ; et, pour éviter le vote, que la question qui serait mise en discussion ne serait pas l'ultimatum à l'Allemagne, mais « un crédit de 75 milliards de francs pour faire face aux obligations résultant de nos alliances », que le président Herriot ferait adopter à mains levées, dans un vote Pour sans contre-épreuve.

[280]

MM. Frot et François Piétri qui décèlent le piège, demandent à Daladier de promettre qu'il

« ne considère pas ce vote comme une autorisation de déclarer la guerre et qu'il ne la déclarera, éventuellement, qu'après avoir, de nouveau, consulté le Parlement. »²

Il promet.

L'opération se déroule comme prévu après un discours de Daladier qui ne laisse aucun doute sur ses intentions. « La guerre fut votée, sans l'être, tout en l'étant, anonymement et à la sauvette », écrit Jean Montigny³. La formulation de la question posée, permettra aux Communistes qui veulent la guerre, parce que Staline la veut, de lever la main avec la majorité : dans la suite, ils prétendront qu'ils ont voté des crédits militaires, comme leur patriotisme le leur commandait, non un ultimatum ou la guerre.

Dans la suite aussi, Daladier prétendra, oubliant ou reniant sa promesse, que ce vote l'autorisait à remettre un ultimatum à l'Allemagne et à lui déclarer la guerre. Le débat reste ouvert : l'auteur de cet ouvrage est de ceux qui prétendent que la guerre n'a pas été déclarée à l'Allemagne dans les formes prévues par la Constitution et qu'elle n'a pu l'être que parce que le gouvernement avait soigneusement caché la

¹ On se souvient que, lors de la ratification du Pacte franco-soviétique, une interview donnée par Hitler à Bertrand de Jouvenel, le 21 février 1936, n'avait été publiée par *Paris-Midi* que le 28 février, le vote ayant été acquis à la Chambre, la veille. Ici, la presse française ne parlera de la proposition italienne, que le 3 septembre, le vote étant aussi acquis à la Chambre de la veille.

² *Journal officiel*, Débats parlementaires, 3 septembre 1939.

³ Jean Montigny, *Complot contre la Paix*.

proposition italienne à une opinion publique qui se serait violemment opposée à la guerre. C'est une opinion subjective, mais la procédure employée par le gouvernement pour obtenir l'assentiment du Parlement par un moyen détourné prouve qu'il était aussi dans cette conviction, d'ailleurs corroborée par les informations de son service des Renseignements généraux. Et, d'autre part, au matin de ce 2 septembre, les journaux parurent avec d'énormes blancs qu'on retrouva encore dans leurs commentaires quand, le 3 septembre, ils furent enfin autorisés à en parler !

À 17 heures, sir Alexander Cadogan informe M. Georges Bonnet que

« le gouvernement de Sa Majesté ne peut accepter la conférence proposée par Mussolini qu'à la condition que l'Allemagne commence par évacuer tous les territoires polonais qu'elle détient, y compris Dantzig ».

Sir Alexander [281] Cadogan ajoute que

« le gouvernement de Sa Majesté se propose de remettre, le soir même, un ultimatum à l'Allemagne, la sommant de retirer immédiatement ses troupes de Pologne, faute de quoi les hostilités commenceraient à minuit. »¹

M. Georges Bonnet a levé les bras au ciel et a rétorqué que le général Gamelin lui avait dit, le matin même, qu'il ne pourrait faire face à l'ouverture des hostilités, qu'à partir du lundi 4 septembre à 21 heures.

À 18 h 38, cette décision est communiquée au comte Ciano par lord Halifax².

À 20 h 30, M. Georges Bonnet téléphone, à son tour, au comte Ciano pour lui donner la réponse définitive du gouvernement français : retrait préalable de toutes les troupes allemandes du territoire polonais, y compris Dantzig. D'un ton désabusé, le comte Ciano lui répond que, dans ces conditions, le Duce estime qu'il ne peut transmettre une telle proposition à Hitler.

Il n'y aura pas de conférence.

Les événements suivent leur cours inexorable.

3 septembre

Paris et Londres ont passé la nuit au téléphone. Motif le délai de réponse à fixer à l'Allemagne dans l'ultimatum à lui envoyer.

Lorsque sir Alexander Cadogan, après la conversation téléphonique qu'il a eue avec M. Georges Bonnet, la veille à 17 heures, a informé les membres du Cabinet anglais que la France avait besoin d'un délai de 48 heures et qu'elle ne pourrait faire face à l'ouverture des hostilités qu'à partir du lundi 4 septembre à 21 heures, les bras leur en sont tombés. Voilà bien une éventualité avec laquelle ils n'avaient pas compté : la France ne s'alignant pas sur une décision de l'Angleterre, on n'avait pas vu cela depuis l'Entente Cordiale (1904). C'était une révolution.

¹ *Documents on British Foreign Policy*, n° 718.

² *Id.*, n° 728.

Ils s'y attendaient si peu que leur Parlement était convoqué à 18 heures et qu'ils avaient déjà décidé de lui annoncer, pour 21 heures, la remise à l'Allemagne, d'un ultimatum commun expirant à minuit. Quelle figure allaient-ils y faire ? D'autant que le Parlement anglais était déchaîné, comme assoiffé de carnage, qu'il redoutait que Chamberlain ne fit ou ne laissât traîner les choses que dans l'espoir d'un nouveau Munich. La guerre, il lui fallait la guerre, et le plus tôt possible, pour être le plus tôt possible, assuré qu'il n'y aurait pas de nouveau Munich. Tous les témoignages que nous possédons sur cette époque attestent qu'il n'y avait qu'une infime minorité de parlementaires britanniques qui ne pensaient pas ainsi.

Dans une telle ambiance, Chamberlain réussit pourtant, non sans peine, à faire admettre à la Chambre des Communes, que s'il n'était pas en mesure de lui donner lecture de l'ultimatum qui serait remis à l'Allemagne, c'était uniquement, parce que la France et l'Angleterre, ayant décidé de le remettre ensemble et de le faire expirer à la même heure, pour lui donner plus de force, la France n'était pas encore exactement fixée sur le délai d'expiration. Il attendait sa réponse d'un moment à l'autre et, si l'honorable Assemblée acceptait de se renvoyer au lendemain à 11 heures (aujourd'hui 3 septembre, donc) il ne faisait pas de doute qu'alors, il serait en possession de la réponse de la France et que les deux pays pourraient, comme prévu, agir ensemble.

C'est, du moins, ce qu'il espérait. En quittant la Chambre des Communes, Chamberlain et Lord Halifax ont la certitude que si, le 3 septembre à 11 heures du matin, ils ne lui apportent pas l'ultimatum en bonne et due forme, le Cabinet sera balayé. Las ! À l'aube, ils n'ont obtenu de la France que la fixation au 4 septembre à 5 heures du matin de l'expiration de l'ultimatum.

Les arguments de la France sont solides : la mobilisation ne peut pas être terminée avant, les gares et les routes, encombrées par l'évacuation des civils de la zone frontalière et de ceux qui fuient les grandes agglomérations exposées, la ralentissent encore ; des populations entières menacées d'un massacre, en cas d'attaque aérienne...

Chamberlain et Lord Halifax voient bien qu'il ne s'agit pas d'une dérobade de la France, mais seulement d'une précaution. Alors, assurés que l'ultimatum de la France suivra celui de l'Angleterre à moins de 24 heures, ils décident de faire cavalier seul : l'ultimatum anglais sera remis à l'Allemagne à 9 heures et son délai d'expiration fixé à 11 heures. Les Anglais qui trouvaient qu'en donnant 24 heures à la Pologne pour lui envoyer un plénipotentiaire qu'elle lui avait demandé presque six mois auparavant, l'Allemagne fixait un délai trop court, ne trouvent pas anormal de ne lui laisser que deux heures pour répondre : à peine le temps matériel pour rédiger la réponse !

La France remettra son ultimatum à midi. À la dernière minute, le général Gamelin informe Daladier que la mobilisation se fait mieux, que les routes et les gares sont moins encombrées que prévu, et que l'heure d'ouverture des hostilités peut être fixée à 17 heures le jour même.

À 9 heures, sir Nevile Henderson se présente à la Wilhelmstrasse. Impolitesse rare, Ribbentrop le fait recevoir par le Dr. Schmidf, comme un laquais. L'ambassadeur d'Angleterre lui remet son ultimatum. Le Dr. Schmidt le porte au bureau du *Führer* qui l'attend, en compagnie de Ribbentrop. Sir Nevile Henderson est aussitôt convoqué à 11 h 30 pour recevoir la réponse.

À 11 h 30, Ribbentrop lui remet alors une longue note rédigée sur un ton violent et qui débute ainsi :

« Ni le gouvernement du *Reich*, ni le peuple allemand ne sont disposés à recevoir de l'Angleterre des notes ayant un caractère d'ultimatum, et encore moins à y obtempérer... »

L'entretien est très bref : sir Nevile Henderson se borne à dire que l'histoire jugera de quel côté se trouvent les véritables responsabilités.

Et Ribbentrop : que l'histoire a déjà jugé, que personne n'a travaillé avec plus d'acharnement que Hitler à l'établissement de bonnes relations entre l'Allemagne et l'Angleterre, mais que celle-ci a préféré rejeter toutes ses propositions, pourtant très raisonnables.

Sur quoi, sir Nevile Henderson demande ses passeports et se retire¹.

[284]

À 11 h 15, devant la Chambre des Communes, Chamberlain lit l'ultimatum à l'Allemagne et l'Assemblée est unanime à l'approuver, — dans l'enthousiasme. Même le vieux Lloyd George qui a donné depuis vingt ans, tant de preuves de son pacifisme, lui apporte son appui.

À 11 h 30, Chamberlain annonce à la Radio que

« la Grande-Bretagne et l'Allemagne se trouvent en état de guerre, du fait que le gouvernement du *Reich* n'a pas répondu à l'ultimatum anglais avant 11 heures... »

À 12 h 30, M. Coulondre est reçu par Ribbentrop en personne. Le ministre des Affaires étrangères du *Reich* lui déclare d'entrée et en substance que le retard apporté à répondre à la note qui lui a été remise la veille à 22 heures est dû à l'initiative italienne à laquelle la France était favorable ; que l'Angleterre lui a remis, à 9 heures un ultimatum inacceptable qui a été repoussé et que, si la France croit devoir suivre l'exemple de l'Angleterre, il ne pourra que le regretter.

Alors, M. Coulondre :

« Puisque le gouvernement allemand refuse de suspendre toute action agressive contre la Pologne et de retirer ses forces du territoire polonais, j'ai la pénible mission de vous notifier qu'à partir d'aujourd'hui, 3 septembre à 17 heures, le gouvernement français se trouvera dans l'obligation de remplir les engagements que la France a contractés avec la Pologne et qui sont connus du gouvernement allemand. »²

Puis il demande ses passeports.

Ribbentrop lui répond seulement qu'alors la France sera l'agresseur à quoi M. Coulondre rétorque que l'histoire jugera. Sur quoi, les deux hommes se séparent.

¹ Sir Nevile Henderson, *Deux ans avec Hitler*, op. cit., p. 304.

² Robert Coulondre, *De Staline à Hitler*, p. 313-315.

Si l'on en croit Dahlérus, une ultime tentative pour arriver à un compromis avec l'Angleterre sur la base de la cessation des hostilités sur place, aurait été faite, sur son initiative entre 10 heures et 11 heures : Goering aurait obtenu l'accord du *Führer* pour aller, en personne, négocier un compromis sur cette base avec le Cabinet anglais. Il aurait même donné l'ordre de fréter un avion, mais le gouvernement anglais aurait répondu qu'il

« ne pouvait [285] pas donner suite à sa suggestion, tant qu'il ne serait pas en possession de la réponse allemande, (et que) c'était seulement lorsqu'il en connaîtrait les termes qu'il serait en mesure de dire si la venue de Goering à Londres était souhaitable ou non »¹.

Les dés sont jetés.

À 13 heures le *Führer* signe la Directive n° 2 pour la conduite de la guerre...

¹ Déposition de Dahlérus à Nuremberg, op. cit., p. 502.